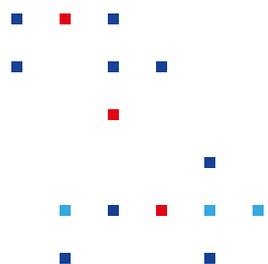


# RAPPORT ANNUEL 2015



Crédit Mutuel  
Nord Europe

<b>■ ■ ■ ■ ■ PRÉSENTATION DU GROUPE CMNE</b>	<b>3</b>
Éditorial.....	4
Profil et Chiffres clés.....	7
Faits marquants 2015.....	8
Organigramme financier.....	9
Implantation.....	10
Un Groupe, trois métiers.....	11
<b>■ ■ ■ ■ ■ DES ACTIVITÉS STRUCTURÉES PAR MÉTIERS</b>	<b>13</b>
La banque.....	14
Réseau France.....	15
Réseau Belgique.....	18
Réseau Entreprises.....	20
L'assurance.....	23
L'Asset-management.....	28
Tendances et perspectives.....	33
<b>■ ■ ■ ■ ■ BILAN CONSOLIDÉ</b>	<b>37</b>
Total bilan.....	38
Comptes consolidés au 31/12/15 et informations requises par IFRS 12.....	39
Fonds propres.....	46
Gestion des risques - Contrôle - Audit.....	48
Risques.....	50
<b>■ ■ ■ ■ ■ RESPONSABILITÉ SOCIÉTALE</b>	<b>59</b>
Informations sociales.....	60
Responsabilité Sociétale de l'Entreprise.....	65
Tableaux de reporting.....	81
Attestation de l'Organisme Tiers Indépendant.....	87
Table de concordance Groupe Crédit Mutuel.....	91
<b>■ ■ ■ ■ ■ GOUVERNANCE ET CONTRÔLE INTERNE</b>	<b>93</b>
Composition du Conseil d'administration et mandats.....	94
Composition du Comité de Direction et mandats.....	96
Rapport annuel (rapport de gestion comptes consolidés).....	98
Rapport du Président du Conseil d'administration.....	100
Rapport des Commissaires aux Comptes (sur le rapport du Président).....	110
<b>■ ■ ■ ■ ■ RAPPORT FINANCIER</b>	<b>111</b>
Bilan.....	114
Résultat.....	116
Flux de trésorerie nette.....	118
Variation des capitaux propres.....	120
Annexe aux comptes consolidés.....	122
Rapport des Commissaires aux Comptes (sur les comptes consolidés).....	181
<b>■ ■ ■ ■ ■ INFORMATIONS JURIDIQUES ET ADMINISTRATIVES</b>	<b>183</b>
Attestation du Directeur Général.....	184
Renseignements de caractère général.....	185
Assemblées Générales du 28 avril 2016.....	188
Table de concordance.....	190
Coordonnées des sociétés du Groupe.....	191



# PRÉSENTATION DU GROUPE CMNE

ÉDITORIAL	page 4
PROFIL ET CHIFFRES CLÉS	page 7
FAITS MARQUANTS 2015	page 8
ORGANIGRAMME FINANCIER	page 9
IMPLANTATION	page 10
UN GROUPE, TROIS MÉTIERS	page 11





Crédit Mutuel  
Nord Europe

# ÉDITORIAL

Ébranlée par la progression dramatique du terrorisme et la crise migratoire en Europe, l'année 2015 fut une année morose sur le plan économique. La forte volatilité des marchés financiers, associée aux taux historiquement bas, ont pénalisé l'activité bancaire. Confrontées à la révolution digitale et à la baisse de fréquentation en agences, les banques doivent poursuivre leur transformation et notamment repenser la relation client.

C'est dans cet environnement complexe que le CMNE a clôturé avec succès son plan à moyen terme 2012-2015. À l'image des 4 années qui se sont succédé, cet exercice a connu une activité commerciale soutenue et de bons résultats. Nos 4 426 collaborateurs ont assuré à 1,6 million de sociétaires et clients un service personnalisé et performant. Cela traduit une fois de plus les capacités de tous les acteurs de l'entreprise à se mobiliser pour assurer le développement pérenne de notre Groupe.

Afin de renforcer son efficacité opérationnelle, développer les synergies et bâtir un modèle équilibré, le CMNE s'est réorganisé en 2015 en trois métiers : la Banque, l'Assurance et l'Asset-management.

## LA BANQUE

« De bonnes performances opérationnelles dans les réseaux France, Belgique et Entreprises »

Le **réseau France** regroupant 154 Caisses locales, conforte son positionnement de banque de proximité et poursuit l'adaptation de ses agences au nouvel environnement. Il continue également de développer sa stratégie internet comme en témoignent les 6,3 millions de connexions mensuelles B@D, dont 45 % sur les applications mobiles.

Au niveau de l'activité, malgré une décollecte toujours pesante sur les livrets, l'épargne bancaire se redresse grâce aux bons résultats de l'épargne-logement et du Livret Sociétaire lancé en cours d'année. La création de nouveaux contrats d'assurance-vie multi-supports ont dynamisé la collecte en épargne assurance.

En 2015, la production de crédits a été soutenue, notamment en habitat, tout en contenant les renégociations, préservant ainsi les marges futures. Quant au coût du risque, il poursuit sa baisse. De belles performances sont à noter dans le secteur immobilier avec une collecte record en SCPI et en ventes d'immobilier neuf AFEDIM.

En **Belgique**, l'année a été consacrée prioritairement au programme « Convergence » visant au rapprochement de BKCP banque et Beobank sous une bannière unique. La fusion des deux entités interviendra en mai 2016. Parallèlement, les deux banques amplifiaient leurs activités commerciales (lancement du crédit hypothécaire chez Beobank, nouvelles offres assurance...).



à gauche :  
André  
**HALIPRÉ**

à droite :  
Éric  
**CHARPENTIER**

Pour les **Entreprises**, la dynamique commerciale de la BCMNE initiée en 2014 produit ses pleins effets permettant de progresser de façon significative sur l'offre de crédit, à court terme et moyen terme, comme sur le traitement des flux, qu'ils soient domestiques ou internationaux. Les ETI constituent désormais un levier de croissance bien identifié et représentent plus du tiers des encours de crédit. Pour sa part, Bail Actéa, spécialisé dans le crédit-bail mobilier, réalise en 2015 sa meilleure production dans un contexte de risques toujours maîtrisés, tandis que Nord Europe Lease souffre du retrait marqué des investisseurs du marché du crédit-bail immobilier.

## L'ASSURANCE

« Une collecte dynamique commerciale sur tous les marchés »

Le marché de l'assurance-vie a connu une forte croissance en France en 2015 grâce aux taux de rémunération des contrats en euros comparativement plus élevés que ceux des livrets réglementés. Dans le cadre de sa stratégie volontariste sur les supports en unités de compte, ACMN-Vie a lancé différentes campagnes adossées sur des supports structurés et déployé une nouvelle offre (gamme Opale). En assurances dommages, après l'offre multirisques habitation refondue en 2014, c'est l'assurance automobile qui a été entièrement revue en 2015. Dans le domaine de la santé, ACMN IARD a enrichi son offre afin de répondre notamment aux défis de l'ANI. Sur le plan interne, le pôle a renforcé ses expertises métiers pour la mise en œuvre de Solvabilité 2 au 1<sup>er</sup> janvier 2016. Il a finalisé les dernières bascules informatiques vers les outils communautaires Euro Information et assuré l'intégration complète de North Europe Life Belgium (NELB).

## L'ASSET-MANAGEMENT

« Une croissance continue de La Française en France et à l'international »

La Française a connu en 2015 une croissance soutenue de son pôle immobilier. Elle a développé de nouvelles expertises avec ACOFI et poursuivi ses relais de croissance à l'international (création de la succursale anglaise de LFI, partenariat stratégique avec Fred Alger Inc. gérant d'actions américaines, joint-venture avec la banque suisse Gonet...). Ses compétences sont un atout puissant pour le Groupe.

Fin 2015, le Groupe La Française gère un encours de plus de 52,5 milliards d'euros d'actifs pour une clientèle française et étrangère.

## LES RÉSULTATS

« Des résultats solides et des fonds propres renforcés »

En 2015, toutes les entités du Groupe CMNE ont enregistré une bonne dynamique de leur activité, poursuivi les synergies entre les métiers et contribué aux performances globales du Groupe.

Alors qu'il y a quatre ans, en lançant notre PMT, nous avons fixé, pour 2015, 1 milliard d'euros de PNB et 200 millions d'euros de résultat net, ces prévisions sont dépassées. Le Groupe CMNE génère aujourd'hui un PNB de **1,173 milliard d'euros** en hausse de 2 %, un résultat d'exploitation de **336 millions d'euros** grâce à une gestion rigoureuse des risques et des coûts et un résultat net consolidé - part du Groupe - de **212 millions d'euros**.

Face aux chocs des marchés, ces bons résultats démontrent les capacités de toutes les entités à se structurer et s'adapter. Les choix stratégiques clairs, couplés à une gestion rigoureuse, ont permis au cours des quatre années du PMT d'achever les chantiers et de remporter de nombreux succès. Ils attestent aussi de la vitalité du Groupe.

En conciliant croissance et rentabilité, le CMNE a également continué à renforcer ses fonds propres prudentiels qui atteignent **2,8 milliards d'euros** en progression de 17 % par rapport à 2014. Le ratio global de solvabilité s'établit à **17,70 %** et le niveau de capital CET 1 à **14,13 %**, au-delà des exigences réglementaires.

## LE PMT

« Des ambitions fortes pour relever les défis 2020 »

Aujourd'hui, la Banque, marquée par les multiples évolutions comportementales, réglementaires ou numériques, est appelée à se transformer. Nous avons lancé le 29 septembre 2015 notre nouveau plan stratégique à l'horizon 2020. Au travers des axes de notre nouveau PMT et des orientations qui en découlent, nous devons nous afficher comme un Groupe en mouvement, capable de relever de nouveaux défis. Pour cela, nous devons faire preuve d'innovation et d'agilité, en mettant les technologies au service de la relation humaine. Cette dynamique « phytale » joue sur la complémentarité des canaux physiques (agences) et digitaux.

La signature qui donne le cap de notre nouveau plan « **Plus proches pour aller plus loin** » impose que nous soyons plus unis, pour emmener le CMNE plus loin encore. Nous avons confiance en sa réussite, car nous avons confiance en la mobilisation de tous.



**André HALIPRÉ**  
Président



**Éric CHARPENTIER**  
Directeur Général

# PROFIL ET CHIFFRES CLÉS

## LE CMNE, C'EST...

### ■ ■ ■ Un pionnier et un leader de la Bancassurance :

- Une conception originale de la relation bancaire.

### ■ ■ ■ Un statut coopératif transparent :

- Une organisation participative qui associe étroitement ses 1 500 administrateurs et 4 500 collaborateurs.

### ■ ■ ■ Un Groupe structuré en trois métiers :

- Banque (réseaux France, Belgique, Entreprises),
- Assurances,
- Asset-Management.

### ■ ■ ■ Son champ d'action :

- 7 départements au nord de la France (Nord, Pas-de-Calais, Aisne, Oise, Somme, Marne et Ardennes),
- La Belgique à travers BKCP Banque et Beobank,
- Le Luxembourg.

### ■ ■ ■ Son organisation :

- 154 Caisses locales en France,
- 83 agences bancaires et 200 agents délégués en Belgique,
- 15 centres d'affaires BCMNE dédiés aux entreprises,
- Des sièges implantés à Lille, Paris et Bruxelles.

## LES CHIFFRES CLÉS (AU 31/12/15)



### Les Hommes

**1 593 778** Clients et Sociétaires <sup>(1)</sup>  
**1 552** Administrateurs  
**4 426** Salariés (ETP CDI)



### Le Bilan (en millions d'euros)

**41 144** Total consolidé  
**2 821** Fonds propres réglementaires Bâle III



### Les Réseaux

**559** Points de vente <sup>(2)</sup>  
**673** Guichets automatiques <sup>(3)</sup>



### Les Résultats (en millions d'euros)

**1 173** Produit net bancaire consolidé  
**212** Résultat net comptable consolidé (part du Groupe)



### L'Activité (en millions d'euros)

**16 058** Encours ressources comptables  
**55 918** Encours épargne financière et Assurance  
**11 911** dont encours Assurance  
**15 914** Encours crédits  
**1 280 917** Contrats d'assurance (nombre)



### Les Ratios de solvabilité Bâle III

**14,13** Common Equity Tier One (%)  
**17,70** Ratio global I (%)

<sup>(1)</sup> Clients des réseaux France et Belgique.

<sup>(2)</sup> Réseau France : 258 points de vente.

Réseau Entreprises : 15 centres d'affaires et 3 bureaux.

Réseau Belgique : 83 agences bancaires. À noter que le réseau belge s'appuie par ailleurs sur 200 agents délégués.

<sup>(3)</sup> 516 guichets en France et 157 en Belgique (Beobank = 143 et BKCP = 14).

# FAITS MARQUANTS 2015

Fin 2015, le Groupe CMNE achevait son plan à moyen terme « *Tous créateurs de Valeurs* », atteignant voire dépassant ses objectifs. Après avoir finalisé avec succès ces dernières années une première phase de transformation, le Groupe peut maintenant aborder un nouveau virage sur des bases solides.

## LE GROUPE

- **Activité** : bonne performance opérationnelle de chacun des pôles ;
- **Clients** : optimisation des parcours clients et développement de l'offre digitale ;
- **Organisation** : structuration du Groupe autour de trois métiers pour renforcer les synergies et l'efficacité opérationnelle ;
- **PMT** : objectifs du PMT 2011-2015 atteints, lancement du PMT 2020 ;
- **Réglementaire** : renforcement des fonds propres et augmentation des ratios Bâle III ;
- **Résultats** : rentabilité en ligne avec les prévisions.

## LA BANQUE

### RÉSEAU FRANCE :

- **Réseau** : modularité des formats d'agence et création de deux points de vente à Cambrai et Reims ;
- **Nouveaux clients** : 10 000 parrainages enregistrés sur l'année ;
- **Épargne** : progression des dépôts à vue ; développement des Unités de Compte en épargne assurance ;
- **Crédits** : renégociations contenues, marges préservées et coût du risque en baisse ;
- **Immobilier** : année record en production immobilière (SCPI, AFEDIM) ;
- **Services** : structuration de la gestion patrimoniale ;
- **Banque multi-accès** : au cœur de la stratégie, l'offre digitale en constante évolution.

### RÉSEAU BELGIQUE :

- **Convergence** : projet de rapprochement entre Beobank et BKCP Banque, au profit d'une structure unifiée avec une marque unique ;
- **Animation commerciale** : mise en place chez BKCP de l'outil de conseil en investissement « My 360° » ;
- **Crédit** : lancement réussi du crédit hypothécaire chez Beobank ;
- **Assurances** : création chez Beobank de 3 nouveaux produits d'assurance en partenariat avec NELB et NELL et d'un premier fonds de fonds Beobank en partenariat avec La Française ;
- **Numérique** : lancement de nouvelles applications développées en commun pour le compte de BKCP et Beobank (*Mobile Banking* et cartes sans contact).

## RÉSEAU ENTREPRISES :

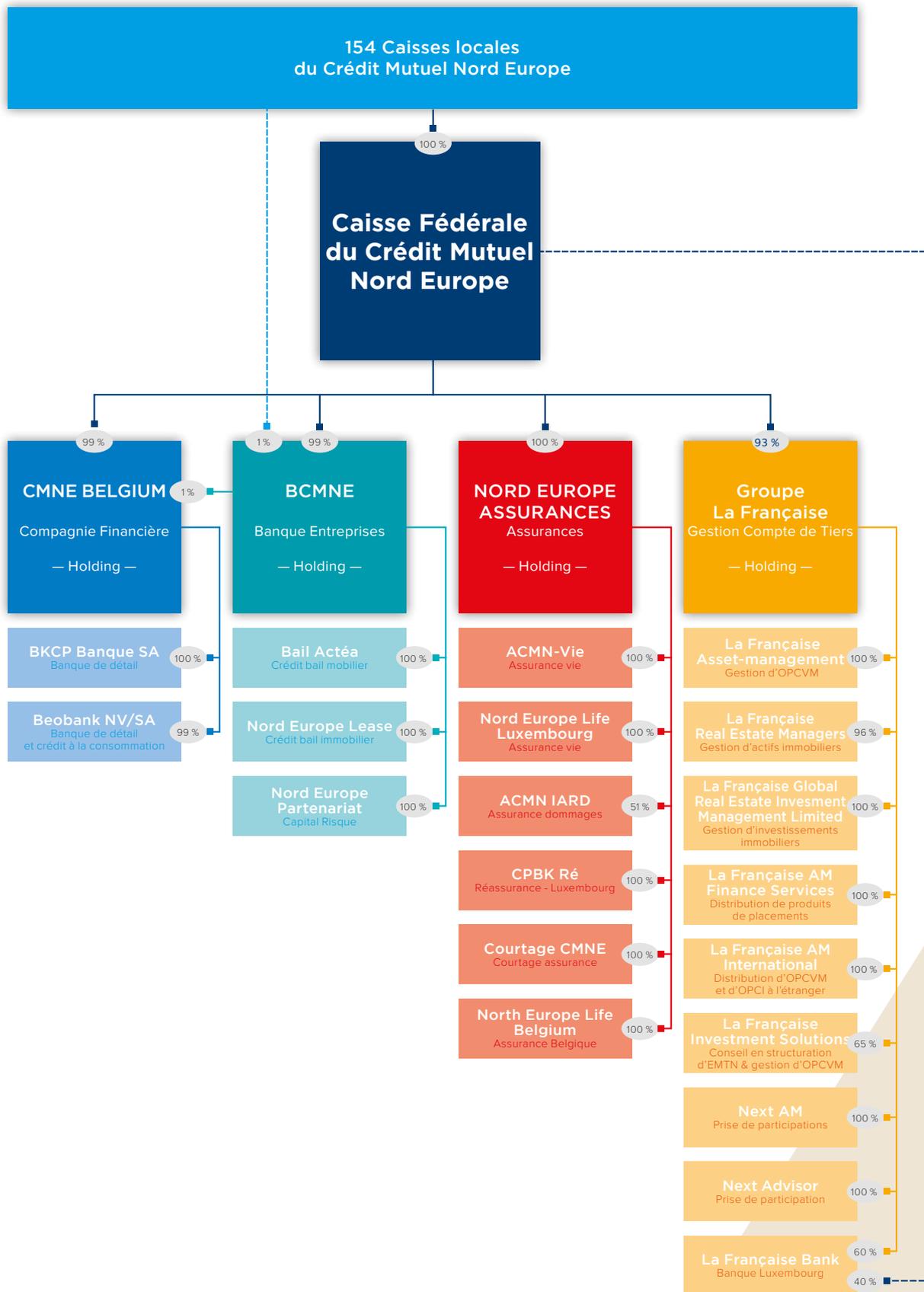
- **Crédit** : progression significative des crédits et traitements des flux pour la BCMNE ;
- **Crédit-bail** : forte production et risques maîtrisés pour Bail Actéa, contexte plus difficile pour Nord Europe Lease ;
- **Organisation** : regroupement de tous les services centraux du Pôle sur un seul site à Lille (immeuble Le Corbusier).

## L'ASSURANCE

- **Animation commerciale** : redéploiement commercial en France et en Belgique ;
- **Unités de compte** : stratégie UC volontariste au travers des produits Invest4Life, de la gamme Opale et d'actions commerciales (bonus fonds euros, campagnes récurrentes d'EMTN...);
- **Nouveaux produits** : lancement du Plan Protection Famille et du Plan Funérailles en Belgique, nouvelle offre Assurance Auto, refonte tarifaire de l'offre emprunteur... ;
- **Organisation** : migration informatique, Solvabilité 2, renforcement des expertises des équipes ;
- **Belgique** : Intégration de NELB.

## L'ASSET-MANAGEMENT

- **Collecte** : collecte record de plus de 4,1 milliards d'euros ;
- **Développement international** : partenariats stratégiques avec Fred Alger Inc, gérant d'actions américaines, et Gonet & Cie, banque privée suisse ;
- **FinTech** : lancement par NewAlpha AM du premier fonds de venture capital français dédié aux FinTech ;
- **Organisation** : déménagement des équipes françaises du Groupe (nouvelle adresse : Boulevard Raspail).

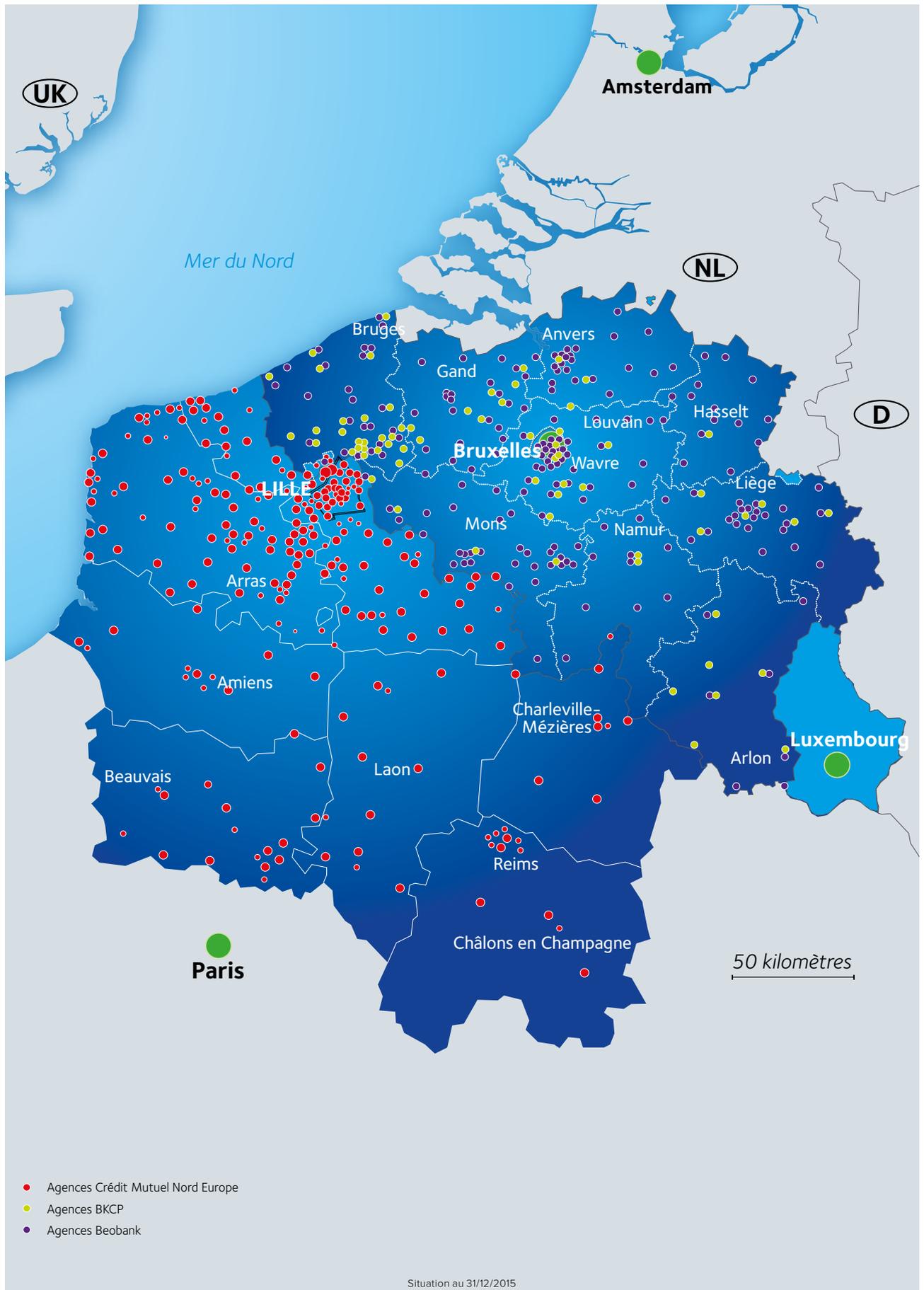


■ ■ ■  
Pôle Banque

■  
Pôle Assurances

■  
Pôle Asset-management

Situation au 28/04/2016



# UN GROUPE, TROIS MÉTIERS

Le CMNE a bâti un modèle solide de banque universelle euro-régionale, adapté aux besoins de ses clients-sociétaires. Il dispose aujourd'hui de multiples atouts : une expertise en banque de détail ; une bonne couverture géographique sur le Nord de la France et en Belgique ; un modèle commercial qui place la satisfaction des clients et l'innovation au cœur de ses priorités ; des positions dans tous les métiers de la banque, de l'assurance et de l'Asset-management.

## UN GROUPE, TROIS MÉTIERS

En 2015, le Groupe Crédit Mutuel Nord Europe a affirmé dans le cadre du PMT 2016-2020 son positionnement autour de trois métiers : la Banque, l'Assurance et l'Asset-management.

Cette organisation lui permet de mieux coordonner l'action des réseaux qu'ils soient français ou belges. Elle lui permet également de consolider les synergies entre pôles, de renforcer la création de valeur au sein du Groupe et d'optimiser les investissements dans un souci de croissance rentable.

S'appuyant sur ce modèle en trois métiers, le CMNE s'apparente aujourd'hui à un conglomérat dont toutes les activités sont pleinement intégrées. Il est prêt à faire face aux évolutions sociétales, réglementaires et concurrentielles du secteur bancaire.

### ► LA BANQUE

Banque eurorégionale et universelle, la Banque s'adresse aussi bien aux particuliers, qu'aux professionnels, agriculteurs, associations et entreprises. Elle offre une gamme complète de produits allant de la banque au quotidien jusqu'aux financements des entreprises ou la gestion patrimoniale. Par ailleurs, elle propose une gamme de services internet adaptée à la digitalisation de la société. Cette approche globale est fondée sur une offre à forte valeur ajoutée.

Couvrant un bassin de 18,5 millions d'habitants dans le Nord de la France et en Belgique, les réseaux du CMNE accueillent fin 2015, 1,6 million de clients et s'affirment parmi les mieux positionnés pour accompagner tous leurs besoins.

### ► Réseau France

Banque de détail et de proximité, le réseau France est le cœur historique du marché, renforcé au début des années 1990 par le rapprochement des Crédit Mutuel Artois-Picardie, Nord et Champagne-Ardenne. Il est organisé aujourd'hui en 154 Caisses locales (258 points de ventes) entièrement rénovées (nouveau concept agence) et implantées sur sept départements (Aisne, Ardennes, Marne, Nord, Oise, Pas-de-Calais, Somme).

### ► Réseau Belgique

La Belgique est le second marché domestique du Groupe, avec le rachat progressif du réseau Crédit Professionnel au cours des années 2000, puis celui de Citibank Belgium en 2012 (devenue Beobank).

Fin 2015, le réseau belge comprend 83 agences et 200 agents délégués répartis dans les deux banques : d'une part, BKCP Banque, réseau centré sur la construction de patrimoine et le crédit, pour des clients particuliers, indépendants ou entreprises, et d'autre part, Beobank, leader sur le marché du crédit consommation en Belgique. L'année 2016 verra la fusion des deux banques en une seule sous la marque : Beobank.

### ► Réseau Entreprises

Depuis la fin des années 1990, le CMNE s'est organisé et développé sur le marché des entreprises régionales (création de la BCMN, acquisition de la SDR de Normandie, regroupement BIN/Batiroc, création du pôle Entreprises). La Banque Commerciale du Marché Nord Europe (BCMNE) est la banque dédiée aux PME, avec deux filiales spécialisées, Bail Actéa et Nord Europe Lease qui offrent respectivement des solutions de crédit-bail mobilier et crédit-bail immobilier. Bien implanté dans les segments des entreprises allant de la TPE à l'ETI, le pôle possède une large palette de produits et services (financements sur mesure, ingénierie financière et patrimoniale...) et dispose désormais d'un savoir-faire reconnu sur ses territoires.

### ► L'ASSURANCE

Créé en 2004, le groupe Nord Europe Assurances est une holding qui rassemble toutes les compétences du Groupe Crédit Mutuel Nord Europe en matière d'assurance-vie, de prévoyance, d'assurance santé, automobile et habitation. Sur ces différents marchés, le groupe a su s'adapter pour offrir une gamme complète de produits répondant à des besoins spécifiques : épargne retraite, transmission, dépendance, protection des biens...

En 2015, NEA regroupe trois sociétés d'assurance-vie (ACMN-Vie, North Europe Life Belgium et Nord Europe Life Luxembourg), une compagnie d'assurance IARD (ACMN IARD), une société de réassurance (CPBK-Ré) et une société de courtage (CCMNE). Elles élaborent, seules ou en partenariat avec les ACM, les produits d'assurance.

### ► L'Asset-management

Troisième et dernier métier du Crédit Mutuel Nord Europe, le Groupe La Française est la filiale de gestion d'actifs pour compte de tiers.

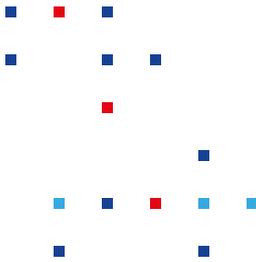
La Française se positionne en 2015 comme un asset manager global, tant en termes de métiers que de couverture commerciale. Elle propose un éventail complet d'offres pour une clientèle diversifiée (institutionnels, réseaux bancaires, plateformes de distribution, prescripteurs, clientèle privée...).

Créé en 1975, le Groupe a significativement évolué depuis quarante ans et s'organise désormais autour de 4 piliers métiers :

- La Française Global Asset-management : gestion et commercialisation de valeurs mobilières ;
- La Française Global Real Estate Investment Managers : gestion et commercialisation de solutions immobilières ;
- La Française Global Investment Solutions : gestion et commercialisation de solutions d'investissement ;
- La Française Global Direct Financing : gestion et commercialisation de solutions de financement de l'économie.

Ces structures se situent principalement en France avec un siège Boulevard Raspail à Paris. Elles sont également implantées au Luxembourg, à Londres, Francfort et Hong-Kong, mais aussi en Italie et en Espagne (bureaux de représentation). Elles élaborent, seules ou en partenariat avec d'autres sociétés de gestion affiliées, des produits financiers. Pour leur distribution, elles s'appuient sur leurs propres réseaux, ceux du Groupe CMNE ou de leurs partenaires (CGPI et réseaux financiers).





# DES ACTIVITÉS STRUCTURÉES PAR MÉTIERS

## LA BANQUE

RÉSEAU FRANCE  
RÉSEAU BELGIQUE  
RÉSEAU ENTREPRISES

page 14

page 15

page 18

page 20

## L'ASSURANCE

page 23

## L'ASSET-MANAGEMENT

page 28

## TENDANCES ET PERSPECTIVES

page 33



# LA BANQUE

RÉSEAU FRANCE

RÉSEAU BELGIQUE

RÉSEAU ENTREPRISES

# RÉSEAU FRANCE

En 2015, dans une conjoncture toujours contrainte, le Crédit Mutuel Nord Europe a étoffé sa palette de produits et services, en lançant de nouvelles offres en adéquation avec le marché. Il a, par ailleurs, adapté l'organisation commerciale de sa filiale de Gestion de Patrimoine, afin de répondre efficacement aux besoins de ses clients-sociétaires. Banque de proximité, en complément de son réseau physique, le CMNE a continué d'accroître son offre digitale, plaçant la technologie et l'innovation au service de sa clientèle.

## ACTIVITÉS

### ► Une banque plus facile, plus mobile, plus accessible

- Le réseau des Caisses locales a poursuivi sa densification avec la création de deux nouveaux points de vente situés à Cambrai-Porte-d'Escaudoevres et à Reims-La-Neuville ;
- La modularité de certaines agences (passage en ouverture classique le matin et sur rendez-vous l'après-midi) permet à la banque de se conformer aux nouveaux modes de contacts relationnels et de fréquentation de son réseau.

### ► La diversification de l'offre

- La création du Livret Sociétaire, doté d'une prime, permet d'offrir une rémunération plus avantageuse ;
- La mise en marché en avril 2015 de la nouvelle offre Auto et, en fin d'année, du club Auto a permis de proposer des tarifs négociés sur une grande diversité de véhicules et élargi les services à valeur ajoutée ;
- Le lancement de la nouvelle gamme Opale et Opale Patrimoine, avec une gestion profilée, a favorisé la commercialisation des supports en unités de compte en phase avec les attentes du marché ;
- Des produits plus spécifiques ont été lancés et gérés par la structure Gestion de Patrimoine comme, notamment, les fonds structurés (Flanelle 3 ; Flanelle 4) et les fonds flexibles de La Française valorisés avec une animation forte et une communication renforcée ou encore la SCPI fiscale MH9 (Pinel), le FCPI Xange Innovation 2015 et le FIP ISF Siparex Ambition Région n°2.

### ► Une activité commerciale soutenue

- En 2015, le stock de cartes bancaires a évolué d'un peu moins de 1%, avec une progression des cartes haut de gamme de 14%. Avec 83% d'équipement de nos clients en Eurocompte, l'effort de montée en gamme se poursuit ;
- Pour la seconde année consécutive, la progression du nombre d'ouvertures de Plans Épargne Logement est significative avec +50 000 nouveaux plans ;
- Dans le domaine immobilier, les ventes de SCPI ont atteint un niveau record de 35 millions d'euros et avec 536 réservations en ventes immobilières neuf AFEDIM, le CMNE s'impose comme le leader national ;
- L'assurance prévoyance a été un réel succès et le portefeuille continue de progresser significativement en 2015.

### ► Le numérique, un atout

- La banque multi-accès, au cœur de la stratégie du CMNE, continue d'accroître son offre digitale. La moyenne des connexions B@D mensuelles sur l'année s'est élevée à 6,3 millions, soit une augmentation de 12,5%, et la part des connexions sur les applications mobiles représente 45% ;
- Les taux de détention de services de banques à distance continuent leur progression. Deux clients sur cinq détiennent aujourd'hui un Document Via Internet (39%) et un peu plus d'un client sur cinq a souscrit à la messagerie sécurisée. La détention de contrats BAD (Banque À Distance) progresse également, trois clients sur cinq sont maintenant détenteurs d'un contrat cmne.fr.

## ÉPARGNE

Descendu sous le seuil symbolique du 1% au 1<sup>er</sup> août 2015, le taux du Livret A abaissé à 0,75% a accentué le phénomène de retraits, observé sur ce placement, détenu par neuf Français sur dix. Malgré la décollecte sur les livrets bleus et les LDD, l'épargne bancaire du réseau Crédit Mutuel Nord Europe a affiché de bons résultats.

L'encours total d'épargne hors comptes de chèque s'établit à 17 400 millions d'euros, soit une progression de 1,70% par rapport à 2014 et la collecte nette à 145 millions d'euros, en hausse de près de 44%.

Cette année, la collecte en parts C n'a pas compensé la décollecte en parts B et F.

En millions d'euros

	Collecte 2015*	Encours fin 2015	Évolution des encours 2014/2015
Épargne bancaire	61	7 627	1,80 %
Épargne assurance	103	6 968	2,1 %
Épargne financière	4	1 597	2,1 %
Parts sociales	-23	1 205	-1,9 %
<b>TOTAL</b>	<b>145</b>	<b>17 397</b>	<b>1,68 %</b>

\* Collecte nette pour l'épargne assurance

### ► L'épargne bancaire dynamisée par l'épargne-logement

Malgré la décollecte sur les livrets bleus de 119 millions d'euros et les Livrets de Développement Durable de 22 millions d'euros, l'épargne bancaire affiche une collecte de 61 millions d'euros grâce à celle réalisée en épargne logement pour 247 millions d'euros. La progression du nombre d'ouvertures de Plans Épargne Logement est significative pour la seconde année consécutive (+16,8 % entre 2014 et 2015).

L'épargne bancaire bénéficie également de 39 millions d'euros placés sur le Livret Sociétaire lancé au cours de l'année.

### ► Une collecte historique en SCPI

La collecte en épargne financière atteint 3,6 millions d'euros, intégrant l'émission, en mars, d'un nouveau TSR d'un montant de 40 millions d'euros et par une collecte record en SCPI de 34,5 millions d'euros.

### ► L'épargne assurance toujours plébiscitée

La collecte nette cumulée en épargne assurance atteint 102,6 millions d'euros. Cette ligne est la principale contributrice de la collecte globale sur l'année.

La commercialisation de 4 obligations structurées a favorisé une accélération de la collecte.

### ► Des dépôts importants sur les comptes courants

La collecte sur les comptes courants ordinaires (variation de l'encours) s'établit à 264 millions d'euros, soit quasiment deux fois plus que l'année dernière.

## CRÉDITS

Les banques ont été confrontées aux demandes de renégociations et rachats de crédits, dans un contexte de niveaux de taux historiquement bas.

Dans cet environnement, la production du réseau Crédit Mutuel Nord Europe en France a été soutenue, tout en veillant à la marge. La production cumulée de crédits s'élève à 2 356 millions d'euros contre 1 932 millions d'euros, soit une hausse de 21,9 % par rapport à fin décembre 2014. Les encours crédits reculent pourtant de 2,3 % sur un an glissant pour s'établir à 9 206 millions d'euros.

Alors que notre part de marché en crédits renouvelables augmente de près d'un point, la part de marché globale à 6,5 % est en léger retrait.

En millions d'euros

	Production 2015	Encours fin 2015	Évolution des encours 2014/2015
Consommation	519	911	-2,9 %
Habitat	1 499	6 629	-2 %
Professionnels	338	1 666	-3,2 %
<b>TOTAL</b>	<b>2 356</b>	<b>9 206</b>	<b>-2,3 %</b>

### ► L'activité crédit portée par les crédits habitat

La production cumulée, qui atteint 1 499 millions d'euros, dont 26,9 % constitués de rachats à la concurrence, progresse de 37,3 % par rapport à fin décembre 2014 (1 092 millions d'euros) et dépasse largement son objectif annuel (144,9 %). L'encours sur cette ligne s'établit à 6 629 millions d'euros (-2 %).

### ► Une reprise en crédits consommation

Les crédits à la consommation évoluent positivement (+5,5 %) grâce au dynamisme de Passeport crédits qui atteint 245 millions d'euros, soit +19,7 % par rapport à 2014. L'encours de crédits à la consommation s'établit à 911 millions et recule de 2,9 %.

### ► Les Crédits hors particuliers

Malgré une progression de +7,3 % des crédits aux professionnels au niveau de 172 millions d'euros, la production de crédits hors particuliers diminue de 2,9 % sur un an, pénalisée par l'activité des crédits aux agriculteurs qui perd 11,5 % par rapport à 2014 et ce, compte tenu du recul des investissements sur le long terme, lié à la conjoncture dégradée. L'encours diminue de 3,2 % pour s'établir à 1 666 millions d'euros.

## RÉSULTATS

L'**encours moyen des dépôts** est de **9 899 millions d'euros**, en progression de 2,44 % par rapport à 2014. Le coût associé est de 1,13 %, en diminution de 15 centimes.

L'**encours moyen des crédits** atteint **9 287 millions d'euros**, en recul de 1%. Compte tenu des niveaux de taux de production, le rendement associé de 3,88 % perd 27 centimes par rapport à 2014.

Les revenus sur titres de participation, intégrant le rendement des prêts participatifs accordés aux filiales, s'établissent à 49,9 millions d'euros, en baisse de 4,4 millions d'euros.

La baisse du coût des emprunts de trésorerie se poursuit, avec un recul de 14 centimes à 0,53 %.

**Dans ces conditions, la marge financière se situe à 293 millions d'euros, et est en baisse de 26 millions d'euros.**

Les commissions progressent de 10,8 % (+19 millions d'euros), notamment sous l'effet de la hausse des remboursements anticipés en volumes, de la hausse en épargne assurance, en raison de la nouvelle commission sur les contrats assurance vie en UC, et de la hausse des commissions AFEDIM grâce aux performances de commercialisation.

**Le produit net bancaire se situe à 493 millions d'euros, en baisse de 4 millions d'euros soit -0,9 %.**

**Les frais généraux s'élèvent à 328 millions d'euros et sont en hausse de 0,4 %.**

Les **frais de personnel** représentent près de **66,5 % des frais généraux** et augmentent de 1 million d'euros.

Les **impôts et taxes** représentent 14 millions d'euros (- 5,3 % par rapport à 2014). Les principales diminutions de l'exercice portent sur la taxe de risque systémique et la Contribution Sociale de Solidarité.

Le **coût du risque clientèle** diminue de 3 millions d'euros et s'établit à **14 millions d'euros**.

Les gains et pertes sur actifs immobilisés (22 millions d'euros) enregistrent une plus-value de 22,4 millions d'euros sur les cessions de titres de participation.

La charge d'**impôt sur les sociétés** s'établit à 48 millions d'euros au titre de 2015, tenant compte de la fin de récupération du déficit fiscal de la Caisse Fédérale.

Le **résultat net** s'établit à **126 millions d'euros**, en recul de 3 millions d'euros.

Ces chiffres sont aux normes CNC, en millions d'euros.

	2015	2014
Total bilan moyen	19 442	19 511
Marge financière	293,0	319,2
Commissions et autres éléments PNB	199,8	178,1
<b>PNB</b>	<b>492,8</b>	<b>497,3</b>
Commissions / PNB	40,5 %	35,8 %
Frais généraux	328,1	327,0
Coefficient d'exploitation	66,6 %	65,7 %
<b>RBE</b>	<b>164,7</b>	<b>170,4</b>
Effort net contentieux (coût du risque clientèle)	-13,6	-17,1
Coût du risque établissement financier, gains et pertes sur actifs immobilisés	22,1	5,6
Impôts sur société	-48	-30
<b>RÉSULTAT NET COMPTABLE</b>	<b>126</b>	<b>129</b>
<b>ETP CDI + CDD, HORS PERSONNEL DÉTACHÉ</b>	<b>2 609</b>	<b>2 645</b>
<b>NOMBRE DE CLIENTS</b>	<b>1 020 252</b>	<b>1 029 241</b>

# RÉSEAU BELGIQUE

L'année 2015 a principalement été consacrée à la préparation de la convergence entre BKCP et Beobank qui se concrétisera avec la fusion des deux entités en mai 2016. Parallèlement, chacun des réseaux a développé ses activités commerciales et renforcé ses résultats.

## CMNE BELGIUM

Après la simplification des structures de BKCP opérée en 2014, le Groupe CMNE franchit une nouvelle étape dans son processus de mutation : la fusion des entités BKCP Banque et Beobank. L'objectif vise la création d'une banque unique disposant d'un seul réseau commercial sous la marque « **Beobank** ». Pour mettre en œuvre ce projet, un programme « **Convergence** » a été initié, autour duquel se sont articulés différents groupes de travail. De nombreux outils sont en passe d'être mis en place pour répondre à cette évolution.

Cette dynamique s'inscrit dans un environnement où les fondamentaux économiques restent incertains et la concurrence sur le territoire belge est marquée par une pression constante sur les marges.

Dans ce contexte, la direction du pôle belge a décidé de revoir ses structures de décision et de rationaliser ses entités, pour être plus agile et réactive. Le pôle a établi un plan à moyen terme ambitieux et s'est fixé comme objectif de doubler ses parts de marché à moyen terme au travers d'une croissance organique.

## ACTIVITÉS

**Les encours gérés par Beobank progressent et s'élèvent à 5,6 milliards d'euros à la fin de l'exercice 2015.** Le PNB s'élève à 201,7 millions d'euros en 2015, contre 194,1 millions d'euros pour 2014. Le coût du risque net s'élève à -1,8 million d'euros, contre +2,1 millions d'euros. Rappelons, qu'en 2014, le coût du risque avait bénéficié d'un impact non récurrent relatif à une révision technique du modèle de calcul du provisionnement. Néanmoins, le coût du risque reste encore exceptionnellement faible en 2015. La contribution de Beobank au résultat net est également en progression et s'élève à hauteur de 31,2 millions d'euros, contre 14,8 millions d'euros pour l'exercice 2014.

Les encours gérés par **BKCP** s'élèvent à 7,3 milliards d'euros à la fin de l'exercice 2015, en léger recul par rapport à 2014 (-0,1 milliard d'euros). Le PNB s'élève à 88,9 millions d'euros, contre 90,7 millions d'euros pour l'exercice antérieur. Les charges d'exploitation sont en baisse, elles se montent à 72,8 millions d'euros, contre 75,7 millions d'euros en 2014. Le coût du risque net représente 2,5 millions d'euros en 2015, également en retrait par rapport à 2014. Le résultat avant impôts est en progression à 13,5 millions d'euros, contre 10,3 millions d'euros pour l'exercice antérieur. Rappelons qu'en 2014, compte tenu des impacts liés à la restructuration, un résultat positif d'impôts différés avait été reconnu à concurrence de 13,4 millions d'euros. En 2015, suite à cette réorganisation (*fairness tax*) d'une part et à l'évolution du portefeuille de titres d'autre part, des charges d'impôts ont été constatées à hauteur de 12,5 millions d'euros.

### ► BKCP Banque

Les objectifs que BKCP Banque s'était fixés dans son plan commercial 2015 étaient triples :

- La poursuite de la mise en œuvre de la BKCP *Way of Working* ;
- L'augmentation de la fréquence de contact, visant notamment la clientèle professionnelle potentielle ;
- Et enfin, l'accompagnement et le développement des compétences des collaborateurs en vue de la réalisation des deux premiers domaines d'action.

La BKCP *Way of Working* accorde une place centrale à l'efficacité de la prise de rendez-vous, la qualité de la préparation, la tenue et le service après-vente de l'entretien conseil.

Une enquête menée auprès des clients ayant bénéficié d'un entretien conseil à 360° avec BKCP Banque, a montré un taux de satisfaction réel de 8,8 sur 10.

Grâce au lancement fin du 3<sup>ème</sup> trimestre de l'application mobile, BKCP Banque a fait ses premiers pas sur la voie du *Mobile Banking* : 5 000 de ses clients ont téléchargé l'application. Le nombre d'opérations online s'accroît fortement, grâce notamment à cette application mobile. En partenariat avec Beobank, BKCP Banque a lancé les cartes *contactless* en octobre.

En ce qui concerne la production, les dépôts à vue ont augmenté de 35 millions d'euros, presque 3 fois plus qu'en 2014.

En matière de crédit, une forte progression des demandes en nombre et en volume a été enregistrée. La production de crédit totale s'élève à 421 millions d'euros en 2015 : ce niveau n'a jamais été atteint par BKCP Banque. En crédit hypothécaire, BKCP Banque a totalisé une production de 270 millions d'euros et, en crédit d'investissement, une réalisation de 108 millions d'euros a été enregistrée, en légère augmentation par rapport à 2014.

Les encours crédits restent stables, en dépit d'un contexte de taux qui a exacerbé la concurrence et qui met la pression sur les marges.

Avec une production de 276 millions d'euros, les résultats en épargne hors bilan sont proches du résultat record de 2014. Ainsi, BKCP Banque a enregistré une augmentation des encours en épargne assurance et financière et des revenus de commissions plus élevés que les prévisions. Les chiffres reflètent l'effet bénéfique de la collaboration avec le pôle Assurance et le pôle de gestion patrimoniale du Groupe : 86 % de la production a été réalisée au sein des entreprises du Groupe. La vente de fonds dans le cadre de l'assurance épargne de la Branche 23 (NELL) a presque doublé et représente une proportion toujours plus grande (35 %) de la collecte totale en assurances épargne.

## ► BEOBANK

Beobank a connu de nombreuses activités en 2015, outre celles liées à la convergence.

Du point de vue commercial, les résultats affichés sont satisfaisants pour toutes les lignes de produits :

- Ouverture de 21 946 comptes courants, ce qui a permis une croissance constante du portefeuille de comptes courants en 2015, tant en nombre (de 135 000 à 148 000, soit +10 %), qu'en encours (encours fin 2015 à 364 millions d'euros, soit +14 %) ;
- Ouverture de 32 255 cartes et surtout un nouveau record avec le seuil du milliard d'euros en transactions, franchi pour la première fois (1 048 millions d'euros) ;
- Un portefeuille dépôt stable à 1 855 millions d'euros, malgré les diverses baisses de taux au cours de l'année 2015 ;
- Des résultats satisfaisants en épargne financière avec 277 millions d'euros de vente en 2015, soit +22 % comparé aux résultats 2014. Ceci permet de voir le portefeuille total évoluer à 1 140 millions d'euros, soit une croissance de 9 % ;
- Une production en prêts personnels de 458 millions d'euros, soit +10 % comparé à 2014, qui a permis une légère croissance et donc une inversion de la tendance dans l'évolution du portefeuille ;
- Une production en prêt hypothécaire largement au-dessus des attentes qui est commentée infra.

La gamme de produits s'est élargie grâce au lancement de 3 nouveaux produits au cours du 1<sup>er</sup> semestre 2015 : le Plan de protection famille et l'Assurance funéraires en partenariat avec NELB d'une part, le produit Invest4life (Branche 44) avec NELL d'autre part.

2015 a également vu la confirmation du lancement du produit hypothécaire.

Le produit a évolué d'un test conservateur en 2014 vers une activité proactive des points de vente.

Cela s'est traduit par une croissance de production constante pour terminer l'année à 210 millions d'euros, soit +210 % comparé à 2014.

L'année 2015 fut également l'année de l'introduction de La Française en tant que partenaire privilégié. Tout en respectant les fondamentaux de l'architecture ouverte, Beobank a néanmoins permis à La Française de devenir la maison de fonds n°1 au sein du système et ce, entre autres, grâce au lancement du premier fonds de fonds Beobank, le *Beobank Moderate Fund*. Le succès de ce fonds a naturellement eu pour conséquence le lancement d'un 2<sup>ème</sup> compartiment du fonds de fonds, le *Beobank Dynamic Fund*. Le fonds de fonds *Moderate Fund* a été le fond d'investissement le plus vendu en 2015.

À noter également le lancement du compte et de la carte « Avantage Plus » dans le cadre d'un nouveau partenariat signé avec Bel RTL Belgique.

Beobank a lancé son application mobile en juillet 2015. Fin 2015, plus de 15 000 utilisateurs uniques sont inscrits pour un nombre de sessions mensuelles pouvant être supérieur à 300 000. D'autre part, Beobank a été la première banque sur le marché belge à lancer des cartes de crédit sans contact et la 2<sup>ème</sup> banque à lancer des cartes de débit du compte courant sans contact, ce qui a confirmé son image d'innovateur en la matière.

## RÉSULTATS

Chiffres clés (consolidés IFRS ) au 31/12/15	Unités	CMNE Belgium*	dont Beobank	dont BKCP
Encours gérés	en milliards d'euros	12,9	5,6	7,3
Bilan	en milliards d'euros	6,4	2,5	3,5
PNB	en millions d'euros	290,4	201,7	88,9
RBE	en millions d'euros	44,6	30,0	16,0
Résultat Net Comptable	en millions d'euros	30,8	31,2	1,1
Points de vente propres	-	83	34	49
Points de vente - agents délégués	-	200	158	42
Effectif	en ETP	1 014	667	347
Nombre de clients	-	559 129	432 147	126 982

\* Outre les contributions de Beobank et de BKCP, le Groupe CMNE Belgium comprend également la contribution de l'entité consolidante.

# RÉSEAU ENTREPRISES

La dynamique commerciale de la BCMNE initiée en 2014 a produit ses pleins effets permettant de progresser de façon significative sur l'offre de crédit, à court terme et à moyen terme, comme sur le traitement des flux, qu'ils soient domestiques ou internationaux. Les ETI constituent désormais un levier de croissance bien identifié et représentent plus du tiers des encours de crédit.

Pour sa part, Bail Actéa a réalisé en 2015 sa meilleure production avec 405 millions d'euros dans un contexte de risques toujours maîtrisés, tandis que Nord Europe Lease a souffert du retrait marqué des investisseurs du marché du crédit-bail immobilier.

Le pôle Entreprises affiche un PNB (Normes IFRS) global de 55,1 millions d'euros et un résultat de 18 millions d'euros, en très nette progression par rapport à 2014.

## ACTIVITÉS

	Collecte/production	Encours	Évolution des encours 2014/2015
Épargne bancaire	-43	99	-30,2 %
C/C créditeurs (hors sociétés Groupe)	37	170	+27,8 %
Épargne assurance et financière	-35	104	-25 %
Crédits (hors CC débiteurs)	705	2 057	+7,3 %
<i>Dont Crédit-bail</i>	<i>458</i>	<i>1 346</i>	<i>+4,3 %</i>

### ► BCMNE

#### ▷ Activité commerciale et encours gérés

- La production de financements d'investissements s'est amplifiée en 2015 en progressant de 45 % à 247 millions d'euros pour porter les encours de crédits moyen long terme sains à 611 millions d'euros (+11,1 % vs 2014) ;
- Les équipes commerciales se sont mobilisées pour répondre davantage aux besoins de financement du cycle d'exploitation des entreprises, ce qui se traduit par une hausse des encours de crédits court terme de 39 % (131,4 millions d'euros) et des autorisations de 111,8 % (crédits court terme accordés : 108 millions d'euros) ;
- La mise en place des lignes de crédits s'est accompagnée d'une captation accrue de mouvements confiés : 8,2 milliards d'euros de flux débiteurs, soit une progression de 6 % par rapport à 2014 ;
- L'année 2015 est marquée par une nouvelle dynamique commerciale auprès des PME et ETI orientées à l'international, offrant de réelles perspectives d'avenir.

#### ▷ La gestion des risques BCMNE (Évolution des Douteux Litigieux)

- Le principal dossier douteux a été soldé au début de 2015 expliquant la forte réduction de l'encours et permettant de dégager un profit exceptionnel de 0,8 million d'euros ;
- Plus généralement, l'activité commerciale s'est déroulée dans un contexte de risques maîtrisés.

### ► Bail Actéa

#### ▷ Activité commerciale

- L'année 2015 constitue une année record en volume de production dans un contexte concurrentiel renforcé ;
- La production réalisée par Bail Actéa s'élève à 405 millions d'euros contre 369 millions d'euros en 2014 (+9,5). La performance de la Division Autocars peut être soulignée avec une production en hausse de 28 % à 69 millions d'euros ;
- L'encours financier net progresse de 5,3 % et s'élève à 923 millions d'euros contre 876 millions d'euros à fin décembre 2014 ;
- Une activité dynamique de prospection a complété la production : 699 nouveaux clients, en progression de 12,5 %.

### ► NORD EUROPE LEASE

#### ▷ Activité commerciale

- Le volume de contrats signés en 2015 a été fortement pénalisé par un moindre recours des investisseurs au crédit-bail immobilier après une année record en 2014. Ce recul a été en partie compensé par des mises en loyer à hauteur de 82 millions d'euros ;
- L'encours financier net des subventions et avances preneur progresse de 3 % et s'élève à 422 millions d'euros.

## RÉSULTATS

### ► Résultat BCMNE

- Porté par une marge financière confortée, un coût du risque devenu positif et des dividendes en hausse de 12 %, le résultat net de la BCMNE atteint son plus haut niveau historique à 15,8 millions d'euros contre 4,1 millions d'euros en 2014 ;
- Le PNB progresse de 7,2 % à 21,5 millions d'euros (hors dividendes) sous l'effet de la progression des commissions (+13 %) et des marges.

### ► Résultat Bail Actéa

- Le résultat est en augmentation de 15,2 % par rapport à 2014 et s'élève à 6,4 millions d'euros ;
- Le PNB est en hausse, passant de 21 à 21,5 millions d'euros ;
- Le coût du risque affiche un solde net positif de 0,6 million d'euros stable par rapport à l'exercice précédent.

### ► Résultat NEL

- Retraité d'un profit exceptionnel qui a majoré le PNB 2014 de 1,2 millions d'euros, le PNB 2015 est en progression de 9 % à 9,7 millions d'euros et le résultat net d'un montant de 3,9 millions d'euros progresse de 23 %.



Crédit Mutuel  
Nord Europe  
Pôles Entreprises

Le pôle Bancassurance regroupe les banques de détail et banques des PME-PMI et ETI en France et en Belgique ainsi que les entreprises de crédit-bail mobilier et immobilier.

Il s'agit principalement de la Caisse Fédérale, du réseau des Caisses locales, de la BCMNE, de Bail Actéa et Nord Europe Lease en France et de BKCP Banque et Beobank en Belgique.

S'y ajoutent les sociétés et groupements de moyens, notamment relatifs à l'immobilier.

Sa contribution aux comptes consolidés du Groupe CMNE se traduit par les chiffres suivants.

Comptes consolidés IFRS (en milliers d'euros)

ACTIF	31/12/15	31/12/14	Variations
Actifs financiers à la juste valeur par résultat	425 794	464 266	(38 472)
Instruments dérivés de couverture	46 085	48 699	(2 614)
Actifs financiers disponibles à la vente	4 552 819	4 651 687	(98 868)
Prêts et créances sur établissements de crédit	4 137 186	4 335 480	(198 294)
Prêts et créances sur la clientèle	15 937 712	15 703 371	234 341
Écart de réévaluation des portefeuilles couverts en taux	38 416	47 220	(8 804)
Actifs détenus jusqu'à l'échéance	379 852	480 586	(100 734)
Comptes de régularisation et actifs divers	471 126	440 684	30 442
Participations dans les entreprises mises en équivalence	-	-	-
Immobilisations corporelles et incorporelles	259 319	277 576	(18 257)
Écarts d'acquisition	2 343	2 343	-
<b>TOTAL</b>	<b>26 250 652</b>	<b>26 451 912</b>	<b>(201 260)</b>
PASSIF	31/12/15	31/12/14	Variations
Passifs financiers à la juste valeur par résultat	266 574	251 182	15 392
Instruments dérivés de couverture	131 006	147 097	(16 091)
Dettes envers les établissements de crédit	2 395 646	2 179 654	215 992
Dettes envers la clientèle	15 915 142	15 625 046	290 096
Dettes représentées par un titre	3 754 012	4 626 452	(872 440)
Écart de réévaluation des portefeuilles couverts en taux	2 758	2 970	(212)
Comptes de régularisation et passifs divers	632 797	765 843	(133 046)
Provisions	135 722	126 485	9 237
Dettes subordonnées	531 300	386 017	145 283
Intérêts minoritaires	(1 715)	3 892	(5 607)
Capitaux propres hors résultat (part du Groupe)	2 335 371	2 159 271	176 100
Résultat de l'exercice (part du Groupe)	152 039	178 003	(25 964)
<b>TOTAL</b>	<b>26 250 652</b>	<b>26 451 912</b>	<b>(201 260)</b>
COMPTE DE RÉSULTAT	31/12/15	31/12/14	Variations
<b>PRODUIT NET BANCAIRE</b>	<b>833 437</b>	<b>838 579</b>	<b>(5 142)</b>
Frais généraux	(602 007)	(585 467)	(16 540)
<b>RÉSULTAT BRUT D'EXPLOITATION</b>	<b>231 430</b>	<b>253 112</b>	<b>(21 682)</b>
Coût du risque	(17 804)	(30 743)	12 939
<b>RÉSULTAT D'EXPLOITATION</b>	<b>213 626</b>	<b>222 369</b>	<b>(8 743)</b>
Quote-part de résultat des entreprises MEE	-	-	-
Gains ou pertes sur autres actifs	55	(2 685)	2 740
<b>RÉSULTAT COURANT AVANT IMPOT</b>	<b>213 681</b>	<b>219 684</b>	<b>(6 003)</b>
Impôts sur les bénéfices	(61 882)	(41 819)	(20 063)
Gains & pertes nets d'impôts/activités abandonnées	-	-	-
<b>RÉSULTAT NET TOTAL</b>	<b>151 799</b>	<b>177 865</b>	<b>(26 066)</b>
Intérêts minoritaires	(240)	(138)	(102)
<b>RÉSULTAT NET (PART DU GROUPE)</b>	<b>152 039</b>	<b>178 003</b>	<b>(25 964)</b>

#### Commentaires et précisions :

À l'actif, les prêts et créances sur établissements de crédit diminuent notamment du fait de la baisse de centralisation de l'épargne réglementée, elle-même induite par la décollecte sur les livrets. Pour leur part, les encours de crédits clientèle augmentent, essentiellement en crédits consommation et prêts habitat. Les portefeuilles de titres sont impactés par les tombées d'échéances ainsi que quelques cessions de « Titres disponibles à la vente ». Au passif, l'augmentation des dettes envers les établissements de crédit est liée à la gestion de la trésorerie. L'évolution des dettes envers la clientèle s'explique par une progression de l'épargne logement et des comptes-courants supérieure à la décollecte sur les livrets réglementés. La baisse d'encours des dettes représentées par un titre trouve sa source dans les échéances de certificats de dépôts et d'emprunts obligataires survenues en 2015. La diminution des passifs divers est constituée à parts égales du règlement d'engagements sur titres et de la baisse de la part des minoritaires sur OPC constatée dans le cadre d'IFRS10. La variation des dettes subordonnées correspond aux émissions 2015. L'augmentation des fonds propres est essentiellement due à la mise en réserve des résultats de l'année 2014.

La diminution du PNB est le résultat combiné d'une baisse de la marge d'intérêts (-15 millions d'euros), du fait de la baisse des taux, impactant tant le rendement des crédits clientèle que celui de la trésorerie placée et du portefeuille titres, et d'une évolution positive des commissions (+24 millions d'euros), liée aux remboursements anticipés et aux renégociations de crédits ; les marchés financiers ont, quant à eux, une influence négative (-15 millions d'euros) sur la valorisation des titres en portefeuille. Les frais généraux augmentent essentiellement sous l'effet des charges de personnel (+5 millions d'euros) et surtout, des taxes bancaires (+9 millions d'euros). L'amélioration du coût du risque (+13 millions d'euros) et l'augmentation de l'impôt sur le résultat (20 millions d'euros) viennent compléter la variation du résultat net part du Groupe (-26 millions d'euros).

# L'ASSURANCE



# L'ASSURANCE

Profitant une nouvelle fois des taux de rendement historiquement bas des livrets réglementés, le marché de l'assurance vie a connu une réelle embellie en France en 2015. Malgré des marchés financiers volatils, l'un des éléments marquants de cette année aura été la hausse significative de la collecte réalisée sur les supports en Unités de Compte au détriment des traditionnels fonds en euros.

La baisse régulière des rendements des fonds en euros (2,50 % en moyenne en 2014) et le niveau des rendements obligataires actuels poussent en effet les assureurs à promouvoir, auprès de leurs clients, des solutions financières alternatives performantes sur le moyen et le long terme. En ce qui concerne l'assurance dommages, l'évolution de l'activité, en légère croissance, reflète la situation économique convalescente que connaît la France.

La Belgique, quant à elle, après avoir connu une année 2014 marquée par une certaine stabilisation de son activité, voit à nouveau son niveau d'encaissement en assurance vie refluer. Cette tendance affecte différemment la Branche 21, qui baisse fortement, et la Branche 23 qui connaît une belle progression de ses encaissements.

## ► NEA : 2015, une année de transition

Dans ce contexte, 2015 a été une année de transition pour le pôle Assurances.

Au cours de cette dernière année du PMT 2015, NEA a finalisé les derniers projets de son plan stratégique, tout en impulsant déjà les grandes orientations du prochain plan :

- Poursuite de la consolidation de ses fondations ;
- Redéploiement commercial en France et en Belgique ;
- Définition de son Plan à Moyen Terme 2020.

## ► Poursuite de la consolidation de ses fondations

Alors que Solvabilité 2 est entrée en vigueur au 1<sup>er</sup> janvier 2016, NEA s'est fortement mobilisée sur ce sujet en 2015, notamment en renforçant ses expertises sur les métiers « risques », « conformité » et « actuariat ».

Fin 2015, NEA est ainsi en phase avec l'ensemble des exigences, tant en termes de gouvernance que de quantification et de maîtrise de ses risques.

En parallèle, une nouvelle gouvernance financière a été mise en place via le contrat de délégation financière passé avec La Française AM.

2015 a aussi été l'année de la fin de migration informatique de la compagnie. En octobre, l'ensemble des contrats d'assurance de la BKCP et de NELL ont migré vers le système communautaire Euro Information. Par ailleurs, l'ensemble des applicatifs comptables et actuariels sont désormais intégrés dans les outils communautaires.

Enfin, 2015 a été marquée par la cession des portefeuilles de contrats d'assurance vie des partenaires Internet à Suravenir, Compagnie d'assurance vie et de prévoyance du Groupe Crédit Mutuel Arkea. Cette cession, dans la lignée de celles qui avaient déjà été réalisées les années précédentes, confirme la stratégie de NEA de se concentrer exclusivement sur les réseaux de distribution du Groupe Crédit Mutuel Nord Europe.

## ► Redéploiement commercial en France et en Belgique

### ▷ Soutien à la dynamique UC impulsée par le Groupe CMNE

Afin d'accompagner les réseaux du Groupe CMNE dans leur dynamique UC, NEA a mis à disposition des réseaux de distribution du Groupe différentes solutions permettant de favoriser la collecte en Unités de Compte :

- Des nouvelles offres proposant des solutions d'investissements, clés en mains, alternatives au fonds en euros :
  - ACMN Opale et ACMN Opale Patrimoine pour le réseau du Crédit Mutuel Nord Europe,
  - Invest4Life, un contrat assuré par NELL et commercialisé par Beobank.
- Des campagnes successives d'EMTN, conçues en lien avec La Française AM ;
- Des opérations bonus sur les fonds en euros (sur encours et sur versements) renouvelées afin d'encourager les arbitrages et les versements vers les supports en UC.

La mobilisation des réseaux de distribution du Groupe autour de cette dynamique UC a porté ses fruits puisque la part de collecte brute réalisée sur les Unités de Compte est passée de 14,8 % à 20,8 %, alors que la collecte sur les fonds en euros a connu une baisse très sensible.

### ▷ Des relais de croissance en prévoyance et en assurances dommages

2015 a été l'année de l'intégration complète de North Europe Life Belgium (NELB) au sein de NEA. Cette intégration a permis de renforcer la présence de NEA en Belgique, notamment en prévoyance et en assurance emprunteurs. Au cours de l'année, deux nouvelles offres NELB ont été commercialisées par Beobank : une assurance prévoyance familiale (Plan Protection Famille) et une assurance frais d'obsèques (Plan Funérailles).

En France, en assurances dommages, après l'offre multirisques habitation refondue en 2014, c'est l'assurance automobile qui a été entièrement revue en 2015. Le réseau du Crédit Mutuel Nord Europe propose ainsi, avec succès, une gamme entièrement renouvelée.

En assurance santé, ACMN IARD a enrichi son offre avec plusieurs contrats qui couvrent l'ensemble des besoins des particuliers et des professionnels et répondent notamment

aux défis de l'Accord National Interprofessionnel (ANI), qui vient rebattre les cartes des mutuelles santé.

## ACTIVITÉS

### ► NORD EUROPE ASSURANCES

En millions d'euros

	Chiffres d'affaires	Progression
ACMN-Vie	869	+0 %
ACMN IARD	153	+3 %
NEL Luxembourg (NELL)	129	-26 %
NEL Belgium (NELB)	55	n/a
Réassurance/courtage	5	-10 %
<b>TOTAL NEA</b>	<b>1 211</b>	<b>+0 %</b>

**Le chiffre d'affaires 2015 s'élève à 1,21 milliard d'euros**, soit un niveau comparable à celui de l'année passée. L'épargne représente 77,1 % du total, soit 929 millions d'euros. L'activité prévoyance avec un total de 159 millions d'euros est en forte progression, grâce à l'acquisition de NELB en octobre 2014 et au développement de la santé et de la prévoyance individuelle chez ACMN IARD. Les assurances de biens représentent 117 millions d'euros (9,7 %).

**53 % du CA de NEA provient du réseau CMNE**, soit une baisse de 3 % sur un an de sa contribution au profit des réseaux BKCP et Beobank qui passent de 12 % à 14 %. La Française progresse également pour atteindre près de 10 %. Le solde de la collecte (23 % du CA du Groupe) est réalisé par des réseaux externes au Groupe CMNE et leur contribution est orientée à la baisse.

#### Les encours NEA

Le total des provisions mathématiques et techniques est en baisse de 3 % pour atteindre **11,7 milliards d'euros**.

Cette baisse s'explique par la cession d'un portefeuille de contrats partenaires internet d'ACMN-Vie à Suravenir Assurances fin 2015.

### ► ACMN-Vie

#### ▷ Activité

- Un chiffre d'affaires de 868,5 millions d'euros - stable par rapport à 2014 ;
- La production en épargne est globalement stable avec un total de 792,6 millions d'euros. La production en euros baisse de 8 % à 617,2 millions d'euros au profit de la production en Unités de Comptes (175,4 millions d'euros +43 %) ;
- Le taux d'UC dans la collecte épargne ressort ainsi à 22,1 % contre 15,7 % en 2014 ;
- La production en prévoyance, réalisée en quasi-totalité par le CMNE, s'élève à 75,8 millions d'euros ;
- La part du CMNE dans le CA d'ACMN-Vie s'élève à 56 % et en intégrant la part des partenaires Groupe (CMNE, BKCP et La Française), elle représente 76 % ;
- Le total des provisions techniques s'élève à 10 575 millions d'euros (-4 %) dont 14 % d'UC sur la partie épargne.

### ► ACMN IARD

#### ▷ Activité

- Le total des primes émises de 153,4 millions d'euros est en progression de 3 % et représente 13 % de la collecte du pôle Assurances ;
- Le CA des produits d'assurances de biens (Automobile – Multirisques Habitation) ressort à 116,9 millions d'euros en hausse de 2 % ;
- Les produits de prévoyance et santé représentent 23 % de la production annuelle avec un total de 35,3 millions d'euros. Ils sont en progression de 7 %, en particulier grâce au développement du produit Assurance Accidents de la Vie.

### ► NORD EUROPE LIFE LUXEMBOURG

#### ▷ Activité

Le chiffre d'affaires ressort à 128,8 millions d'euros en baisse de 26 % après la croissance record de 2014 (+98 %) :

- La production réalisée par BKCP et Beobank s'élève à 52,5 millions d'euros ;
- Le produit Myriad, à destination du courtage belge, a enregistré une production de 75,7 millions d'euros, contre 112,4 millions d'euros en 2014 ;
- Le total des provisions techniques s'élève à 819,7 millions d'euros dont 36 % d'UC.

### ► NORTH EUROPE LIFE BELGIUM

#### ▷ Activité

- Le chiffre d'affaires, réalisé par Beobank, s'élève à 54,3 millions d'euros, en baisse de 6 % ;
- Ce repli est concentré sur les primes versées sur les produits d'épargne/investissements. En revanche, les primes prévoyance d'un montant total de 46,7 millions d'euros progressent de 6 %.

## RÉSULTATS

Le résultat net consolidé du pôle NEA – part du Groupe – ressort à 71,9 millions d'euros (normes CNC) au 31 décembre 2015.

### ► **ACMN-Vie**

Le résultat net s'élève à 47,6 millions d'euros contre 37,7 millions d'euros en 2014. Cette hausse s'explique par le niveau satisfaisant de marge financière constatée sur l'assurance vie, les bons résultats en prévoyance, et l'impact de la cession du portefeuille à Suravenir.

### ► **ACMN IARD**

Le résultat de 19,3 millions d'euros est en forte hausse par rapport à 2014 (15,7 millions d'euros). Cette bonne performance est liée d'une part, à la hausse de l'activité commerciale et d'autre part, à une sinistralité favorable sur les branches Auto et MRH.

### ► **NELL**

Le résultat de NELL s'élève à 2,8 millions d'euros contre 2,7 millions d'euros en 2014.

### ► **NELB**

Le résultat de North Europe Life Belgium s'élève à 1,8 million d'euros contre 2,9 millions d'euros en 2014. La contribution de NELB dans le résultat de 2014 n'était que de 0,5 million d'euros, compte tenu de la date d'acquisition (fin octobre).

Le pôle Assurances est constitué des entités détenues par la holding Nord Europe Assurances (NEA) : ACMN IARD, ACMN-VIE, CPBK Re, Nord Europe Life Luxembourg, North Europe Life Belgium, Courtage Crédit Mutuel Nord Europe et Vie Services. Sa contribution aux comptes consolidés du Groupe CMNE se traduit par les chiffres suivants.

Comptes consolidés IFRS (en milliers d'euros)

ACTIF	31/12/15	31/12/14	Variations
Actifs financiers à la juste valeur par résultat	11 815 480	11 957 671	(142 191)
Actifs financiers disponibles à la vente	3 673 242	3 817 455	(144 213)
Prêts et créances sur établissements de crédit	190 428	89 493	100 935
Prêts et créances sur la clientèle	52 577	50 890	1 687
Actifs détenus jusqu'à l'échéance	-	-	-
Comptes de régularisation et actifs divers	86 986	75 630	11 356
Immobilisations corporelles et incorporelles	1 569	1 990	(421)
Écarts d'acquisition	5 640	5 640	-
<b>TOTAL</b>	<b>15 825 922</b>	<b>15 998 769</b>	<b>(172 847)</b>
PASSIF	31/12/15	31/12/14	Variations
Passifs financiers à la juste valeur par résultat	2	2	-
Dettes envers les établissements de crédit	190 304	69 913	120 391
Dettes envers la clientèle	109 236	85 090	24 146
Comptes de régularisation et passifs divers	1 747 352	1 692 926	54 426
Provisions techniques des contrats d'assurance	12 599 898	13 141 378	(541 480)
Provisions	9 148	10 474	(1 326)
Dettes subordonnées	303 016	203 017	99 999
Intérêts minoritaires	40 640	35 913	4 727
Capitaux propres hors résultat (part du Groupe)	755 380	685 730	69 650
Résultat de l'exercice (part du Groupe)	70 946	74 326	(3 380)
<b>TOTAL</b>	<b>15 825 922</b>	<b>15 998 769</b>	<b>(172 847)</b>
COMPTE DE RÉSULTAT	31/12/15	31/12/14	Variations
<b>PRODUIT NET BANCAIRE</b>	<b>205 178</b>	<b>208 422</b>	<b>(3 244)</b>
Frais généraux	(78 472)	(77 819)	(653)
<b>RÉSULTAT BRUT D'EXPLOITATION</b>	<b>126 706</b>	<b>130 603</b>	<b>(3 897)</b>
Coût du risque	-	-	-
<b>RÉSULTAT D'EXPLOITATION</b>	<b>126 706</b>	<b>130 603</b>	<b>(3 897)</b>
Gains ou pertes sur autres actifs	-	-	-
Variations de valeur des écarts d'acquisition	-	3 647	(3 647)
<b>RÉSULTAT COURANT AVANT IMPOT</b>	<b>126 706</b>	<b>134 250</b>	<b>(7 544)</b>
Impôts sur les bénéfices	(46 132)	(49 899)	3 767
<b>RÉSULTAT NET TOTAL</b>	<b>80 574</b>	<b>84 351</b>	<b>(3 777)</b>
Intérêts minoritaires	9 628	10 025	(397)
<b>RÉSULTAT NET (PART DU GROUPE)</b>	<b>70 946</b>	<b>74 326</b>	<b>(3 380)</b>

#### Commentaires et précisions :

L'encours des actifs à la juste valeur par résultat ou disponibles à la vente baisse globalement de 290 millions d'euros ce qui s'explique essentiellement par la cession du portefeuille internet (700 millions d'euros), partiellement compensée par les nouveaux placements et les variations de valeur des titres détenus. L'effet de ces évolutions se retrouve dans la diminution des provisions techniques au passif. La variation des encours sur établissements de crédit, à l'actif comme au passif, trouve son origine dans des opérations de pensions sur titres. Les dettes subordonnées augmentent de 100 millions d'euros, montant de l'émission de l'année 2015.

La marge sur activité d'assurance s'améliore, la cession du portefeuille internet y contribuant ainsi que la baisse des sinistres en assurance IARD mais l'évolution des marchés, moins favorable qu'en 2014, pénalise l'évolution globale du PNB.

# L'ASSET-MANAGEMENT



# L'ASSET-MANAGEMENT

Fin 2015, le Groupe La Française gère un encours de plus de 52,5 milliards d'euros d'actifs pour une clientèle diversifiée (institutionnels, réseaux bancaires, plateformes de distribution, prescripteurs, clientèle privée...) française et étrangère. Son chiffre d'affaires net consolidé est en hausse significative, bénéficiant de la forte collecte réalisée au cours de l'exercice, des performances de la gestion et de l'apport des activités nouvelles lancées au cours des trois dernières années.

## ► Une belle dynamique commerciale

Une collecte historique de plus de 4,1 milliards d'euros (contre 3 milliards d'euros en 2014), dont près du quart à l'international, confirme le choix du modèle multi-experts et multi-affiliés mis en place par le Groupe.

Elle se répartit comme suit entre les quatre piliers métiers du Groupe :

- La Française Global Asset-management : 889 millions d'euros ;
- La Française Global Real Estate Investment Managers : 1,9 milliard d'euros ;
- La Française Global Investment Solutions : 1,22 milliard d'euros ;
- La Française Global Direct Financing : 72 millions d'euros.

Le niveau d'encours total est supérieur à 52,5 milliards d'euros, et donc en hausse de plus de 9 % par rapport au 31 décembre 2014.

Des partenariats stratégiques ont été conclus avec Fred Alger Inc, gérant d'actions américaines, et Gonet & Cie, banque privée suisse.

Le développement de synergies nouvelles avec le Groupe CMNE, est venu renforcer celles déjà existantes :

- Proposition de solutions financières de gestion de trésorerie pour la clientèle PME / ETI de la BCMNE ;
- Mise en œuvre d'un service d'ingénierie patrimoniale pour les dirigeants des entreprises clientes de la BCMNE ;
- Lancement d'un nouveau compartiment de la SICAV *Beobank Funds* géré par La Française Asset-management.

En décembre, les équipes françaises du Groupe ont déménagé boulevard Raspail à Paris, au sein d'un immeuble HQE.

## ACTIVITÉS

De fortes actions commerciales menées par chaque pilier :

### ► La Française Global Asset-management

- Signature d'un partenariat stratégique avec la société Fred Alger Inc., gérant d'actifs américain spécialisé dans la gestion d'actions américaines, toutes stratégies. Conformément aux termes du partenariat, une joint-venture a été créée, dont La Française Asset-management est actionnaire à hauteur de 49 %, en vue de distribuer en Europe les stratégies d'investissement de Fred Alger Inc., puis, dans un second temps, de distribuer aux États-Unis les fonds du Groupe La Française ;
- Gain de deux appels d'offres : le premier pour le compte d'une caisse de retraite française, pour un montant de 100 millions d'euros sur l'expertise obligataire, le second en vue de créer, pour le compte d'un tour de table de plusieurs institutionnels français regroupés autour de la Caisse des Dépôts et Consignation, un fonds de 150 millions d'euros visant à investir dans un pays du Moyen-Orient ;
- Très bonnes performances des fonds gérés par La Française Asset-management au cours de l'exercice, notamment en ce qui concerne les fonds obligataires, monétaires et actions Euro.

### ► La Française Global Real Estate Investment Managers

#### ▷ Collecte

- Gain de trois appels d'offres : deux dans le cadre de la création d'OPCI d'hébergement pour le compte d'investisseurs internationaux, pour un montant d'encours total de 410 millions d'euros, et un troisième pour la gestion d'un mandat d'investissement direct en immobilier de 150 millions d'euros pour une caisse de retraite française ;
- Collecte brute supérieure à 500 millions d'euros sur les SCPI historiques de La Française Real Estate Managers ;
- Lancement réussi de la SCPI Europimmo destiné à investir sur les marchés immobiliers hors de France, avec une collecte annuelle de 55 millions d'euros ;
- Redémarrage de la collecte en assurance-vie de l'OPCI grand public avec une collecte de 25 millions d'euros.

#### ▷ Transactions

- 1,8 milliard d'euros de transactions réalisées sur l'année 2015, dont 1,5 milliard d'euros en France et 0,3 milliard d'euros en Allemagne avec La Française Forum Real Estate Partners, dans le cadre de l'internationalisation de l'activité du pilier métier ;
- Décollage de l'activité de gestion de mandats immobiliers pour une clientèle institutionnelle française et internationale de La Française Real Estate Partners, avec plus de 570 millions d'euros d'investissements réalisés en 2015.

### ► La Française Global Investment Solutions

#### ▷ Activité Fonds

- Lancement des premiers fonds de solutions, avec notamment la création d'un fonds de 500 millions d'euros dédié à un établissement bancaire français de premier plan ;
- Lancement en fin d'année de l'offre Gestion Actions Couvertes, dont le caractère innovant et unique ouvre des perspectives de collecte pour 2016.

#### ▷ Activité EMTN

- Consolidation de l'activité, avec une collecte nette annuelle d'environ 650 millions d'euros, dont environ 200 millions d'euros sur des émissions CMNE ;
- Deux tiers de la collecte réalisés auprès d'investisseurs ou de réseaux externes au Groupe CMNE.

### ► La Française Global Direct Financing

#### ▷ Activité d'incubation de sociétés de gestion : New Alpha AM

- Augmentation de la taille du portefeuille dédié à une compagnie d'assurance française suite à un versement complémentaire de 50 millions d'euros ;
- Lancement d'un fonds de financement des Fintechs, avec un montant initial de 33 millions d'euros de capitaux à investir.

### ▷ Activité de capital investissement : Siparex Proximité Innovation

- Fusion-absorption de la société Xange, spécialiste du capital-innovation, en vue de constituer un acteur de premier plan sur ce segment et de développer une nouvelle offre de produits ;
- Réalisation de plus de 20 millions d'euros d'investissement en actifs non cotés au cours de l'exercice, ainsi que 17 millions d'euros de cessions ;
- Lancement de fonds d'investissement régionaux aux côtés d'acteurs locaux de premier plan.

### ▷ Activité de fonds de prêts à l'économie : Acofi Gestion

- Lancement d'un fonds de 210 millions d'euros dédié à une institution de prévoyance française, dont 10 % sera investi en actions de PME cotées françaises par l'intermédiaire d'un fonds géré par La Française Inflection Point et 15 % en actions de PME non cotées via des fonds de Siparex ;
- Synergies commerciales avec les équipes de La Française autour de la distribution de fonds de financement immobilier ou de financement d'activités industrielles.

## RÉSULTATS

Un résultat en hausse par rapport à l'exercice précédent de 29 %.

Des commissions de gestion fixes qui progressent de 18 %, suite à la hausse des encours gérés par le Groupe et à l'amélioration de l'asset-Mix de La Française AM.

Des commissions de distribution en évolution de 57 %, générées par la collecte nette 2015 qui croît de 37 % en 2015 versus 2014. Les charges d'exploitation connaissent un accroissement de 11 % du fait du déploiement des nouvelles activités, mais elles restent néanmoins maîtrisées.

Comptes consolidés en millions d'euros	2014	2015	Évolution
CA net	144,9	169,6	+17 %
Charges d'exploitation	113,8	126,9	+11 %
RBE	31,2	42,7	+37 %
<b>RÉSULTAT NET CONSOLIDÉ</b>	<b>20,6</b>	<b>26,6</b>	<b>+29 %</b>

Le pôle Gestion pour compte de tiers est regroupé au sein de la holding « Groupe La Française » qui détient principalement La Française AM Real Estate Managers, La Française AM Finance Services, La Française AM, La Française AM GP, La Française Investment Solutions, La Française Bank, La Française Inflection Point, FCT LFP Créances Immobilières, CD Partenaires, Holding Cholet Dupont, Convictions Asset-management, NEXT AM, LFAM Ibéria, Siparex Proximité Innovation et LF Real Estate Partners, ainsi que les participations étrangères : au Royaume-Uni : La Française Global REIM, Inflection Point Capital Management, Tages, LFF Real Estate Partners Limited, aux Etats-Unis d'Amérique : Forum Partners IM, aux Pays-Bas : Forum Holding BV et à Hong-Kong : JKC Capital Management.

Sa contribution aux comptes consolidés du Groupe CMNE se traduit par les chiffres suivants.

Comptes consolidés IFRS (en milliers d'euros)

ACTIF	31/12/15	31/12/14 corrigé	Variations
Actifs financiers à la juste valeur par résultat	231 611	124 959	106 652
Instruments dérivés de couverture	-	-	-
Actifs financiers disponibles à la vente	89 445	84 667	4 778
Prêts et créances sur établissements de crédit	37 256	20 151	17 105
Prêts et créances sur la clientèle	260 754	260 152	602
Actifs détenus jusqu'à l'échéance	-	-	-
Comptes de régularisation et actifs divers	195 818	143 387	52 431
Participations dans les entreprises mises en équivalence	66 039	64 367	1 672
Immobilisations corporelles et incorporelles	149 172	132 698	16 474
Écarts d'acquisition	173 628	173 272	356
<b>TOTAL</b>	<b>1 203 723</b>	<b>1 003 653</b>	<b>200 070</b>
PASSIF	31/12/15	31/12/14 corrigé	Variations
Passifs financiers à la juste valeur par résultat	150 158	73 488	76 670
Dettes envers les établissements de crédit	224 261	168 146	56 115
Dettes envers la clientèle	659	3 060	(2 401)
Dettes représentées par un titre	253 891	258 555	(4 664)
Comptes de régularisation et passifs divers	202 686	139 423	63 263
Provisions	1 746	2 617	(871)
Intérêts minoritaires	14 429	17 320	(2 891)
Capitaux propres hors résultat (part du Groupe)	336 032	325 889	10 143
Résultat de l'exercice (part du Groupe)	19 861	15 155	4 706
<b>TOTAL</b>	<b>1 203 723</b>	<b>1 003 653</b>	<b>200 070</b>
COMPTE DE RÉSULTAT	31/12/15	31/12/14 corrigé	Variations
<b>PRODUIT NET BANCAIRE</b>	<b>172 075</b>	<b>149 571</b>	<b>22 504</b>
Frais généraux	(135 756)	(123 404)	(12 352)
<b>RÉSULTAT BRUT D'EXPLOITATION</b>	<b>36 319</b>	<b>26 167</b>	<b>10 152</b>
Coût du risque	(13)	501	(514)
<b>RÉSULTAT D'EXPLOITATION</b>	<b>36 306</b>	<b>26 668</b>	<b>9 638</b>
Quote-part de résultat des entreprises MEE	1 018	2 682	(1 664)
Gains ou pertes sur autres actifs	(386)	(208)	(178)
Variations de valeur des écarts d'acquisition	-	-	-
<b>RÉSULTAT COURANT AVANT IMPOT</b>	<b>36 938</b>	<b>29 142</b>	<b>7 796</b>
Impôts sur les bénéfices	(14 126)	(11 352)	(2 774)
Gains & pertes nets d'impôts/activités abandonnées	-	-	-
<b>RÉSULTAT NET TOTAL</b>	<b>22 812</b>	<b>17 790</b>	<b>5 022</b>
Intérêts minoritaires	2 951	2 635	316
<b>RÉSULTAT NET (PART DU GROUPE)</b>	<b>19 861</b>	<b>15 155</b>	<b>4 706</b>

#### Commentaires et précisions :

Les variations d'actifs et passifs à la juste valeur par résultat proviennent quasi exclusivement des activités de La Française Bank du fait de son rôle d'intermédiaire entre les investisseurs et les émetteurs de produits structurés par LFIS ; cette activité impacte également les comptes de régularisation où sont notamment repris les dépôts de garantie sur dérivés. La poursuite des travaux sur le futur siège du pôle se traduit par une augmentation des immobilisations corporelles.

Le PNB est en progression principalement grâce à une très bonne collecte 2015. L'augmentation des frais généraux porte surtout sur les frais de personnel (+11,5 millions d'euros) notamment du fait du développement à l'international dans le cadre de la stratégie du Groupe.

# PÔLE SERVICES ET ACTIVITÉS DIVERSES

Ce pôle est constitué de l'ensemble des activités qui ne relèvent pas des métiers stratégiques du Groupe : NEPI (base consolidée, intégrant l'activité immobilière hors exploitation), CMNTEL, Euro Information, Financière Nord Europe, Sicorfé Maintenance, Transactimmo, Actéa Environnement et CMNE Environnement.

Comptes consolidés IFRS (en milliers d'euros)

ACTIF	31/12/15	31/12/14	Variations
Actifs financiers disponibles à la vente	30 754	29 008	1 746
Prêts et créances sur établissements de crédit	3 780	148	3 632
Prêts et créances sur la clientèle	-	-	-
Comptes de régularisation et actifs divers	2 591	2 344	247
Participations dans les entreprises mises en équivalence	105 670	96 748	8 922
Immobilisations corporelles et incorporelles	20 897	22 400	(1 503)
Écarts d'acquisition	724	724	-
<b>TOTAL</b>	<b>164 416</b>	<b>151 372</b>	<b>13 044</b>
PASSIF	31/12/15	31/12/14	Variations
Passifs financiers à la juste valeur par résultat	-	-	-
Instruments dérivés de couverture	-	-	-
Dettes envers les établissements de crédit	17 858	14 813	3 045
Dettes envers la clientèle	-	-	-
Comptes de régularisation et passifs divers	1 314	896	418
Provisions	113	25	88
Dettes subordonnées	-	-	-
Intérêts minoritaires	-	-	-
Capitaux propres hors résultat (part du Groupe)	133 573	128 530	5 043
Résultat de l'exercice (part du Groupe)	11 558	7 108	4 450
<b>TOTAL</b>	<b>164 416</b>	<b>151 372</b>	<b>13 044</b>
COMPTE DE RÉSULTAT	31/12/15	31/12/14	Variations
<b>PRODUIT NET BANCAIRE</b>	<b>5 760</b>	<b>2 628</b>	<b>3 132</b>
Frais généraux	(1 627)	(1 648)	21
<b>RÉSULTAT BRUT D'EXPLOITATION</b>	<b>4 133</b>	<b>980</b>	<b>3 153</b>
Coût du risque	(212)	(340)	128
<b>RÉSULTAT D'EXPLOITATION</b>	<b>3 921</b>	<b>640</b>	<b>3 281</b>
Quote-part de résultat des entreprises MEE	8 696	7 227	1 469
Gains ou pertes sur autres actifs	-	(84)	84
<b>RÉSULTAT COURANT AVANT IMPOT</b>	<b>12 617</b>	<b>7 783</b>	<b>4 834</b>
Impôts sur les bénéfices	(1 059)	(675)	(384)
<b>RÉSULTAT NET TOTAL</b>	<b>11 558</b>	<b>7 108</b>	<b>4 450</b>
Intérêts minoritaires	-	-	-
<b>RÉSULTAT NET (PART DU GROUPE)</b>	<b>11 558</b>	<b>7 108</b>	<b>4 450</b>

#### Commentaires et précisions :

La hausse significative du résultat s'explique notamment par la réalisation d'une plus-value immobilière (+1 million d'euros) et le fait que l'année 2014 avait été pénalisée par la constatation d'une dépréciation sur immobilisation chez Actéa Environnement (2 millions d'euros). L'amélioration de la quote-part de résultat des entreprises mises en équivalence traduit la progression d'Euro Information.

# TENDANCES ET PERSPECTIVES



# TENDANCES ET PERSPECTIVES

## TENDANCES ÉCONOMIQUES 2016

La croissance **mondiale** ne devrait progresser cette année que de 3 %, au même niveau qu'en 2015, signant sa plus faible performance depuis cinq ans. Le rapport de l'OCDE pointe le ralentissement dans beaucoup d'économies émergentes, la reprise très « modeste » des pays avancés et les prix en baisse des matières premières qui plombent les pays exportateurs. Le consensus qui prévalait concernant une accélération de la croissance mondiale en 2016 a volé en éclat face aux nombreux risques qui pèsent sur la planète. Cette révision tient en partie aux résultats décevants du dernier trimestre 2015 et aux soubresauts connus sur les marchés financiers début 2016.

L'**économie européenne** reste quant à elle sur une trajectoire de reprise à la faveur du faible niveau des prix du pétrole, de la baisse du taux de change de l'euro et de la politique monétaire accommodante de la BCE. Le Produit Intérieur Brut augmenterait en volume de 1,5 % en moyenne annuelle en 2015 et croîtrait de 0,4 % par trimestre en 2016. Les situations d'un pays à l'autre de la zone euro restent hétérogènes.

S'agissant de la **France**, les économistes de l'OCDE prévoient une progression du PIB de 1,2 % quand le FMI mise sur +1,3 %. Une prévision à comparer à celle de Bercy qui pour l'instant, s'accroche toujours à 1,5 %. Cette croissance française est tirée par la consommation, qui continue de se redresser en ligne avec l'amélioration du pouvoir d'achat des ménages, mais aussi par les investissements des entreprises qui semblent enfin décoller. L'investissement des ménages dans l'immobilier reste, quant à lui, en repli et le niveau du chômage demeure inquiétant malgré quelques signes positifs ces derniers mois.

Les dépenses de l'État n'ont pas suffisamment diminué pour fléchir la dette qui se rapproche des 100 % du PIB et le déficit de la France qui atteint 4,8 %. Dans un contexte de croissance modérée conjuguée à la forte progression des dépenses de défense, en réponse aux attaques terroristes, le respect de critères définis en 1992 par le traité de Maastricht semble inatteignable aujourd'hui.

Le rythme des réglementations qui déferlent sur les banques depuis la crise de 2008 ne se ralentit pas : TLAC, LCR, NSFR, MREL, ICAAP... Aujourd'hui, alors que le secteur bancaire n'a pas encore totalement intégré la nouvelle réglementation Bâle III, relative au renforcement de ses fonds propres, se profile un éventuel Bâle IV.

Si des années d'actions vigoureuses sur le plan réglementaire ont rendu le secteur bancaire européen plus sûr, avec des ratios prudentiels rassurants, la pression sur les revenus des banques, en revanche, risque de demeurer leur talon d'Achille en 2016. Une pression à mettre d'abord sur le compte de l'environnement persistant de taux très bas, qui pèse sur la marge d'intérêt des établissements bancaires.

Alors que les banques ne peuvent plus jouer sur les revenus pour accroître leur rentabilité, reste le levier des baisses de coûts. Or, les coûts liés au respect des réglementations augmentent de façon exponentielle, tout comme les investissements dans la transformation numérique et l'enjeu incontournable du digital. Digitalisation qui les confronte à de profondes ruptures notamment dans l'adaptation de leur réseau et des métiers.

## LE PLAN À MOYEN TERME 2016-2020

C'est dans ce contexte incertain que le CMNE initie son nouveau Plan à Moyen Terme 2020, présenté le 29 septembre 2015 devant ses collaborateurs et ses élus.

Avec ce nouveau plan, le CMNE veut avoir une vision dynamique de son développement, ouverte sur son environnement, capable de rivaliser dans la compétition bancaire. Pour cela, il devra asseoir la banque sur ses atouts, accélérer la croissance des revenus, tout en continuant à améliorer sa rentabilité. Le CMNE devra également maintenir le rythme de sa transformation pour s'adapter aux profondes mutations technologiques, économiques et réglementaires des années en cours et à venir.

Pour y parvenir, le CMNE peut s'appuyer sans conteste sur un socle de valeurs d'entreprise :

- **Un engagement au service des clients** : les conseillers accompagnent leurs clients dans la gestion globale de leurs besoins ;
- **Un engagement mutualiste** : la démarche mutualiste repose sur le sociétariat. Des administrateurs, élus parmi les sociétaires, s'assurent de la bonne gestion et de la qualité du service rendu dans la Caisse locale ;
- **Un engagement territorial** : le CMNE joue un rôle de premier plan dans le financement de l'économie locale. Il mène également de nombreuses actions dans le domaine social et culturel (Fondation CMNE, Caisse solidaire) ;
- **Un engagement des collaborateurs** : le CMNE favorise la montée en compétences et l'épanouissement de ses collaborateurs (formation...).

S'appuyant sur ces valeurs, le Groupe CMNE a décliné ses orientations en 5 axes : plus connectés, plus agile, plus expert, plus performant, plus collectifs :

## PLUS CONNECTÉS

Pour offrir le meilleur de la relation humaine et digitale à nos clients.

## PLUS PERFORMANTS

Pour renforcer notre efficacité collective et pour créer une croissance stable.

## PLUS EXPERTS

Pour affiner la connaissance de nos clients, et proposer à chacun une solution adaptée dans nos différents métiers.

## PLUS AGILES

Pour accompagner nos collaborateurs dans les transformations et les métiers d'avenir.

## PLUS COLLECTIFS

Pour bâtir autour de nos valeurs, un modèle équilibré sur nos trois métiers.

### PERSPECTIVES 2016 DES TROIS MÉTIERS

Au cours de cette année, le CMNE lancera les premiers chantiers opérationnels de son plan. Il poursuivra sa dynamique d'adaptation en s'appuyant sur une nouvelle gouvernance et sur un socle composé de trois piliers métiers :

#### LA BANQUE

« Renforcer les synergies entre les trois réseaux (France, Belgique, Entreprises) pour asseoir son modèle de banque universelle euro-régionale. »

Afin de renforcer et d'accélérer son développement, chaque réseau s'est inscrit dans les ambitions impulsées par le nouveau PMT. Le réseau France confortera son positionnement de banque euro-régionale de proximité et s'adaptera au nouvel environnement en assurant une croissance rentable. Le réseau Belgique en fusionnant, unifiera sa structure autour d'une marque unique. La nouvelle entité bénéficiera des « best practices » des deux banques constituantes pour doubler ses parts de marché dans les dix prochaines années. Le réseau Entreprises s'affirmera comme un pôle référent pour le Groupe CMNE sur l'ensemble des territoires.

Concrètement, quel que soit le réseau français ou belge, l'offre devra s'articuler autour d' :

- Une expérience client simple et personnalisée ;
- Une accessibilité élargie ;
- Une relation multicanale sans rupture ;
- Un réseau physique rénové avec des formats d'agences adaptés à l'évolution de la fréquentation ;
- Une simplification des parcours clients et des organisations support.

## L'ASSURANCE

« Réinventer Nord Europe Assurance autour des réseaux distributeurs, avec une offre renouvelée, au service des assurés. »

Première année du Plan à Moyen Terme 2020, l'année 2016 s'annonce favorable pour NEA malgré un contexte financier compliqué, avec des taux obligataires à des plus bas niveaux et le réveil de la volatilité sur les marchés actions. L'assurance vie reste un placement recherché par les clients et avec l'expertise accumulée au cours des dernières années, l'offre en Unités de Compte constitue une véritable alternative aux fonds en euros.

Grâce à sa politique de vérité sur les taux de rendement, le pôle entretient la dynamique de commercialisation des offres en Unités de Compte. En France comme en Belgique, le rééquilibrage du mix produit en faveur des assurances de personnes et des assurances de biens déjà constaté en 2015 va se poursuivre. Enfin, la première année du PMT 2020 sera largement consacrée à l'optimisation de la qualité de services.

## L'ASSET-MANAGEMENT

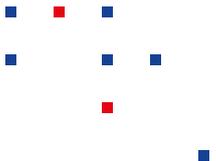
« Faire de La Française un asset-manager européen multi-spécialiste, apportant son expertise au Groupe. »

En 2016, La Française poursuivra sa croissance organique en s'appuyant sur les expertises de ses quatre piliers métiers et sur la force de sa plateforme de distribution en France et à l'international, tout en continuant d'accompagner le Groupe CMNE dans un fonctionnement en conglomérat.

En cette première année du PMT 2016-2020, un accent particulier sera porté sur :

- Un accompagnement accru des compagnies d'assurance, avec la création d'unités de compte innovantes et le développement de solutions performantes adaptées aux contraintes de la réglementation Solvabilité 2 ;
- Le développement et la communication en direction de la clientèle retail ;
- La définition de nouveaux services aux partenaires prescripteurs ;
- La poursuite du développement à l'international ;
- La qualité, la sécurité et la rentabilité.

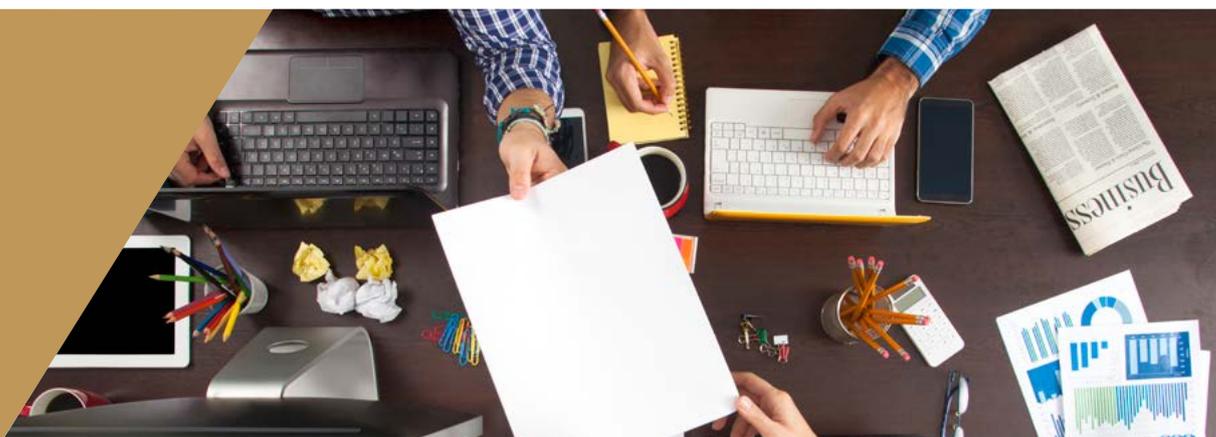




# BILAN CONSOLIDÉ

TOTAL BILAN	page 38
COMPTES CONSOLIDÉS AU 31/12/15 ET INFORMATIONS REQUISES PAR IFRS 12	page 39
FONDS PROPRES	page 46
GESTION DES RISQUES - CONTRÔLE - AUDIT	page 48
RISQUES	page 50





Les parts sociales des Caisses locales, constitutives du capital du Groupe CMNE, sont exclusivement détenues par les sociétaires.

### RÉMUNÉRATION DES PARTS SOCIALES

Elles sont de quatre types :

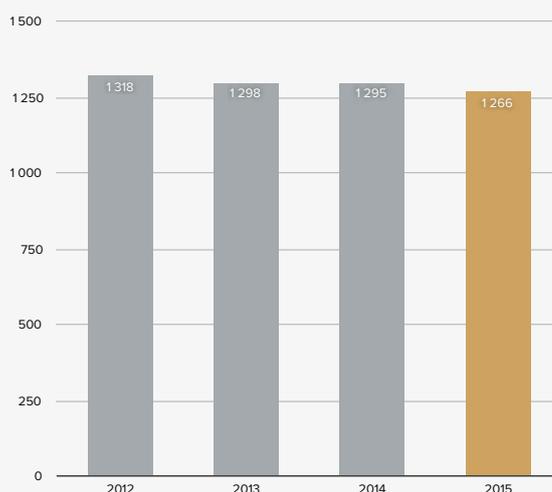
- **Les parts A**, incessibles, d'une valeur nominale de 1 euro ;
- **Les parts B**, négociables, d'une valeur nominale de 1 euro ;
- **Les parts C**, négociables avec un préavis de 5 ans, d'une valeur nominale de 1 euro ;
- **Les parts F**, négociables avec un préavis de 5 ans, d'une valeur nominale de 500 euros.

Les parts A ne sont pas rémunérées, les parts B, C et F reçoivent une rémunération fixée par l'assemblée générale de chaque Caisse locale, dans le respect des limites prévues par le statut de la Coopération et selon les directives fixées par le Conseil d'administration fédéral.

En 2015, le rendement annuel a été de 1,10 % pour les parts B, 1,80 % pour les parts C et 1,81 % pour les parts F, plafonné au TMO.

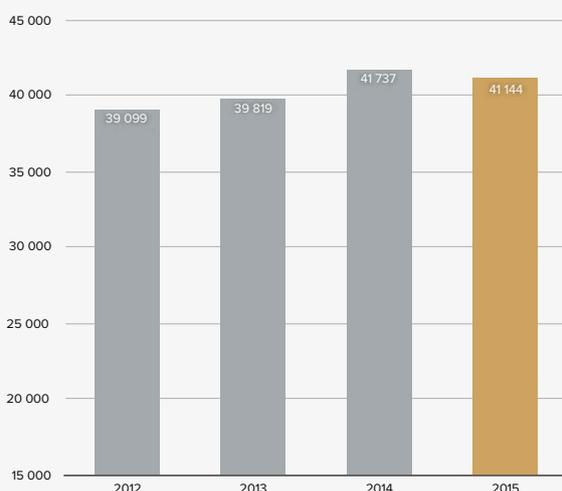
### Capital (parts sociales A, B, C et F)

(en millions d'euros)



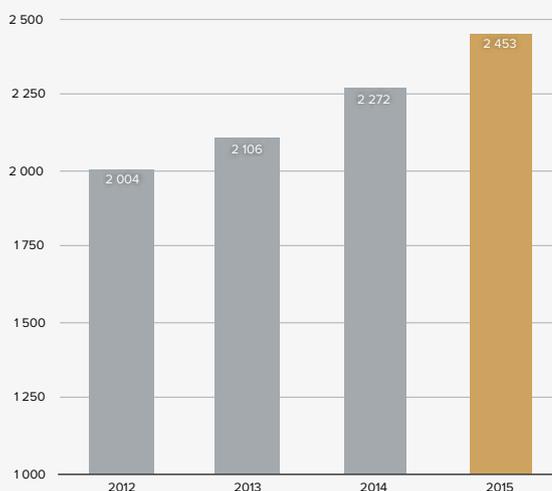
### Total bilan

(en millions d'euros)



### Fonds propres - part du Groupe hors résultat

(en millions d'euros)



▷ **Taux de rendement des actifs**

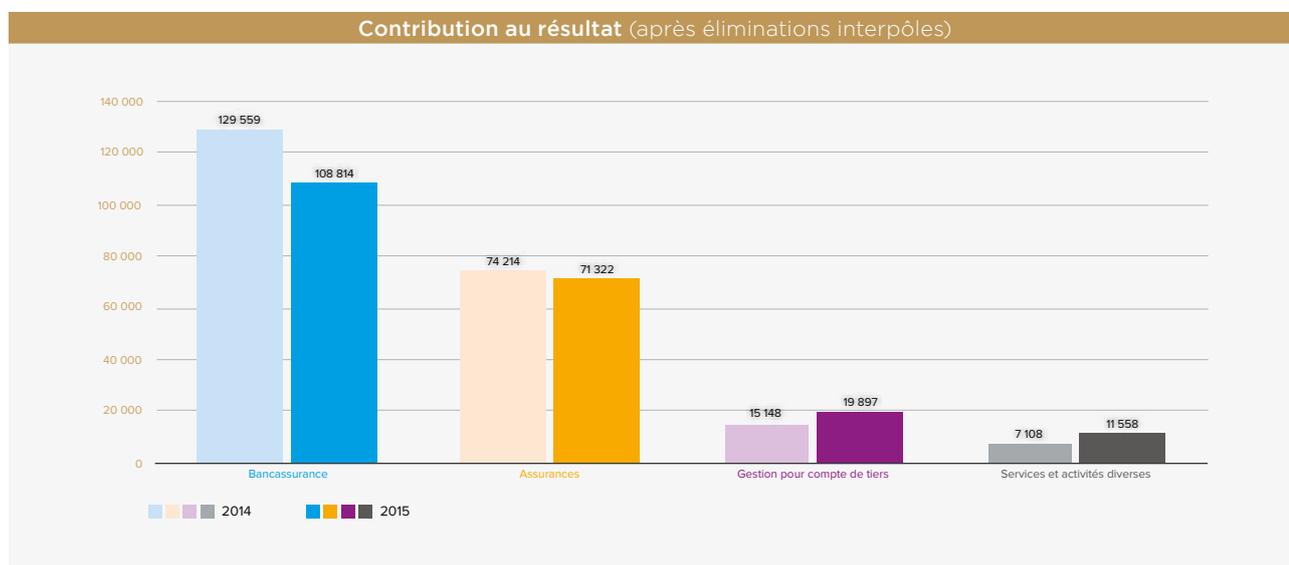
En application du décret n°2014-1315 du 3 novembre 2014 qui introduit l'Art. R. 511-16-1, les établissements de crédit et les sociétés de financement doivent publier dans leur rapport annuel le rendement de leurs actifs, calculé en divisant leur bénéfice net par le total de leur bilan.

Au 31 décembre 2015, ce taux s'établit à 0,54 %.

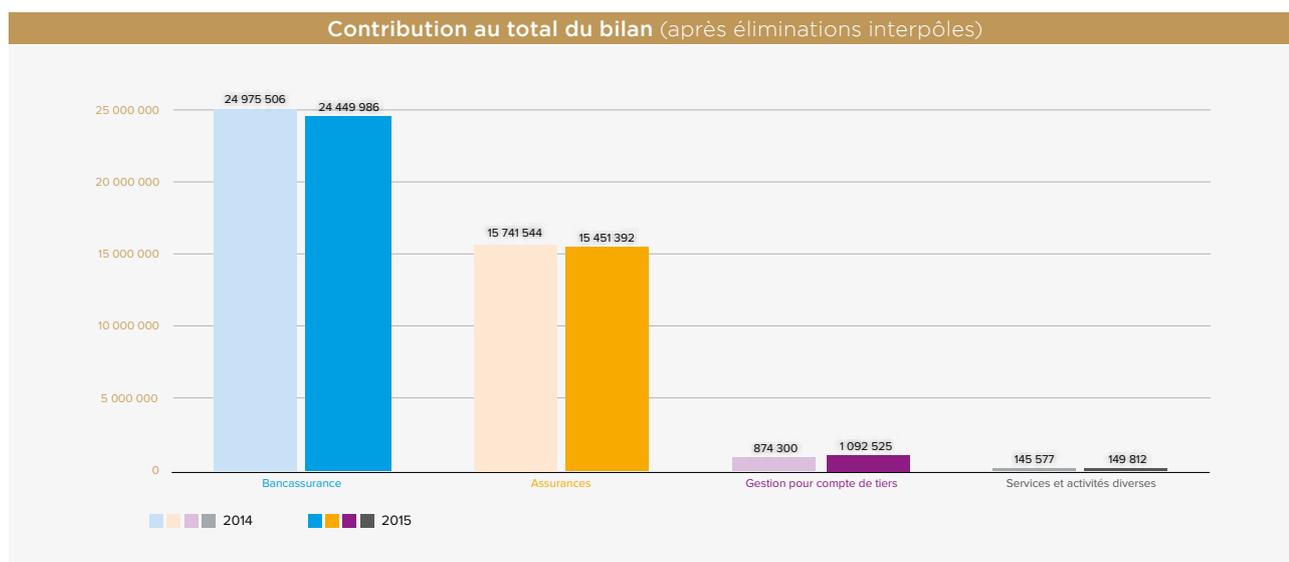
Après éliminations interpôles, en milliers d'euros

Contribution Pôle	PNB		RBE		Résultat consolidé		Bilan	
	2014	2015	2014	2015	2014	2015	2014	2015
<b>Bancassurance</b>	789 855	780 590	205 900	186 085	129 559	108 814	24 975 506	24 449 986
<b>Assurances</b>	208 907	213 649	130 566	127 465	74 214	71 322	15 741 544	15 451 392
<b>Gestion pour compte de tiers</b>	150 997	173 470	26 161	36 467	15 148	19 897	874 300	1 092 525
<b>Services et activités diverses</b>	2 628	5 760	980	4 133	7 108	11 558	145 577	149 812
<b>TOTAL</b>	<b>1 152 387</b>	<b>1 173 469</b>	<b>363 607</b>	<b>354 150</b>	<b>226 029</b>	<b>211 591</b>	<b>41 736 927</b>	<b>41 143 715</b>

En milliers d'euros



En milliers d'euros



## ▷ Périmètre de consolidation

Périmètre de consolidation	Pays
<b>1. Entreprises à caractère financier</b>	
<b>1.1 Établissements de crédit</b>	
> Caisses de Crédit Mutuel + Caisse Fédérale du CMNE + Fédération du CMNE	France
> BCMNE (base consolidée) - 4 Place Richebé 59000 Lille	France
> CMNE Belgium (base consolidée) - Boulevard de Waterloo, 16 - 1000 Bruxelles	Belgique
<b>1.2 Établissements financiers autres que 1.1</b>	
> FCP Richebé Gestion - 173 Boulevard Haussmann - 75008 Paris	France
> CMNE Home Loans FCT - 4 Place Richebé 59000 Lille	France
<b>1.3 Autres entreprises à caractère financier</b>	
<b>2. Entreprises non financières</b>	
<b>2.1 Assurances</b>	
> Nord Europe Assurances (base consolidée) - 9 Boulevard Gouvion-St- Cyr - 75017 Paris	France
<b>2.2 Services</b>	
> Actéa Environnement - 5/7 Rue Frédéric Degeorge - 62000 Arras	France
> CMNE CAP Seniors - 4 Place Richebé - 59000 Lille	France
> CMNE Environnement - 4 Place Richebé - 59000 Lille	France
> CMN TEL - 4 Place Richebé - 59000 Lille	France
> Euro-Information - 34 Rue du Wacken - 67000 Strasbourg	France
> Financière Nord Europe - 4 Place Richebé - 59000 Lille	France
> GIE CMN Prestations - 4 Place Richebé - 59000 Lille	France
> L'Immobilière du CMN (base consolidée) - 4 Place Richebé - 59000 Lille	France
> Sicorfé Maintenance - Rue Bourgelat - 62223 St Laurent Blangy	France
> THEIA Viager - 455, Promenade des Anglais - 06299 Nice	France
> Transactimmo - 1 Rue Arnould de Vuez - 59000 Lille	France
<b>2.3 Industrie</b>	
<b>2.4 Holding non financier</b>	
> Groupe La Française (base consolidée) - 173 Boulevard Haussmann - 75008 Paris	France
> Nord Europe Participations et Investissements (base consolidée) - 4 Place Richebé 59000 Lille	France
<b>TOTAL</b>	

**Banque Commerciale du Marché Nord Europe** - 4 place Richebé 59000 Lille

Périmètre de consolidation <i>servant de base aux éléments repris dans la consolidation publiable</i>	Pays
<b>Banque Commerciale du Marché Nord Europe</b>	
> Bail Actéa - 19 Avenue le Corbusier - 59800 Lille	France
> Nord Europe Lease - 19 Avenue le Corbusier - 59800 Lille	France
> GIE BCMNE Gestion - 4 Place Richebé - 59000 Lille	France
> Nord Europe Partenariat - 2 Rue Andréï Sakharov - B.P.148 - 76135 Mont-S'-Aignan	France
<b>TOTAL</b>	

Le résultat 2014 présenté tient compte de la correction exposée note 22a de l'annexe aux comptes.

Date d'arrêté	Pourcentage		Contribution au résultat (milliers d'euros)	Méthode d'intégration <sup>(1)</sup>	Date d'arrêté	Pourcentage		Contribution au résultat (milliers d'euros)	Méthode d'intégration <sup>(1)</sup>
	Contrôle	Intérêt				Contrôle	Intérêt		
12/14	100	100	75 835	Mère	12/15	100	100	51 510	Mère
12/14	100	100	6 579	IG	12/15	100	100	18 040	IG
12/14	100	100	36 395	IG	12/15	100	100	31 277	IG
12/14	100	99,78	10 441	IG	12/15	100	100	5 640	IG
12/14	100	99,90	0	IG	12/15	100	100	0	IG
12/14	100	100	74 214	IG	12/15	100	100	71 322	IG
12/14	100	100	-2 183	IG	12/15	100	100	-215	IG
-	0	0	0	NC	12/15	100	100	0	IG
12/14	100	100	-14	IG	12/15	100	100	-26	IG
12/14	100	100	-25	IG	12/15	0	0	0	NC
12/14	10,15	10,15	7 115	MEE	12/15	10,15	10,15	8 588	MEE
12/14	100	100	86	IG	12/15	100	100	209	IG
12/14	100	100	0	IG	12/15	100	100	0	IG
12/14	100	100	428	IG	12/15	100	100	2 546	IG
12/14	34	34	112	MEE	12/15	34	34	108	MEE
12/14	80	80	-119	IG	12/15	80	80	-199	IG
12/14	100	100	-23	IG	12/15	100	100	-38	IG
12/14	98,46	98,46	15 148	IG	12/15	98,18	98,18	19 897	IG
12/14	100	100	2 040	IG	12/15	100	100	2 932	IG
			<b>226 029</b>					<b>211 591</b>	

Date d'arrêté	Pourcentage		Contribution au résultat (milliers d'euros)	Méthode d'intégration <sup>(1)</sup>	Date d'arrêté	Pourcentage		Contribution au résultat (milliers d'euros)	Méthode d'intégration <sup>(1)</sup>
	Contrôle	Intérêt				Contrôle	Intérêt		
12/14	100	100	-2 536	IG	12/15	100	100	7 150	IG
12/14	100	100	6 339	IG	12/15	100	100	7 482	IG
12/14	100	100	2 690	IG	12/15	100	100	3 768	IG
12/14	100	100	0	IG	12/15	0	0	0	NC
12/14	99,65	99,65	86	IG	12/15	99,65	99,65	-360	IG
			<b>6 579</b>					<b>18 040</b>	

<sup>(1)</sup> MEE : Mise En Équivalence ; IG : Intégration Globale.

## 42 BILAN CONSOLIDÉ

### CMNE Belgium - Boulevard de Waterloo, 16 - 1000 Bruxelles

Périmètre de consolidation <i>servant de base aux éléments repris dans la consolidation publiable</i>	Pays
<b>CMNE Belgium</b>	Belgique
> BKCP Immo IT SCRL - Boulevard de Waterloo, 16 - 1000 Bruxelles	Belgique
> Beobank Belgique - Boulevard Général Jacques, 263G - 1050 Bruxelles	Belgique
> BKCP Securities SA - Avenue Louise 390 - 1050 Bruxelles	Belgique
> BKCP Banque SA - Boulevard de Waterloo, 16 - 1000 Bruxelles	Belgique
> Immo W16 - Boulevard de Waterloo, 16 - 1000 Bruxelles	Belgique
> Mobilease - Boulevard de Waterloo, 16 - 1000 Bruxelles	Belgique
> OBK SCRL - Graaf Van Vlaanderenplein, 19 - 9000 Gand	Belgique
<b>TOTAL</b>	

### Nord Europe Participations et Investissements - 4 Place Richebé - 59000 Lille

Périmètre de consolidation <i>servant de base aux éléments repris dans la consolidation publiable</i>	Pays
<b>Nord Europe Participations et Investissements</b>	France
> SCI Centre Gare	France
> Fininmad (Marchand de biens)	France
> Sofimmo 3	France
> Sofimpar	Belgique
<b>TOTAL</b>	

### Immobilière du CMN - 4 Place Richebé - 59000 Lille

Périmètre de consolidation <i>servant de base aux éléments repris dans la consolidation publiable</i>	Pays
> SCI CMN	France
> SCI CMN 1	France
> SCI CMN 2	France
> SCI CMN 3	France
> SCI CMN Location	France
> SCI CMN Location 2	France
> SCI RICHEBE INKERMANN	France

### Nord Europe Assurances - 9 Boulevard Gouvion-St- Cyr - 75017 Paris

Périmètre de consolidation <i>servant de base aux éléments repris dans la consolidation publiable</i>	Pays
<b>Nord Europe Assurances</b>	France
> ACMN IARD - 4 Place Richebé - 59000 Lille	France
> ACMN-VIE - 9 Boulevard Gouvion-S <sup>t</sup> -Cyr - 75017 Paris	France
> Courtage Crédit Mutuel Nord Europe - 4 Place Richebé - 59000 Lille	France
> CP-BK Reinsurance SA - Avenue de la Gare, 65 - 1611 Luxembourg	Luxembourg
> Nord Europe Life LUXEMBOURG - Rue Charles Martel 62 - 2134 Luxembourg	Luxembourg
> Nord Europe Retraite - 4 Place Richebé - 59000 Lille	France
> North Europe Life Belgium - 11 Boulevard de la Plaine - 1050 Bruxelles	Belgique
> SPV Jarna - 9B Boulevard Prince Henri - 1724 Luxembourg	Luxembourg
> Vie Services - 9 Boulevard Gouvion-S <sup>t</sup> -Cyr - 75017 Paris	France
<b>TOTAL</b>	

Date d'arrêté	Pourcentage		Contribution au résultat (milliers d'euros)	Méthode d'intégration <sup>(1)</sup>	Date d'arrêté	Pourcentage		Contribution au résultat (milliers d'euros)	Méthode d'intégration <sup>(1)</sup>
	Contrôle	Intérêt				Contrôle	Intérêt		
12/14	100	100	-2 165	IG	12/15	100	100	-1 374	IG
12/14	95,87	95,87	-3 057	IG	12/15	95,92	95,92	-4 440	IG
12/14	100	100	14 849	IG	12/15	100	100	31 181	IG
12/14	100	100	-19	IG	12/15	100	100	-22	IG
12/14	100	100	25 443	IG	12/15	100	100	4 201	IG
12/14	100	100	609	IG	12/15	100	100	420	IG
12/14	100	100	-5	IG	12/15	100	100	-12	IG
12/14	100	99,99	740	IG	12/15	100	99,99	1 323	IG
			<b>36 395</b>					<b>31 277</b>	

Date d'arrêté	Pourcentage		Contribution au résultat (milliers d'euros)	Méthode d'intégration <sup>(1)</sup>	Date d'arrêté	Pourcentage		Contribution au résultat (milliers d'euros)	Méthode d'intégration <sup>(1)</sup>
	Contrôle	Intérêt				Contrôle	Intérêt		
12/14	100	100	-633	IG	12/15	100	100	-985	IG
12/14	100	100	2 708	IG	12/15	100	100	3 920	IG
12/14	100	100	-27	IG	12/15	100	100	11	IG
12/14	100	100	-2	IG	12/15	100	100	-5	IG
12/14	100	100	-6	IG	12/15	100	100	-9	IG
			<b>2 040</b>					<b>2 932</b>	

Date d'arrêté	Pourcentage		Méthode d'intégration <sup>(1)</sup>	Date d'arrêté	Pourcentage		Méthode d'intégration <sup>(1)</sup>
	Contrôle	Intérêt			Contrôle	Intérêt	
12/14	100	100	IG	12/15	100	100	IG
12/14	100	100	IG	12/15	100	100	IG
12/14	100	100	IG	12/15	100	100	IG
12/14	100	100	IG	12/15	100	100	IG
12/14	100	100	IG	12/15	100	100	IG
12/14	100	100	IG	12/15	100	100	IG
12/14	100	100	IG	12/15	100	100	IG

Date d'arrêté	Pourcentage		Contribution au résultat (milliers d'euros)	Méthode d'intégration <sup>(1)</sup>	Date d'arrêté	Pourcentage		Contribution au résultat (milliers d'euros)	Méthode d'intégration <sup>(1)</sup>
	Contrôle	Intérêt				Contrôle	Intérêt		
12/14	100	100	322	IG	12/15	100	100	-2 655	IG
12/14	51	51	10 402	IG	12/15	51	51	10 020	IG
12/14	100	100	56 175	IG	12/15	100	100	56 004	IG
12/14	100	100	337	IG	12/15	100	100	280	IG
12/14	100	100	2 519	IG	12/15	100	100	3 646	IG
12/14	100	100	3 830	IG	12/15	100	100	2 399	IG
12/14	100	100	21	IG	12/15	100	100	1	IG
12/14	100	100	503	IG	12/15	100	100	1 627	IG
-	0	0	0	NC	12/15	100	98,18	0	IG
12/14	77,5	77,5	105	IG	12/15	0	0	0	NC
			<b>74 214</b>					<b>71 322</b>	

<sup>(1)</sup> MEE : Mise En Équivalence ; IG : Intégration Globale.

## 44 BILAN CONSOLIDÉ

Groupe La Française - 173 Boulevard Haussmann - 75008 Paris

Périmètre de consolidation <i>servant de base aux éléments repris dans la consolidation publiable</i>	Pays
<b>Groupe La Française</b>	France
> 2A - 5 Boulevard de la Madeleine - 75008 Paris	France
> Alger Management Ltd - 50 Broadway - London	Royaume-Uni
> CD Partenaires - 16 Place de la Madeleine - 75008 Paris	France
> Convictions Asset-management - 15 bis Rue de Marignan - 75008 Paris	France
> CMH Gestion - 88 Rue Cardinet - 75017 Paris	France
> FCT LFP Créances Immobilières - 173 Boulevard Haussmann - 75008 Paris	France
> Forum Holding BV - Fred. Roeskestraat 123, 1076 EE - Amsterdam	Pays-bas
> Forum Partners Investment Management Limited - 1700 E Putnam Ave, Old Greenwich, CT 06870 1366, Deleware - USA	États Unis d'Amérique
> GIE Groupe La Française - 173 Boulevard Haussmann - 75008 Paris	France
> Groupe Cholet-Dupont - 16 Place de la Madeleine - 75008 Paris	France
> La Française AM - 173 Boulevard Haussmann - 75008 Paris	France
> La Française AM Finance Services - 173 Boulevard Haussmann - 75008 Paris	France
> La Française AM GP - 173 Boulevard Haussmann - 75008 Paris	France
> La Française AM ICC - 173 Boulevard Haussmann - 75008 Paris	France
> La Française AM Iberia - C/ Joaquin Costa 26 - 28002 Madrid	Espagne
> La Française AM International - 4A Rue Henri Schnadt - 2530 Luxembourg	Luxembourg
> La Française Bank - 4A Rue Henri Schnadt - 2530 Luxembourg	Luxembourg
> La Française Global Real Estate Investment Management Limited - 12 Berkeley Street - London	Royaume-Uni
> La Française Inflection Point - 173 Boulevard Haussmann - 75008 Paris	France
> La Française Investment Solutions - 173 Boulevard Haussmann - 75008 Paris	France
> La Française Real Estate Managers - 173 Boulevard Haussmann - 75008 Paris	France
> La Française Real Estate Partners - 173 Boulevard Haussmann - 75008 Paris	France
> LFF Real Estate Partners Limited - 16 Berkeley Street - London	Royaume-Uni
> LFP Nexity Services Immobiliers - 147 Boulevard Haussmann - 75008 Paris	France
> LFP SV - 4A Rue Henri Schnadt - 2530 Luxembourg	Luxembourg
> New Alpha Asset-management - 173 Boulevard Haussmann - 75008 Paris	France
> NEXT Advisor - 173 Boulevard Haussmann - 75008 Paris	France
> Nouvelles EXpertises et Talents AM - 173 Boulevard Haussmann - 75008 Paris	France
> Siparex Proximité Innovation - 173 Boulevard Haussmann - 75008 Paris	France
> Société Holding Partenaires - 173 Boulevard Haussmann - 75008 Paris	France
> UFG PM - 173 Boulevard Haussmann - 75008 Paris	France
> Tages Capital LLP - 39 St James' Street - London	Royaume-Uni
> Inflection Point Capital Management Ltd - 125 Old Broad Street - London	Royaume-Uni
> JKC Capital Management Ltd - 34-37 Connaught Road Central - Hong-Kong SAR	Hong-Kong
> OPCI Raspail - 173 Boulevard Haussmann - 75008 Paris	France
> SCI Raspail Vavin Invest - 173 Boulevard Haussmann - 75008 Paris	France
<b>TOTAL</b>	

Le résultat 2014 présenté tient compte de la correction exposée note 22a de l'annexe aux comptes.

Pays	Produit net bancaire	Bénéfice ou perte avant impôts et taxes	Impôts courants	Impôts différés	Autres taxes <sup>(1)</sup>	Effectifs	Subventions publiques
Belgique	302 160	78 646	-5 171	-1 331	-39 438	1 057	-
Espagne	287	150	-34	0	-14	1	-
États Unis d'Amérique	0	176	0	0	0	0	-
France	838 228	433 586	-115 765	4 085	-136 589	3 475	-
Hong-Kong	0	-19	0	0	0	0	-
Luxembourg	29 703	13 277	-1 334	-1 506	-3 403	55	-
Pays-Bas	0	-422	0	0	0	0	-
Grande-Bretagne	3 091	-376	-31	0	-496	11	-
<b>TOTAL</b>	<b>1 173 469</b>	<b>525 018</b>	<b>-122 335</b>	<b>1 248</b>	<b>-179 940</b>	<b>4 599</b>	<b>0</b>

<sup>(1)</sup> Charges sociales, charges de retraite, impôts et taxes sur les rémunérations, crédit d'impôt compétitivité emploi et autres impôts et taxes.

Date d'arrêté	Pourcentage		Contribution au résultat (milliers d'euros)	Méthode d'intégration <sup>(1)</sup>	Date d'arrêté	Pourcentage		Contribution au résultat (milliers d'euros)	Méthode d'intégration <sup>(1)</sup>
	Contrôle	Intérêt				Contrôle	Intérêt		
12/14	98,46	98,46	-6 067	IG	12/15	98,18	98,18	-9 381	IG
-	0	0	0	NC	12/15	20	19,63	-645	MEE
-	0	0	0	NC	12/15	50	49,09	-191	MEE
12/14	100	74,02	164	IG	12/15	74,87	73,50	118	IG
12/14	30,00	29,54	115	MEE	12/15	30,00	29,45	-184	MEE
12/14	24,48	20,79	18	MEE	12/15	0	0	0	NC
12/14	100	98,86	367	IG	12/15	58,37	58,37	-416	IG
12/14	24,64	24,26	9	MEE	12/15	24,64	24,19	-414	MEE
12/14	24,64	24,26	39	MEE	12/15	24,64	24,19	173	MEE
12/14	100	98,46	188	IG	12/15	100	98,18	0	IG
12/14	33,73	33,21	1 060	MEE	12/15	33,73	33,12	976	MEE
12/14	100	98,46	8 340	IG	12/15	100	98,17	6 488	IG
12/14	100	98,46	2 199	IG	12/15	100	98,18	3 830	IG
12/14	100	98,46	445	IG	12/15	100	98,17	998	IG
12/14	100	98,46	-140	IG	12/15	0	0	0	NC
12/14	66,00	64,99	228	IG	12/15	66,00	64,80	66	IG
12/14	100	98,47	276	IG	12/15	100	98,18	161	IG
12/14	100	99,08	-727	IG	12/15	100	98,91	816	IG
12/14	100	98,46	-989	IG	12/15	100	98,18	-1 309	IG
12/14	51,00	73,86	422	IG	12/15	51,00	75,23	1 175	IG
12/14	65,00	64,00	2 093	IG	12/15	65,00	63,81	3 557	IG
12/14	86,25	84,92	4 805	IG	12/15	95,96	94,21	4 814	IG
12/14	65,00	55,20	86	IG	12/15	65,00	61,23	553	IG
12/14	56,67	55,00	-12	IG	12/15	56,67	60,24	-117	IG
12/14	24,64	20,92	241	MEE	12/15	24,64	23,21	207	MEE
12/14	100	98,46	59	IG	12/15	0	0	0	NC
12/14	100	98,46	893	IG	12/15	100	98,18	1 855	IG
12/14	100	98,46	-82	IG	12/15	100	98,18	-5	IG
12/14	100	98,46	1 017	IG	12/15	100	98,18	4 302	IG
12/14	46,46	45,75	221	MEE	12/15	46,46	45,61	283	MEE
12/14	51,00	50,22	-3	IG	12/15	0	0	0	NC
12/14	100	84,92	-25	IG	12/15	100	94,21	-15	IG
12/14	40,00	39,38	1 221	MEE	12/15	40,00	39,27	1 206	MEE
12/14	49,00	48,25	-456	MEE	12/15	49,00	51,35	-429	MEE
12/14	50,00	49,23	132	MEE	12/15	50,00	49,09	-19	MEE
12/14	100	99,73	-943	IG	12/15	100	99,68	1 038	IG
12/14	100	99,71	-46	IG	12/15	100	99,67	406	IG
			<b>15 148</b>					<b>19 897</b>	

<sup>(1)</sup> MEE : Mise En Équivalence ; IG : Intégration Globale.



Le Groupe Crédit Mutuel Nord Europe est soumis à la réglementation prudentielle française transposant les directives européennes. Les méthodologies appliquées pour l'évaluation des risques sont conformes aux normes réglementaires et aux définitions retenues au niveau du Groupe Crédit Mutuel.

## CHIFFRES CLÉS

En millions d'euros

Ratios réglementaires	31/12/15	31/12/14
Fonds propres de base de catégorie 1	2 259,00	2 047,00
Fonds propres complémentaires de catégorie 1	92,00	90,00
Fonds propres complémentaires de catégorie 2	479,00	284,00
Risques pondérés	15 988,00	15 383,00
Ratio global (%)	17,70	15,74
Ratio Tier One (%)	14,71	13,90
Ratio CET1 (%)	14,13	13,31

Le Crédit Mutuel Nord Europe respecte l'ensemble des ratios réglementaires auxquels il est soumis.

## FONDS PROPRES

En application des dispositions du règlement n° 2000-03 du CRBF, les réseaux d'établissements dotés d'un organe central doivent respecter les ratios de gestion sur base consolidée (risque de marché et risque de crédit, grands risques, participations, contrôle interne).

L'entité consolidante et le périmètre de la surveillance prudentielle du CMNE sont identiques à ceux retenus pour les comptes consolidés du Groupe.

Seule change la méthode de consolidation, notamment des entreprises d'assurance, consolidées comptablement par intégration globale et prudentiellement par mise en équivalence.

Le ratio global de couverture mesure le besoin en fonds propres nécessaires pour couvrir les risques de crédit, de marché et opérationnels. Les fonds propres globaux correspondant, en norme Bâle III, à la somme du « *Common Equity Tier One* » c'est-à-dire les parts sociales et les réserves, du *Tier One* additionnel c'est-à-dire les Titres Super Subordonnés à durée indéterminée, du *Tier Two* c'est-à-dire les Titres Subordonnés Remboursables diminués des

déductions réglementaires (certaines participations dans les établissements financiers non consolidés ou mis en équivalence).

Le CMNE calcule le ratio global de couverture des fonds propres sur la base des comptes consolidés établis en IFRS, selon le périmètre prudentiel. Les fonds propres comptables font l'objet de retraitement pour prendre en compte l'effet des filtres prudentiels qui ont vocation à réduire la volatilité des fonds propres induite par les normes internationales, via notamment l'introduction de la juste valeur.

Le CMNE se conforme également aux obligations déclaratives résultant de la Directive européenne applicable aux conglomérats. Cela se traduit, entre autres, par la surveillance complémentaire de la couverture par les fonds propres consolidés du cumul des exigences de fonds propres bancaires et de marge de solvabilité des compagnies d'assurance. Cette surveillance a également des incidences sur la mesure des autres normes de gestion, la différence de mise en équivalence positive des entités consolidées du secteur des assurances étant éliminée des fonds propres de base.

## ► Gestion du capital

Dans le cadre de la gestion de ses fonds propres, le Groupe veille à ce que son niveau de solvabilité soit compatible avec le maintien de sa solidité financière, que l'allocation des fonds propres soit bien répartie entre les différents métiers afin d'assurer une bonne résilience du Groupe en cas de scénarii de stress.

S'inscrivant dans une démarche de planification conduite par la Confédération Nationale du Crédit Mutuel, le CMNE dispose d'un processus interne d'évaluation de l'adéquation des fonds propres (*Internal Capital Adequacy Assessment Process*, ICAAP) qui permet de mesurer l'adéquation des ratios de capital aux contraintes réglementaires et aux objectifs du Groupe dans le cadre de l'appétit pour les risques (crédit, marché, taux, opérationnels, réputation, assurances).

## ► Gouvernance et gestion des risques

Le Groupe CMNE a mis en place un dispositif robuste et efficace pour surveiller et contrôler ses risques. Cette organisation couvre l'ensemble des risques bancaires et non bancaires des entités du Groupe, dans le respect des normes fixées par l'ACPR, et de la surveillance complémentaire des conglomérats financiers.

Afin d'affirmer un suivi consolidé des risques à l'échelle du Groupe, les fonctions centrales de gestion des risques, de conformité et des contrôles permanents sont confiées à la Direction des risques Groupe qui s'appuie sur un réseau de responsables des risques, de conformité, et des contrôles permanents dans les différentes entités et pôles métiers. Les fonctions centrales sont sous la responsabilité du Directeur des risques Groupe, rattaché directement au Directeur Général du Groupe.

Les équipes de cette direction, composée de trois pôles (gestion des risques, conformité-LCB/FT-RCSI, contrôles permanents-sécurité des systèmes d'information) sont composées de professionnels de la gestion des risques : crédits, opérationnels et conformité, marchés et financiers, et de spécialistes de la sécurité informatique et des plans de continuité d'activité. Dans leurs domaines, ces trois pôles s'assurent du respect de la politique de gestion des risques.

Pour sa part, l'inspection contrôle audit Groupe, en charge des contrôles périodiques, exerce son activité sur l'ensemble des pôles et bénéficie de la plus stricte indépendance.

En 2015, 113 personnes se consacrent aux fonctions clés de gestion des risques et de contrôles permanents-conformité et 56 à des missions de contrôles périodiques, soit environ 3,50 % de l'effectif total du Groupe.

Le conseil d'administration fédéral, le comité d'audit et des risques veillent à ce que les risques majeurs identifiés soient sous contrôle, portent une attention particulière sur les risques pouvant avoir un impact majeur sur la réalisation de la stratégie, l'atteinte des objectifs ou plus généralement sur la pérennité de l'entreprise.

Ces deux comités sont régulièrement informés de l'encadrement et du suivi des risques. Les communications portent principalement sur la surveillance et le contrôle du risque de crédit et de contrepartie, des risques financiers et de marchés, des risques opérationnels et de conformité, des risques non bancaires liés aux pôles Assurances et Gestion pour compte de tiers, ainsi que sur la mesure de l'exigence de fonds propres liée aux différents métiers du Groupe.

La qualité du bilan consolidé du CMNE contribue à la notation de l'ensemble du Groupe Crédit Mutuel-CIC par l'agence *Standard & Poor's* : "A, perspective négative" à long terme et "A-1" à court terme, publiée en août 2014 et confirmée le 4 novembre 2014.

## GESTION DES RISQUES - CONTRÔLE - AUDIT

L'organisation du contrôle interne est structurée en trois niveaux. Le contrôle opérationnel de premier niveau est réalisé par les opérationnels, voire intégré dans les processus et les contrôles automatisés des systèmes d'information. Le second niveau s'articule autour de structures centrales traitant la gestion des risques, le contrôle permanent et la sécurité des systèmes d'information, la fonction conformité et lutte anti-blanchiment et du financement du terrorisme, ainsi que de structures dédiées au sein de chaque pôle métiers du Groupe. En central, les actions sont coordonnées par le comité de contrôle permanent et de la conformité, et le comité des risques opérationnels présidés par le Directeur des risques Groupe.

### ► Gestion des risques

Parmi ses missions, la direction des risques vérifie que le niveau des risques encourus est compatible avec les orientations de l'activité fixées par l'organe de surveillance et les limites fixées par la Direction Générale, communiquée à l'organe de surveillance et au comité d'audit et des risques toute information nécessaire à l'exercice des missions de ces derniers, élabore des états de synthèse sur le suivi des risques consolidés en vue d'informer le comité d'audit et des risques et les dirigeants effectifs, transmet aux organes de tutelle tout reporting réglementaire sur les risques.

En 2015, la croissance d'activité est liée d'une part aux conséquences non négligeables de l'évolution du cadre réglementaire des banques, la surveillance centralisée exercée par la BCE, d'autre part au renforcement de la gestion des risques sur base consolidée et des différents chantiers du plan à moyen terme 2020 du CMNE.

### ► Contrôle de la conformité

Rattachée depuis fin 2015 au Directeur risques Groupe, la direction du contrôle conformité Groupe assure avec le département juridique la veille réglementaire, diffuse les normes et procédures en matière de conformité, donne un avis sur la conformité des nouveaux produits, met à jour la cartographie des risques de non-conformité, assure un rôle de contrôle permanent de la conformité, assure la fonction de responsable de la lutte contre le blanchiment et du financement du terrorisme et la fonction de responsable du contrôle des services d'investissement.

Elle est intervenue cette année sur plusieurs projets liés aux évolutions de la législation tels que le suivi des déclarations FATCA, la loi Eckert sur les comptes et coffres inactifs, le questionnaire de connaissance clients mais aussi pour valider des procédures de vente via internet, rédiger les cartographies de risques du pôle Entreprises, engager la réécriture du code de déontologie et revoir le contrôle sur le droit au compte.

Quatre dossiers ont été instruits dans le cadre de la procédure d'approbation et de contrôle de nouveaux produits, et quatre ont fait l'objet de recommandations, 9 sollicitations ont été validées sans avis ni recommandation.

Des contrôles de conformité ont été réalisés sur les crédits renouvelables, les comptes de mineurs gratifiés, le coffre numérique, la protection de la clientèle (clientèle fragile), les chèques de banque et sur la souscription de l'obligation structurée CMNE rendement mai 2015. Plus spécifiquement, dans le domaine des services d'investissement, l'accent a été mis sur le contrôle du respect des règles de protection des clients investisseurs s'appliquant à la commercialisation des comptes titres et produits financiers distribués par le réseau de Caisses locales et de centres d'affaires ainsi que sur le respect des règles de déontologie financière. D'autre part, l'assistance au réseau a été importante, particulièrement sur FATCA et le droit au compte, sujets d'actualité en 2015 par les changements de procédures.

En matière de lutte contre le blanchiment et de financement du terrorisme, l'accroissement des activités depuis 2014 s'est confirmé. L'exercice 2015 a été marqué par la progression du nombre de clients sous vigilance renforcée, d'alertes à traiter, mais également par la forte augmentation de propositions de déclaration de soupçon insérées par le réseau, provoquant des retards de traitement au niveau de la fonction, compensés par le renforcement des effectifs. La part des signalements ponctuels traités par le réseau s'établit à 96 % en 2015, ce qui montre l'appropriation constante du processus LCB-FT par le réseau. De la même façon, la vigilance des collaborateurs est à l'origine de 75 % des 284 déclarations de soupçon effectuées en 2015 (respectivement +84 % et +198 % par rapport à 2014 et 2013).

Les travaux du groupe de travail PMT 2020 sur l'harmonisation des dispositifs LCB-FT pour l'ensemble des pôles du Groupe CMNE se sont poursuivis. Un nouvel outil de suivi des formations LCB-FT a été mis en place concomitamment à l'élaboration d'un guide LCB-FT plus pratique et de tutoriels d'aide au traitement des signalements ponctuels et à l'élaboration des dossiers d'analyse. Près de la moitié des collaborateurs a suivi les formations liées à la codification des risques et aux sanctions financières internationales. Enfin, les travaux de contrôle, menés conjointement avec le Contrôle Permanent sur la connaissance-client, seront reconduits en 2016.

### ► Contrôle permanent - Sécurité des systèmes d'information

La direction du contrôle permanent Groupe s'assure de la coordination des plans ainsi que de la mise en œuvre de méthodes et d'outils. En Belgique, Beobank a renforcé son dispositif de contrôle interne avec la mise en place d'outils communautaires en 2015. Le système de contrôle permanent du pôle Assurance a également migré sur ces mêmes outils. Les plans de contrôle de l'ensemble des entités sont régulièrement adaptés, incluant des contrôles permanents de second niveau qui s'intensifient sur l'ensemble du périmètre du Groupe.

En matière de sécurité des systèmes d'information et continuité des activités, 2015 a été marquée par la réalisation d'une sensibilisation à destination des managers des services centraux de la Caisse Fédérale CMNE.

### ► Le 3<sup>ème</sup> niveau - Contrôle périodique

L'Inspection Contrôle Audit Groupe, tel que précisé dans la Charte de Contrôle Périodique, exerce ses activités sur l'ensemble des entités et métiers du Groupe CMNE. Ses missions sont déclinées en quatre domaines majeurs :

- Le contrôle périodique du réseau commercial Bancassurance France ;
- Les directions métiers et les directions filiales ;
- La certification des comptes sociaux des Caisses locales ;
- Le traitement de la fraude et des affaires spéciales.

En termes d'activité, l'Inspection Contrôle Audit Groupe a présenté en 2015 au Comité d'audit et des risques de la CFCMNE les résultats de :

- 34 missions de révision (soit un total de 54 points de vente et 7 Espaces Conseils Professionnels) et 55 suivis de recommandations ;
- 5 audits thématiques et métiers sur le réseau Bancassurance France ;
- La certification des comptes sociaux 2014 de 154 Caisses locales ;
- 26 missions d'audit, ainsi que 3 suivis des recommandations couvrant l'ensemble des pôles du Groupe.

Concernant le pôle Bancassurance Belgique, les services d'audit interne des deux filiales, liés fonctionnellement à l'Inspecteur Général du CMNE, ont mené 179 inspections d'agences et agents délégués, et 17 missions d'audit métiers.

Enfin, la fonction fraude et affaires spéciales a analysé 684 tentatives de fraudes externes et 196 incivilités de la clientèle subies par le réseau Bancassurance France.

## RISQUES

### ► Risque de crédit

L'octroi de crédit est régi par des procédures et référentiels propres à chaque pôle du Groupe. Ces procédures et référentiels sont établis dans le respect de la politique des risques du Groupe.

Le principe fondamental sur lequel s'appuient les procédures d'octroi de crédit des pôles Bancassurance France et Entreprises est la notation interne, commune au Groupe Crédit Mutuel. De même, le système de délégation de pouvoir et la tarification différenciée des clients sont influencés par cette notation interne.

Au-delà d'une délégation qui est accordée aux directeurs des Caisses locales, le comité de crédit de chaque caisse, regroupant des administrateurs et le directeur, se réunit pour statuer sur les dossiers.

Si un dossier dépasse le seuil de 600 000 euros, il doit être analysé par la direction des engagements de la Caisse Fédérale et présenté au comité de crédit fédéral.

Les dossiers d'un montant unitaire ou faisant passer l'encours à un montant supérieur à 1 250 milliers d'euros doivent obligatoirement faire l'objet d'un avis préalable de la Présidence et de la Direction Générale avant leur validation ou présentation à une instance de décision.

En ce qui concerne le pôle Entreprises, une limite globale pour une contrepartie ou un groupe de contreparties a été fixée à 30 millions d'euros. Les dossiers d'un montant unitaire supérieur à 150 000 euros font l'objet d'une décision d'octroi collégiale.

Les comités de crédit du pôle Entreprises et de chaque entité sont les instances principales qui examinent et décident de l'octroi des dossiers de crédit.

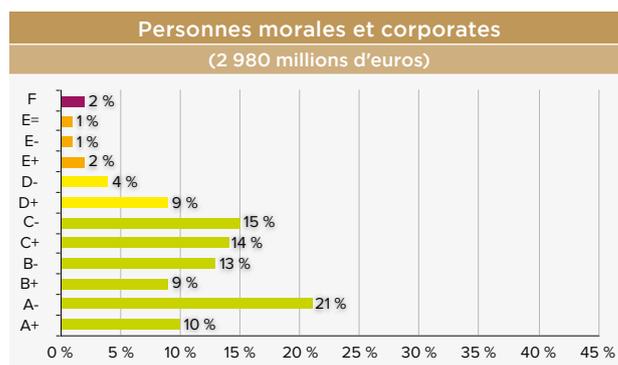
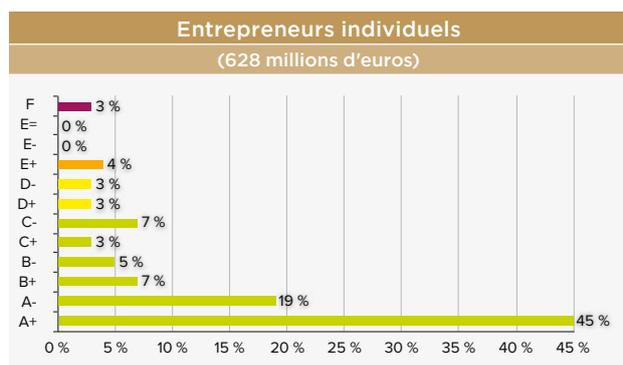
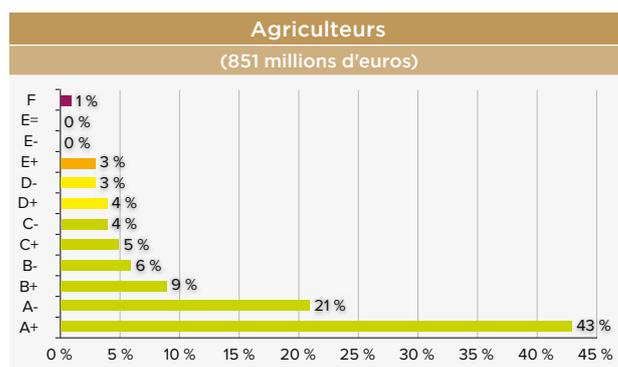
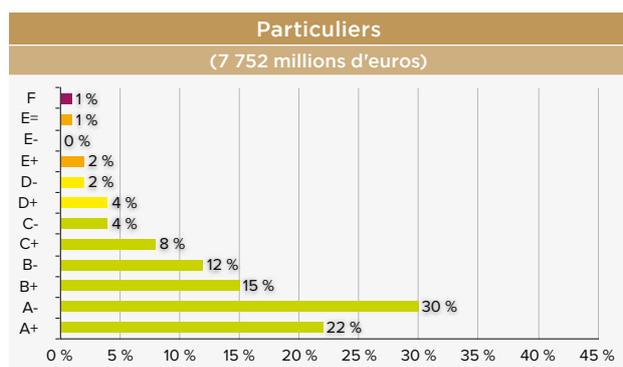
La possibilité d'accorder un financement complémentaire de 10 % maximum au-delà du montant de l'encours précédemment accordé est conférée à l'un des membres du comité ayant statué sur le dossier crédit.

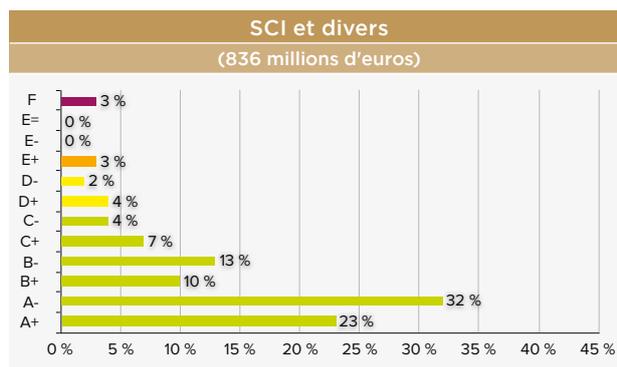
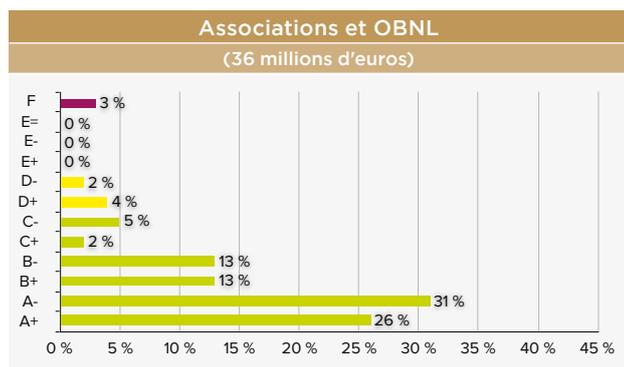
Toutefois, ce financement est limité à 500 milliers d'euros.

En Belgique, au sein de BKCP Banque, les dossiers supérieurs à 750 000 euros sont octroyés exclusivement par le comité de direction Groupe. Beobank n'est pas concerné par une approche « grand risque » du fait de son métier de crédit à la consommation.

Pour le périmètre bancaire français (pôle Bancassurance France et pôle Entreprises) qui représente environ 75 % des encours de crédit à la clientèle du Groupe, la répartition des encours par classe de note et par algorithme de notation est la suivante :

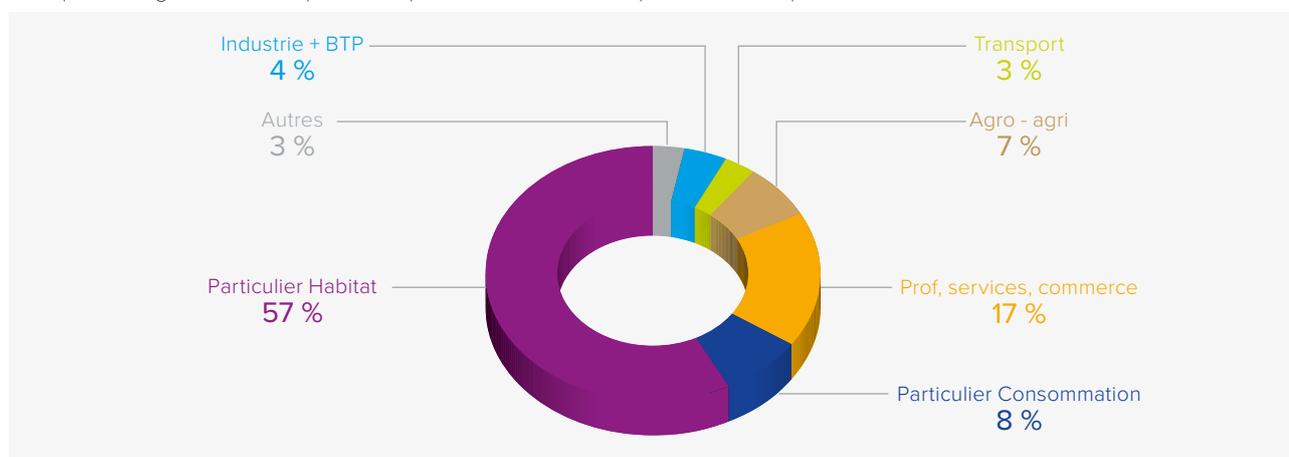
- Les notes supérieures ou égales à C-, représentant les meilleurs clients, totalisent de 82 % à 90 % ;
- Les notes comprises entre D+ et E+, représentant des encours sains avec un profil de risque assez élevé, totalisent de 6 % à 15 % ;
- Les encours douteux (E-), douteux compromis (E=) et contentieux (F), totalisent de 2 % à 4 %.





Cette répartition reste globalement stable par rapport aux années précédentes à l'exception des particuliers qui voient leur cotation A+ augmenter en raison d'un recalibrage. D'une façon générale, la notation moyenne de ces encours reste très satisfaisante.

La répartition globale du risque crédit par secteur d'activité, pour le même périmètre, est la suivante :



En milliers d'euros

Qualité des risques	31/12/15	31/12/14
Créances dépréciées individuellement	975 194	1 045 330
Dépréciation individuelle	-624 963	-676 662
Provision collective des créances	-23 878	-30 271
Taux de couverture global	66,5 %	67,6 %
Taux de couverture (provision individuelle seulement)	64,1 %	64,7 %

Exposition	31/12/15	31/12/14	Variation	
<b>Prêts et créances</b>				
Établissements de crédit	3 786 641	4 090 887	-304 246	-7 %
Clientèle	16 524 949	16 491 495	33 454	0 %
<b>Exposition brute</b>	<b>20 311 590</b>	<b>20 582 382</b>	<b>-270 792</b>	<b>-1 %</b>
<b>Dépréciations</b>	<b>-648 841</b>	<b>-706 933</b>	<b>58 092</b>	<b>-8 %</b>
Établissements de crédit	0	0	0	
Clientèle	-648 841	-706 933	58 092	-8 %
<b>EXPOSITION NETTE</b>	<b>19 662 749</b>	<b>19 875 449</b>	<b>-212 700</b>	<b>-1 %</b>
<b>Engagements de financement donnés</b>				
Établissements de crédit	51 996	54 496	-2 500	-5 %
Clientèle	2 407 440	2 132 754	274 686	13 %
<b>Engagements de garantie donnés</b>				
Établissements de crédit	67 442	147 703	-80 261	-54 %
Clientèle	397 960	320 648	77 312	24 %
Provision pour risques sur engagements donnés	-4 461	-4 323	-138	3 %
<b>EXPOSITION NETTE</b>	<b>2 920 377</b>	<b>2 651 278</b>	<b>269 099</b>	<b>10 %</b>
<b>Titres de créance *</b>				
Effets publics	798 886	489 875	309 011	63 %
Obligations	9 509 608	10 483 569	-973 961	-9 %
Instruments dérivés	205 076	140 727	64 349	46 %
Pensions & prêts de titres	175 000	175 000	0	0 %
<b>Exposition brute</b>	<b>10 688 570</b>	<b>11 289 171</b>	<b>-600 601</b>	<b>-5 %</b>
Dépréciation des titres	-5 656	-6 439	783	-12 %
<b>EXPOSITION NETTE</b>	<b>10 682 914</b>	<b>11 282 732</b>	<b>-599 818</b>	<b>-5 %</b>

\* Hors titres classés en « prêts et créances ».

En milliers d'euros

Arriérés de paiement	31/12/15					VNC des actifs dépréciés	Total des actifs faisant l'objet d'arriérés de paiement et des actifs dépréciés	Garanties et autres rehaussements de crédit reçus relatifs aux actifs dépréciés
	≤ 3 mois	> 3 mois ≤ 6 mois	> 6 mois ≤ 1 an	> 1 an	Total			
<b>Instruments de capitaux propres</b>						<b>55 120</b>	<b>55 120</b>	
<b>INSTRUMENTS DE DETTE</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>2 481</b>	<b>2 481</b>	<b>0</b>
• Administrations centrales	0	0	0	0	0	0	0	0
• Établissements de crédit	0	0	0	0	0	0	0	0
• Institutions non établissements de crédit	0	0	0	0	0	2 481	2 481	0
• Grandes entreprises	0	0	0	0	0	0	0	0
• Clientèle de détail					0		0	
<b>PRÊTS ET AVANCES</b>	<b>557 582</b>	<b>27 037</b>	<b>22 705</b>	<b>6 358</b>	<b>613 682</b>	<b>355 099</b>	<b>968 781</b>	<b>98 225</b>
• Administrations centrales	302	0	2 883	0	3 185	76	3 261	0
• Établissements de crédit	0	0	0	827	827	0	827	0
• Institutions non établissements de crédit	743	0	783	0	1 526	2 222	3 748	5 601
• Grandes entreprises	92 689	11 370	3 980	1 766	109 805	55 103	164 908	8 031
• Clientèle de détail	463 848	15 667	15 059	3 765	498 339	297 698	796 037	84 593
<b>AUTRES ACTIFS FINANCIERS</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>		<b>0</b>	
<b>TOTAL</b>	<b>557 582</b>	<b>27 037</b>	<b>22 705</b>	<b>6 358</b>	<b>613 682</b>	<b>412 700</b>	<b>1 026 382</b>	<b>98 225</b>
<i>Dont échéances réellement impayées</i>	<i>15 034</i>	<i>2 529</i>	<i>801</i>	<i>804</i>	<i>19 168</i>			

Les arriérés de paiement comprennent l'intégralité du capital restant dû, tandis que la ligne « échéances réellement impayées » ne reprend que les échéances ayant fait l'objet d'un retard de paiement.

## ► Risque de marché

Le risque de marché désigne le risque de perte résultant d'une évolution défavorable des paramètres de marché. Il concerne les opérations du trading et du banking book.

La gestion du refinancement et des placements du Groupe CMNE est centralisée à la Caisse Fédérale tant pour les opérations des entités françaises que pour celles des entités belges. Le back office de ces opérations est également centralisé à Lille.

Les opérations mises en œuvre par la direction financière Groupe sont de deux natures :

- D'une part, les opérations de refinancement à moyen et long terme du Groupe et, plus généralement, les opérations de gestion actif-passif qui ont pour but de gérer la marge d'intermédiation en se fondant sur des éléments chiffrés de risque de taux et de liquidité analysés par les comités financiers de chaque entité du Groupe ;
- D'autre part, les opérations pour compte propre de la Caisse Fédérale, de BKCP Banque ou de Beobank.

Celles-ci se regroupent en deux familles :

- Les opérations d'arbitrage construites pour ne générer qu'un risque de taux marginal tout en tirant leur rentabilité de la prise d'un risque de contrepartie et d'un risque de liquidité. Ce type d'opération, placée sous la responsabilité directe du trésorier Groupe qui reçoit pour cela une allocation de fonds propres, une limite globale d'encours et une typologie d'opérations autorisées, ne concerne que la Caisse Fédérale,
- Les investissements dans des OPCVM dédiés, gérés par La Française et ses affiliés, dans des supports immobiliers tels des SCPI et OPCI, des actions, des obligations et titres de créances négociables, structurés ou non, sont toujours réalisés dans le respect du cadre de la politique d'intervention sur les marchés et font l'objet d'une validation par les comités financiers des entités concernées. Toute opération est ainsi visée ou validée de façon collégiale.

Les opérations de gestion structurelle du bilan, comme les opérations pour compte propre, sont placées sous le contrôle étroit du comité financier de la Caisse Fédérale du CMNE et font l'objet de reportings individualisés, puis fusionnés pour mesurer le risque de liquidité.

## ▷ Risque de contrepartie

Sur proposition de la direction des risques, les limites par contrepartie sont arrêtées par le comité financier de la Caisse Fédérale du CMNE. Les limites sont basées sur la notation interne des différentes catégories de grandes contreparties, définie par la Confédération Nationale du Crédit Mutuel et homologuée dans le cadre Bâle.

La centralisation des risques du Groupe CMNE, par la direction des risques, alimente à son tour la gestion centralisée du risque de contrepartie à l'échelle du Groupe Crédit Mutuel. Ce système dynamique fait l'objet d'une veille et d'une surveillance récurrente. Les notations internes sont passées en revue *a minima* mensuellement et comparées aux notations externes des grandes agences.

Le plafond des risques unitaires fait référence aux fonds propres de chaque entité : de la Caisse Fédérale, de BKCP Banque, de Beobank et de Nord Europe Assurances, mais également dans le respect des fonds propres consolidés du Groupe.

Ainsi, tout en restant dans le cadre du référentiel national des limites bancaires édictées par la Confédération Nationale du Crédit Mutuel, chaque pôle dispose de règles cohérentes avec l'évolution de ses encours et de ses fonds propres.

Ainsi, les limites globales sont :

- Risque d'État : 100 % des fonds propres de chaque pôle. La liste des pays autorisés est présentée et validée en comité financier ;
- Risque banque : pour chaque contrepartie, une autorisation maximale est calculée en s'appuyant sur le Référentiel National, le statut défini et sur la notation interne retenue pour établir une dégressivité des limites, sur les bornes de fonds propres et de refinancement. Les études de la cellule nationale d'étude des contreparties sont utilisées pour se positionner et fournir un éclairage avant toute entrée en relation.

Ces limites sont calculées et plafonnées par la plus contraignante des 3 bornes :

- **Borne Fonds propres du CMNE** calculée en tenant compte de la réglementation sur les grands risques qui fixe l'encours maximum sur une contrepartie à 25 % des fonds propres consolidés, soit 510 millions d'euros, puis de façon dégressive en fonction de la notation interne,
- **Borne de refinancement** de la contrepartie telle que figurant sur le dernier Référentiel National IFC,
- **Borne Fonds propres de la contrepartie** telle que figurant sur le dernier Référentiel National IFC.
- Risque corporate : 5 % des fonds propres consolidés, à la fois pour les risques pris par le pôle Entreprises dans le cadre de son activité courante et pour les risques pris dans le cadre des activités de marché. Les expositions corporates s'appuient également sur le référentiel de notations internes Grands Comptes du Groupe Crédit Mutuel. Des limites en maturité proportionnelles et adaptées aux notations internes sont en place. Des enveloppes spécifiques peuvent être mises en place pour répondre à des besoins particuliers de placement.

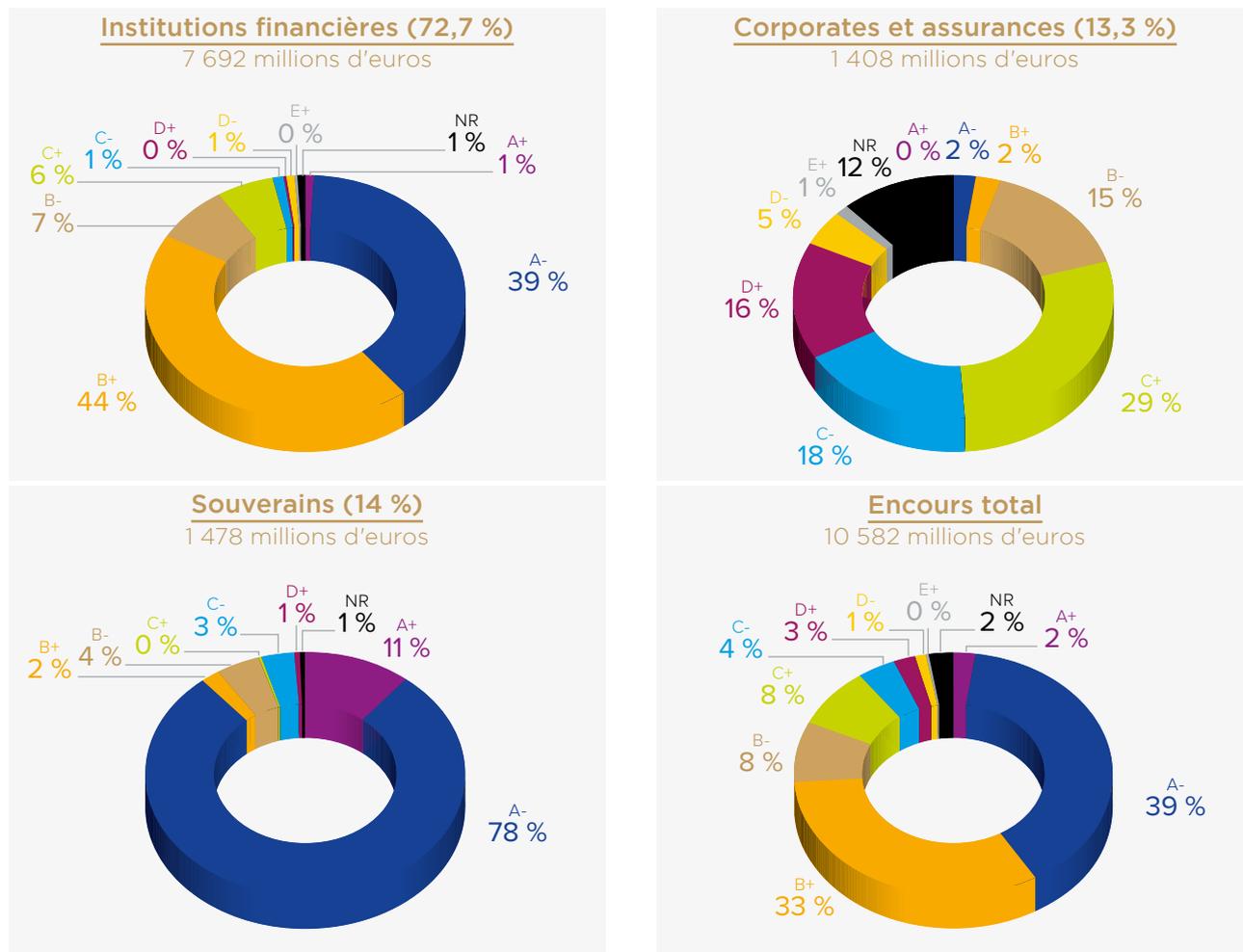
Ces limites s'entendent pour des risques de qualité A+ (notation interne Crédit Mutuel) et sont ensuite modulées à la baisse selon la notation des contreparties à la fois en montant et maturité.

Pour le risque corporate pris dans le cadre des activités de marché, le Conseil d'administration fédéral a validé des règles prenant en compte la notation de l'émetteur, le volume de dette obligataire émise, les secteurs d'activité des émetteurs et les encours de la compagnie d'assurance. Pour la plupart des contreparties corporates, cela revient à limiter le risque unitaire à 50 millions d'euros.

De façon dérogatoire et pour les investissements de la compagnie d'assurance, le risque unitaire peut monter jusqu'à 235 millions d'euros pour un nombre très limité d'entreprises publiques.

Un suivi de la concentration des encours est opéré dans l'optique d'une saine gestion de la division des risques du Groupe.

Pour l'ensemble du Groupe CMNE, banques et assurances confondues, le risque de contrepartie se ventile de la façon suivante :



L'ensemble des opérations effectuées par la direction financière dans le cadre de sa gestion pour compte propre, ou confiées au groupe La Française dans le cadre d'une gestion dédiée, est effectué dans le cadre défini par le comité financier de Groupe et fait l'objet d'un reporting mensuel à ce dernier qui comprend cinq des sept membres du comité de direction. Deux fois par an, l'ensemble des risques financiers portés par la Caisse Fédérale fait l'objet d'une présentation au conseil d'administration.

L'activité pour compte propre se scinde en deux parties : d'une part une activité d'arbitrage sur titres du marché monétaire européen (zone euro) et sur obligations émises par des corporates, exercée exclusivement par la Caisse Fédérale du CMNE, d'autre part des investissements moyen ou long terme dans des OPCVM dédiés, des actions en direct, des obligations et titres de créances négociables, structurés ou non. Ces investissements moyen et long terme se trouvent à la fois dans la Caisse Fédérale, chez BKCP Banque et chez Beobank.

Par ailleurs, le conseil d'administration de novembre 2014 a porté l'allocation de fonds propres aux activités de marché à 235 millions d'euros, contre 195 millions en 2013, pour le « banking book » et maintenu 95 millions d'euros pour le « trading book ».

Par ailleurs, un portefeuille résiduel de CDO subsiste au sein de la Caisse Fédérale pour 5,7 millions d'euros en montant valorisé ainsi que pour 23,3 millions d'euros chez BKCP Banque.

Enfin, OBK dispose d'un portefeuille géré de façon extinctive de titres CDO valorisés pour 16,5 millions d'euros et pour 3,1 millions d'euros de titres souverains.

Sur la base d'hypothèses communes à l'ensemble du Groupe Crédit Mutuel, le CMNE effectue chaque trimestre une mesure d'impact de stress test. Cinq stress historiques (hausse des taux 1994, crise asiatique de 1997, lundi noir de 1987, 11 septembre 2001, crise des subprimes) et sept stress hypothétiques relatifs aux 3 types de risques : Action, Crédit et Taux, soit respectivement baisse des actions de 25 %, écartement des spreads selon les produits concernés et variation à la hausse et à la baisse des taux de 50 bps sont ainsi mesurés. Sur les calculs à fin 2015, les plus pénalisants au niveau du compte de résultat sont le 11 septembre, le lundi noir, la crise asiatique et la baisse des actions de 25 %, avec un impact négatif variant entre 12 et 22 millions d'euros ; les plus pénalisants au niveau des fonds propres sont la hausse des spread de crédits, la baisse des actions de 25 %, la crise asiatique et le lundi noir, avec un impact négatif variant entre 27 et 77 millions d'euros.

### Activité d'arbitrage

Les opérations d'arbitrage, effectuées sur des horizons compris entre trois mois et quatre ans, consistent en l'achat de titres de créances négociables ou de titres obligataires à taux variable ou à taux fixe transformé en taux variable par le biais de swaps de taux, financé par l'émission régulière de certificats de dépôts dont la durée d'origine est comprise entre un et six mois. L'encours autorisé de ce portefeuille d'arbitrage, fixé par le comité financier du Groupe, est de 1,2 milliard d'euros et son encours réel est resté stable autour de ce chiffre. Sa consommation de fonds propres au titre du risque de crédit et du risque de marché a été de 32 millions d'euros, sensiblement inférieure à la limite allouée de 35 millions d'euros. Il a dégagé un résultat estimé à 9,7 millions d'euros.

La durée des titres achetés et le fait qu'ils soient tous à taux indexés, constituent une assurance très forte contre les risques de marché, puisque la sensibilité de la Valeur Actuelle Nette (VAN) de ce portefeuille est inférieure à 1 %. Le risque de taux est pratiquement nul et le risque de liquidité fait l'objet d'une surveillance attentive dans le cadre de la procédure de gestion du risque global de liquidité.

### Portefeuille obligataire et TCN

Le tableau ci-dessous résume les variations de valeur au 31 décembre 2015 des portefeuilles d'obligations et de titres de créances négociables, impactés comptablement par le « *marked to market* ».

En millions d'euros

	Portefeuilles valorisés au 31/12/15			Variation de valeur par rapport au 31/12/14		
	Portefeuille AFS	Portefeuille JVOR	Total	Capitaux propres	Compte de résultat	Total
France : arbitrage	1 113,5		1 113,5	-4,8		-4,8
France : investis.*	239,6	117,6	357,1	-3,2	-0,1	-3,3
BKCP * Banque : investis.	1 135	0	1 135	-14,9	-6,0	-20,9
Beobank * : investis.	227,3		227,3	-0,4		-0,4
OBK : investis.	19,6		19,6	-4,7	3,9	-0,9
<b>TOTAL</b>	<b>2 735</b>	<b>117,6</b>	<b>2 852,6</b>	<b>-28,0</b>	<b>-2,3</b>	<b>-30,2</b>

\* Hors FCT CMNE : 945 millions d'euros en France, 25 millions d'euros en CPSA Bank, 30 millions d'euros en Beobank.

### OPCVM dédiés

La Caisse Fédérale du CMNE détient un fonds dédié, géré pour son compte par La Française AM. L'encours global de ce fonds au 31 décembre 2015 est de 200,6 millions d'euros.

Le fonds Richebé gestion est dédié à la gestion dynamique de trésorerie et a dégagé un rendement positif de 2,89 %. BKCP Banque en détient également 17,6 millions d'euros.

### Actions

La Caisse Fédérale détient en direct environ 1 % des actions du CIC acquises pour une valeur globale historique de 51 millions d'euros. Ces titres représentent une participation dans une entité commune du Groupe Crédit Mutuel-CIC. Concernant la méthode de valorisation des titres CIC, l'AMF a donné son accord sur une méthode mixant une valeur de marché (cours de bourse) et une valeur appréhendée par la « Somme des parties ». La valorisation du titre s'établit ainsi au 31 décembre 2015 à 293 euros, soit une juste valeur de 110 millions d'euros.

Hors les titres CIC et hors la quote part d'actions contenue dans les OPCVM dédiés (trading book), le risque action s'élève à 38,4 millions d'euros au 31 décembre 2015, en valeur de marché. Il est constitué de la composante action des OPCVM représentant les investissements pour compte propre de la Caisse Fédérale et de BKCP Banque (*banking book*).

### Portefeuilles de CDO (*Collateralised Debt Obligations*)

Le portefeuille de CDO de la Caisse Fédérale n'est composé que des véhicules « *Regent Street* » et « *New Court* » de la banque KBC pour une valeur nominale de 10,794 millions d'euros et une valeur nette comptable de 5,8 millions d'euros. En effet, les parts de « *Regent Street* » sont provisionnées à 100 % depuis la réception d'un « événement de crédit » en 2012 qui a ramené à zéro la valeur des parts du fonds ainsi qu'à la perte en 2015 de 60 % sur la tranche C. Pour leur part, les titres *New Court* sont porteurs d'une moins-value latente de 0,2 million d'euros au 31 décembre 2015, en réduction sur l'exercice et sont comptabilisés en titres détenus jusqu'à la maturité, leur variation de valeur n'affectant ni les capitaux propres, ni le compte de résultat.

En Belgique, le rachat d'OBK en 2012 comportait un portefeuille de CDO assez important.

Au cours de l'exercice 2014, une partie de ce portefeuille a été transférée chez BKCP Banque.

À l'issue de la fusion, cet encours se répartit désormais comme suit au 31 décembre 2015 :

- OBK : 16,549 millions d'euros (répartis sur 8 titres ayant des maturités pouvant aller jusqu'à 2043) ;
- BKCP Banque : 19,14 millions d'euros (répartis sur 13 titres ayant des maturités pouvant aller jusqu'à 2050).

### Autres investissements

- Les autres investissements pour compte propre du CMNE, réalisés sur des supports collectifs (produits de taux, de gestion alternative ou parts de SCPI et d'OPCI), représentent un total de 360,4 millions d'euros en valeur de marché.

Par ailleurs, le CMNE détient un portefeuille de titres structurés pour 130 millions d'euros qui portent 0,1 million d'euros de plus-values latentes. Il n'y a aucune opération de change à caractère spéculatif.

### Titres déclassés

- Les titres déclassés du CMNE ne sont composés que des parts C et A de la titrisation *Regent Street* pour, respectivement, 0,794 million d'euros et 4 millions d'euros de nominal, provisionnées à 100 %.

### ▷ Risque de liquidité

L'objectif du Groupe est d'assurer le refinancement de ses activités à un coût optimal, en gérant le risque de liquidité et en respectant les contraintes réglementaires.

Le CMNE mesure son risque de liquidité sur deux horizons de temps :

- À moyen - long terme, en appliquant les dispositions nationales du Groupe Crédit Mutuel, visant à encadrer la transformation de liquidité. Le principe général consiste à écouler l'ensemble des actifs et des passifs selon les conventions déjà utilisées dans le cadre de la mesure du risque de taux et de mesurer un ratio de couverture des emplois par des ressources de durée équivalente à différentes échéances. Cette mesure est réalisée sur base statique et le ratio à 5 ans doit être égal ou supérieur à 95 %. Mesuré et présenté chaque trimestre, il s'inscrit de façon récurrente au-dessus de 100 % ;

- À court terme, en appliquant également un scénario national de stress de liquidité qui vise à mesurer l'impact, sur un horizon de 3 mois, de la disparition brutale de 10 % des ressources à vue de la clientèle. Le besoin de trésorerie en résultant doit rester inférieur à la capacité de mobilisation auprès de la BCE. Cette capacité résiduelle dépassait les 2,2 milliards d'euros au 31 décembre 2015.

En terme de refinancement, la Caisse Fédérale du CMNE qui dispose de trois programmes agréés par la Banque de France ou l'AMF pour émettre des certificats de dépôts (4 milliards d'euros), des BMTN (2,5 milliards d'euros) et des obligations (4 milliards d'euros), entretient un encours de titres éligibles à la BCE pour environ 1,9 milliard d'euros. BKCP Banque et Beobank complètent ce dispositif avec un encours d'environ 1,2 milliard d'euros de titres éligibles.

Au 31 décembre 2015, l'encours mobilisé auprès de la BCE était de 57 % sur les 3,1 milliards d'euros d'encours mobilisable. La limite nationale de 80 % de mobilisation des éligibles BCE était pleinement respectée.

La Caisse Fédérale du CMNE a conservé la liquidité levée pour 700 millions d'euros dans le cadre du LTRO en 2012 jusqu'à la mise en place par la BCE du TLTRO (*Targeted Long Term Refinancing Operation*) et a participé aux opérations de TLTRO en décembre 2014 pour 500 millions d'euros, et de mars 2015 pour 400 millions d'euros.

Le Groupe CMNE a communiqué à l'ACPR son estimation de LCR Consolidé en base trimestrielle depuis le 31 mars 2014. À fin décembre 2015, ce ratio s'établit à 93 %. Les limites réglementaires composant ce ratio sont également respectées au 31 décembre 2015 (70 %).

Le ratio NSFR s'établit au 31 décembre 2015 à 112,8 %, le besoin de ressources stables complémentaires est donc nul.

La Caisse Fédérale du CMNE a levé des ressources à moyen et long terme en s'appuyant sur son programme d'émissions obligataires.

Une émission TSR à destination du réseau a été réalisée pour 40 millions d'euros ; 105 millions d'euros de TSR ont été réalisés à destination d'institutionnels.

En milliers d'euros

## Ventilation des maturités pour le risque de liquidité (au 31 décembre 2015)

Maturités résiduelles contractuelles	≤ 1 mois	> 1 mois ≤ 3 mois	> 3 mois ≤ 1 an	> 1 an ≤ 2 ans	> 2 ans ≤ 5 ans	> 5 ans	Indéterm.	Total
<b>Actif</b>								
Actifs fin. détenus à des fins de transaction	-	-	-	-	6 013	159 206	200 640	<b>365 859</b>
Actifs fin. désignés à la JV par le biais du cpte de résultat	21044	2	619	-	60 605	89 790	-	<b>172 060</b>
Dérivés utilisés à des fins de couverture (actif)	176	503	1	7 892	37 513	-	-	<b>46 085</b>
Autres actifs fin. disponibles à la vente (sans analyse et par part.)	96 156	190 104	830 971	598 701	1 661 711	433 584	505 040	<b>4 316 267</b>
Actifs fin. disponibles à la vente (analyse par titre)							183 801	<b>183 801</b>
Prêts et créances (y compris les contrats de LF)	1 256 920	378 202	1 371 561	1 819 705	4 538 037	9 073 231	62 437	<b>18 500 093</b>
Placements détenus jusqu'à leur échéance	80 199	55 643	91 281	137 745	1	10 275	4 708	<b>379 852</b>
Autres actifs (sans analyse et par part.)	486 755	111	1 954	-	-	-	4 790	<b>493 610</b>
<b>Passif</b>								
Dépôts de banques centrales	-	-	-	-	-	-	-	-
Passifs fin. détenus à des fins de transaction	4 343	-	-	-	10 353	139 548	-	<b>154 244</b>
Passifs fin. désignés à la JV par le biais du compte de résultat	-	10	-	-	117 260	91 454	-	<b>208 724</b>
Dérivés utilisés à des fins de couverture (passif)	15 258	1 132	1 465	17 909	89 604	5 638	-	<b>131 006</b>
Passifs fin. évalués au coût amorti	14 515 905	1 014 270	1 053 206	591 390	2 265 445	3 031 535	80 331	<b>22 552 082</b>

## ▷ Risque de taux

L'objectif de la gestion du risque de taux est de réduire les risques structurels de taux au sein des entités et de gérer la marge d'intermédiation issue des différentes activités du périmètre bancaire.

Chaque société de ce périmètre voit son risque analysé par un comité financier spécifique à un rythme trimestriel ou semestriel selon l'importance de la société et selon l'inertie de sa structure de bilan. Ce comité décide de la mise en place de couverture de taux, comme de liquidité.

Le Groupe CMNE mesure le risque de taux à l'aide de la sensibilité de la Marge Nette d'Intérêt (MNI) et de la sensibilité de la Valeur Actuelle Nette (VAN), cette dernière permettant la mesure du risque de taux global au sens de la réglementation 97-02 et de la réglementation Bâle II.

Ces mesures font l'objet de limites à caractère réglementaire (VAN) ou de gestion (MNI) selon les recommandations de la Confédération Nationale du Crédit Mutuel et de l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution.

L'ensemble des limites ci-dessous s'applique à l'identique pour toutes les filiales bancaires du Groupe :

- **VAN** : un déplacement linéaire de la courbe des taux de 200 bp ne doit pas représenter plus de 20 % des fonds propres. Les fonds propres retenus doivent être cohérents, en terme de périmètre, avec la base de risque de taux analysée ;
- **MNI** : un déplacement linéaire de la courbe de taux de 100 bp ne doit pas induire une sensibilité supérieure à 5 % du PNB du périmètre analysé, pour l'année en cours et les deux années suivantes. Cette limite est complétée par un indicateur de risque égal à 10 % de la MNI du périmètre analysé, pour l'année en cours et les trois années suivantes.

En 2015, la limite de la VAN a été respectée sur les périodes d'observation, la sensibilité de la VAN étant inférieure à 10 % au 31 décembre 2015, il en est de même concernant la sensibilité de la MNI, inférieure ou égale à 5 % du PNB au niveau régional.

Par ailleurs, le CMNE complète ses analyses de sensibilité de VAN par des simulations de courbes déformées (variations des taux à 3 mois, 3 ans, et 7 ans, sur base de stress de +1 % ou -1 %). La démarche poursuivie vise à identifier des scénarii présentant une variation de VAN élevée.

Ces travaux n'ont mis en lumière que de faibles variations, en cohérence avec les résultats déjà observés.

### ▷ Risques opérationnels

Le risque opérationnel résulte d'une inadaptation ou d'une défaillance imputable à des procédures, personnes, systèmes internes ou à des événements extérieurs, y compris les événements de faible probabilité d'occurrence, mais à risque de perte élevée. Le risque opérationnel inclut les risques de fraudes internes, externes, le risque juridique, mais exclut les risques stratégiques et de réputation.

Le Groupe Crédit Mutuel et le Groupe Crédit Mutuel Nord Europe disposent d'un processus de gestion des risques opérationnels fiable et exhaustif, tant au niveau du périmètre couvert qu'au niveau des risques considérés. Dans le cadre de l'homologation en méthode avancée (*Advanced Measurement Approach* ou AMA), le calcul des exigences de fonds propres est essentiellement basé sur l'évaluation de risques potentiels, ce qui permet d'allouer des fonds propres au titre des risques opérationnels couvrant à la fois le pilier I et le pilier II.

Le dispositif de gestion des risques opérationnels s'articule autour de 3 étapes, ponctuées d'une phase d'audit et de contrôle :

- L'identification des risques et l'évaluation de leur impact, notamment par la prise en compte d'historiques de sinistres, des connaissances des experts métiers, des *Key Risk Indicators* (KRI) qui constituent à la fois les leviers de réduction de risques et les paramètres des modèles ;
- La mise en place de plans de réduction des risques en cherchant à réduire la gravité et/ou la fréquence des menaces identifiées, en agissant sur les causes de risques (actions de prévention) et les conséquences, dans l'objectif d'en atténuer la gravité (actions de protection) ;
- Le financement et la couverture des risques résiduels par des programmes d'assurances de sinistres graves et/ou imprévus.

La gestion des risques opérationnels au CMNE a pour objectif d'éviter qu'un sinistre majeur, ou une série de sinistres, ne mette en cause les résultats financiers du Groupe et donc son développement futur. La direction des risques a en charge la gestion des risques opérationnels. Elle anime les travaux des gestionnaires de risques opérationnels des filiales du Groupe au travers d'un comité des risques opérationnels.

Le dispositif s'articule autour des actions suivantes :

- La collecte des sinistres opérationnels du Groupe CMNE ;
- La participation à la mise à jour des cartographies de risques opérationnels du Groupe Crédit Mutuel-CIC ;
- La mise en œuvre des plans de continuité des activités et de gestion de crises ;
- La sécurité des systèmes d'informations ;
- L'information régulière des organes exécutifs et délibérants avec en particulier l'information sur les alertes sur les sinistres supérieurs aux seuils d'alertes.

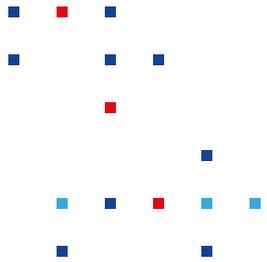
L'outil de gestion des risques opérationnels intégré au système informatique historise l'ensemble des sinistres encourus depuis 2001. Les bases documentaires relatives à l'outil, aux cartographies et modélisations des risques sont partagées par l'ensemble des entités du Crédit Mutuel. L'enjeu de cette cartographie est de réaliser de manière homogène, par ligne de métier et par événement (au sens Bâle II), l'identification des zones de risque et l'évaluation globale du coût du risque.

La réduction des risques repose sur des actions de prévention efficaces identifiées notamment lors des cartographies, mises en œuvre directement par les opérationnels et contrôlées dans le cadre des procédures de contrôle interne.

Les actions de protection sont prioritairement orientées vers la généralisation et la mise à jour régulière des plans de continuité des activités « métiers » et des activités « supports ». Un dispositif de gestion de crise a été défini pour faire face aux deux crises potentiellement les plus graves : un crash informatique total et une destruction majeure des locaux du siège.

Le financement des risques repose principalement sur une politique d'assurance adaptée. Les assurances du Groupe CMNE couvrent les trois domaines de risques majeurs que sont les hommes, les responsabilités et les patrimoines.

Au titre du risque opérationnel et net des récupérations des assurances, le Groupe CMNE a enregistré 4,8 millions d'euros de pertes nettes en 2015, par ailleurs, le stock de provisions au 31 décembre s'élève à 10,9 millions d'euros.



# RESPONSABILITÉ SOCIÉTALE

INFORMATIONS SOCIALES	page 60
RESPONSABILITÉ SOCIÉTALE DE L'ENTREPRISE	page 65
TABLEAUX DE REPORTING	page 81
ATTESTATION DE L'ORGANISME TIERS INDÉPENDANT	page 87
TABLE DE CONCORDANCE GROUPE CRÉDIT MUTUEL	page 91



# INFORMATIONS SOCIALES

## STRUCTURE DES EFFECTIFS DU GROUPE

### RÉPARTITION PAR PÔLE

	31/12/14			31/12/15		
	CDI	CDD	Total	CDI	CDD	Total
Pôle Bancassurance France	2 614	113	2 727	2 565	121	2 686
Pôle Bancassurance Belgique	1 125	14	1 139	1 080	14	1 094
Pôle Entreprises	179	4	183	183	3	186
Pôle Assurances	227	14	241	228	20	248
Pôle Gestion pour compte de tiers	494	18	512	503	25	528
Pôle Services et Activités diverses	7	0	7	7	0	7
<b>EFFECTIF TOTAL INSCRIT DU GROUPE</b>	<b>4 646</b>	<b>163</b>	<b>4 809</b>	<b>4 566</b>	<b>183</b>	<b>4 749</b>

Au 31/12/15, le Groupe compte 4 749 collaborateurs (dont 183 CDD).

Le pôle Bancassurance France représente près de 57 % de l'effectif total, le pôle Belgique 23 %, le pôle Gestion pour compte de tiers 11 %, le pôle Assurance 5 % et le pôle Entreprises près de 4 %.

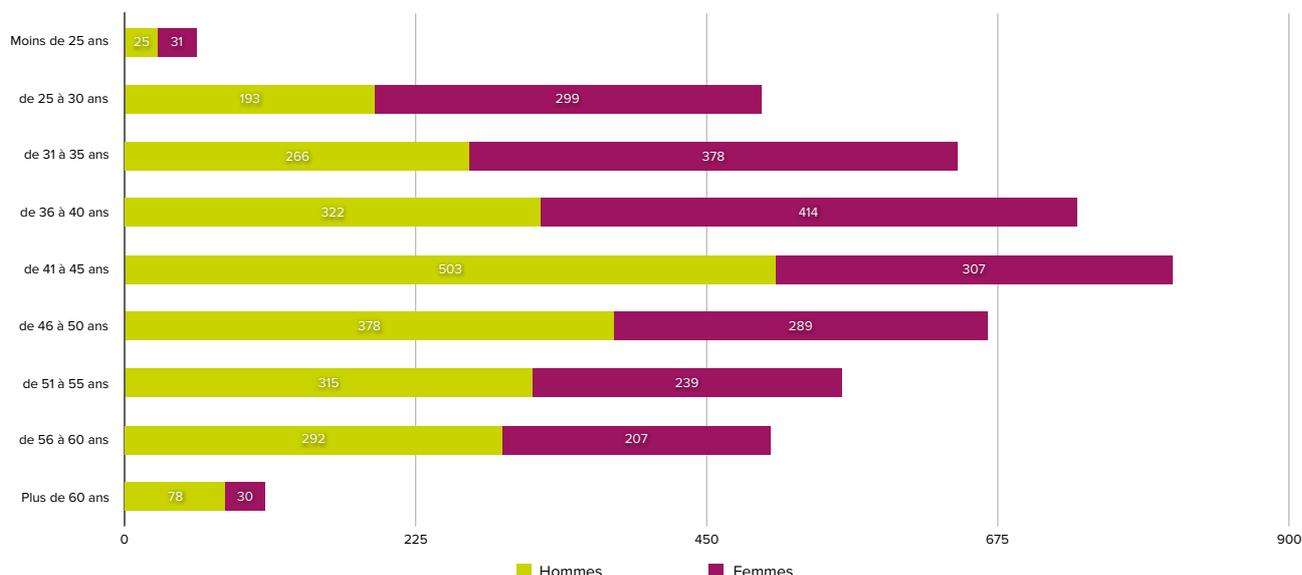
### RÉPARTITION DES EFFECTIFS CDI PAR SEXE ET STATUT

	31/12/14			31/12/15			Évolution 2015/2014
	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	
Cadres	1 404	777	2 181	1 394	777	2 171	-0,5 %
Gradés/Agents de maîtrise	688	674	1 362	662	686	1 348	-1,0 %
Employés	333	770	1 103	315	732	1 047	-5,1 %
<b>TOTAL CDI</b>	<b>2 425</b>	<b>2 221</b>	<b>4 646</b>	<b>2 371</b>	<b>2 195</b>	<b>4 566</b>	<b>-1,7 %</b>

Les CDI femmes représentent 48 % de l'effectif.

Les Cadres représentent 47,5 % de l'effectif CDI du Groupe, les Gradés/Agents de maîtrise 29,5 % et les Employés près de 23 %.

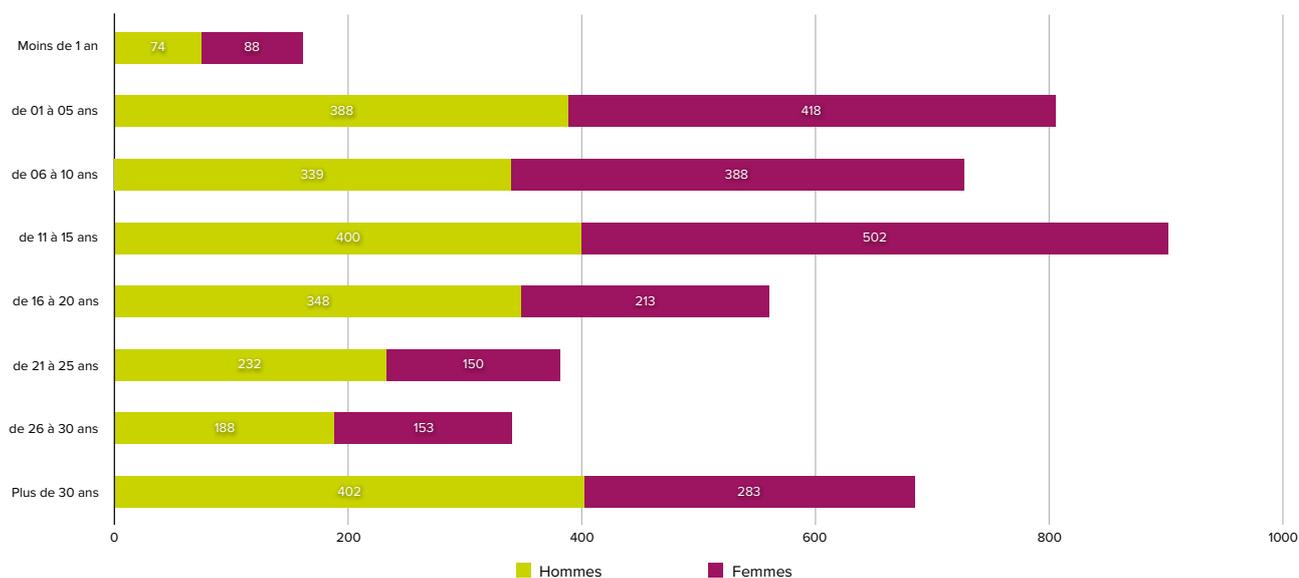
### RÉPARTITION DES EFFECTIFS CDI AU 31/12/15 PAR TRANCHE D'ÂGE



L'âge moyen des CDI à fin 2015 est de 42,8 ans.

12 % des CDI ont moins de 31 ans, 30,2 % ont entre 31 - 40 ans, 44,5 % ont entre 41 - 55 ans et les plus de 55 ans représentent 13,3 %.

## RÉPARTITION DES EFFECTIFS CDI DU GROUPE AU 31/12/15 PAR ANCIENNETÉ



L'ancienneté moyenne des CDI à fin 2015 est de 11,5 ans.

## ORGANISATION DU TRAVAIL

Temps partiel

	31/12/14			31/12/15		
	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total
Cadres	31	146	177	31	148	179
Gradés/Agents de maîtrise	8	177	185	7	177	184
Employés/Non cadres	22	214	236	12	201	213
CDD	3	4	7	1	7	8
<b>NOMBRE DE TEMPS PARTIELS</b>	<b>64</b>	<b>541</b>	<b>605</b>	<b>51</b>	<b>533</b>	<b>584</b>

Les principaux motifs de temps partiels sont les congés parentaux d'éducation et les congés pour convenance personnelle. Le nombre de temps partiels en 2015 est en baisse de 3,5 % (584 collaborateurs avec 91 % de femmes). Les salariés à temps partiel représentent environ 12,3 % de l'effectif total Groupe.

## GESTION DE L'EMPLOI

Recrutements CDI

	2014			2015		
	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total
Cadres	82	44	126	51	44	95
Gradés/Agents de maîtrise	8	16	24	12	11	23
Employés/Non cadres	19	31	50	24	52	76
<b>NOMBRE D'EMBAUCHES CDI</b>	<b>109</b>	<b>91</b>	<b>200</b>	<b>87</b>	<b>107</b>	<b>194</b>

En 2015, près de 49 % des embauches ont été réalisées sur des emplois cadres. Le taux d'embauches des femmes est de 55 % en 2015.

## SORTIES CDI

	2014				2015			
	Cadres	Gradés	Employés	Total	Cadres	Gradés	Employés	Total
Ruptures conventionnelles	14	2	7	23	15	1	8	24
Démissions	73	14	18	105	69	15	18	102
Licenciements pour cause économique	0	0	0	0	0	1	0	1
Licenciements pour autres causes	22	18	15	55	23	9	12	44
Départs au cours de la période d'essai	5	0	1	6	4	0	0	4
Départs en retraite ou mise à la retraite	41	25	24	90	31	28	19	78
Transferts Groupe	7	4	1	12	0	1	0	1
Décès	1	4	3	8	1	2	2	5
Invalidités	0	0	1	1	0	0	1	1
<b>NOMBRE DE DÉPARTS CDI</b>	<b>163</b>	<b>67</b>	<b>70</b>	<b>300</b>	<b>143</b>	<b>57</b>	<b>60</b>	<b>260</b>

## LES PROMOTIONS

	2015		
	Hommes	Femmes	Total
Employés vers Gradés/Agents de maîtrise	17	38	55
Gradés/Agents de maîtrise vers Cadres	25	7	32
Employés vers Cadres	6	8	14
<b>NOMBRE DE PROMOTIONS STATUTAIRES</b>	<b>48</b>	<b>53</b>	<b>101</b>

## RÉMUNÉRATION INDIVIDUELLE ET COLLECTIVE

## RÉMUNÉRATION INDIVIDUELLE

En euros

2015	Pôle Bancassurance France			Tous pôles
	Hommes	Femmes	Moyenne	
Cadres	61 289 €	56 429 €	60 311 €	
Gradés/Agents de maîtrise	40 881 €	38 944 €	40 064 €	
Employés	31 020 €	29 490 €	29 978 €	
<b>MOYENNE</b>	<b>48 959 €</b>	<b>39 075 €</b>	<b>45 069 €</b>	<b>52 193 €</b>

## RÉMUNÉRATION COLLECTIVE

En euros

2015	Montant	Montant moyen
Participation	3 228 208 €	988 €
Intéressement	27 449 172 €	7 822 €
Abondement	5 773 231 €	1 744 €

## ABSENTÉISME

	2015								
	Hommes				Femmes				Total
	Cadres	Gradés	Employés	Total	Cadres	Gradés	Employés	Total	
Maladie	12 782	6 253	6 922	<b>25 956</b>	12 732	11 242	17 541	<b>41 515</b>	<b>67 471</b>
Accident du travail/trajet	71	30	0	<b>102</b>	201	229	358	<b>788</b>	<b>889</b>
Maternité/allaitement/paternité	633	262	138	<b>1 033</b>	2 721	4 696	8 427	<b>15 843</b>	<b>16 876</b>
Congés sans solde (*)	1 255	10	1 565	<b>2 830</b>	2 485	1 035	8 388	<b>11 908</b>	<b>14 738</b>
Autres abs.(**)	2 159	389	385	<b>2 932</b>	3 307	543	1 247	<b>5 097</b>	<b>8 029</b>
<b>TOTAL DES JOURS</b>	<b>16 900</b>	<b>6 944</b>	<b>9 009</b>	<b>32 853</b>	<b>21 446</b>	<b>17 745</b>	<b>35 960</b>	<b>75 150</b>	<b>108 003</b>

(\*) Par congés sans solde, il faut entendre les congés parentaux, sabbatiques, création d'entreprise.

(\*\*) Autres absences **rétribuées** ou **non rétribuées** : naissance, mariage, enfant malade, déménagement, ou tout autre événement familial prévu par la Convention Collective.

L'absentéisme maladie représente 62,5 % des jours d'absences, la maternité/paternité 15,6 %, les congés sans solde 13,6 %, et les autres absences (conventionnelles) 7,4 %.

Le taux d'absentéisme maladie 2015 du Groupe s'établit à 3,9 %.

## FORMATION

Nombre de stagiaires ayant suivi au moins une formation dans l'année :

	2015		
	Hommes	Femmes	Total
Cadres	1 195	673	<b>1 868</b>
Gradés/Agents de maîtrise	611	615	<b>1 226</b>
Employés	352	774	<b>1 126</b>
<b>TOTAL</b>	<b>2 158</b>	<b>2 062</b>	<b>4 220</b>

Le pourcentage moyen de la masse salariale consacré à la formation continue a été de 4,27 % en 2015 soit une progression de + 0,64 point par rapport à 2014.

## ACCORDS D'ENTREPRISES OU AVENANTS SIGNÉS EN 2015

### Pôle Bancassurance France (accords s'appliquant pour la CFCMNE et la BCMNE)

- 5 accords ou avenants signés :
  - **11/02/15** : Accord NAO 2015 signé par la CFTC, le SNB et l'UNSA
  - **11/03/15** : Avenant accord PERCO signé par la CFTC, le SNB et l'UNSA
  - **26/06/15** : Accord intéressement pour la Caisse Fédérale du CMNE signé par la CFDT, la CFTC, le SNB et l'UNSA
  - **24/09/15** : Accord relatif à l'amélioration de la qualité de vie au travail, la prévention du stress et des risques psychosociaux signé par la CFDT, le SNB et l'UNSA  
Accord relatif au don de jours de repos signé par la CFDT, la CFTC, le SNB, SUD banques et l'UNSA

### Pôle Belgique

- 2 accords ou avenants signés pour Beobank :
  - **15/01/15** : Convention Collective de travail d'entreprise relative à l'octroi de chèques-repas sous forme électronique
  - **19/11/15** : Convention Collective de travail d'entreprise relative aux groupes à risque pour les années 2015/2016
- Pas d'accord signé pour BKCP

### Pôle Entreprises

- 3 accords signés pour BCMNE :
  - **26/06/15** : Accord intéressement signé par la CFDT, la CFTC, le SNB et l'UNSA
  - **26/11/15** : Accord relatif à la reconnaissance d'une unité économique et sociale signé par la CFDT, la CFTC et l'UNSA
  - **22/12/15** : Accord relatif au vote électronique signé par la CFDT, la CFTC, le SNB et l'UNSA
- 4 accords ou avenants signés pour Bail Actéa :
  - Avenant n° 5 au PERCO
  - Accord contrat de génération
  - Avenant n° 1 à l'accord d'entreprise Bail Actéa relatif au congé maternité/paternité de février 2006
  - **27/03/15** : Accord NAO
- 1 accord signé pour NEL :
  - **21/10/15** : Accord Compte Épargne Temps

### Pôle Assurances

- 3 accords ou avenants signés pour ACMN-Vie :
  - Avenant PEE
  - Avenant intéressement
  - Avenant participation
- Pas d'accord ou avenant signé pour NELL et NELB

### Pôle Gestion pour compte de tiers

- 12 accords ou avenants pour la Française AM :
  - **28/02/15** : Protocole d'accord relatif à la Négociation Annuelle Obligatoire
  - **02/03/15** : Avenant n° 6 à l'accord de Participation UES La Française du 29 juin 2010, avenant n° 3 à l'accord d'intéressement UES La Française du 28 juin 2013, avenant n° 12 à l'accord d'intéressement UES La Française du 28 juin 2013, visant à intégrer la société La Française Real Estate Partners
  - **30/10/15** : 2 accords collectifs du Groupe La Française portant sur le régime de prévoyance « incapacité - invalidité - décès » et sur le régime des frais de santé, visant à offrir à l'ensemble des salariés du Groupe la possibilité d'une couverture identique à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2016
  - **20/12/15** : Avenant n° 13 à l'accord de Plan d'Épargne Groupe UES La Française du 29 juin 2007 visant à intégrer la société Groupe La Française à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2016 date à laquelle les salariés du GIE Groupe La Française rejoindront la société Groupe La Française dans le cadre d'un transfert de leur contrat de travail  
Avenant n° 9 à l'accord collectif ARTT et CET de l'UES La Française visant à intégrer la société Groupe La Française suite au transfert des salariés du GIE Groupe La Française vers la société Groupe La Française  
Avenant n° 4 à l'accord des congés exceptionnels pour événements familiaux de l'UES La Française visant à intégrer la société Groupe La Française suite au transfert des salariés du GIE Groupe La Française vers la société Groupe La Française  
Avenant n° 4 et n° 5 à l'accord Contrat de Génération UES La Française du 24 septembre 2013 relatif à l'adhésion de la société La Française Real Estate Partners visant à intégrer la société Groupe La Française suite au transfert des salariés du GIE Groupe La Française vers la société Groupe La Française
  - **31/12/15** : Accord Groupe La Française en faveur de l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes et de la qualité de vie au travail
- Pas d'accord ou avenant signé pour la Française AM PRIVATE BANK et AM INTERNATIONAL

### Pôle Services et activités diverses :

- 1 accord signé pour CMNTEL :
  - **27/03/15** : Accord NAO

# RESPONSABILITÉ SOCIÉTALE DE L'ENTREPRISE

## GOUVERNANCE

- Une gouvernance démocratique
- Des administrateurs élus et formés
- Une éthique commerciale : la satisfaction des clients comme priorité absolue
- Déontologie : une loyauté des pratiques

## SOCIAL

- Un employeur de premier rang
- Formation, mobilité, bien-être au travail
- L'égalité des chances
- Favoriser l'engagement des collaborateurs

## ENVIRONNEMENTAL

- Une démarche environnementale qui s'est structurée
- Mesurer et diminuer les consommations d'énergie
- Réduire la consommation de ressources
- Optimiser les déplacements

## SOCIÉTAL

- Une banque de proximité au service de l'économie réelle
- Une offre de produits responsables
- Accessibilité des services bancaires
- Solidarité, mécénat et développement du territoire

## NOTE MÉTHODOLOGIQUE

## TABLEAUX DE REPORTING

## ATTESTATION DE L'ORGANISME TIERS INDÉPENDANT (OTI)

## TABLE DE CONCORDANCE GROUPE CRÉDIT MUTUEL



La Responsabilité Sociétale de l'Entreprise (RSE) relève de la façon dont les entreprises intègrent les préoccupations sociales, environnementales et économiques dans leurs activités, en satisfaisant aux obligations juridiques applicables, et en allant au-delà. Les entreprises sont examinées, évaluées sur ces critères par des agences de notation, au même titre que sur les performances financières. En France, la RSE est encadrée juridiquement notamment par la loi NRE, et par la loi Grenelle II qui renforce fortement les devoirs des entreprises et les exigences de publication en matière sociale et environnementale.

## INTRODUCTION

Banque coopérative et mutualiste, le Crédit Mutuel Nord Europe (CMNE) a pour objectif d'améliorer chaque jour la qualité de la relation et du service à ses sociétaires et clients. Ses valeurs de responsabilité, de solidarité et d'engagement social sont aussi stratégiques que la qualité de ses services. Ce sont elles qui continuent de guider son fonctionnement quotidien et ses ambitions.

Le CMNE travaille pour concilier performance économique et RSE :

- **Gouvernance** (fonctionnement mutualiste, éthique...) : responsabilité dans le fonctionnement interne de la banque ;
- **Social** (ressources humaines) : promouvoir l'égalité des chances, la formation et la mobilité, l'engagement des collaborateurs ;
- **Environnemental** (consommations, énergies, bâtiments...) : faire évoluer les comportements, évaluer nos pratiques et réduire concrètement notre impact sur l'environnement ;
- **Sociétal** (impact de notre activité sur l'économie réelle, solidarité...) : proposer des produits bancaires responsables, faciliter l'insertion économique et sociale grâce au microcrédit.

Banque universelle euro régionale, le CMNE s'applique depuis plusieurs années à parfaire son **reporting RSE** (élaboration et suivi du bilan de gaz à effet de serre, optimisation des processus et renforcement de l'expertise collective, association de l'ensemble des filiales aux réflexions et intégration au reporting qui répond aux obligations de la loi). Mais aussi sa **communication RSE** en interne (sensibilisation des collaborateurs et des administrateurs au développement durable via un portail intranet dédié, veille informative interne via une newsletter nationale) et en externe (présentation des grands axes RSE dans un e-book dédié et publié sur les pages institutionnelles de notre site cmne.fr).

Au sein de La Française, filiale d'Asset-management du CMNE, la Responsabilité Sociétale de l'Entreprise et le Développement durable sont intégrés dans le développement stratégique du Groupe. Dans sa publication « **Stratégie et Durabilité** », elle communique sur son engagement dans la finance responsable. Ses principales actions RSE y sont décrites : des investissements durables sur les marchés de valeurs mobilières et immobiliers, un engagement actionnarial à travers sa politique de vote en assemblées générales, son soutien à diverses initiatives telles que *Green Cross*, l'Agence du Don en Nature et la Fondation Palladio.

La Française est signataire du **Code de Transparence** conçu et approuvé par l'Association Française de la Gestion financière (AFG), le Forum pour l'Investissement Responsable (FIR) et l'*European Sustainable Investment Forum* (EUROSIF). Ce code détaille la politique de prise en compte des critères environnementaux, sociaux/sociétaux et de gouvernance (ESG) dans la gestion des fonds de la gamme des investissements socialement responsable (ISR).

# GOUVERNANCE

## UNE GOUVERNANCE DÉMOCRATIQUE

À la base de l'organisation coopérative du Groupe Crédit Mutuel, les sociétaires détiennent sous forme de parts sociales le capital des Caisses locales et désignent chaque année leurs représentants. Le sociétariat est plus que jamais d'actualité : il répond à une demande de proximité, d'ancrage local. Chaque client du CMNE est invité à être sociétaire. Le sociétaire est informé des résultats de sa caisse et peut poser des questions.

Pour cela, il est convié à l'**Assemblée générale** : c'est un temps fort dans la vie des Caisses locales. Elle se tient annuellement pour prendre connaissance des comptes de l'exercice écoulé et voter le montant de l'intérêt servi aux parts sociales. Les sociétaires y élisent les administrateurs (selon le principe un homme = une voix, quel que soit le capital souscrit). L'assemblée annuelle est une occasion importante d'information et de dialogue direct entre les sociétaires et les dirigeants de la banque. Une opportunité de se rencontrer entre sociétaires, salariés, administrateurs, de débattre, d'être à l'écoute, de mieux connaître leurs attentes. Lors des assemblées générales, près de 600 000 sociétaires élisent leurs représentants, c'est-à-dire plus de 1 500 administrateurs.

Chaque année le CMNE renforce l'interactivité des assemblées générales (AG « Portes Ouvertes », temps forts...) pour encourager la participation des sociétaires à la vie démocratique de l'entreprise. L'implication effective varie toutefois selon le lieu d'implantation de la Caisse locale (zone rurale, urbaine, ancienneté, dynamisme associatif environnant). Le taux de participation aux Assemblées Générales avoisine les 4 %.

Dans le cadre de sa gouvernance, La Française a mis en place une instance de réflexion, le **comité de prospective**. Il est composé de personnalités issues du monde économique, industriel ou financier, politique et universitaire. Les séances de travail sont consacrées aux enjeux économiques et financiers, aux évolutions prévisibles dans les domaines de la géostratégie, du climat et de la technologie. L'interdisciplinarité que garantit la diversité de ses membres est renforcée par le concours d'intervenants extérieurs spécialistes des sujets abordés. L'objectif final répond à la nécessité d'asseoir toute stratégie de développement durable sur une vision à long terme solidement étayée.

## DES ADMINISTRATEURS ÉLUS ET FORMÉS

Sur l'ensemble des sept départements français du CMNE, les administrateurs s'investissent bénévolement au service des Caisses locales : 31 % sont des femmes, l'âge moyen est de 58 ans et plus des 2/3 sont dans la vie active. Par ailleurs cette année, le CMNE a accueilli 68 nouveaux administrateurs, soit un taux de renouvellement de 4 %.

Pour accompagner les administrateurs dans l'exercice de leur rôle, la **formation** constitue un moyen privilégié qui permet à la fois de développer leurs compétences personnelles, d'enrichir leurs connaissances bancaires, de favoriser les échanges et créer du lien entre les élus. Ce programme de formation a donné lieu à près de 2 400 heures de formation en 2015. Par ailleurs et dans ce contexte d'amélioration des compétences, un plan de formation dédié aux administrateurs fédéraux sera mis en place dès 2016.

En 2015, le plan de formation s'articulait autour de trois axes : comprendre le fonctionnement bancaire et les orientations du CMNE ; faire vivre le mutualisme et exercer pleinement son rôle d' élu ; comprendre le monde contemporain. Dans le cadre de ce troisième axe, une formation relative à « L'ère du Co » a rencontré un vif succès et un engouement pour ces nouveaux modèles d'économie collaborative.

Chaque année et dans le cadre du plan de formation, une conférence est proposée aux administrateurs. En 2015, la conférence de l'économiste Daniel Cohen a captivé son

auditoire composé de quelque 320 élus et collaborateurs sur le thème des « **défis économiques de demain** ». Il a présenté les deux grandes visions qui s'opposent dans le monde sur l'actuelle révolution numérique, évoqué des sujets d'actualité comme la possible sortie de la Grèce de la zone euro et répondu aux questions portant sur le rôle de l'écologie dans l'économie de demain et le devenir de la banque confrontée à la révolution numérique.

S'investir dans la vie institutionnelle, c'est une possibilité offerte aux présidents des Caisses locales en intégrant une des trois commissions mises en place :

- **Animation institutionnelle** traite des aspects inhérents à la vie institutionnelle du Groupe ;
- **Assemblées générales** se sont données pour objectif de renforcer la communication vers les sociétaires et l'implication des collaborateurs et élus dans la tenue des assemblées générales. Cette commission a la particularité d'être composée de binômes présidents/directeurs ;
- **Formation des administrateurs** élabore le plan de formation à destination des élus.

## UNE ÉTHIQUE COMMERCIALE : LA SATISFACTION DES CLIENTS COMME PRIORITÉ ABSOLUE

Dans un environnement économique international tendu et très compétitif, le Groupe Crédit Mutuel a consolidé ses fondamentaux, notamment grâce à la qualité du service de proximité aux clients-sociétaires, mais aussi à la qualité du travail de l'ensemble de ses filiales. En développant les réponses faites à toutes ses clientèles au bénéfice des économies régionales, il s'est classé aux 1<sup>ers</sup> rangs des banques françaises et européennes les plus sûres.

Il a remporté pour la 4<sup>ème</sup> fois le Trophée du **meilleur groupe bancaire français**. Cette récompense lui est décernée par le magazine britannique *World Finance* qui récompense, depuis 2007, les meilleures pratiques dans les domaines de la finance et des affaires. Cette distinction arrive au lendemain de l'obtention du titre de **Best ESG<sup>1</sup> risk management team** par le magazine britannique *Capital Finance International*, un titre attestant de la bonne maîtrise des risques en matière de responsabilité sociale.

En Belgique, Beobank est élue 2<sup>ème</sup> meilleure banque de l'année. En se hissant à la seconde place, derrière Argenta et devant KBC (groupe financier belge de banque et d'assurances), Beobank devance toutes les grandes enseignes concurrentes au concours de la Meilleure banque de l'année en Belgique<sup>2</sup>.

<sup>1</sup> E.S.G. : Environnemental, Social, Governance.

<sup>2</sup> Ce concours organisé par Comparebanque.be et Bankshopper.be a réuni 35 banques et recueilli le vote de 57 000 personnes.

Dans le baromètre INDEFI<sup>3</sup> 2016, La Française est classée 3<sup>ème</sup> pour la qualité de sa relation commerciale auprès des institutionnels, en hausse de trois rangs par rapport au baromètre 2015 et 5<sup>ème</sup> pour sa notoriété, en hausse de deux rangs.

Attaché à la transparence dans sa relation avec ses clients-sociétaires, le CMNE affirme sa volonté de mettre l'information et des conseils pratiques au service de tous et accessibles à tous. Des fiches « clarté » et des « **conventions sur les tarifications des opérations et services** » sont régulièrement éditées.

Dès 2014, le CMNE a décidé de mettre en avant les éléments majeurs qui marquent sa différence au travers de **cinq engagements**, à savoir : conseil, efficacité, qualité, transparence & clarté, responsabilité. Ils illustrent de manière concrète les services offerts à ses clients-sociétaires et les valeurs du Groupe. Dans le même esprit, le CMNE travaille sur les réclamations clients. Il veut renforcer les liens avec ses clients-sociétaires, améliorer la fidélisation à travers ce processus et augmenter la satisfaction de la clientèle.

<sup>3</sup> INDEFI est une société de conseil en stratégie indépendante spécialisée dans les métiers de gestion d'actifs.

## DÉONTOLOGIE : UNE LOYAUTÉ DES PRATIQUES

Ouvert à tous, le CMNE s'engage à construire avec ses sociétaires et clients, des relations personnalisées fondées sur l'écoute, la confiance et la transparence, tout en étant attentif aux besoins et à la situation de chacun.

Le **code de déontologie** regroupe les engagements comportementaux, moraux et éthiques, ainsi que les règles générales de bonne conduite et les devoirs particuliers des collaborateurs du CMNE.

Le code « **droits et devoirs des élus** » rappelle notamment qu'ils sont représentatifs du sociétariat de leur Caisse locale et qu'ils veillent aux intérêts des sociétaires. Bénévoles, ils sont tenus au secret bancaire.

Du fait de ses activités et de la localisation de ses sites, le CMNE n'est pas directement exposé aux enjeux d'élimination du travail forcé et à l'abolition du travail des enfants. Il est néanmoins conscient des engagements pris dans le cadre de Global Compact (dont il est membre depuis avril 2003) et promeut le **respect des conventions de l'OIT** (Organisation Internationale du Travail) dont la liberté d'association et du droit de négociation collective et l'élimination des discriminations en matière d'emploi et de profession.

Outre les différents codes et chartes mis en œuvre au sein des entreprises du Groupe, un dispositif efficace de **Lutte contre le Blanchiment de Capitaux et le Financement du Terrorisme (LCB-FT)** conforme aux exigences réglementaires a été mis en place. Il s'appuie sur les correspondants au sein de chaque entité en France comme à l'étranger. L'application des contrôles (périodique, permanent et de conformité) vise à s'assurer de la couverture des risques et de la bonne cohérence des procédures mises en place.

En termes de **politiques sectorielles**, le CMNE s'inscrit dans une démarche globale du Groupe Crédit Mutuel et prend en compte les alertes qui sont émises par la Direction des Risques du Groupe sur certains secteurs ou contreparties. Il opère également une veille attentive de ses investissements et contreparties partenaires. La Française a, quant à elle, publié sa politique sur les armes controversées BASM et MAP<sup>4</sup> pour l'ensemble et à la demande, pour les mandats dédiés.

<sup>4</sup> Bombes À Sous Munition (BASM) - Mines Anti-Personnel (MAP).

Le Crédit Mutuel a également instauré des **moyens de sécurité renforcés pour les opérations des clients sur internet**. Pour lutter contre le phishing, Euro Information (filiale informatique du Groupe Crédit Mutuel) a développé un module spécifique, la *barre de confiance Crédit Mutuel* qui s'installe dans le navigateur et sécurise la connexion. Pour les opérations sensibles (paiements, virements...), une nouvelle fonctionnalité de l'application mobile a vu le jour fin 2015, la *confirmation mobile*.

Le CMNE a renforcé sa communication avec la création et l'actualisation régulière d'un guide pratique, d'articles sur la sécurité disponible sur le site cmne.fr, de newsletters envoyées à environ 100 000 destinataires, et de nombreuses sessions d'information appelées *Rendez-vous du CMNE* animées dans les Caisses locales sur le thème de la sécurité sur Internet.

# SOCIAL

## UN EMPLOYEUR DE PREMIER RANG

Le CMNE considère que les hommes et les femmes du Groupe représentent l'atout essentiel de son développement. Avec des positions dans tous les métiers de la Banque, de l'Assurance et de l'Asset-management, il offre des perspectives de parcours professionnels riches et variés, entre Lille, Paris et Bruxelles. Il propose des emplois pérennes et stables (plus de 96 % des salariés ont un contrat à durée indéterminée). La réflexion sur le futur des métiers de la banque conduit à une politique de mobilité rendue possible par le développement de compétences obtenu par l'effort de formation.

Dans le cadre de la loi de sécurisation de l'emploi, le CMNE a mis en place, après partage et présentation auprès des instances de représentation du personnel concerné, une **Base de données économiques et sociales** (BDES) qui couvre l'ensemble des documents remis de manière récurrente au Comité d'entreprise du périmètre social pôle Bancassurance France et BCMNE. Elle est accessible en accès continu et permanent par l'ensemble des délégués syndicaux, membres du Comité d'entreprise et du Comité d'Hygiène, de Sécurité et des Conditions de Travail (CHSCT). Il en est de même au sein de la société d'Asset-management qui l'a mise en place fin 2014 au niveau de l'UES La Française pour les données sociales, et au niveau du Groupe La Française pour les données financières.

Attirer les **talents** reste un enjeu majeur pour l'avenir du CMNE. C'est pourquoi il continue à développer ses relations avec les écoles et les universités (EDHEC, HEI, ISA, Lille I et II) et l'accueil de jeunes en contrat d'apprentissage ou en stage de longue durée dans le cadre de leurs études supérieures (bac +5).

C'est dans cet esprit qu'en 2015 un partenariat a été signé entre le CMNE et la Chaire Leadership et Compétences Managériales de l'EDHEC avec pour objectifs l'analyse des compétences et des pratiques managériales au CMNE, la mise en place d'une Learning Team, l'introduction du collaboratif dans le partage d'expérience managériale. De son côté, Beobank collabore avec la Vlerick Business School, une école de commerce de renommée internationale, qui lui permet de bénéficier de son expertise en matière de recherche sur différents sujets financiers. Par ailleurs, dans le cadre de ses partenariats, Beobank a organisé un *workshop* en compétences commerciales et a participé à deux projets de *job interviews* pour des étudiants devant se présenter et réaliser une simulation d'entretien d'embauche.

Un baromètre et des démarches internes de **mesure de la satisfaction des salariés** sont initiés tous les deux ans au sein du pôle Bancassurance France, le prochain sera réalisé début 2016. L'institut *Great Place to Work* a été choisi par La Française pour la mise en œuvre de cette enquête auprès de ses salariés. Elle mesure le degré de confiance des salariés dans le management, de fierté dans la relation à leur travail et de convivialité dans les relations entre collègues. Elle permet de se doter d'outils pour progresser et définir des plans d'actions. Les trois quarts des collaborateurs de La Française y ont participé.

## FORMATION, MOBILITÉ, BIEN-ÊTRE AU TRAVAIL

Face aux défis technologiques, concurrentiels et à l'évolution du comportement des clients, la formation des collaborateurs est déterminante. À ce titre en 2015, le Groupe CMNE a investi 4,27 % de sa masse salariale au titre de la formation professionnelle continue et 4 220 collaborateurs ont suivi au moins une formation dans l'année soit 88,9 % des salariés du Groupe.

En complément du plan de formation, des formats courts « 10 minutes/10 slides » et des outils à distance déjà existants, le CMNE a mis en place deux nouveaux modes de formation : la visio-formation et la classe virtuelle (à titre d'exemple, la classe virtuelle sur les fondamentaux Bâle III animée par l'AFGES). L'ensemble des participants a apprécié ces nouveaux modes de communication/formation.

Du côté d'ACMN VIE, le **café des managers**, le nouveau rendez-vous des managers d'ACMN VIE propose des rencontres autour d'un invité extérieur, sur une thématique de management. En 2015, deux thèmes ont été abordés : l'un en présence du sociologue Jean-Claude Ancelet « Recréer du collectif au travail » et le second par Christophe Laval auteur de l'ouvrage « Plaidoyer pour la reconnaissance au travail ». L'objectif est de continuer à préparer les collaborateurs aux évolutions des métiers afin que chacun d'entre eux puisse réussir.

La dynamique de la **mobilité des salariés** aussi bien géographique que fonctionnelle se poursuit au sein du pôle Bancassurance France. Sur la période 2012/2015, on compte 1462 mobilités : 214 mobilités fonctionnelles, 358 mobilités fonctionnelles et géographiques, et 890 mobilités géographiques. 600 collaborateurs ont donc changé de métier et ont été accompagnés dans cette dynamique pour donner un nouvel élan à leur carrière professionnelle. La plupart de ces mobilités sont issues des projets professionnels émis à l'occasion des entretiens annuels d'évaluation, mais également des points carrière qui proposent aux collaborateurs de cheminer dans leur projection. 2016 verra de nouvelles opportunités professionnelles qui seront communiquées via entre autres la **Bourse des Emplois**.

Dans le cadre de la mise en place de synergies entre les sociétés, la compagnie ACMN-Vie a procédé à la migration de ses outils vers l'outil intracommunautaire du CMNE. Cela a occasionné la suppression d'emplois en informatique. La Compagnie a accompagné les collaborateurs impactés soit vers une mobilité Groupe CMNE, soit vers une mobilité horizontale au sein de NEA, évitant ainsi les licenciements.

Le **dialogue social** au sein du Crédit Mutuel se manifeste par la complémentarité des niveaux de négociation qui s'effectuent tant au plan régional que national. Les accords nationaux constituent un socle conventionnel commun applicable par l'ensemble des Fédérations régionales. À la suite de ces accords nationaux, des cycles de discussions peuvent prendre en compte certaines spécificités régionales.

Après un premier accord sur la prévention du stress et des risques psychosociaux conclu en 2011, des négociations ont été engagées afin de poursuivre et d'améliorer ces dispositifs en élargissant la démarche au développement de la qualité de vie au travail. Ces négociations ont abouti en 2015 à la signature d'un nouvel accord relatif à **l'amélioration de la qualité de vie au travail et à la prévention du stress et des Risques PsychoSociaux** (RPS). Il confirme des dispositifs importants en matière de prévention du stress comme l'existence de la plate-forme de soutien psychologique *Psyva* ou encore la possibilité de recourir à l'assistante sociale. Il intègre la dimension de la qualité de vie au travail au travers des rénovations des environnements de travail (le nouveau concept agence, la rénovation des bâtiments des services fédéraux et des espaces de travail, des aires de restauration et de convivialité), de la mise en place d'une conciergerie d'entreprise ainsi que deux salles pour la pratique d'une activité sportive.

- Depuis le printemps 2014, les collaborateurs du pôle Bancassurance France bénéficient des services d'une **conciergerie**, via une permanence physique au siège de Lille, des livraisons dans les points de vente, une permanence téléphonique et d'un site Internet. Cet outil permet aux collaborateurs d'accéder à un ensemble de prestations de service du quotidien. Il améliore la qualité de vie au travail, dope l'attractivité de l'entreprise, fidélise les salariés et contribue à l'économie locale. Depuis la création, ce sont plus de 100 000 commandes passées par 600 collaborateurs. Parmi les offres proposées, les plus demandées sont les services de ménage, jardinage, bricolage, pressing et retouches ;
- Lors des travaux d'aménagement du siège du CMNE à Lille, un **espace « sport – détente »** a été ouvert aux collaborateurs. Il est composé d'une salle de sport équipée d'appareils fitness en accès libre et d'une salle dans laquelle sont proposées des activités encadrées par des professionnels. Elles sont équipées de vestiaires avec douches et sanitaires également accessibles aux collaborateurs pratiquant des activités extérieures (course à pied par exemple) ;
- La Française, quant à elle, met à disposition de ses salariés une salle de sport et des cours avec coach dans le cadre d'une association sportive ainsi qu'une **salle de musique**.

La compagnie ACMN-Vie a créé une commission paritaire suite à l'étude portant sur les RPS, réalisée par un cabinet externe et une formation sur ce thème effectuée en 2015. Un bilan des actions de cette commission a été présenté au CHSCT : politique de consultation du CHSCT sur les RPS, intégration des RPS dans les réorganisations et créations de service, mise en place d'une cellule d'écoute *Psyva* (2 appels uniquement en 2015).

## L'ÉGALITÉ DES CHANCES

Le CMNE encourage **l'égalité hommes/femmes** : un nouvel accord sur ce thème a été signé fin 2013. La proportion des femmes parmi les cadres et les dirigeants atteint 33 % et elles sont près de 32 % parmi les promotions cadres (sur le périmètre France du Groupe CMNE).

Après un bilan positif d'un premier accord en faveur de **l'emploi et de l'insertion des personnes handicapés**, le pôle Bancassurance France a renouvelé ses engagements en concluant en octobre 2014 avec l'ensemble des organisations syndicales représentatives un nouvel accord pour une durée de 3 ans. Les points suivants illustrent le résultat des actions engagées :

- L'accompagnement des collaborateurs dans leur démarche RQTH<sup>5</sup> a permis de faire évoluer le nombre de personnes reconnues « travailleurs handicapés » dans l'entreprise de 32 en 2010 à 87 en 2015 ;
- La mise en place d'aménagements de poste pour favoriser le maintien dans l'emploi ;
- L'octroi de chèques emploi CESU pour les collaborateurs accédant à une RQTH.

<sup>5</sup> RQTH : Reconnaissance de la Qualité de Travailleur Handicapé

En 2015, des ateliers de sensibilisation ont été proposés aux collaborateurs : la mise en situation (parcours canne blanche, en fauteuil roulant), l'information comme la perte auditive totale ou partielle, les maladies invalidantes (cancer, diabète, épilepsie...).

La Française s'engage et s'investit elle aussi sur le thème du handicap depuis 2009 autour de quatre axes principaux : le recrutement (partenariat avec l'Adapt, Tremplin et l'Anrh), la collaboration avec les entreprises du secteur adapté ou protégé, la sensibilisation (quizz portant sur des célébrités atteintes d'un handicap...), et l'accompagnement en dehors de la vie professionnelle (participation à l'opération *Un jour, un métier en action*).

**Dans le domaine du logement social**, La Française propose aux collaborateurs, en complément des services dits ouverts, les services contingentés existants (prêts travaux et accession et logement locatif social). Une attention toute particulière est portée sur les jeunes, pour qui l'accès à un logement est difficile. L'aide *Mobili-jeune* et l'accès aux résidences temporaires des services Action Logement sont proposés aux étudiants en alternance ou en stage d'au moins 6 mois à leur arrivée dans le Groupe.

## FAVORISER L'ENGAGEMENT DES COLLABORATEURS

Attentif aux engagements de ses collaborateurs au sein de la société civile, le pôle Bancassurance France propose à des collaborateurs volontaires :

- D'accompagner une association dans le cadre de sa **Fondation d'entreprise** par le parrainage de dossiers (ils suivent l'évolution du projet et en dressent le bilan) ou par le mécénat de compétences dans le cadre duquel ils apportent compétences, temps, savoirs... à la réalisation d'un projet associatif. Par exemple, dans le cadre d'un partenariat noué entre la Fondation CMNE et le réseau Étincelle, un module *La Banque et moi...* est animé par des formateurs et des directeurs des Caisses locales. Cette formation est adaptée spécifiquement au public de jeunes éloignés du marché de l'emploi, souvent en déshérence sociale et en recherche d'orientation professionnelle ;
- De solliciter un **congé solidaire** pour apporter leurs compétences dans des actions de terrain (soutien scolaire, formation pour adultes ou protection de la nature) dans le cadre d'un partenariat signé en 2010 avec l'ONG Planète Urgence ;
- D'accueillir et de suivre individuellement un jeune diplômé de l'enseignement supérieur en difficulté d'insertion, issus de l'immigration pour la plupart au travers d'un **Groupe dynamique d'embauche** du Réseau Alliances. Présent depuis cinq ans dans ce réseau, près de 80 % des jeunes accompagnés par le CMNE ont trouvé un emploi.

En 2015 le CMNE et l'ensemble des organisations syndicales ont signé un accord permettant aux salariés de l'entreprise de **donner une partie de leurs jours de repos** à un(e) collègue dont l'enfant est gravement malade ou pour un conjoint en fin de vie ou dont le pronostic vital est engagé. L'entreprise abondera les jours ainsi donnés à hauteur de 10 %.

Enfin et toujours pour favoriser l'engagement de ses collaborateurs, le **CMNE a organisé son premier marché de Noël solidaire**. Une dizaine d'associations a répondu à l'appel des organisateurs afin de proposer aux collaborateurs des produits régionaux, équitables, issus d'associations locales et d'ESAT tels que : la Serre des Près, Artois Insertion Ressourcerie, l'ESAT les Papillons Blancs, l'ESAT Imprim service... Le « shopping solidaire » a rencontré un vif succès.

Depuis 3 ans, La Française aussi organise un marché de Noël en collaboration avec un ESAT qui offre la possibilité aux collaborateurs de découvrir une sélection de produits festifs de qualité, fabriqués par des travailleurs handicapés. Cet événement est très attendu chaque année. La Française développe d'ailleurs de plus en plus les achats de prestations externes auprès d'entreprises du secteur adapté ou protégé (numérisation, bouquets de fleurs, impressions, goodies, petits déjeuners, chocolats...).

# ENVIRONNEMENTAL

## UNE DÉMARCHE ENVIRONNEMENTALE QUI S'EST STRUCTURÉE

Pour le CMNE, apporter une réponse aux défis écologiques actuels est un autre axe d'expression de la responsabilité d'une banque coopérative. À cette fin, il s'est engagé dans une démarche de structuration avec pour objectif de réduire son empreinte environnementale. Le premier **Bilan des Émissions de Gaz à Effet de Serre (BEGES)** du pôle Bancassurance France a été réalisé en 2012. L'objectif global de réduction des émissions de gaz à effet de serre de -8,5 % est atteint et dépassé. Le second BEGES publié fin décembre 2015, retient trois thématiques afin de poursuivre les efforts de réduction : l'énergie, l'usage professionnel des véhicules, la consommation de papier. L'ambition globale de réduction des émissions pour les trois années à venir est de -9,9 %.

La responsabilité sociétale a aussi été mise en œuvre dans la **politique d'achat** qui passe en partie par les centres de métiers fournisseurs du Groupe Crédit Mutuel-CIC comme Euro Information, SOFEDIS, CM-CIC Services. Ce dernier, en charge de la logistique, intègre l'aspect RSE dans ses appels d'offre pour les fournisseurs de moyens généraux avec un accent particulier sur le travail dissimulé et demande à chaque revue de compte (*a minima* annuelle mais plutôt semestrielle) avec les prestataires ce qui est fait chez eux pour la RSE. Au sein d'Euro Information qui gère notamment les achats de matériel (terminaux, monétique, libre-service bancaire, vidéo et téléphonie), le circuit du matériel est suivi de l'achat jusqu'au recyclage, la destruction et la récupération des déchets.

Le **processus fournisseurs** fait partie des processus Qualité Certifiés ISO 9001 suivis et audités par l'AFAQ<sup>6</sup>. Le processus est écrit, publié et permet de montrer les différentes étapes d'une mise en relation, d'une contractualisation et de la gestion de la relation fournisseur. Le service achat demande le rapport RSE afin de connaître la politique RSE du fournisseur.

La sélection des prestataires ou fournisseurs externes effectuée par les directions et services du CMNE est encadrée

<sup>6</sup> Dernier audit : juin 2015.

par les dispositions du CRBF 97-02. Il est cependant à noter que dans le cadre de cette sélection, le pôle Bancassurance France a inclus dans la grille des critères génériques de sélection (respect des règles sociales, image et réputation du prestataire, proximité géographique...) un critère relatif à leur démarche RSE.

Pour encourager les comportements respectueux de l'environnement au sein du CMNE et présenter les engagements de l'entreprise et ceux des collaborateurs, un **portail Développement Durable** est proposé dans l'Intranet des collaborateurs, des administrateurs et du pôle Bancassurance France dans lequel sont publiés des actualités, les actions qui sont menées et un espace éco-gestes.

La Française a sponsorisé l'expédition de Luc Hardy en Antarctique en collaboration avec Green Cross France & Territoires, et Pax Arctical. À l'issue de cette expédition un film *À la poursuite de l'endurance, sur les traces de Shackleton* a été réalisé. Il participe à la **prise de conscience des enjeux de demain sur les changements climatiques**. Ce film a fait l'objet d'une projection privée pour les collaborateurs de La Française. Lors de la semaine de l'Investissement socialement responsable, la projection en exclusivité du film fut l'occasion d'ouvrir à un public plus large et d'échanger avec des experts sur les enjeux du dérèglement climatique, sur l'importance des océans et des pôles dans ces phénomènes, sur la nécessité d'une mobilisation et sur le rôle des asset managers.

La Française a également participé à des **actions de reforestation** grâce à son partenariat avec l'art numérique et écologiste de l'artiste Naziha Mestaoui *one heart one tree* (500 arbres), ainsi qu'avec sa carte de vœux 2016 écologique 2.0 en partenariat avec *ReforestAction* : La Française a offert à ses clients et collaborateurs 3 000 arbres à planter sur [www.reforestation.com](http://www.reforestation.com).

## MESURER ET DIMINUER LES CONSOMMATIONS D'ÉNERGIE

Sans présenter de vulnérabilité particulière aux aléas du changement climatique, le CMNE a commencé à déployer une expertise en matière de maîtrise des consommations énergétiques. Conscient des enjeux, il mène une réflexion sur l'application de la loi n° 2013-619 du 16 juillet 2013 portant diverses dispositions d'adaptation au droit de l'Union Européenne dans le domaine du développement durable (loi DDADUE) instaurant l'obligation pour décembre 2015 d'un premier audit énergétique pour les grandes entreprises, audit qui a été réalisé.

Toutefois, c'est dans cette optique que dès 2013 un audit énergétique a été réalisé pour les bâtiments du siège social du pôle Bancassurance France. L'objectif était d'analyser la courbe des consommations énergétiques par poste (électricité, gaz, fioul), d'identifier les bâtiments énergivores et d'établir une stratégie en associant les paramètres énergétiques avec les impératifs techniques, budgétaires et organisationnels de l'entité. Le CMNE n'a pas recours aux énergies renouvelables, mais dans le cadre du projet Nouvel Espace Siège, le pôle Bancassurance France a pris en compte certaines propositions d'améliorations énergétiques préconisées dans le rapport de cet audit.

On notera notamment :

- La consommation de fioul, fortement émetteur de gaz à effet de serre, a baissé de 40 % sur trois ans suite à la mise en place de chaudière gaz à condensation ;
- L'aménagement de bureaux dans de nouveaux locaux à Rihour, bâtiment classé énergétique B et A pour les émissions de gaz ;
- La rénovation du siège bâtiment Gombert par l'amélioration de l'isolation du bâtiment ;
- L'installation d'une Gestion technique centralisée ;
- La modernisation des équipements techniques dans le but d'une économie d'énergie : mousseur et détecteur sur les lavabos, chasse d'eau économe, luminaires avec détecteur de présence et de luminosité...

À l'occasion du changement de siège social, La Française a acquis un immeuble en cours de réhabilitation complète, livrable fin 2015. Il dispose d'une desserte exceptionnelle par les transports en commun et les caractéristiques d'un

immeuble neuf, en particulier sur le plan environnemental, visant des certifications HQE® Excellent, BREEAM Excellent<sup>7</sup>, une labellisation BBC Rénovation, et répondant au **Plan Climat de la Ville de Paris**. Après ce déménagement, La Française réalisera son bilan carbone en 2017. Économe en énergie, ce bâtiment symbolise l'engagement de La Française dans l'immobilier durable.

En Belgique, il est obligatoire d'introduire avec la demande de permis d'urbanisme un dossier **Prestation Énergétique du Bâtiment** pour les rénovations et constructions. Une surveillance mensuelle de la consommation d'énergie est en place depuis avril 2014 pour le siège de Beobank et les 34 bureaux propres. Outre des enseignes lumineuses avec éclairage LED, les installations de chauffage, ventilation et climatisation ont été remplacées par des installations économes en énergie.

<sup>7</sup> Building Research Establishment Environmental Assessment Method équivalent britannique du label HQE.

## RÉDUIRE LA CONSOMMATION DE RESSOURCES

Le CMNE encourage la mise en place de comportements responsables en matière de consommation d'énergie ou de papier. La **dématérialisation** des relevés de comptes, la diffusion de Documents Via Internet (en 2015, 2 clients sur 5 sont utilisateurs de DVI), le développement de la Gestion Électronique des Documents (GED), l'impression de supports internes de communication sur du papier recyclé sont autant d'exemples de comportements plus écologiques.

À titre d'illustration, il est à noter que pour le pôle Bancassurance France et la BCMNE, l'ensemble des chéquiers est fabriqué avec du papier recyclé depuis fin 2012 ; que le déploiement progressif de la GED des factures dès 2014 permet d'atteindre les 100 % de factures dématérialisées en 2015. On citera également qu'en 2015 La Française a lancé le bulletin de souscription dématérialisé en ligne de SCPI, une première en France.

La gestion des déchets est au cœur du défi de la transition énergétique et du développement de l'économie circulaire. Le tri constitue la première étape dans le processus de réduction et de transformation des déchets. Depuis 2007, le CMNE est un partenaire d'ELISE<sup>8</sup>, référence en matière de collecte et de **recyclage du papier**. Les corbeilles ELISE mises à disposition des collaborateurs contribuent à la protection de l'environnement et agissent pour l'économie de la région. En 2015, ELISE est devenue le fournisseur unique du CMNE pour une meilleure gestion.

Dans le cadre du déménagement de son siège social, La Française a, quant à elle, signé un **contrat recy'go** « désarchivage » avec La Poste pour recycler le papier, environ 8 tonnes.

Au cours de l'année 2014, **le traitement des déchets** a fait l'objet de décisions significatives modifiant leur traitement et favorisant le recyclage, dont la mise en place de sacs distincts pour le papier et les DIB (Déchets Industriels Banals),

le tri des gobelets et des piles. Dès 2015, une visite qualité a été programmée sur chaque site avec des objectifs tels que s'assurer que le tri est bien réalisé par les collaborateurs du CMNE et l'entreprise de nettoyage, le contrôle d'un lieu unique de stockage, la création d'une fiche qualité par site... Des réunions mensuelles de suivi des tonnages de déchets par site sont programmées en vue de la mise en place d'un plan d'actions. En 2015, le pôle Bancassurance France a acté de **nouvelles procédures de collecte sélective** : papier, cartouches, gobelets, piles, cartons, DIB. Une baisse de 65 % des déchets par rapport à 2014 est constatée.

Dans un objectif de **sensibilisation des salariés** aux questions de la gestion des déchets, La Française a organisé en partenariat avec Green Cross France & Territoires, la projection du film *Expédition 7<sup>ème</sup> continent* dans le cadre de la conférence « Paris Climat 2015 ». Cette initiative fut suivie d'un débat permettant aux collaborateurs de commenter les problématiques liées aux déchets, les solutions de recyclage, l'impact des déchets plastiques dans les océans. La Française souhaite réitérer cette initiative pour permettre aux salariés de se retrouver dans leur cadre de travail, d'assister à des conférences enrichissantes et de pouvoir échanger autour de sujets essentiels.

Par ailleurs, ses activités étant exclusivement sur le territoire européen, le CMNE n'est pas concerné par des contraintes d'approvisionnement en eau. Néanmoins et afin de réduire la **consommation d'eau**, des dispositifs sont mis en œuvre au sein de nos entités : chez Beobank, une surveillance mensuelle de la consommation est en place pour le siège et les bureaux.

<sup>8</sup> ELISE : Entreprise Locale d'Initiatives au Service de l'Environnement.

Dès 2015, le pôle Bancassurance France disposera d'un relevé non plus annuel mais mensuel, ce qui lui permettra d'effectuer des analyses trimestrielles et d'assurer un meilleur suivi des consommations.

Les mesures en faveur de la lutte contre le gaspillage alimentaire n'impactent pas directement les activités du CMNE. Toutefois, lors de l'organisation des grands événements (convention, cérémonie des vœux...), il est attentif au choix

des traiteurs afin de lutter contre le **gaspillage alimentaire**. Depuis maintenant 3 ans, un de nos traiteurs est certifié Qualitrateur par le bureau de contrôle Veritas. Dans le cadre de sa démarche RSE, il a signé une convention contre le gaspillage alimentaire avec une banque alimentaire régionale : les Restos du Cœur de Lille. Il s'engage à faire don des reliquats alimentaires des réceptions qu'il organise afin qu'ils soient redistribués aux plus démunis.

## OPTIMISER LES DÉPLACEMENTS

Plusieurs initiatives ont été prises en matière de maîtrise des déplacements : les collaborateurs ont à leur disposition plusieurs solutions pour organiser et participer à une réunion : conférence téléphonique par *Office communicator*, *live meeting* avec option possible roundtable, visioconférence...

Dans le cadre du plan d'actions de réduction des émissions de gaz à effet de serre, les **flottes automobiles** sont revues avec des critères de plus en plus restrictifs notamment la réduction du taux de CO<sub>2</sub> des véhicules (moins cylindrées et véhicules hybrides) : celui-ci a baissé de 27 gCO<sub>2</sub>/km en trois ans.

Autre levier d'action, la sensibilisation à l'utilisation des **transports collectifs** : elle est accompagnée de l'aide au transport domicile/lieu de travail. Cette aide est appliquée pour les abonnements émis par la SNCF et les entreprises de transport public, mais également des abonnements à un service public de location de vélos. En 2015, 541 collaborateurs du pôle Bancassurance France en ont bénéficié contre 435 en 2011.

À partir de 2016, à l'occasion du lancement du **Plan de Déplacement d'Entreprise** (PDE), le pôle Bancassurance France identifiera des solutions adaptées de mobilité, incitera les collaborateurs à utiliser des moyens de

locomotion doux ou le covoiturage, et encadrera le travail collaboratif par des systèmes de visioconférences en salle ou au poste de travail.

Pour La Française, le **télétravail** est vecteur d'équilibre et de bien-être au travail mais également d'efficacité et de productivité. Initié en 2013 sous forme de télétravail « exceptionnel », un groupe pilote d'une vingtaine de collaborateurs a été constitué au second semestre. Les retours de cette expérimentation permettront de déterminer les modalités d'un déploiement plus large du télétravail « régulier ».

Chez Beobank, le PDE est un exercice triennal et le dernier a eu lieu en 2014. Il s'agit d'une enquête relative aux modes de déplacement domicile-travail utilisés par les collaborateurs du siège, des informations relatives aux voitures de sociétés, des parkings mis à la disposition du personnel (voitures/motos/vélos). Les réalisations de l'année sont la conclusion d'une convention tiers payant entre Beobank et la SNCB<sup>9</sup> favorisant le recours à un abonnement annuel en train pour les déplacements des collaborateurs entre le domicile et le lieu de travail, et la prise en compte de l'écoscore dans le choix des véhicules de société.

<sup>9</sup> SNCB : Société Nationale des Chemins de fer Belges.

# SOCIÉTAL

## UNE BANQUE DE PROXIMITÉ AU SERVICE DE L'ÉCONOMIE RÉELLE

Banque de proximité, le **maillage territorial** des implantations des différents guichets bancaires du CMNE reste diversifié et se renforce. Il propose ses produits et services dans 540 points de contacts en France et en Belgique, mais également dans 18 centres d'affaires dédiés aux entreprises.

Bien présent dans les zones péri-urbaines, le CMNE n'a délaissé aucune zone d'habitation. Ainsi, en 2015, 24,8 % de ses implantations sont localisées en zone rurale (en intégrant les communes de moins de 5 000 habitants<sup>10</sup>) et un quart des **zones franches urbaines** est desservi par une enseigne Crédit Mutuel.

<sup>10</sup> La base cartographique mise en œuvre par la Datar en octobre 2012, n'a pas bougé en 2014-2015.

Son ancrage local, sa stratégie clairement tournée vers la banque de détail, sa gestion coopérative prudente et sa solidité financière ont permis notamment de développer les **crédits aux professionnels** dont l'encours est à 1,666 milliard pour le pôle Bancassurance France (crédits d'investissement et de fonctionnement). Véritable soutien du tissu économique local, le CMNE participe activement à la vie des territoires et des bassins d'emploi.

Soutenir les entrepreneurs locaux est à la fois une priorité et une fierté au CMNE. Une rubrique sur le site cmne.fr « **nos clients témoignent** » laisse la parole à nos clients professionnels sous forme de témoignages vidéo.

Elle offre la possibilité à nos clients de mettre en exergue l'importance de la relation conseiller/client professionnel, qu'ils soient agriculteurs, commerçants, professionnels

libéraux, associations. De par leur expérience, ils illustrent la collaboration que l'on peut traduire par « Entreprendre nous rassemble ».

## UNE OFFRE DE PRODUITS RESPONSABLES

Que les clients souhaitent soutenir une association, rénover leur maison ou épargner solidaire, le CMNE les accompagne dans leur choix de solutions d'épargne adapté à leur souhait, pour épargner et investir différemment.

- **Épargne pour les autres**, deux produits : le Livret d'Épargne pour les Autres, un livret solidaire qui permet aux clients de reverser tout ou partie de leurs intérêts à une association humanitaire. Les clients choisissent la ou les associations bénéficiaires : Ludopital, le Secours Populaire, l'Association Petits Princes, le Secours Catholique, Habitat Humanisme... Le Livret pour les autres associations a été décliné sur le même principe pour les associations clientes du CMNE ;
- **Livret Sociétaire** : une solution d'épargne exclusivement réservée aux sociétaires qui récompense leur fidélité, ainsi qu'un Livret Sociétaire OBNL réservé aux sociétaires Organismes à But Non Lucratif ;
- **Crédits d'économie d'énergie et Éco PTZ** : produits spécifiques pour financer les projets environnementaux. En 2015, on comptait un encours de 10,7 millions d'euros pour les CREDINERGIE et 23 millions d'euros pour les ECOPTZ ;
- **Éco Crédit** (sans bonification d'intérêts) : produit proposé par Beobank à un taux avantageux pour les clients qui souhaitent investir dans des projets visant à limiter la consommation d'énergie (production d'eau chaude par le biais de l'énergie solaire, panneau photovoltaïque, pompe à chaleur...). Un peu plus de 180 prêts ont été accordés cette année.

La problématique du vieillissement de la population, la diminution relative des revenus des personnes âgées, et le niveau élevé des prix de l'immobilier rendent difficiles l'exercice d'une solidarité intergénérationnelle.

- Avec six autres investisseurs et la Caisse des dépôts et consignations, Suravenir et le CMNE ont lancé en 2014 un fonds dédié à l'achat et à la **gestion de biens immobiliers en viager**, doté de 120 millions d'euros. Ce fonds, proposé par Certivia, valorise le patrimoine des personnes âgées en leur procurant un supplément de revenu tout en leur permettant le maintien à domicile. Il sera géré notamment par La Française REM ;

- Le CMNE et La Française ont également proposé la première **Résidence seniors services** à Lille de 126 logements. Le modèle économique de cette résidence offre l'opportunité de transformer le patrimoine du résident en source de financement de son nouvel hébergement, via un rendement locatif. Les personnes âgées non dépendantes se retrouvent dès lors en capacité de préserver leur patrimoine tout en s'installant dans une résidence de qualité qui leur propose services et accompagnement dans le respect de leur autonomie. Ce projet marque la volonté du CMNE d'intensifier sa présence au sein de l'économie régionale, tout en s'inscrivant autour de projets à dimensions sociales et sociétales fortes.

Constatant que le monde qui nous entoure connaît des évolutions constantes à des rythmes de plus en plus rapides, la gestion de l'épargne doit également évoluer. Dès 2009, La Française a développé une politique **d'Investissement Socialement Responsable (ISR)** volontariste et une expertise avec des partenaires spécialisés. À travers le partenariat noué avec Inflection Point Capital Management (IPCM) pour la gestion de l'ensemble de sa gamme actions, La Française a donné un signal fort de son engagement pour un investissement stratégique et de long terme qui s'incarne dans la philosophie du Strategically Aware Investing (Stratégie Avancée d'Investissement - SAI) développée par IPCM, approche consistant à intégrer à tous les niveaux du processus d'investissement l'analyse financière, l'analyse ESG et l'analyse stratégique.

**L'immobilier durable** : Cette année La Française a appliqué son approche SAI à l'univers viticole : le Château de Bellet vignoble niçois est labellisé AB (label Agriculture Biologique), fondé sur l'interdiction de la chimie de synthèse. Il est respectueux des fruits et de l'environnement.

On peut également citer un autre actif immobilier représentatif des portefeuilles de La Française, l'immeuble Irisum intégré au sein d'Euralille, 3<sup>ème</sup> quartier d'affaires de France. Irisum a reçu le grand prix régional de « La pyramide d'argent » pour son architecture audacieuse, la qualité de son intégration dans la ville, son ambition en termes de développement durable et d'économie d'énergie.

Il est à noter que le GRESB<sup>11</sup>, organisme international vient de classer le fonds LFP IMMO SR premier au classement France dans la catégorie d'actifs bureaux sur les fonds immobiliers non cotés, dans le premier quartile des acteurs mondiaux (128/688) et le premier quartile Européen tous secteurs (62/378).

<sup>11</sup> GRESB organisme international engagé, évalue les performances durables des portefeuilles immobiliers à travers le monde. Ces évaluations volontaires sont publiées par catégorie d'actifs (bureaux, logements, bâtiments industriels) et par zone géographique et cotés versus privés. En 2015, ce sont 707 participants mondiaux (637 en 2014), dont une centaine en France. Cela fait de GRESB, le benchmark de référence en matière d'immobilier durable auprès des investisseurs.

La Française Asset-management est particulièrement sensible à la mise en œuvre de standards élevés de gouvernement d'entreprise au sein des sociétés dans lesquelles les fonds gérés investissent. En effet, ce sont eux qui protègent les intérêts de ses clients, contribuent à la création de valeur pour les actionnaires et participent à une meilleure intégrité des transactions sur les marchés financiers. **La politique de vote** adoptée est celle mise en place par ISS<sup>12</sup>. En 2015, la Française a exercé 82,66 % des droits de vote et le taux d'approbation des résolutions est de 77 %. Elle s'est prononcée à 5 220 votes lors des 251 Assemblées. Le pourcentage de résolutions ayant appelé à voter « contre » est de 23,11 %.

La Française accompagne également ses clients vers la **décarbonation** avec un **fonds zéro carbone** « *La Française Lux-Inflection Point Zero Carbon* » (LFIP) une SICAV avec un capital de départ de 25 millions d'euros apporté par La Française. LFIP gère désormais un encours d'actifs de

<sup>12</sup> ISS Governance Analytics est une web plateforme qui a pour objectif de permettre entre autres à la société de gestion de suivre les annonces sur les titres détenus dans les portefeuilles des fonds et de voter à distance aux assemblées générales des actionnaires de sociétés étrangères et françaises.

près d'un milliard d'euros au moyen d'une gamme de fonds actions intégrant l'approche SAI. Les détenteurs d'actifs réels manifestent un intérêt certain pour les nouvelles approches, notamment les réponses que les investisseurs peuvent apporter au changement climatique et les opportunités qu'offre la transition vers une économie à faible production de carbone.

La Compagnie ACMN-Vie est attentive aux solutions de financement de projets liés à la transition énergétique et écologique, et aux réponses données à l'intérêt croissant des investisseurs pour des produits associant la performance financière et l'investissement durable.

C'est dans cette logique que la Compagnie ACMN-Vie est partenaire d'un **investissement Tera Neva**, une obligation structurée actions à capital garanti émise par BNP Paribas, la Banque européenne d'investissement et Vigéo. Le rendement est lié à la performance de l'indice action Ethical Europe Climate Care pendant toute la durée de vie de l'obligation. Cette initiative est soutenue par un groupe d'investisseurs institutionnels qui ont investi dans Tera Neva pour un montant total de 500 millions d'euros. ACMN-Vie y a investi 10 millions d'euros.

## ACCESSIBILITÉ DES SERVICES BANCAIRES

En complément de l'offre « classique » bancaire, le CMNE intervient pour la création d'activité et d'emploi financée par le **microcrédit professionnel intermédié** à travers les réseaux France active et Initiative France ainsi que les financements dans le cadre du dispositif Nacre. Les données chiffrées globalisées sont fournies par les principaux partenaires pour l'ensemble du Groupe Crédit Mutuel. Elles sont publiées dans le rapport annuel du Groupe Crédit Mutuel.

Le CMNE est également présent depuis 10 ans par le biais de la Caisse Solidaire qui a mis en place le **microcrédit personnel accompagné** pour venir en aide aux personnes dont le prêt bancaire a été refusé. Le microcrédit doit obligatoirement être socialement accompagné. Plus de 200 conventions de partenariats ont été signées, pour la moitié avec des Centres Communaux d'Actions Sociales (CCAS). D'année en année, dans un contexte économique morose, le nombre de microcrédits ne cesse d'augmenter : plus de 40 % des demandes de prêt émanent des CCAS, dont plus de 80 % concernent l'emploi et la mobilité.

Pour garantir à tous la possibilité d'ouvrir un compte bancaire à un tarif accessible, le CMNE a mis à disposition dès 2006 le service « **Facil'Accès** ». Il offre des moyens de paiement alternatifs aux personnes interdites de chéquier, en leur permettant l'accès à des cartes de retrait interbancaires sécurisées et à autorisation préalable obligatoire. Depuis l'entrée en vigueur du décret le 1<sup>er</sup> octobre 2014, Facil'Accès a évolué pour devenir la convention réservée à la clientèle fragile. Le CMNE a proposé en 2015 cette convention à 18 907 clients répondant aux critères de fragilité tels que définis par le décret de **l'Observatoire de l'inclusion bancaire**. Suite à cette proposition, 793 clients y ont souscrit (soit un taux de concrétisation de 4,19 %).

Dans cette même logique d'accessibilité des services bancaires à tous, fin 2013, le CMNE a lancé un **tchat**, une innovation qui ajoute un aspect humain à l'expérience en ligne. Il favorise le dialogue en temps réel et permet à tous les utilisateurs du site cmne.fr (sociétaires, clients, prospects) une réponse instantanée. Courant 2015, dans le cadre de sa stratégie *Être une banque de proximité à la disposition de ses clients*, Beobank lançait également son tchat.

## SOLIDARITÉ, MÉCÉNAT ET DÉVELOPPEMENT DU TERRITOIRE

La **Fondation d'entreprise** CMNE pilote la politique de mécénat du pôle Bancassurance France. Les fonds sont redistribués au profit du développement de ses territoires, et ce dans trois domaines : la culture & la connaissance, la lutte contre les exclusions et le soutien à la création d'entreprise.

À titre d'illustration pour l'année 2015 parmi les 32 projets soutenus :

- Sur l'axe **Culture et Connaissance**, la Fondation a entre autre permis l'octroi de 80 bourses d'étude à des étudiants de l'EDHEC issus de milieu modeste dans le cadre du programme EDHEC4ALL. La Fondation a également soutenu des initiatives, en partenariat avec l'Opéra de Lille, visant à faire sortir l'Opéra « hors de ses murs » : dispositifs de multidiffusion de l'opéra Madame Butterfly, tarif spécial pour les jeunes dans le cadre de l'opération Place aux jeunes... ;
- Dans la cadre de son axe dédié à **l'action sociale**, la Fondation est mécène de la structure « Les serres des prés », membre du groupe Vitamine T. Elle a soutenu la création d'une chaîne de production de produits faits à base de légumes bio et locaux. Cette démarche permet en outre l'embauche de nombreux salariés en insertion sur un nouveau métier support. Sur un autre volet, la Fondation a accordé une aide à l'école La Cordée à Roubaix dans l'achat de manuels scolaires pour ses élèves, tous issus de milieux défavorisés ;
- La Fondation a également initié un partenariat avec l'association EPA Picardie (Entreprendre Pour Apprendre). Cette association a pour vocation d'insuffler **l'esprit d'initiative et d'entreprendre** chez les jeunes. Pour cela elle les accompagne dans des projets de création de mini entreprises destinés à mettre en pratique leurs idées et les confronter aux réalités de l'entrepreneuriat.

La Fondation a également soutenu la Banque alimentaire du Nord lors de la cérémonie des vœux au personnel par le biais d'une collecte de nourriture.

Elle déploie des actions d'appel à parrainage auprès des collaborateurs dans le but de les impliquer dans la vie et le fonctionnement de la Fondation.

Créé sous l'appellation Fondation du Crédit Mutuel pour la Lecture puis intégré à la Fondation du Crédit Mutuel, le pôle lecture a donné une nouvelle dimension à sa vocation déjà affirmée de banque citoyenne. Partout en France, **la fondation du Crédit Mutuel pôle lecture** fait lire et écrire des milliers d'écoliers et collégiens, grâce au programme « Lire la Ville ». Dans les départements du Nord et du Pas-de-Calais, depuis 2009, des dizaines de classes dans des établissements réseau d'éducation prioritaire renforcé obtiennent son soutien chaque année. Depuis l'origine, ce sont ainsi 68 projets et 4 500 élèves qui ont pu « sortir des murs » et mener un projet original qui peut mêler lecture, écriture, théâtre... en complément du programme scolaire classique.

**L'Éco Festival Cabaret Vert** propose un événement culturel d'envergure nationale sous l'angle du Développement Durable. Il est d'ailleurs l'unique festival français à avoir obtenu le label « *a greener festival* » en 2013. Le CMNE soutient cet événement qui s'aventure hors des sentiers battus en associant programmation éclectique et conscience écologique depuis 2007.

Chez Beobank, le mécénat est étroitement lié à l'engagement des collaborateurs dans des événements sportifs : l'association néerlandophone de lutte contre le cancer et la participation de deux équipes aux 1 000 km à vélo, tout comme SOS Villages d'enfants lors du marathon-relais organisé par Acerta Brussels Ekiden. Enfin, les collaborateurs ont couru lors des 20 km de Bruxelles et récolté des fonds pour l'association *United Fund For Belgium*, partenaire de longue date.

La préparation, la rédaction et l'illustration de ce rapport requièrent chaque année le concours et l'engagement de nombreux collaborateurs au sein du Groupe Crédit Mutuel Nord Europe.

Un travail d'équipe, car chacun dans notre métier et à notre niveau, nous pouvons contribuer à améliorer l'impact de nos activités sur le monde qui nous entoure.

Conscient des enjeux de notre société, le Groupe Crédit Mutuel s'est engagé très tôt dans la production d'indicateurs RSE afin de mieux identifier les comportements et contributions de nos établissements à notre société et d'en rendre compte. La méthodologie de mesure et de reporting qui couvre l'ensemble du périmètre Bancassurance du Groupe, est actualisée régulièrement par un groupe de travail national sur la RSE réunissant les différentes fédérations régionales du Crédit Mutuel et les principales filiales du Groupe, dont le Crédit Mutuel Nord Europe.

Le Groupe national se réunit au minimum six fois par an et permet aux différentes entités du Groupe Crédit Mutuel de mettre en commun les initiatives internes, les bonnes pratiques et de réfléchir sur la mise en œuvre de la RSE dans les entreprises. Dans ce cadre, des échanges avec les parties prenantes et les autres banques coopératives ont aussi permis de définir un socle commun d'indicateurs.

## NOTE MÉTHODOLOGIQUE

### PARTIES PRENANTES INTERNES

- Sociétaires - Clients/administrateurs
- Fédérations régionales
- Salariés
- Direction & management
- Filiales et sociétés communes de moyen

### PARTIES PRENANTES COMMERCIALES

- Clients
- Fournisseurs
- Sous-traitants
- Partenaires commerciaux
- Concurrents

### PARTIES PRENANTES SECTORIELLES

- Relations de place
- Pouvoirs publics
- Autorités de contrôle/régulation
- Agences de notation

### PARTIES PRENANTES SOCIÉTALES

- Institutions coopératives
- Associations/ONG
- Médias
- Société civile/parlement

Au sein du Groupe CMNE, plusieurs contributeurs sont concernés et mobilisés par la RSE plus particulièrement par les actions mises en place au sein des différentes filières métiers mais également pour les travaux de reporting. Il est difficile de chiffrer précisément les moyens mis en œuvre car la RSE est une responsabilité transversale et peut concerner de nombreux collaborateurs de manière partielle ou temporaire. La mobilisation des différents niveaux de contribution au sein du CMNE a été facilitée par la mise en place d'outils de reporting, l'organisation de réunions spécifiques, la mise en place d'un portail dédié « Développement durable » dans l'intranet des collaborateurs et des administrateurs.

Représentants les 1 020 001 clients-sociétaires premiers destinataires des engagements du CMNE, nos 1 552 administrateurs sont également les premiers porte-parole des attentes de la société. Conscient de cette richesse, le Groupe s'applique à en développer la vitalité, la diversité et la participation active.

La méthodologie de reporting retenue, fruit d'un travail collectif, organise les règles de collecte, de calcul et de consolidation des indicateurs, leur périmètre, et les contrôles effectués.

Elle s'adresse aux contributeurs du CMNE et de ses filiales participant au reporting, et peut solliciter différents experts métiers. Elle formalise la piste d'audit pour les vérifications internes et externes.

Au final, c'est un outil commun de collecte à l'ensemble du CMNE qui est mis en œuvre annuellement. La collecte comporte au total plus de 350 items régulièrement revus permettant de renseigner les 42 informations réclamées par l'article 225 de la loi Grenelle II mais aussi de nombreux indicateurs complémentaires sur la vie coopérative et démocratique du Groupe.

Les informations publiées reflètent la volonté de meilleure connaissance et de transparence du CMNE. Les informations qualitatives permettent de décrire ou d'illustrer les actions ou les engagements pris par tout ou partie du Groupe et témoignent de son engagement continu en matière de responsabilité sociétale. Les indicateurs quantitatifs permettent d'apprécier l'évolution des informations. Dès 2012, plusieurs indicateurs ont fait l'objet d'une attestation et d'une vérification de leur fiabilité par l'Organisme Tiers Indépendant afin d'attester de leur présence et de leur conformité aux obligations relatives à l'article 225 de la loi Grenelle II.

La collecte des données 2015 a été annoncée dès l'automne afin de mobiliser l'ensemble des directions concernées, organiser les paliers de remontées d'information et les contrôles de cohérence. Elle a fait l'objet d'une réunion d'ouverture en présence d'un représentant du cabinet Mazars (Commissaire aux comptes choisi comme Organisme Tiers Indépendant). Il a présenté les conclusions du rapport de vérification 2014, les axes de fiabilisation pour les travaux extra-financiers 2015 et un point sur les évolutions réglementaires à venir. La collecte a été décomposée en recherche d'informations qualitatives puis quantitatives. Par rapport à l'exercice précédent, les nouvelles informations collectées visent en particulier à contextualiser les indicateurs utilisés (indicateurs sociaux spécifiques aux effectifs employés en France, part de l'ISR labellisé dans l'ensemble de l'investissement socialement responsable, lui-même rapproché des encours gérés par les filiales spécialisées). De manière générale, dans les cas de partenariat ou de prestation, les informations directement fournies par les partenaires sont privilégiées.

Les indicateurs RSE retenus tiennent finalement compte des différents référentiels de reporting existants et s'appuient notamment sur :

- L'article 225 de la loi Grenelle 2 ;
- La réalisation des bilans d'émission de gaz à effet de serre (Décret 2011-829 du 11 juillet 2011) ;
- L'OIT (recommandation 193 relative aux coopératives) ;
- L'OCDE (principes directeurs) ;
- Le Global Reporting initiative (version 4) ;
- Les échanges réguliers avec les parties prenantes (assemblées générales de sociétaires, ONG, agences de notation extra-financières...);
- Les réflexions collectives sur les pratiques de RSE dans les banques coopératives européennes (EACB) et les autres secteurs coopératifs.

Et sur les engagements pris par le Groupe au niveau National et/ou Fédéral :

- Principes de l'Alliance Coopérative Internationale (ACI) ;
- Charte de l'identité coopérative de CoopFR<sup>13</sup> adoptée en 2010 ;
- Pacte mondial/Global compact (membre depuis avril 2003) ;
- Principes pour l'investissement responsable (PRI) ;
- Code de transparence Association Française de Gestion financière - Forum pour l'Investissement Responsable (AFG-FIR) ;
- Manifeste de l'entreprise responsable du world forum ;
- Label du Comité Intersyndical de l'Épargne Salariale (CIES) ;
- Label Novethic Investissement Socialement Responsable (ISR) ;
- Label Finansol sur les produits solidaires.

Concernant l'effectif, il s'agit des salariés inscrits au 31 décembre hors stagiaire, hors intérimaires, hors prestataires extérieurs. Concernant les données sociales, le nombre total de jours d'absence (en jours ouvrés) inclut toutes les absences suivantes des collaborateurs en CDI, CDD ou alternance : les congés maladie indemnisés, les congés maladie non indemnisés, les congés maladies sans certificat médical, les accidents de travail et de trajet, les congés spéciaux, les congés maladie enfant, les congés sans solde de longue durée (durée supérieure à un mois), les congés sabbatiques, les congés parentaux, et les congés d'invalidité. Les absences non comptabilisées sont les congés payés ou jours conventionnels (RTT, ancienneté, mariage...) et les congés de maternité et de paternité. Enfin, la masse salariale dédiée à la formation n'intègre pas les subventions Fongecif et la formation en alternance.

Les informations relatives au microcrédit sont des données fournies par les principaux partenaires du Groupe, à savoir l'Adie, France Active, Initiative France qui communiquent des chiffres globalisés Crédit Mutuel (le coefficient de progression national pouvant être appliqué au niveau régional). Les données chiffrées globalisées de l'exercice clos sont publiées dans le rapport annuel du Groupe Crédit Mutuel.

Du fait de la nature des activités du CMNE les nuisances sonores, pollutions des sols ou autres formes de pollutions sur les lieux d'implantation n'apparaissent pas significatives. Il n'a pas non plus d'impact majeur sur la biodiversité cependant ces enjeux ont été nouvellement intégrés dans la réflexion globale RSE sans être inclus dans ce présent rapport. Le CMNE n'a enregistré aucune provision ou garantie dans sa comptabilité en matière d'environnement.

Le CMNE n'est pas directement concerné par la lutte contre le gaspillage alimentaire et n'a donc pas pris d'engagement spécifique en la matière. Néanmoins, lors de l'organisation des grands événements (convention, cérémonie des vœux...), le CMNE est attentif au choix des traiteurs afin de lutter contre le **gaspillage alimentaire** (Cf. infra le paragraphe « Gestion des consommations et des déchets » du rapport).

Dans le cadre des travaux communautaires au sein du Crédit Mutuel, une application informatique a été mise en place afin de servir tant à la collecte d'informations pour le rapport RSE que pour l'élaboration du Bilan d'émissions de gaz à effet de serre. Pour l'exercice 2015, elle a permis d'élargir et de couvrir le périmètre déclaratif du CMNE des indicateurs papier, tant en consommation interne qu'externe.

<sup>13</sup> Coop Fr est l'organisation française regroupant tous les mouvements coopératifs. Elle a décliné les principes fondateurs de l'ACI en 7 valeurs : démocratie, solidarité, responsabilité, pérennité, transparence, proximité et services.

Au total, le périmètre global retenu intègre toutes les activités du Groupe CMNE soit 100 % du total des effectifs répartis au sein des 12 entités employeurs du périmètre consolidé comptable, à savoir : la CFCMNE, BKCP, Beobank, BCMNE, Bail Actéa, Nord Europe Lease, ACMN-Vie, Nord Europe Life Belgium, Nord Europe Life Luxembourg, La Française AM, La Française AM Private Bank et AM International et CMNTEL.

Volet	Indicateur de mesure	Taux de couverture	Exclusions de périmètre
GOUVERNANCE	Nombre de sociétaires	100 %	Pas d'exclusion : l'ensemble du cœur coopératif est repris dans le périmètre
SOCIAL	Nombre de salariés en ETP	100 %	Ensemble Groupe CMNE
SOCIÉTAL		100 %	Ensemble Groupe CMNE France
ENVIRONNEMENTAL		100 %	Ensemble Groupe CMNE

34 indicateurs, dont 8 vérifiés au niveau national font l'objet d'une revue de la publication, d'un audit des données (sur site ou à distance) sur la base de revue analytique, tests substantifs par échantillon, comparaison avec des ratios de performance sectoriels, d'entretiens et d'un rapport d'assurance comprenant l'attestation de présence et l'avis sur la sincérité par les commissaires aux comptes choisis comme Organismes Tiers Indépendants.

## TABLEAUX DE REPORTING

REPORTING RSE 2015 / GOUVERNANCE				
Références indicateurs RSE	INDICATEURS	CMNE 2015	CMNE 2014	GRENELLE 2 (2012) art. R 225-105
<b>Les filiales - hors cœur coopératif - les membres des conseils</b>				
GOUV01	Nombre d'administrateurs, membres des directoire et/ou conseil de surveillance	70	67	
<b>Pyramide des âges</b>				
GOUV09-02	Nombre de membres < 40 ans	0	0	
GOUV09-03	Nombre de membres < 40/49 ans	10	14	
GOUV09-04	Nombre de membres < 50/59 ans	24	18	
GOUV09-05	Nombre de membres > 60 ans	36	35	
<b>Cœur coopératif</b>				
<b>Les coopératives</b>				
GOUV03	Nombre de Caisses locales	154	154	
<b>Les administrateurs</b>				
GOUV04	Nombre d'administrateurs - Caisses locales	1 552	1 578	
GOUV05	<i>dont nombre d'administrateurs</i> - Fédération	16	18	
<b>Participation</b>				
GOUV09	Taux de participation aux Conseils des Caisses locales	80 %	80 %	
GOUV13	Taux de participation aux Conseils de la Fédération	90 %	90 %	
<b>Renouvellement</b>				
GOUV14	Nombre de nouveaux administrateurs - Caisses locales	68	71	
GOUV15	<i>dont femmes</i>	31	32	
GOUV27	Taux de renouvellement des administrateurs des Caisses locales	4,38 %	4,50 %	
GOUV22	Moyenne d'âge des administrateurs - Caisses locales	58	58	
<b>Représentativité et parité</b>				
GOUV33	% de femmes parmi les administrateurs (Caisses et Fédération confondues)	31 %	30 %	
GOUV34	% de femmes parmi les nouveaux administrateurs	45,6 %	45,0 %	
GOUV35	% de femmes parmi les nouveaux Présidents	19 %	16 %	
<b>Formation</b>				
GOUV56	Nombre total d'heures dispensées	2 348	2 784	
GOUV58	% d'administrateurs formés	nd	nd	
GOUV59	Durée de formation par administrateur formé	nd	nd	
<b>Les sociétaires-clients</b>				
GOUV61	Nombre de clients des Caisses locales <sup>(1)</sup>	1 020 001	1 029 241	
GOUV62	<i>dont particuliers majeurs et personnes morales (clients non mineurs)</i>	871 560	872 785	
GOUV63	Nombre de sociétaires (année n)	592 404	593 664	
GOUV64	Progression du sociétariat sur l'année	-0,2 %	0,2 %	
GOUV65	% de sociétaires parmi les clients particuliers	65 %	65 %	
<b>Participation aux Assemblées Générales (locales)</b>				
GOUV67	Nombre de sociétaires convoqués (année n-1)	593 664	592 399	
GOUV68	Nombre de sociétaires présents et représentés	24 821	24 094	
GOUV70	% de participation aux AG	4,18 %	4,07 %	

<sup>(1)</sup> Auxquels il convient d'ajouter les 559 129 clients des réseaux bancaires Beobank et BKCP, et les clients entreprises 14 648, soit 1 593 778 clients.

**Indicateurs** Indicateur surligné lorsqu'il a fait l'objet d'une vérification par l'Organisme Tiers Indépendant

REPORTING RSE 2015 / INFORMATIONS SOCIALES				
Références indicateurs RSE	INDICATEURS	CMNE 2015	CMNE 2014	GRENELLE 2 (2012) art. R 225-105
<b>Emploi et insertion des travailleurs handicapés <sup>(1)</sup></b>				
<b>Effectif</b>				
SOC01	Effectif total en ETP	4 602	4 658	al1-1-a-1
SOC01_bis	Effectif inscrit PPH (Personnes physiques) CDD + CDI	4 749	4 809	
SOC02	<i>dont France</i>	3 583	3 606	al1-1-a-1
SOC05	<i>dont non cadres <sup>(1)</sup></i>	2 154	2 189	al1-1-a-1
SOC07	<i>dont femmes</i>	2 304	2 330	al1-1-a-1
SOC12	% de salariés en CDI	96,10 %	96,50 %	
<b>Recrutement et départs</b>				
SOC13	Nombre total d'embauches	816	626	al1-1-a-2
SOC15	<i>dont femmes</i>	510	365	
SOC16	<i>dont CDI</i>	194	200	al1-1-b-1
SOC19	Nombre de salariés en CDI ayant quitté l'organisation	260	300	
SOC20	<i>dont licenciements</i>	45	55	al1-1-a-2
SOC22	Existence de plans de réduction des effectifs et de sauvegarde de l'emploi ?	non	non	al1-1-a-2
<b>Organisation, durée du travail et absentéisme</b>				
<b>Organisation du temps de travail (effectif CDI - PPH) <sup>(1)</sup></b>				
SOC29	Nombre de collaborateurs à temps plein	3 224	3 246	al1-1-b-1
SOC30	Nombre de collaborateurs à temps partiel	359	360	al1-1-b-1
SOC31	% de collaborateurs à temps plein	90 %	90 %	
<b>Absentéisme et ses motifs <sup>(1)</sup></b>				
SOC38	Nombre total de jours d'absence (en jours ouvrés)	45 629	45 288	al1-1-b-1
SOC39	<i>dont maladie</i>	30 682	29 841	al1-1-b-1
SOC40	<i>dont accident du travail</i>	532	580	al2-1-d-1
SOC43	Nombre de déclarations de maladies professionnelles	1	0	al1-1-b-1
<b>Conditions d'hygiène et de sécurité <sup>(1)</sup></b>				
SOC44	Nombre d'accidents du travail déclarés, avec arrêt de travail	18	25	al2-1-d-1
<b>Formation et insertion professionnelle</b>				
SOC46	Montant de la masse salariale investie dans la formation (en euros)	10 672 456	9 025 194	
SOC47	% de la masse salariale dédiée à la formation	4,27 %	3,63 %	
SOC48	Nombre de salariés ayant suivi au moins une formation	4 220	3 888	
SOC49	% de salariés formés	88,90 %	95,60 %	
SOC50	Nombre d'heures totales consacrées à la formation des salariés <sup>(1)</sup>	97 386	74 206	al1-1-e-2
<b>Égalité des chances</b>				
<b>Égalité professionnelle Homme-Femme <sup>(1)</sup></b>				
SOC60	% de femmes parmi les cadres	32,87 %	32,50 %	
SOC63	% de femmes parmi les promotions cadres	31,80 %	21,40 %	
<b>Emploi et insertion des travailleurs handicapés <sup>(1)</sup></b>				
SOC68	Nombre de travailleurs handicapés	105	95	al1-1-f-2
SOC71	% de personnes handicapées dans l'effectif total	2,90 %	2,60 %	

REPORTING RSE 2015 / INFORMATIONS SOCIALES				
Références indicateurs RSE	INDICATEURS	CMNE 2015	CMNE 2014	GRENELLE 2 (2012) art. R 225-105
Dialogue social				
<b>Promotion et respect des stipulations des conventions fondamentales de l'Organisation internationale du travail <sup>(1)</sup></b>				
SOC67	Nombre de condamnations pour délit d'entrave	1	0	al2-1-g 2
SOC78	Nombre de réunions avec les représentants du personnel (CE, CHSCT, DPE, DS...)	147	151	al1-1- c -1
SOC79	Nombre de consultations des représentants du personnel (CE, CHSCT, DPE)	82	215	al1-1- c -1
<b>Rémunérations et leur évolution</b>				
SOC73	Masse salariale brute (en euros)	249 839 041	248 387 662	al1-1-a 3
SOC107	Total des rémunérations annuelles brutes des CDI (en euros)	241 023 607	241 154 838	al1-1-a 3
SOC108	Total des rémunérations annuelles brutes des CDI non cadres (en euros)	85 846 000	89 038 486	al1-1-a 3
SOC109	Total des rémunérations annuelles brutes des CDI cadres (en euros)	155 177 607	152 116 352	al1-1-a 3
<b>Charges sociales</b>				
SOC80	Montant global des charges sociales versées (en euros)	121 262 388	121 986 767	
<b>Relations professionnelles et bilan des accords collectifs</b>				
SOC83	Quels accords ont été signés dans l'année ? Précisez date de signature et objets des accords.	Cf. texte	Cf. texte	al1-1- c -1

<sup>(1)</sup> Périmètre France

REPORTING RSE 2015 / INFORMATIONS SOCIÉTALES				
Références indicateurs RSE	INDICATEURS	CMNE 2015	CMNE 2014	GRENELLE 2 (2012) art. R 225-105
<b>Impact territorial, économique et sociétal</b>				
<b>Impact territorial</b>				
SOT01	Nombre de points de vente Crédit Mutuel	258	256	a1-3-a-1 et 2
	Nombre de centres d'affaires	18	18	a1-3-a-1 et 2
SOT01A	Autres points de vente (réseau Bancassurance Belgique)	283	284	a1-3-a-1 et 2
SOT07	% de points de vente en zone rurale	25 %	23 %	a1-3-a-1 et 2
SOT08	% de zones franches couvertes par les points de vente	24 %	24 %	a1-3-a-1 et 2
<b>Marché des associations</b>				
SOT40	Nombre d'OBNL clientes (associations, syndicats, comités d'entreprises...)	31 503	31 248	a1-3-a-1 et 2
SOT40A	Nombre d'ASBL (ASsociations à But non Lucratif) du réseau Bancassurance Belgique	886	871	a1-3-b 2
<b>Mécénat et sponsoring</b>				
SOT52	Budget global dédié au mécénat et au sponsoring (en euros)	5 521 128	5 530 120	a1-3-b 2
<b>Microcrédit</b>				
<b>Microcrédit personnel accompagné</b>				
SOT10	Nombre de microcrédits accordés dans l'année	428	502	a1-3-a-1 et 2
SOT13	Montant des microcrédits financés sur l'année (en euros)	794 462	1 070 117	
SOT11	Montant moyen des microcrédits financés (en euros)	1 856	2 132	a1-3-a-1 et 2
<b>Microcrédit professionnel intermédié <sup>(1)</sup></b>				
<b>ADIE</b>				
SOT16	Nombre de dossiers traités ADIE	(*)	(*)	
SOT17	Montant des lignes de crédit mises à disposition ADIE	(*)	(*)	
<b>Soutien à France Active Garantie</b>				
SOT19A	Nombre de nouveaux microcrédits financés	(*)	(*)	
SOT20A	Montants garantis	(*)	(*)	
<b>Soutien à France Active Garantie : dispositif NACRE</b>				
SOT19B	Nombre de prêts Nacre décaissés avec un prêt complémentaire du Groupe	(*)	(*)	a1-3-a-1 et 2
SOT20B	Montants prêtés	(*)	(*)	a1-3-a-1 et 2
<b>Soutien à Initiative France</b>				
SOT22	Nombre de Prêts bancaires complémentaires accordés	(*)	(*)	a1-3-a-1 et 2
SOT23	Montant des Prêts bancaires complémentaires accordés	(*)	(*)	a1-3-a-1 et 2
<b>Investissement socialement responsable</b>				
<b>ISR et ESG <sup>(2)</sup></b>				
SOT28 BASE	Encours gérés par la société de gestion (en millions d'euros)	52 642	48 000	
SOT28	Encours ISR (en millions d'euros)	1 432	1 127	a1-3-a-1 et 2
<b>Politique de vote</b>				
SOT29	Taux d'approbation des résolutions	77 %	--	
SOT30	Nombre d'assemblées générales auxquelles la société de gestion a participé	251	--	
<b>Produits et services à caractère social</b>				
SOT71	Encours de prêts sociaux réglementés (PLS, PSLA) (non commercialisé au CMNE)	--	--	a1-3-b 2

<sup>(1)</sup> Les données chiffrées globalisées sont fournies par les principaux partenaires pour l'ensemble du Groupe Crédit Mutuel. Elles sont publiées dans le rapport annuel du Groupe Crédit Mutuel.

REPORTING RSE 2015 / INFORMATIONS SOCIÉTALES				
Références indicateurs RSE	INDICATEURS	CMNE 2015	CMNE 2014	GRENELLE 2 (2012) art. R 225-105
<b>Produits solidaires</b>				
<b>Épargne solidaire</b>				
SOT33	Encours hors capitalisation Livrets d'Épargne pour les Autres (LEA) (en euros)	1 506 527	1 368 738	al1-3-a-1 et 2
<b>Épargne salariale solidaire</b>				
SOT37	Encours de l'épargne salariale solidaire (en euros)	9 968 672	8 758 222	al1-3-a-1 et 2
<b>Financement de projets à caractère environnemental</b>				
<b>Éco-prêts à taux zéro</b>				
SOT63	Nombre des éco prêts à taux zéro accordés	166	238	
SOT64	Montant moyen des prêts à taux zéro accordés (en euros)	17 891	29 838	al1-3-b 2
SOT65	Montant total des éco prêts à taux zéro (en euros)	2 969 930	4 076 127	al1-3-b 2
<b>Prêts aux énergies renouvelables et à l'efficacité énergétique</b>				
SOT69	Nombre de projets financés (Professionnels et agriculteurs)	6	6	al1-3-b 2
<b>Qualité du service</b>				
<b>Médiation <sup>(3)</sup></b>				
SOT75	Nombre de dossiers éligibles <sup>(4)</sup>	250	276	al1-3-b-1
SOT77	Nombre de décisions favorables au client et appliquées systématiquement	95	109	
SOT78	Pourcentage de décisions favorables au client et appliquées systématiquement	38,0 %	39,5 %	al1-3-b-1
<b>Indicateurs d'impact économique</b>				
SOT83	Encours crédit à la clientèle (en euros)	14 495 823 000	14 459 599 000	al1-3-b 2
SOT84	Crédit à l'habitat (en euros)	7 931 876 000	7 834 691 000	al1-3-b 2
SOT85	Crédit à la consommation (en euros)	2 529 530 000	2 518 752 000	al1-3-b 2
SOT86	Prêt d'équipement (TPE) (en euros)	1 835 632 000	1 845 457 000	al1-3-b 2

<sup>(1)</sup> Les indicateurs de la rubrique microcrédit professionnel intermédié sont attestés au niveau national.

<sup>(2)</sup> L'encours ISR = l'encours ESG.

<sup>(3)</sup> Ajustement des données 2014.

<sup>(4)</sup> Auquel il convient d'ajouter les 54 dossiers du pôle Bancassurance Belgique, tout en précisant que s'agissant de la médiation, le code de conduite de l'Association belge des Banques (ABB) prévoit l'intervention de l'ombudsman des banques dans le cadre de la médiation entre les établissements et les clients si les démarches initiales entre parties n'ont pas abouti.

REPORTING RSE 2015 / INFORMATIONS ENVIRONNEMENTALES				
Références indicateurs RSE	INDICATEURS	CMNE 2015	CMNE 2014	GRENELLE 2 (2012) art. R 225-105
Consommation de ressources				
<b>Eau (m<sup>3</sup>)</b>				
ENV04	Consommation d'eau	40 009	42 806	al1-2-c-1
<b>Energie (kWh)</b>				
ENV06	Consommation totale d'électricité	21 238 986,62	22 105 218,31	
ENV07	Consommation totale de gaz	10 177 282,37	10 261 693,80	
ENV08	Consommation totale de fuel	829 784,74	735 988,50	
ENV05	Consommation totale d'énergie	32 246 053,73	33 102 900,71	al1-2-c
<b>Papier (tonnes) <sup>(1)</sup></b>				
ENV10	Consommation de papier interne	262,01	nd	
ENV11	Consommation de papier externe	551,84	nd	
ENV09	Consommation de papier (usage interne et externe)	813,85	625,50	al1-2-c-2
Dispositifs de réduction de l'impact environnemental et des émissions de gaz à effet de serre				
<b>Actions en faveur de la réduction des émissions</b>				
ENV31	Nombre de matériel de visio conférence	39	12	al1-2-b-1
ENV32	Nombre de visio conférence	651	482	al1-2-b-1
<b>Déchets</b>				
ENV39	Quels dispositifs ont été mis en place pour réduire la consommation de ressources, papier, déchets... ? Préciser les objectifs et résultats, le cas échéant.	Cf. texte	Cf. texte	al1-2-d-1
<b>Actions de sensibilisation</b>				
ENV43	Actions mises en place pour informer et former les salariés à la protection de l'environnement	Cf. texte	Cf. texte	al1-2-a-2
ENV44	Moyens humains consacrés à la RSE	1,30	1,30	al1-2-a-1

<sup>(1)</sup> Dans le total Groupe CMNE en 2014, seul le papier blanc et en consommation interne est comptabilisé pour les entités CFCMNE et BCMNE. En 2015, le papier est comptabilisé pour l'ensemble des entités consolidées, consommation à usage interne et externe



# GROUPE CRÉDIT MUTUEL NORD EUROPE

4 Place Richebé  
59000 Lille

Société anonyme coopérative de crédit à capital variable

## Rapport de l'Organisme Tiers Indépendant (OTI), sur les informations sociales, environnementales et sociétales consolidées figurant dans le rapport de gestion

Exercice clos le 31 décembre 2015

### MAZARS SAS

61 rue Henri Regnault  
92 075 Paris – La Défense Cedex

Société par actions simplifiée  
Capital de 37 000 EUROS - RCS NANTERRE 377 505 565

Aux sociétaires,

*En notre qualité d'Organisme Tiers Indépendant, membre du réseau Mazars, commissaire aux comptes du Groupe Crédit Mutuel Nord Europe, accrédité par le COFRAC sous le numéro 3-10581<sup>1</sup>, nous vous présentons notre rapport sur les informations sociales, environnementales et sociétales consolidées relatives à l'exercice clos le 31 décembre 2015, présentées dans le rapport de gestion (ci-après les « Informations RSE »), en application des dispositions de l'article L.225-102-1 du code de commerce.*

## RESPONSABILITÉ DE LA SOCIÉTÉ

Il appartient au conseil d'administration d'établir un rapport de gestion comprenant les Informations RSE prévues à l'article R.225-105-1 du code de commerce, préparées conformément aux procédures utilisées par la société (ci-après les « Référentiels »), dont un résumé figure dans le rapport de gestion et disponibles sur demande auprès de la Direction Communication.

## INDÉPENDANCE ET CONTRÔLE QUALITÉ

Notre indépendance est définie par les textes réglementaires, le code de déontologie de la profession ainsi que les dispositions prévues à l'article L.822-11 du code de commerce. Par ailleurs, nous avons mis en place un système de contrôle qualité qui comprend des politiques et des procédures documentées visant à assurer le respect des règles déontologiques, des normes professionnelles et des textes légaux et réglementaires applicables.

## RESPONSABILITÉ DE L'ORGANISME TIERS INDÉPENDANT

Il nous appartient, sur la base de nos travaux :

- D'attester que les Informations RSE requises sont présentes dans le rapport de gestion ou font l'objet, en cas d'omission, d'une explication en application du troisième alinéa de l'article R.225-105 du code de commerce (Attestation de présence des Informations RSE) ;
- D'exprimer une conclusion d'assurance modérée sur le fait que les Informations RSE, prises dans leur ensemble, sont présentées, dans tous leurs aspects significatifs, de manière sincère conformément aux référentiels (avis motivé sur la sincérité des Informations RSE).

Nos travaux ont été effectués par une équipe de 5 personnes entre février 2016 et mars 2016 pour une durée d'environ 3 semaines.

Nous avons conduit les travaux décrits ci-après conformément aux normes professionnelles applicables en France et à l'arrêté du 13 mai 2013 déterminant les modalités dans lesquelles l'Organisme Tiers Indépendant conduit sa mission et, concernant l'avis motivé de sincérité, à la norme internationale ISAE 3000<sup>2</sup>.

<sup>1</sup> Dont la portée est disponible sur le site [www.cofrac.fr](http://www.cofrac.fr)

<sup>2</sup> ISAE 3000 - Assurance engagements other than audits or reviews of historical financial information

## 1. ATTESTATION DE PRÉSENCE DES INFORMATIONS RSE

Nous avons pris connaissance, sur la base d'entretiens avec les responsables des directions concernées, de l'exposé des orientations en matière de développement durable, en fonction des conséquences sociales et environnementales liées à l'activité de la société et de ses engagements sociétaux et, le cas échéant, des actions ou programmes qui en découlent. Nous avons comparé les Informations RSE présentées dans le rapport de gestion avec la liste prévue par l'article R.225-105-1 du code de commerce.

En cas d'absence de certaines informations consolidées, nous avons vérifié que des explications étaient fournies conformément aux dispositions de l'article R.225-105 alinéa 3 du code de commerce.

Nous avons vérifié que les Informations RSE couvraient le périmètre consolidé, à savoir la société ainsi que ses filiales au sens de l'article L.233-1 et les sociétés qu'elle contrôle au sens de l'article L.233-3 du code de commerce avec les limites précisées dans la note méthodologique présentée au chapitre 4 du rapport de gestion.

Sur la base de ces travaux et compte tenu des limites mentionnées ci-dessus, nous attestons de la présence dans le rapport de gestion des Informations RSE requises.

## 2. AVIS MOTIVÉ SUR LA SINCÉRITÉ DES INFORMATIONS RSE

### NATURE ET ÉTENDUE DES TRAVAUX

Nous avons mené une quinzaine d'entretiens avec les personnes responsables de la préparation des Informations RSE auprès des directions en charge des processus de collecte des informations et, le cas échéant, responsables des procédures de contrôle interne et de gestion des risques, afin :

- D'apprécier le caractère approprié des Référentiels au regard de leur pertinence, leur exhaustivité, leur fiabilité, leur neutralité, leur caractère compréhensible, en prenant en considération, le cas échéant, les bonnes pratiques du secteur ;
- De vérifier la mise en place d'un processus de collecte, de compilation, de traitement et de contrôle visant à l'exhaustivité et à la cohérence des Informations RSE et prendre connaissance des procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration des Informations RSE.

Nous avons déterminé la nature et l'étendue de nos tests et contrôles en fonction de la nature et de l'importance des Informations RSE au regard des caractéristiques de la société, des enjeux sociaux et environnementaux de ses activités, de ses orientations en matière de développement durable et des bonnes pratiques sectorielles.

Pour les Informations RSE que nous avons considérées les plus importantes<sup>3</sup>, nous avons au niveau de différentes directions du Groupe<sup>4</sup> :

- Consulté les sources documentaires et mené des entretiens pour corroborer les informations qualitatives (organisation, politiques, actions), nous avons mis en œuvre des procédures analytiques sur les informations quantitatives et vérifié, sur la base de sondages, les calculs ainsi que la consolidation des données et nous avons vérifié leur cohérence et leur concordance avec les autres informations figurant dans le rapport de gestion ;
- Mené des entretiens pour vérifier la correcte application des procédures et mis en œuvre des tests de détail sur la base d'échantillonnages, consistant à vérifier les calculs effectués et à rapprocher les données des pièces justificatives.

L'échantillon ainsi sélectionné représente 63 % des effectifs en ETP et entre 55 % et 88 % des informations quantitatives environnementales.

<sup>3</sup> **Informations sociales** : effectif inscrit PPH, effectif total en ETP, nombre total d'embauches, nombre de salariés en CDI ayant quitté l'organisation, dont licenciements, nombre total de jours d'absence en jours ouvrés, pourcentage de la masse salariale dédiée à la formation, nombre d'heures totales consacrées à la formation des salariés, pourcentage de femmes parmi les cadres, rémunération annuelle moyenne brute (en euros) des CDI, des CDI non cadres et des CDI cadres.

**Informations environnementales** : consommation totale d'énergie, consommation de papier au global (interne et externe).

**Informations sociétales** : nombre de microcrédits personnels accompagnés, montant des microcrédits personnels accompagnés financés, nombre de dossiers traités – ADIE, montant des lignes de crédit mises à disposition – ADIE, nombre de nouveaux microcrédits financés - France Active, montants garantis - France Active, nombre de prêts NACRE décaissés avec un prêt complémentaire du Groupe - France Active, montants prêtés - France Active (Nacre), nombre de prêts bancaires complémentaires accordés – Initiative France, montant des prêts bancaires complémentaires accordés – Initiative France, encours ISR, encours de l'épargne salariale solidaire, nombre d'OBNL clientes, budget global dédié au mécénat et au sponsoring.

**Informations relatives à la Gouvernance** : nombre de caisses locales, nombre de nouveaux administrateurs – caisses locales, nombre de nouveaux administrateurs femmes – caisses locales, nombre total d'heures de formation dispensées aux administrateurs, pourcentage de participation aux assemblées générales.

<sup>4</sup> Direction Communication (CFCMNE), Direction Réseau (CFCMNE), Direction Affaires Juridiques (CFCMNE), Direction Ressources Humaines (CFCMNE), La Française AM, Direction Animation Commerciale Bancassurance (CFCMNE), Caisse Solidaire du CMNE, Direction des Marchés (CFCMNE), Direction Générale (CFCMNE), Direction Immobilière et Moyens Généraux (CFCMNE).

Pour les autres Informations RSE consolidées, nous avons apprécié leur cohérence par rapport à notre connaissance de la société.

Enfin, nous avons apprécié la pertinence des explications relatives, le cas échéant, à l'absence totale ou partielle de certaines informations.

Nous estimons que les méthodes d'échantillonnage et tailles d'échantillons que nous avons retenues en exerçant notre jugement professionnel nous permettent de formuler une conclusion d'assurance modérée ; une assurance de niveau supérieur aurait nécessité des travaux de vérification plus étendus. Du fait du recours à l'utilisation de techniques d'échantillonnages ainsi que des autres limites inhérentes au fonctionnement de tout système d'information et de contrôle interne, le risque de non-détection d'une anomalie significative dans les Informations RSE ne peut être totalement éliminé.

### CONCLUSION

Sur la base de nos travaux, nous n'avons pas relevé d'anomalie significative de nature à remettre en cause le fait que les Informations RSE, prises dans leur ensemble, sont présentées, de manière sincère, conformément aux Référentiels.

Fait à Paris - La Défense, le 6 avril 2016

L'organisme tiers indépendant

**MAZARS SAS**



Michel Barbet-Massin  
Associé



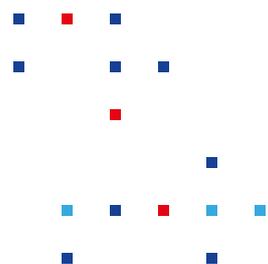
Emmanuelle Rigaudias  
Associée RSE et Développement Durable

# TABLE DE CONCORDANCE GROUPE CRÉDIT MUTUEL

I. Sous réserve des dispositions du troisième alinéa de l'article R. 225-105, le conseil d'administration ou le directoire de la société qui satisfait aux conditions prévues au premier alinéa de l'article R. 225-104 mentionne dans son rapport, pour l'application des dispositions du cinquième alinéa de l'article L. 225-102-1, les informations suivantes :

1° Informations sociales	Les indicateurs du Groupe Crédit Mutuel présents dans le rapport RSE
<b>a) Emploi</b>	
L'effectif total et la répartition des salariés par sexe, par âge et par zone géographique	SOC 01 à SOC 12
Les embauches et les licenciements	SOC 13 à SOC 22
Les rémunérations et leur évolution	SOC 73 - SOC 107 à 109
<b>b) Organisation du travail</b>	
L'organisation du temps de travail	SOC 29 à SOC 31
<b>c) Relations sociales</b>	
L'organisation du dialogue social, notamment les procédures d'information et de consultation du personnel et de négociation avec celui-ci	SOC 67 - SOC 78 - SOC 79
Le bilan des accords collectifs	SOC 83
<b>d) Santé et sécurité</b>	
Les conditions de santé et de sécurité au travail	SOC 38 à SOC 44
Le bilan des accords signés avec les organisations syndicales ou les représentants du personnel en matière de santé et de sécurité au travail	SOC 83
<b>e) Formation</b>	
Les politiques mises en œuvre en matière de formation	SOC 46 à SOC 50
Le nombre total d'heures de formation	SOC 50
<b>f) Égalité de traitement</b>	
Les mesures prises en faveur de l'égalité entre les femmes et les hommes	SOC 60 - SOC 63
Les mesures prises en faveur de l'emploi et de l'insertion des personnes handicapées	SOC 68 - SOC 71
La politique de lutte contre les discriminations	Cf. texte
2° Informations environnementales	Les indicateurs du Groupe Crédit Mutuel présents dans le rapport RSE
<b>a) Politique générale en matière environnementale</b>	
L'organisation de la société pour prendre en compte les questions environnementales et, le cas échéant, les démarches d'évaluation ou de certification en matière d'environnement	Cf. texte
Les actions de formation et d'information des salariés menées en matière de protection de l'environnement	ENV 43
<b>b) Pollution et gestion des déchets</b>	
Les mesures de prévention, de réduction ou de réparation de rejets dans l'air, l'eau et le sol affectant gravement l'environnement	non significatif
Les mesures de prévention, de recyclage et d'élimination des déchets	ENV 39
<b>c) Utilisation durable des ressources</b>	
La consommation d'eau et l'approvisionnement en eau en fonction des contraintes locales	ENV 04
La consommation de matières premières et les mesures prises pour améliorer l'efficacité dans leur utilisation	ENV 09 à ENV 11
La consommation d'énergie, les mesures prises pour améliorer l'efficacité énergétique et le recours aux énergies renouvelables	ENV 05 à ENV 09 - Cf. texte

<b>d) Changement climatique</b>	
Les rejets de gaz à effet de serre	ENV 31 à ENV 32
<b>e) Protection de la biodiversité</b>	
Les mesures prises pour préserver ou développer la biodiversité	non significatif
<b>3° Informations relatives aux engagements sociétaux en faveur du développement durable</b>	<b>Les indicateurs du Groupe Crédit Mutuel présents dans le rapport RSE</b>
<b>a) Impact territorial, économique et social de l'activité de la société</b>	
En matière d'emploi et de développement régional	SOT 01 à SOT 08 SOT 10 à SOT 23
Sur les populations riveraines ou locales	SOT 07 à SOT 08
<b>b) Relations entretenues avec les personnes ou les organisations intéressées par l'activité de la société, notamment les associations d'insertion, les établissements d'enseignement, les associations de défense de l'environnement, les associations de consommateurs et les populations riveraines :</b>	
Les conditions du dialogue avec ces personnes ou organisations	GOUV 70 - SOT 40
Les actions de partenariat ou de mécénat	SOT 52
<b>c) Sous-traitance et fournisseurs</b>	
La prise en compte dans la politique d'achat des enjeux sociaux et environnementaux	Cf. texte
II. Sous réserve des dispositions du troisième alinéa de l'article R. 225-105, et en complément des informations prévues au I, le conseil d'administration ou le directoire de la société dont les titres sont admis aux négociations sur un marché réglementé mentionne dans son rapport les informations suivantes :	
<b>1° Informations sociales</b>	<b>Les indicateurs du Groupe Crédit Mutuel présents dans le rapport RSE</b>
<b>b) Organisation du travail</b>	
L'absentéisme	SOC 38 à SOC 44
<b>d) Santé et sécurité</b>	
Les accidents du travail, notamment leur fréquence et leur gravité, ainsi que les maladies professionnelles	SOC 40 à SOC 44
<b>g) Promotion et respect des stipulations des conventions fondamentales de l'Organisation internationale du travail relatives :</b>	
Au respect de la liberté d'association et du droit de négociation collective	SOC 67 - SOC 78 - SOC 79
À l'élimination des discriminations en matière d'emploi et de profession	SOC 60 - SOC 63
À l'élimination du travail forcé ou obligatoire	Cf. texte
À l'abolition effective du travail des enfants	Cf. texte
<b>3° Informations relatives aux engagements sociétaux en faveur du développement durable</b>	<b>Les indicateurs du Groupe Crédit Mutuel présents dans le rapport RSE</b>
<b>c) Sous-traitance et fournisseurs</b>	
L'importance de la sous-traitance et la prise en compte dans les relations avec les fournisseurs et les sous-traitants de leur responsabilité sociale et environnementale	Cf. texte
<b>d) Loyauté des pratiques</b>	
Les actions engagées pour prévenir la corruption	Cf. texte
Les mesures prises en faveur de la santé et de la sécurité des consommateurs	Cf. texte
<b>e) Autres actions engagées, au titre du présent 3°, en faveur des droits de l'homme</b>	



# GOVERNANCE ET CONTRÔLE INTERNE

COMPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION ET MANDATS	page 94
COMPOSITION DU COMITÉ DE DIRECTION ET MANDATS	page 96
RAPPORT ANNUEL (RAPPORT DE GESTION COMPTES CONSOLIDÉS)	page 98
RAPPORT DU PRÉSIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION	page 100
RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES (SUR LE RAPPORT DU PRÉSIDENT)	page 110



## FÉDÉRATION DU CRÉDIT MUTUEL NORD EUROPE AU 28 AVRIL 2016

Président :	<b>André HALIPRÉ</b> <sup>[1]</sup>	
Vice-Présidents :	<b>Catherine LETELLIER</b> <sup>[2]</sup>	<b>Francis QUEVY</b> <sup>[2]</sup>
Secrétaire :	<b>Michel HEDIN</b> <sup>[3]</sup>	
Trésorier :	<b>Jacques VANBREMEERSCH</b> <sup>[3]</sup>	
Administrateurs :	<b>Jean Marc BRUNEAU</b> <sup>[3]</sup> <b>Dominique BUR</b> <sup>[3]</sup> <b>Christine DEBOUBERT</b> <sup>[3]</sup> <b>Vania FOSSAERT</b> <sup>[3]</sup> <b>Catherine LAMBLIN-MESSIEN</b> <sup>[3]</sup>	<b>Patrick LIMPENS</b> <sup>[3]</sup> <b>Jacques PETIT</b> <sup>[3]</sup> <b>Nathalie POLVECHE</b> <sup>[3]</sup> <b>Fabienne RIGAUT</b> <sup>[3]</sup> <b>Christine THYBAUT</b> <sup>[3]</sup>

Également à la Caisse Fédérale du Crédit Mutuel Nord Europe : [1] président - [2] vice-président - [3] administrateur

## MANDATS ET FONCTIONS DES ADMINISTRATEURS DE LA CAISSE FÉDÉRALE DU CRÉDIT MUTUEL NORD EUROPE

André HALIPRÉ		
En France	Président	CAISSE DE CRÉDIT MUTUEL (Société Coopérative) Vitry-le-François CENTRE INTERNATIONAL DU CRÉDIT MUTUEL
	Président du conseil d'administration	CAISSE FÉDÉRALE DU CRÉDIT MUTUEL NORD EUROPE (SA coopérative) Lille
	Président du conseil de surveillance	BANQUE COMMERCIALE DU MARCHÉ NORD EUROPE (SA) Lille GROUPE LA FRANÇAISE (SA Directoire et CS) Paris NORD EUROPE ASSURANCES
	Membre du directoire	MULTIGENE Dijon GENE+ (SAS) Érin
	Administrateur	CONFÉDÉRATION NATIONALE DU CRÉDIT MUTUEL (association) CAISSE CENTRALE DE CRÉDIT MUTUEL (SA coopérative) BKCP BANQUE (SA) Bruxelles
À l'étranger	Président du conseil d'administration	CRÉDIT MUTUEL NORD EUROPE BELGIQUE
	Vice Président du Conseil d'Administration	BEOBANK (NA/SA)
	Représentant permanent	MOBILEASE Belgique - CAISSE FÉDÉRALE DU CRÉDIT MUTUEL NORD EUROPE (administrateur)
Jean-Marc BRUNEAU		
En France	Vice-Président	CAISSE DE CRÉDIT MUTUEL (Société Coopérative) Saint-Amand-les-Eaux
	Membre du conseil de surveillance	NORD EUROPE ASSURANCES (SA Directoire et Conseil de Surveillance) Paris
	Administrateur	CAISSE FÉDÉRALE DU CRÉDIT MUTUEL NORD EUROPE (SA coopérative) Lille

<b>Dominique BUR</b>		
En France	Administrateur	CAISSE FÉDÉRALE DU CRÉDIT MUTUEL NORD EUROPE (SA coopérative) Lille
<b>Christine DEBOUBERT</b>		
En France	Président	CAISSE DE CRÉDIT MUTUEL (Société Coopérative) Tourcoing République
	Administrateur	CAISSE FÉDÉRALE DU CRÉDIT MUTUEL NORD EUROPE (SA coopérative) Lille
<b>Vania FOSSAERT</b>		
En France	Vice-Président	CAISSE DE CRÉDIT MUTUEL (Société Coopérative) Pérenchies
	Administrateur	CAISSE FÉDÉRALE DU CRÉDIT MUTUEL NORD EUROPE (SA coopérative) Lille
<b>Michel HEDIN</b>		
En France	Membre du conseil de surveillance	GRUPE LA FRANÇAISE (SA Directoire et Conseil de Surveillance) Paris
	Administrateur	CAISSE FÉDÉRALE DU CRÉDIT MUTUEL NORD EUROPE (SA coopérative) Lille
		CAISSE DE CRÉDIT MUTUEL (Société Coopérative) Étaples
<b>Catherine LAMBLIN-MESSIEN</b>		
En France	Président	CAISSE DE CRÉDIT MUTUEL (Société Coopérative) Cambrai
	Administrateur	CAISSE FÉDÉRALE DU CRÉDIT MUTUEL NORD EUROPE (SA coopérative) Lille
<b>Catherine LETELLIER</b>		
En France	Président	CAISSE DE CRÉDIT MUTUEL (Société Coopérative) Méru
	Vice-Président du conseil d'administration	CAISSE FÉDÉRALE DU CRÉDIT MUTUEL NORD EUROPE (SA coopérative) Lille
	Membre du conseil de surveillance	NORD EUROPE ASSURANCES (SA Directoire et Conseil de Surveillance) Paris
<b>Patrick LIMPENS</b>		
En France	Président	CAISSE DE CRÉDIT MUTUEL (Société Coopérative) Saint-Quentin
	Administrateur	CAISSE FÉDÉRALE DU CRÉDIT MUTUEL NORD EUROPE (SA coopérative) Lille
	Membre du conseil de surveillance	NORD EUROPE ASSURANCES (SA) Paris
	Co-gérant	SCI RÉSIDENCE Remicourt
<b>Jacques PETIT</b>		
En France	Président	CAISSE DE CRÉDIT MUTUEL (Société Coopérative) Marquion
	Administrateur	CAISSE FÉDÉRALE DU CRÉDIT MUTUEL NORD EUROPE (SA coopérative) Lille
		SCI FLANDRES ARTOIS (SCI) Arras
		SCI BOLDODUC (SCI) Arras
<b>Nathalie POLVECHE</b>		
En France	Président	CAISSE DE CRÉDIT MUTUEL (Société Coopérative) Avion
	Administrateur	CAISSE FÉDÉRALE DU CRÉDIT MUTUEL NORD EUROPE (SA coopérative) Lille
<b>Francis QUEVY</b>		
En France	Président	CAISSE DE CRÉDIT MUTUEL (Société Coopérative) Friville-Escarbotin
	Vice-Président du conseil d'administration	CAISSE FÉDÉRALE DU CRÉDIT MUTUEL NORD EUROPE (SA coopérative) Lille
	Membre du conseil de surveillance	BANQUE COMMERCIALE DU MARCHÉ NORD EUROPE (SA) Lille
GRUPE LA FRANÇAISE (SA Directoire et Conseil de Surveillance) Paris		
<b>Fabienne RIGAUT</b>		
En France	Président	CAISSE DE CRÉDIT MUTUEL (Société Coopérative) Le Quesnoy
	Membre du conseil de surveillance	NORD EUROPE ASSURANCES (SA) Paris
	Administrateur	CAISSE FÉDÉRALE DU CRÉDIT MUTUEL NORD EUROPE (SA coopérative) Lille
<b>Christine THYBAUT</b>		
En France	Président	CAISSE DE CRÉDIT MUTUEL (Société Coopérative) Hazebrouck
	Administrateur	CAISSE SOLIDAIRE DU CRÉDIT MUTUEL NORD EUROPE (Société Coopérative)
		CAISSE FÉDÉRALE DU CRÉDIT MUTUEL NORD EUROPE (SA coopérative) Lille
<b>Jacques VANBREMEERSCH</b>		
En France	Président	CAISSE DE CRÉDIT MUTUEL (Société Coopérative) Steenvoorde
	Administrateur	CAISSE FÉDÉRALE DU CRÉDIT MUTUEL NORD EUROPE (SA coopérative) Lille

## COMITÉ DE DIRECTION GROUPE AU 28 AVRIL 2016

Directeur Général	<b>Éric CHARPENTIER</b>
Directeur Général Délégué - pôle Banque	<b>Christian NOBILI</b>
Président du directoire Groupe La Française - pôle Asset-management	<b>Xavier LÉPINE</b>
Président du directoire Nord Europe Assurances - pôle Assurances	<b>Tristan GUERLAIN</b>
Directeur Général Adjoint - Directeur des ressources	<b>Denis VANDERSCHULDEN</b>
Directeur Central - Comptabilité et contrôle de gestion	<b>Florence DESMIS</b>
Directeur financier Groupe	<b>Alexandre SAADA</b>
Directeur des risques, du contrôle permanent et de la conformité Groupe	<b>José DRUON</b>
Secrétaire Général	<b>Jérôme PAVIE</b>
Conseiller auprès de la Direction Générale	<b>Christian DESBOIS</b>
Inspecteur Général Groupe	<b>Vincent GOSSEAU</b>

Le **Comité de Direction Groupe** est présidé par le Directeur Général qui dispose des pouvoirs les plus étendus pour gérer le Groupe CMNE, dans le cadre de la stratégie arrêtée par les Conseils d'Administration Fédéraux.

Il traite des questions portant sur la stratégie du Groupe, la fixation et le suivi des objectifs opérationnels, des risques Groupe, et plus généralement de l'activité et des résultats.

Il assure la coordination transversale des métiers (Banque, Assurances, Asset-management) en recherchant les synergies dans les domaines commerciaux, techniques ou RH.

Il se réunit deux fois par mois et s'appuie notamment sur les travaux réalisés par :

- Le **Comité banque** présidé par le Directeur Général Délégué qui coordonne les trois réseaux (France, Belgique et Entreprises) et composé des responsables de chacun des réseaux ;
- Les **Comités de direction** des pôles Assurances et gestion d'actifs ;
- Les **Comités financiers** de NEA, de la Caisse Fédérale et des filiales bancaires.

Les **Comités financiers** de la Caisse Fédérale et de ses filiales bancaires analysent chaque trimestre le risque de taux, le risque de liquidité et la marge financière, dans une démarche qui inclut les prévisions de production. Il décide des couvertures à mettre en place pour sécuriser la marge financière et le référentiel du Groupe. De plus, chaque mois, le Comité Financier de la Caisse Fédérale traite des investissements pour compte propre de la Caisse Fédérale. Il informe du suivi des risques de contreparties de marché, du respect des limites, de la composition et de l'évolution des portefeuilles financiers des entités du Groupe. Il informe chaque trimestre du suivi des allocations de fonds propres sur le banking et le trading book, ainsi que ses impacts des scénarios de stress tests sur les fonds propres et le résultat.

Le Comité Financier de NEA est chargé du suivi des résultats, de la politique d'investissement et de l'optimisation de ses ressources dans le cadre réglementaire de Solvabilité 2 en particulier. Il intervient également en matière de traitement des risques (contreparties, marché, taux d'intérêt, action, immobilier, spread, concentration, illiquidité...). Le Comité couvre ACMN Vie, NELL, NELB et ACMN Iard.

Par ailleurs, au niveau de la Caisse Fédérale, trois comités se réunissent :

- Le **Comité grands risques** examine chaque trimestre les risques supérieurs à un seuil défini par la Direction Générale, unitairement et globalement, pour chaque unité financière du Groupe ;
- Le **Comité de développement** propose des évolutions tarifaires, gère la gamme de produits et services et pilote les plans d'actions commerciales pour le réseau des Caisses locales en France ;
- Le **Comité d'amélioration de la performance** est chargé d'élaborer et de suivre le budget (y compris les investissements annuels) ainsi que de proposer l'optimisation des coûts au niveau de l'ensemble Caisse Fédérale et Caisses locales.

## MANDATS ET FONCTIONS DES MANDATAIRES SOCIAUX

Éric CHARPENTIER		
En France	Directeur général	CAISSE FÉDÉRALE DU CRÉDIT MUTUEL NORD EUROPE (SA coopérative) Lille
	Président du conseil d'administration	ASSURANCES DU CRÉDIT MUTUEL NORD VIE
	Vice-Président du conseil de surveillance	BANQUE COMMERCIALE DU CRÉDIT MUTUEL NORD EUROPE (SA)
		NORD EUROPE ASSURANCES (SA) GROUPE LA FRANÇAISE (SA)
	Administrateur	CONFÉDÉRATION NATIONALE DU CRÉDIT MUTUEL (association) CRÉDIT INDUSTRIEL ET COMMERCIAL (CIC) CAISSE CENTRALE DE CRÉDIT MUTUEL (SA coopérative)
Représentant permanent	GROUPE DES ASSURANCES DU CRÉDIT MUTUEL (SA) CAISSE FÉDÉRALE DU CRÉDIT MUTUEL NORD EUROPE (administrateur) EURO INFORMATION (SAS) - CAISSE FÉDÉRALE DU CRÉDIT MUTUEL NORD EUROPE (administrateur)	
À l'étranger	Président du conseil d'administration	BKCP BANQUE (SA-Belgique) - Fusion avec Beobank mai 2016 BEOBANK (NS/SA)
	Président du comité de direction et administrateur	CRÉDIT MUTUEL NORD EUROPE BELGIUM (SA-Belgique)
Christian NOBILI		
En France	Directeur général délégué	CAISSE FÉDÉRALE DU CRÉDIT MUTUEL NORD EUROPE (SA Coopérative) Lille
	Membre du conseil de surveillance	BANQUE COMMERCIALE DU CRÉDIT MUTUEL NORD EUROPE (SA)
	Représentant permanent	ACMN-Vie (SA) Paris - CAISSE FÉDÉRALE DU CRÉDIT MUTUEL NORD EUROPE (Administrateur)
GROUPE LA FRANÇAISE (SA) Paris - CAISSE FÉDÉRALE DU CRÉDIT MUTUEL NORD EUROPE (Membre du CS) NORD EUROPE ASSURANCES (SA) Paris - CAISSE FÉDÉRALE DU CRÉDIT MUTUEL NORD EUROPE (Membre du CS)		
À l'étranger	Président du comité de direction et administrateur	BKCP BANQUE SA (SA) Belgique - FUSION AVEC BEOBANK (SA) MAI 2016
	Administrateur directeur	CMNE BELGIUM (SA) Belgique
	Administrateur	BEOBANK (NS/SA) Belgique

## TABLEAU RÉCAPITULATIF DES RÉMUNÉRATIONS DE CHAQUE DIRIGEANT MANDATAIRE SOCIAL

Les montants repris dans les tableaux ci-dessous intègrent, pour les exercices 2014 et 2015, les rémunérations versées par la Caisse Fédérale du CMNE et l'ensemble des filiales du Groupe.

En milliers d'euros

M. Philippe VASSEUR Président	Exercice 2014		Exercice 2015	
	Montants dus	Montants versés	Montants dus	Montants versés
Rémunération fixe	312	302	282	317
Rémunération variable annuelle	-	-	-	-
Rémunération variable pluriannuelle	-	-	-	-
Rémunération exceptionnelle	-	-	-	-
Jetons de présence	-	-	-	-
Avantages en nature <sup>(1)</sup>	3	3	2	2
<b>TOTAL</b>	<b>315</b>	<b>305</b>	<b>284</b>	<b>319</b>

<sup>(1)</sup> Véhicule de fonction

En milliers d'euros

M. Éric CHARPENTIER Directeur Général	Exercice 2014		Exercice 2015	
	Montants dus	Montants versés	Montants dus	Montants versés
Rémunération fixe	524	524	527	527
Rémunération variable annuelle <sup>(1)</sup>	156	156	204	122
Rémunération variable pluriannuelle	-	-	-	-
Rémunération exceptionnelle	-	-	50	50
Jetons de présence	-	-	-	-
Avantages en nature <sup>(2)</sup>	3	3	3	3
<b>TOTAL</b>	<b>682</b>	<b>682</b>	<b>783</b>	<b>702</b>

<sup>(1)</sup> Rémunération variable annuelle :

**2014 :** Rémunération variable égale à 1/1000 de la Marge Nette d'Autofinancement consolidée du Groupe correspondant à l'exercice (N-1) dans la limite de 50 % de la rémunération annuelle brute.

**2015 :** Rémunération variable égale à 1/1000 de la Marge Nette d'Autofinancement consolidée du Groupe correspondant à l'exercice (N-1) dans la limite de 50 % de la rémunération annuelle brute ; en application de la directive CRD IV et du Règlement européen CRR1, la quotité différée est de 40 % dont le versement est réparti sur 3 années en 3 tiers. En application des articles L511-77 et 83 du COMOFI, le paiement effectif de la fraction différée est soumis à la condition suivante : si le résultat d'exploitation (RBE net du coût du risque) baisse de 30 % ou plus par rapport à celui de l'exercice de référence, le paiement est suspendu, et si cette baisse persiste plus de deux ans, le paiement ainsi suspendu est définitivement perdu. Montant versé au titre des exercices précédents : 0.

<sup>(2)</sup> Avantages en nature : véhicule de fonction.

En milliers d'euros

M. Christian NOBILI Directeur Général Délégué	Exercice 2014		Exercice 2015	
	Montants dus	Montants versés	Montants dus	Montants versés
Rémunération fixe	320	320	320	320
Rémunération variable annuelle <sup>(1)</sup>	83	83	107	64
Rémunération variable pluriannuelle	-	-	-	-
Rémunération exceptionnelle	-	-	30	30
Jetons de présence	1	1	-	-
Avantages en nature <sup>(2)</sup>	3	3	3	3
<b>TOTAL</b>	<b>406</b>	<b>406</b>	<b>460</b>	<b>417</b>

<sup>(1)</sup> Rémunération variable annuelle

**2014 :** Rémunération variable égale à 1/1000 de la Marge Nette d'Autofinancement globalisée du Groupe correspondant à l'exercice (N-1) dans la limite de 50 % de la rémunération annuelle brute.

**2015 :** Rémunération variable égale à 1/1000 de la Marge Nette d'Autofinancement globalisée du Groupe correspondant à l'exercice (N-1) dans la limite de 50 % de la rémunération annuelle brute ; en application de la directive CRD IV et du Règlement européen CRR1, la quotité différée est de 40 % dont le versement est réparti sur 3 années en 3 tiers. En application des articles L511-77 et 83 du COMOFI, le paiement effectif de la fraction différée est soumis à la condition suivante : si le résultat d'exploitation (RBE net du coût du risque) baisse de 30 % ou plus par rapport à celui de l'exercice de référence, le paiement est suspendu, et si cette baisse persiste plus de deux ans, le paiement ainsi suspendu est définitivement perdu. Montant versé au titre des exercices précédents : 0.

<sup>(2)</sup> Avantages en nature : véhicule de fonction.

## TABLEAU RELATIF AUX RÉGIMES DE RETRAITES SUPPLÉMENTAIRES

Philippe VASSEUR	Contrat de travail		Régime de retraite supplémentaire		Indemnités ou avantages dus ou susceptibles d'être dus à raison de la cessation ou du changement de fonctions		Indemnités relatives à une clause de non concurrence	
	oui	non	oui	non	oui	non	oui	non
<b>Président</b> 1 <sup>er</sup> mandat : mai 2000 Renouvellement annuel mai 2015 Fin mandat : déc 2015	X			X		X		X

Éric CHARPENTIER	Contrat de travail		Régime de retraite supplémentaire <sup>(1)</sup>		Indemnités ou avantages dus ou susceptibles d'être dus à raison de la cessation ou du changement de fonctions <sup>(2)</sup>		Indemnités relatives à une clause de non concurrence	
	oui	non	oui	non	oui	non	oui	non
<b>Directeur Général</b> Juin 2006	X		X		X			X

<sup>(1)</sup> **Régime de retraite supplémentaire :**

Régime à prestations définies (art. 39) octroyant un supplément de retraite égal à 9 % du salaire brut perçu au cours des 12 derniers mois d'activité précédant le départ - hors gratification et prime - à condition d'être âgé de 65 ans et d'avoir obtenu la liquidation de ses pensions.

<sup>(2)</sup> **Indemnités susceptibles d'être dues à raison de la cessation ou du changement de fonction :**

En dehors du cas d'une faute lourde et grave, l'indemnité de licenciement est égale à deux années du dernier salaire brut annuel (partie fixe et variable) en complément des éléments prévus par la convention collective.

Christian NOBILI	Contrat de travail		Régime de retraite supplémentaire <sup>(1)</sup>		Indemnités ou avantages dus ou susceptibles d'être dus à raison de la cessation ou du changement de fonctions <sup>(2)</sup>		Indemnités relatives à une clause de non concurrence	
	oui	non	oui	non	oui	non	oui	non
<b>Directeur Général Délégué</b> Avril 2008	X		X		X			X

<sup>(1)</sup> **Régime de retraite supplémentaire Caisse Fédérale du CMNE :**

Régime à prestations définies (art. 39) octroyant un supplément de retraite égal à 9 % du salaire brut perçu au cours des 12 derniers mois d'activité précédant le départ - hors gratification et prime - à condition d'être âgé de 65 ans et d'avoir obtenu la liquidation de ses pensions.

**Convention de pension Vie et Décès Beobank :**

Régime à cotisations définies, portant sur un engagement individuel de pension, dont le bénéficiaire profite jusqu'à la date de départ de l'entreprise ; le montant pris en charge par l'entreprise en 2015 s'élève à 24 000 euros. À la date de son départ, ou à la date prévue de sa retraite, l'affilié a droit aux réserves constituées par les primes acquises et par la participation bénéficiaire.

<sup>(2)</sup> **Indemnités susceptibles d'être dues à raison de la cessation ou du changement de fonction :**

En dehors du cas d'une faute lourde et grave, l'indemnité de licenciement est égale à 150 % de la rémunération annuelle brute en complément des éléments prévus par la convention collective.

Mesdames, Messieurs,

Conformément aux dispositions de l'article L.225-37 du code de commerce, le Président du Conseil d'administration rend compte dans un rapport :

- Des conditions de préparation et d'organisation des travaux de votre Conseil d'administration ;
- Des procédures de contrôle interne mises en place ;
- Des éventuelles limitations apportées aux pouvoirs du Directeur Général.

J'ai l'honneur de vous présenter ce rapport qui a été finalisé, sous mon autorité, sur la base des travaux des responsables de l'Inspection Générale, du Contrôle Permanent et du Contrôle de Conformité.

Conformément à l'article 26-5 de la loi du 3 juillet 2008, ce rapport a été soumis à l'approbation du Conseil d'administration du 21 mars 2016.

# I CONDITIONS DE PRÉPARATION ET D'ORGANISATION DES TRAVAUX DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

## 1. PRÉSENTATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

À la date de clôture de l'exercice 2015, la composition du Conseil d'administration de la Caisse Fédérale du Crédit Mutuel Nord Europe était la suivante :

<b>Président</b>	Philippe VASSEUR <i>(André HALIPRÉ à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2016)</i>
<b>Vice-Président délégué</b>	André HALIPRÉ <i>(jusqu'au 31 décembre 2015)</i>
<b>Vice-Présidents</b>	Catherine LETELLIER Francis QUEVY
<b>Secrétaire</b>	Michel HEDIN
<b>Administrateurs</b>	Jean Louis BOUDET, Jean Marc BRUNEAU, Dominique BUR, Christine DEBOUBERT, Philippe LELEU, Patrick LIMPENS, Jacques PETIT, Nathalie POLVECHE, Fabienne RIGAUT, Christine THYBAUT Jacques VANBREMEERSCH
<b>Présidents honoraires</b>	Gérard AGACHE et Elie JONNART

## 2. ORGANISATION ET PRÉPARATION DES TRAVAUX DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

### Le Conseil d'administration

Il détient ses pouvoirs des statuts et du règlement général de fonctionnement. En tant que de besoin, les codes de déontologie et de bonne conduite, concernant notamment la prévention et le traitement des situations irrégulières des élus, viennent compléter les règles de fonctionnement applicables à l'organe de surveillance.

Il arrête la stratégie du Groupe sur la base des propositions qui lui sont soumises par la Direction Générale. Il en contrôle la mise en œuvre. Il est élu par les 154 Caisses locales qui disposent chacune d'un Conseil d'administration, composé de membres élus par les sociétaires en assemblée générale selon le statut coopératif « un homme, une voix ». Certains de ses membres participent également aux conseils des sociétés holding du Groupe : BCMNE, CMNE Belgium, Nord Europe Assurances et Groupe La Française.

### Le bureau

Il est composé de 7 membres et s'est réuni 7 fois durant l'année. C'est une instance de concertation, notamment sur des dossiers soumis ensuite au Conseil d'administration.

Le Conseil d'administration a donné délégation à quatre comités spécialisés :

- Le **Comité d'Audit et des Risques**, présidé par le Président de la Caisse Fédérale, est composé de quatre autres administrateurs fédéraux. Le Directeur Général, le Directeur Général Délégué, l'Inspecteur Général, le Secrétaire Général, le Directeur des Risques Groupe et des membres du Comité de Direction assistent également aux réunions. Les Commissaires aux Comptes sont également présents lors de l'examen des comptes sociaux individuels et consolidés.

Le Conseil d'administration a décidé dans sa séance du 23 février 2015 de fusionner le comité d'audit et le comité des risques en un seul, dénommé « comité d'audit et des risques » pour prendre en compte les dispositions de l'article 104 de l'arrêté du 3 novembre 2014.

Un règlement intérieur définit son fonctionnement et sa mission. Le comité s'est réuni 8 fois en 2015 et ses travaux ont porté notamment sur :

- La revue de la politique de risques Groupe, des procédures et des systèmes de gestion des risques bancaires et non bancaires,
  - Les synthèses de mesure et de surveillance des risques, notamment les risques de crédit, opérationnels et de marché,
  - L'efficacité du dispositif de contrôle interne, notamment par l'examen des résultats de contrôle permanent et de conformité,
  - La validation du programme annuel d'audit de l'Inspection Contrôle Audit Groupe,
  - Le résultat des missions menées par l'Inspection Contrôle Audit Groupe, tant au niveau des Caisses locales que des services fédéraux ou des filiales, ainsi que le suivi des recommandations formulées,
  - L'examen et l'arrêté des comptes sociaux et consolidés,
  - Le suivi des processus d'élaboration de l'information financière, du contrôle légal des comptes annuels et des comptes consolidés par les commissaires aux comptes.
- Le **Comité de Crédit fédéral** qui statue sur les dossiers d'un montant unitaire supérieur à 600 000 euros ou faisant l'objet de conditions dérogatoires aux règles édictées par la Fédération. Un règlement intérieur définit son fonctionnement et sa mission ;
  - Le **Comité des Rémunérations**, composé du Président de la Fédération et de trois Administrateurs fédéraux, se réunit au moins une fois par an pour déterminer la rémunération globale des dirigeants effectifs de la Caisse Fédérale. Il prend également connaissance de la rémunération des principaux cadres de direction et fixe les principes de la rémunération des dirigeants effectifs des principales sociétés du Groupe. Son fonctionnement est régi par un règlement intérieur ;
  - Le **Comité des Nominations**, composé du Président de la Fédération, et de trois Administrateurs fédéraux, a pour objet de donner un avis au Conseil d'Administration sur les candidatures à la fonction d'administrateur. Il doit également évaluer l'équilibre et la diversité des compétences et des expériences dont disposent individuellement et collectivement les membres du Conseil. Il doit fixer des objectifs en ce qui concerne la représentation équilibrée des femmes et des hommes au sein du Conseil. Il évalue au moins une fois par an la composition et l'efficacité du Conseil au regard de ses missions. Il examine périodiquement les politiques du Conseil en matière de sélection et de nomination des dirigeants effectifs.

## 2.1. RÉUNIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le Conseil d'administration s'est réuni 11 fois, une fois par mois, sauf en août et en octobre, et deux fois en juillet. Le taux de participation supérieur à 79 % traduit la forte implication des administrateurs. La durée moyenne des réunions est de deux heures trente.

- Les ordres du jour ont comporté systématiquement un point sur la conjoncture et le contexte institutionnel, sur les résultats d'activité et le suivi des risques dans le domaine du crédit. Un point régulier sur l'évolution des marchés et l'impact pour le CMNE est également présenté aux Administrateurs ;
- Le Conseil s'est également prononcé sur l'évolution de l'offre commerciale ;
- Le Conseil a pris connaissance des actualisations trimestrielles des résultats prévisionnels de gestion de l'exercice en cours ;
- Les autres sujets principaux portés à l'ordre du jour des réunions :

### Le 26 janvier

- Principaux chiffres d'activité 2014 des filiales,
- Première estimation des résultats de gestion globalisés 2014,
- Évolution de la politique des risques du CMNE,
- Synthèse semestrielle de l'activité des Comités d'Audit et Risques,
- Plan d'audit 2015.

### Le 23 février

- Arrêté des comptes sociaux 2014 de la Caisse Fédérale & comptes globalisés,
  - Arrêté des comptes consolidés 2014,
  - Rapport annuel d'activités 2014,
  - Prévisions 2015 du pôle Bancassurance France,
  - Projet de budget 2015 de la Fédération Nord Europe,
  - Évolution du Règlement financier,
  - Évolution des comités d'audit et des risques.
- Mise en place d'un comité des nominations.

### Le 23 mars

- Reporting Bâle II sur les risques et les fonds propres au 31 décembre 2014,
- Rapport sur le contrôle interne et la mesure de la surveillance des risques,
- Rapport du Président sur les travaux du Conseil d'Administration et sur le contrôle interne,
- Préparation des Assemblées Générales annuelles du 28 mai 2015.

### Le 27 avril

- Reporting sur la gestion de bilan au 31 décembre 2014,
- Autorisation d'émission obligataire,
- Rapport du comité des rémunérations,
- Rapport du comité des nominations.

### Le 28 mai

- Élection du Président du Conseil d'Administration, des vice-Présidents et des membres du Bureau.

### Le 22 juin

- Complément à l'autorisation d'émission obligataire du 27 avril 2015,
- Résultats d'activité et information sur les risques au 31 mai 2015,
- Présentation du projet de Plan de Redressement et de Résolution des Crises du CMNE,
- Information sur les risques Groupe au 31 mars 2015,
- Rapport ICAAP 2014 du CMNE,
- Composition des comités et commissions.

### Le 7 juillet

- Présentation du PMT 2020.

### Le 28 juillet

- Comptes consolidés au 30 juin 2015,
- Rapport semestriel d'activité,
- Actualisation au 30 juin des prévisions de gestion - périmètre globalisé,
- Synthèse d'activité des comités d'audit et des risques au 1<sup>er</sup> semestre,
- Point sur l'organe central du Crédit Mutuel.

### Le 21 septembre

- Reporting des risques crédits - Bâle III,
- Complément à l'autorisation d'émission obligataire,
- Solvabilité 2 et ses conséquences sur NEA et le Groupe CMNE à court et moyen terme,
- Information sur l'évolution de la gouvernance de la CNCM,
- Présentation de l'évolution de la gouvernance du CMNE.

### Le 23 novembre

- Comptes consolidés au 30 septembre 2015,
- Prévisions de résultats 2015 actualisés au 30 septembre,
- Conditions des opérations,
- Gestion ALM (rapport semestriel).

### Le 14 décembre

- Orientations 2016 du Groupe CMNE,
  - Démission du Président et élection du nouveau Président.
- Toutes les réunions ont satisfait, sur première convocation, aux conditions de quorum et de majorité requises par les statuts ;
  - Les comptes rendus des réunions du Conseil d'administration sont validés à la réunion suivante. Cette validation confirme une retranscription fidèle du contenu des travaux ;
  - Le Comité d'entreprise a toujours été représenté.

## 2.2. ENVOI DES DOCUMENTS DE TRAVAIL

- Les membres du Conseil d'administration ont reçu toutes les informations nécessaires à l'accomplissement de leur mission selon un calendrier prédéterminé.  
Les supports numérisés sont envoyés par mail. Un dossier papier complet est remis à chaque Administrateur au moment du Conseil ;
- Les documents et informations fournis, nécessaires à la mission des administrateurs, sont principalement les suivants :
  - La note d'actualités,
  - La note mensuelle d'activité,
  - Le suivi mensuel des risques,
  - Les comptes sociaux et les comptes consolidés,
  - Les propositions sur les nouvelles conditions des produits et services,
  - Les notes de présentation sur les sujets soumis à l'approbation des membres du Conseil,
  - Les supports écrits publiés sous la forme de commentaire des présentations PowerPoint faites en séance.

L'ensemble des participants aux réunions du Conseil d'administration est tenu à une obligation de confidentialité et de discrétion, s'agissant des informations communiquées ou reçues dans le cadre de ces réunions.

## 3. LES POUVOIRS DU DIRECTEUR GÉNÉRAL ET DU DIRECTEUR GÉNÉRAL DÉLÉGUÉ

Conformément à la pratique constante du Groupe qui distingue les responsabilités d'orientation, de surveillance et de contrôle, d'une part, et les responsabilités de direction effective, d'autre part, les fonctions de Président et de Directeur Général sont dissociées.

Lors de la réunion du 24 avril 2006, le Conseil d'administration a nommé Directeur Général, à compter du 1<sup>er</sup> juin 2006, Monsieur Éric CHARPENTIER et lui a attribué tous pouvoirs pour agir seul au nom et pour le compte de la Caisse Fédérale du Crédit Mutuel Nord Europe.

Lors de la réunion du 21 janvier 2008, le Conseil d'administration a nommé Directeur Général Délégué, à compter du 1<sup>er</sup> février 2008, Monsieur Christian NOBILI qui dispose des mêmes pouvoirs que le Directeur Général.

# II PROCÉDURES DE CONTRÔLE INTERNE

## 1. DISPOSITIF DE CONTRÔLE INTERNE

Le contrôle interne est un processus, défini et mis en œuvre par le Conseil d'Administration, le management et le personnel de l'entreprise, visant à fournir une assurance raisonnable quant à la réalisation des objectifs suivants :

- Fiabilité de l'information comptable et financière ;
- Efficacité et efficience de la conduite des opérations de l'entreprise ;
- Protection des actifs de l'organisation ;
- Respect des lois et des réglementations.

Dans ce cadre, le Conseil d'Administration est informé de l'organisation, de l'activité et des résultats du dispositif général du contrôle interne. Il approuve les limites de risque du CMNE, notamment à travers le document « politique de gestion des risques » et est informé de l'utilisation de ces limites.

## 1.1. L'ENVIRONNEMENT DE CONTRÔLE

- Les référentiels externes :
  - La Caisse Fédérale évolue dans un environnement très réglementé et doit respecter notamment l'arrêté du 3 novembre 2014 relatif au contrôle interne, qui a parachevé la transcription en droit français de la Directive CRD IV et du Règlement européen CRR de juin 2013 et celui publié à la même date relatif aux conglomérats financiers,
  - Elle est assujettie aux obligations réglementaires et de reporting qui s'appliquent aux établissements de crédit (ratios réglementaires, rapport annuel de contrôle interne...),
  - Elle est soumise aux contrôles des organes de réglementation bancaire et des assurances (Banque Centrale Européenne, Autorité de Contrôle Prudentiel et de Régulation) et des marchés financiers (Autorité des Marchés Financiers),
  - Elle est soumise également au contrôle de la Confédération Nationale du Crédit Mutuel en application de la Décision de Caractère Général relative à l'organisation du contrôle au sein du Crédit Mutuel.
- Les référentiels internes :
  - Statuts,
  - Règlement Général de Fonctionnement et Règlement Financier,
  - Règlements intérieurs des différents comités,
  - Charte du contrôle interne du Groupe, Charte du contrôle périodique, Charte de la conformité, Charte des activités financières,
  - Codes de déontologie et de bonne conduite,
  - Politique de gestion des risques,
  - Définition des missions des directions et des fonctions sous forme d'organigrammes,
  - Recueil des pouvoirs.

## 1.2. LES ACTEURS OU STRUCTURES EXERÇANT DES ACTIVITÉS DE CONTRÔLE

Conformément aux prescriptions réglementaires des organes de tutelle et aux normes établies par la Confédération Nationale du Crédit Mutuel, le dispositif de contrôle interne du CMNE s'applique à l'ensemble des entités du Groupe, établissements de crédit et filiales non bancaires.

La Direction des Risques Groupe en charge du contrôle des risques, du contrôle permanent et de la conformité, exerce la tutelle des directions ou fonctions correspondantes au sein des filiales, en plus de l'exercice direct de leur rôle de contrôleur pour les pôles Bancassurance France et Entreprises. Cette direction centrale s'assure de la cohérence des actions entreprises dans les différentes entités du Groupe notamment par sa participation à divers comités et par des réunions thématiques bilatérales.

Afin de mener l'ensemble des missions de contrôle interne, le Groupe dispose de 169 collaborateurs qui se répartissent ainsi :

	Contrôle permanent, contrôle de conformité et des risques	Contrôle périodique
Caisse Fédérale	31	44
Filiales	82	12
<b>TOTAL</b>	<b>113</b>	<b>56</b>

Le périmètre de contrôle interne couvre les six pôles d'activité : Bancassurance France, Bancassurance Belgique, Entreprises, Assurances, Gestion pour compte de tiers, Services et activités diverses. Au regard de ses propres réglementations, chaque pôle d'activité adapte et met en place son organisation de contrôle.

### 1.2.1. le contrôle permanent et le contrôle de la conformité sont assurés de la façon suivante :

- Le contrôle de 1<sup>er</sup> niveau est effectué dans les entités opérationnelles sous la responsabilité directe de la hiérarchie ;
- Le contrôle permanent de 2<sup>ème</sup> niveau est réalisé par des structures distinctes des entités opérationnelles et organisé autour :
  - De structures centrales : une direction du contrôle permanent à laquelle est rattaché le responsable de la sécurité des systèmes d'information, une direction du contrôle de la conformité et une direction des risques,
  - De structures de contrôle permanent et de la conformité dans les différents pôles du Groupe (Assurances, Belgique, Entreprises, Gestion pour compte de tiers) ; des liens fonctionnels sont établis entre les directions centrales et les structures de contrôle des pôles.

### 1.2.2. le contrôle périodique

De 3<sup>ème</sup> niveau, est placé sous la responsabilité de l'Inspecteur Général qui intervient sur l'ensemble des entités du Groupe : réseau, services fédéraux et sociétés du Groupe.

L'Inspection Contrôle Audit Groupe certifie les comptes sociaux des Caisses locales. La certification des comptes sociaux des Caisses locales dont le total de bilan est supérieur à 450 millions d'euros fait l'objet d'une procédure spécifique impliquant une validation par l'Inspection Confédérale.

L'Inspecteur Général participe aux Comités d'audit en France, en Belgique et au Luxembourg. Il est membre de la commission de propositions des niveaux de délégation d'octroi de crédit donnés chaque année aux responsables du réseau Bancassurance France.

Le contrôle périodique se compose de deux directions : l'une dédiée au Réseau et l'autre aux Métiers.

### 1.3. LES DISPOSITIFS DE CONTRÔLE

#### 1.3.1. Contrôle permanent et contrôle de la conformité

Les principaux dispositifs mis en œuvre par les Directions du contrôle permanent et du contrôle de la conformité du CMNE sont indiqués ci-dessous.

En matière de contrôle permanent, il s'agit des procédures et méthodes :

- De contrôle interne des entités opérationnelles (réseau et services fédéraux), organisées et formalisées dans des applications dédiées (portails de contrôle interne) ;
- D'analyse et de revue des contrôles internes réalisés par les entités opérationnelles ;
- De contrôle permanent de 2<sup>ème</sup> niveau (contrôles réalisés directement par la Direction du contrôle permanent) suivant un processus formalisé et organisé par domaine (activités de marché, crédits, comptabilité, sécurité des systèmes d'information, gestion des risques opérationnels...);
- De suivi de la sécurité des moyens de paiement ;
- De suivi de la sécurité des systèmes d'information ;
- D'évaluation des prestataires externes essentiels ;
- De suivi et d'analyse des sinistres opérationnels significatifs.

En matière de conformité :

- **Les procédures d'examen de la conformité**

La Direction du contrôle de la conformité est consultée pour les dossiers relatifs à des nouveaux produits ou des modifications significatives apportées à des produits existants. Elle a émis 5 avis de conformité en 2015 ;

- **Le dispositif de remontée et de suivi des dysfonctionnements**

La procédure de centralisation des dysfonctionnements, commune aux pôles Bancassurance France et Entreprises, n'a pas fait remonter de dysfonctionnements significatifs en 2015 ;

- **La lutte anti-blanchiment**

Le dispositif en place (système d'information, procédures, moyens, contrôles) contribue à la conformité et à l'efficacité de la lutte contre le blanchiment et le financement du terrorisme.

#### 1.3.2. Contrôle périodique

Pour les Caisses locales, la mesure de l'efficacité des dispositifs de contrôle interne mis en place par les responsables de point de vente, est effectuée régulièrement, au travers de missions de révisions et de missions thématiques.

Pour les services fédéraux, les dispositifs sont organisés autour des missions de contrôle thématique et d'évaluation de contrôle interne.

Quant aux sociétés du Groupe, si chacune d'elles est responsable de la mise en place de son système de contrôle interne, de son animation et de son actualisation, une équipe d'auditeurs dédiée au contrôle périodique des métiers de l'assurance et de la gestion d'actifs est en place sur Paris.

Les filiales du pôle Bancassurance Belgique sont dotées de services d'audit interne autonomes et indépendants, mais rattachés fonctionnellement à l'Inspecteur Général du CMNE afin de s'assurer de la cohérence du dispositif de contrôle périodique dans l'ensemble du Groupe.

Pour toutes ses missions, l'Inspection Contrôle Audit Groupe formalise des recommandations en vue de renforcer l'efficacité des dispositifs et en suit la bonne mise en œuvre par des missions de suivi.

Elle effectue ses travaux sur la base de méthodologies formalisées, conformes aux standards professionnels et d'outils informatiques dont l'adéquation est revue régulièrement. Un référentiel de contrôle des Caisses locales est mis en place.

Les plans d'audit annuels et pluriannuels sont élaborés sur la base d'une analyse des risques et présentés par l'Inspecteur Général à l'approbation de la Direction Générale et du Comité d'audit et des risques. Ils sont organisés de telle façon que l'ensemble des risques soit couvert sur une période maximale de quatre ans pour les activités Métiers et de cinq ans pour les révisions des Caisses locales.

Les missions du contrôle périodique présentées en comité d'audit et des risques en 2015 :

- 34 missions de révision concernant 54 points de vente et 7 Espaces Conseils Professionnels ;
- 3 missions thématiques « Réseau » ;
- 26 missions d'audits Métiers.

### 1.4. L'ORGANISATION DU CONTRÔLE INTERNE DE L'ACTIVITÉ EXERCÉE À L'ÉTRANGER

#### 1.4.1. Les principaux acteurs et dispositifs de contrôle en Belgique

Le contrôle interne est organisé de la façon suivante :

- Le contrôle de 1<sup>er</sup> niveau est effectué dans les entités opérationnelles sous la responsabilité directe de la hiérarchie. Les agences suivent une procédure de contrôle interne régulièrement actualisée. Le système de contrôle interne des services du siège repose sur les contrôles hiérarchiques, la séparation des fonctions et des contrôles automatisés ;
- Les fonctions dédiées au contrôle interne :
  - Le Contrôle permanent chargé notamment d'organiser, de renforcer, et d'évaluer le fonctionnement des contrôles de 1<sup>er</sup> niveau,
  - Le *Compliance officer* chargé de la mise en œuvre des dispositifs de conformité (analyse des risques de non-conformité, politique d'acceptation de nouveaux clients, code de déontologie, dispositifs de lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme...),
  - Le Contrôle périodique : le département d'audit interne de chacune des deux entités du Groupe en Belgique réalise ses missions dans le cadre d'un planning pluriannuel basé sur l'analyse des risques et validé par le Comité de Direction. Les inspections des agences sont réalisées par les services d'audit avec une méthodologie qui s'appuie notamment sur une check-list de points de vérification et qui fait l'objet d'une révision régulière.

- Un Comité d'Audit assiste le Conseil d'Administration des entités du pôle Bancassurance en Belgique. Il examine notamment les résultats issus des missions de contrôle, le suivi des recommandations, les rapports relatifs à la mesure et à la surveillance des risques, l'arrêté des comptes en présence des Commissaires aux Comptes.

#### 1.4.2. Les principaux acteurs et dispositifs de contrôle au Luxembourg

Le contrôle interne de La Française Bank est organisé de la façon suivante :

- Le contrôle de 1<sup>er</sup> niveau effectué dans les unités opérationnelles sous la responsabilité directe de la hiérarchie, avec une formalisation mensuelle des contrôles réalisés dans chaque service ;
- Les fonctions dédiées de contrôle interne :
  - Le *Risk manager* chargé notamment d'identifier et d'évaluer les risques, de contribuer à la mise en œuvre et au suivi des contrôles de 1<sup>er</sup> niveau,
  - Le *Compliance officer* chargé de la mise en œuvre des dispositifs de conformité (analyse des risques de non-conformité, contrôle exhaustif des ouvertures de comptes, dispositifs de lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme...),
  - Le Contrôle périodique est assuré par l'Inspection Contrôle Audit du Groupe CMNE dans le cadre d'une prestation de service déléguée par Groupe La Française, maison mère de La Française Bank.

Le Conseil d'administration de La Française Bank est assisté dans ses travaux par un Comité d'Audit et des Comptes.

### 1.5. L'ORGANISATION DU CONTRÔLE INTERNE DES ACTIVITÉS ESSENTIELLES EXTERNALISÉES

Dans le cadre de la politique de contrôle du Groupe appliquée aux prestations essentielles externalisées, les Directions du contrôle permanent et de la conformité veillent à la conformité de la politique définie et évaluent son application.

Le processus de contrôle intègre une évaluation annuelle pilotée par la Direction du contrôle permanent. Cette évaluation a pour objectifs de s'assurer du respect de la réglementation, de la qualité et de la continuité des prestations.

### 1.6. LES DISPOSITIFS DE MESURE ET DE SURVEILLANCE DES RISQUES

#### 1.6.1. Risque de crédit ou de contrepartie

- Les systèmes de notation sont contrôlés au niveau national. Dans ce but, une procédure de suivi des algorithmes a été élaborée par la cellule de suivi des notations comportant l'ensemble des analyses nécessaires à la mesure de la performance des modèles. Chaque fédération de Crédit Mutuel a la possibilité de se situer par rapport à la performance nationale d'un algorithme déterminé. Les divergences significatives éventuellement constatées sont analysées.

La notation interne est intégrée au CMNE de façon très opérationnelle. L'élaboration de la proposition commerciale d'un taux de crédit inclut cette donnée.

La notation fait l'objet de différents tableaux de bord à destination des instances dirigeantes et des Comités de suivi des risques.

- La sélection des crédits s'opère suivant des règles d'appréciation des risques appliquées dès l'instruction des dossiers à partir de normes internes fixées et d'un système de délégation a priori et placé sous contrôle automatisé.

L'appréciation du risque et la documentation des dossiers de crédit s'opèrent dans le cadre de procédures visant à analyser et à conserver les éléments récents relatifs à la situation économique et financière du bénéficiaire.

Les dossiers, tant pour les particuliers que pour les professionnels et le marché de l'agriculture, sont constitués en appliquant les dispositions du règlement interne des crédits.

Le contrôle de l'application des règles d'analyse des dossiers de financement est réalisé par les responsables des points de vente dans le cadre du contrôle interne.

Dans le cadre de ses missions « réseau », l'Inspection Générale s'assure également de l'efficacité du contrôle et de l'application effective des normes fédérales ;

- Un système de délégation par niveau permet au Directeur Général, sur proposition d'une commission d'attribution réunie chaque année, d'octroyer à chacun des collaborateurs concernés un niveau de délégation d'avis technique. Cette délégation est complétée par un pouvoir attribué par le Conseil d'administration des Caisses locales ;

- La rentabilité des opérations de crédit est examinée dans le cadre des procédures d'octroi des crédits qui intègrent un circuit de décision sur les conditions de taux dérogatoires.

La Direction du Contrôle de Gestion et de la Prévision et la Fonction Gestion actif passif, dont les travaux sont complémentaires, assurent la surveillance, la prévision et le pilotage en matière de marge ;

- En ce qui concerne l'évolution de la qualité des engagements, le déclassement des crédits en créances douteuses selon les critères réglementaires est réalisé de façon automatique en intégrant le principe de contagion. Le provisionnement, calculé par les systèmes suivant le type de créance et la nature des garanties, est actualisé et comptabilisé chaque fin de mois.

Un reporting sur la mesure et l'évolution des risques est effectué régulièrement auprès de la Direction Générale et du Conseil d'administration fédéral.

Le suivi de la qualité des engagements est également réalisé par le Contrôle périodique réseau lors des missions de révision, d'audit thématique ou de contrôle des bilans ;

- Une mesure des risques suivant des répartitions sectorielles et par notation interne est effectuée par des analyses spécifiques menées sur les quatre marchés principaux que sont les particuliers, les professionnels, les agriculteurs et les entreprises ;

- Le Conseil d'administration de la Caisse Fédérale approuve chaque année un document de référence sur la politique des risques au sein du Groupe. Les administrateurs ont fixé les limites de risque de contrepartie pour l'ensemble du Groupe CMNE.

### 1.6.2. Risque de concentration

La mesure des risques à l'égard d'une contrepartie ou d'un ensemble de contreparties est assurée par le Comité Grands Risques du CMNE qui analyse et surveille chaque trimestre les risques supérieurs à un seuil défini par la Direction Générale, unitairement et globalement, pour chaque entité financière du Groupe.

### 1.6.3. Risque de marché

Le risque de marché est inhérent à l'ensemble des opérations effectuées par la Direction Finances dans le cadre de la gestion pour compte propre du CMNE. Ces opérations, effectuées dans un cadre précis défini par le Comité Financier, font l'objet d'un reporting mensuel à ce même Comité.

Ce reporting, établi par la Direction des risques, permet de mesurer les risques de taux, de liquidité et de contrepartie associés à cette gestion ainsi que la marge qui en résulte et sa sensibilité à l'évolution des taux. Il permet également de contrôler la consommation de fonds propres engendrée par les actifs détenus. Enfin, cette activité fait l'objet de stress tests suivant des scénarii communs à l'ensemble du Groupe Crédit Mutuel.

### 1.6.4. Risque de taux d'intérêt global et risque de liquidité

- Chaque société du périmètre bancaire voit son risque analysé par un Comité Financier spécifique à un rythme trimestriel ou semestriel selon l'importance de la société et selon l'inertie de sa structure de bilan. Le Comité de chaque société décide de la mise en place de couverture de taux, comme de liquidité ;
- Compte tenu de son rôle de contrepartie unique dans la gestion du risque de taux des filiales ainsi que dans leur refinancement, l'analyse trimestrielle du reporting de la Caisse Fédérale permet d'avoir une vue consolidée du risque de taux et du risque de liquidité du Groupe.

### 1.6.5. Risque d'intermédiation

- Pour la prestation de services d'investissements pour compte de tiers, le Groupe CMNE mandate la BFCM et Crédit Mutuel-CIC Titres pour le représenter auprès des tiers et des marchés et pour assurer la conservation et la gestion des titres de sa clientèle. La BFCM, par son rôle d'intervenant sur les marchés de capitaux, adhère à différents systèmes agréés de règlement de place ;
- Le risque de défaillance du donneur d'ordre est géré au sein du système d'information du Groupe CMNE au moyen de plusieurs dispositifs. Au moment de la saisie des ordres, de multiples contrôles automatiques s'assurent de la vraisemblance du montant de l'ordre et de l'existence d'une couverture suffisante du donneur d'ordre, répondant aux conditions établies par l'AMF ;

- Un dispositif basé sur un questionnaire à renseigner dans le cadre de l'ouverture d'un dossier titres a été mis en œuvre afin de satisfaire aux exigences de la Directive MIF. Il permet de renforcer la prise en compte de l'expérience, des objectifs et de la situation financière du client et s'inscrit dans le cadre de la recherche d'un service adapté à ses besoins.

### 1.6.6. Risque de règlement

- La gestion des liquidités concernant les activités bancaires du Groupe (pôles Bancassurance France, Belgique et Entreprises) est regroupée au sein de la Direction des Opérations et Études Financières ;
- Concernant l'activité pour compte propre, l'affiliation du Groupe CMNE au système centralisé de règlement-livraison ESES (*Euroclear Settlement of Euronext-zone Securities*) assurant la simultanéité et l'irrévocabilité immédiate des règlements-livraisons permet de couvrir le risque de règlement ;
- Les transactions sur instruments internationaux non admises sur ESES sont traitées par le Groupe CMNE via la BFCM, en tant que banque cliente ;
- Pour la Belgique, les opérations sur titres sont dénouées via la plateforme de règlement-livraison CLEARSTREAM pour les titres souverains.

### 1.6.7. Les risques opérationnels

La gestion des risques opérationnels dans le Groupe est organisée de la façon suivante :

- La Fonction Pilotage des Risques a en charge la gestion des risques opérationnels. Elle met en place les méthodes et outils, recense les sinistres opérationnels et en assure un suivi dans l'outil de gestion des risques ;
- Le Comité Risques Opérationnels se réunit régulièrement et permet la coordination, la communication et le reporting des travaux réalisés au périmètre du pôle Bancassurance France. Il rend compte de ses travaux à la Direction Générale ainsi qu'au Comité des Risques et au Conseil d'Administration ;
- Des bases documentaires relatives à l'outil de gestion des risques opérationnels (intégré au système informatique), aux cartographies et modélisations des risques, aux bases de données de sinistres et à la démarche relative aux plans de continuité des activités sont également disponibles ;
- Le responsable de la sécurité des systèmes d'information du Groupe est rattaché à la Direction du contrôle permanent du Groupe CMNE. Un système de management de la sécurité de l'information est opérationnel au sein de chaque entité du Groupe.

### 1.6.8. Mesures prises pour assurer la continuité de l'activité

Les actions de protection sont orientées vers la généralisation des plans de reprise informatique et des plans de continuité des activités métiers.

- Le pilotage est assuré par la Direction des Risques Groupe ;
- Les travaux font l'objet d'un suivi régulier dans le cadre du Comité Risques Opérationnels et un point d'avancement est présenté une fois par an au Comité des Risques. Ce dernier prend ainsi connaissance des évolutions du dispositif permettant la continuité des activités du Groupe CMNE en cas de sinistre majeur ;
- Un dispositif de gestion de crise est opérationnel. Il définit et organise les structures, les procédures et la communication de crise.

### 1.6.9. Contrôle interne consolidé

Conformément aux principes du CMNE, le dispositif de contrôle interne s'applique au périmètre consolidé. Au niveau de chaque pôle, les acteurs du contrôle s'assurent de l'existence d'un dispositif adéquat qui permette une surveillance consolidée des activités et des risques. Ils rapportent, pour leurs domaines respectifs, au Directeur des Risques Groupe.

## 2. PROCÉDURES PARTICULIÈRES RELATIVES AU DOMAINE FINANCIER ET COMPTABLE

### 2.1. RÉFÉRENTIELS

- Plan comptable, textes réglementaires et manuels de procédures ;
- Règlement général de fonctionnement ;
- Règlement financier ;
- Convention de gestion financière du Groupe.

### 2.2. LE DIRECTEUR CENTRAL CHARGÉ DE LA COMPTABILITÉ ET DU CONTRÔLE DE GESTION A SOUS SA RESPONSABILITÉ TROIS DIRECTIONS :

- La **Direction Comptabilité Fiscalité** qui notamment :
  - Collabore à la mise en œuvre du schéma général du système comptable et de ses procédures et veille à leur application,
  - Organise et suit la comptabilité des organismes financiers et des sociétés dont la direction a la charge,
  - Organise les travaux spécifiques à l'arrêté des exercices et à l'établissement des situations intermédiaires,
  - Assure la gestion de la fiscalité du Groupe CMNE,
  - Élabore et met en œuvre les moyens nécessaires à l'amélioration de la sécurité des enregistrements comptables et du contrôle des comptes du Groupe,
  - Propose les adaptations nécessaires ou règles nouvelles à inscrire dans le règlement financier ou dans les contrats particuliers régissant les relations entre les différentes sociétés du Groupe,
  - Assure les relations avec les organes de contrôle internes et externes.
- La **Direction Consolidation et Reporting Groupe** qui notamment :
  - Organise, coordonne entre les différents intervenants et réalise les travaux spécifiques à l'établissement des comptes consolidés et au reporting prudentiel à assurer pour le Groupe,
  - Définit et actualise les procédures de consolidation utilisées par le Groupe, en cohérence avec celles définies par la Confédération Nationale,
  - Dans le cadre des obligations réglementaires, analyse, suit et commente les différents ratios et assure la mise en œuvre des règles nouvelles en relation avec les fonctions concernées,
  - Collabore à la mise en œuvre du schéma général du système comptable et de ses procédures, en cohérence avec les exigences réglementaires,
  - Assure les relations avec les organes de contrôle internes et externes,
  - Développe l'analyse périodique des ratios prudentiels, commente leurs évolutions et fait toute simulation prospective pour le comité financier afin d'optimiser ces contraintes,
  - Mesure et analyse les impacts financiers et les risques des sociétés stratégiques sur le résultat consolidé.

- La **Direction du Contrôle de Gestion et de la Prévision** qui notamment :
  - Met régulièrement à la disposition de la Direction Générale la projection des résultats financiers du pôle Bancassurance France et consolidées du Groupe CMNE et propose des actions correctives éventuelles,
  - Met à la disposition des différents échelons de l'organisation du CMNE tous les éléments de suivi budgétaire et tous les éléments d'analyse de performance et de risques leur permettant de contribuer à l'amélioration du résultat financier du Groupe et principalement aux différents comités techniques (financier, développement, amélioration de la performance et demandes de moyens informatiques),
  - Conçoit toute quantification financière prévisionnelle intégrée dans les démarches de planification, en assure le suivi et établit les rapports d'étape auprès des directions concernées,
  - Propose les adaptations du règlement financier ou contrats annexes au regard des évolutions structurelles du Groupe CMNE, actualise les règles édictées en matière de relation entre les sociétés du Groupe,
  - Établit et contrôle l'analyse de rentabilité par produit, marché, client, etc.
  - Conçoit les tableaux de bord à tous les niveaux du CMNE et établit les cahiers des charges fonctionnels, en collaboration avec les responsables opérationnels, les met à disposition des acteurs du Groupe CMNE dans les délais impartis et en assure la maintenance,
  - Assure toute animation de gestion et la formation spécifique aux différentes instances du Groupe,
  - Assure les relations avec les organes de contrôle internes et externes.

### 2.3. LA FONCTION « ADMINISTRATION DES DONNÉES »

- Directement rattachée au Directeur Central chargé de la Comptabilité et du Contrôle de gestion, elle :
  - Veille à la qualité et la cohérence des données qui alimentent l'entrepôt, notamment au moyen du module « qualification des données » développé au niveau confédéral, dans le cadre de la réglementation Bâle II,
  - Propose des actions de correction, en collaboration avec les filières concernées,
  - Communique sur les données validées pour enrichir les outils de suivi et assurer ainsi leur cohérence,
  - Prépare et anime les réunions du comité Qualité Fichier Clientèle, permettant d'assurer la coordination entre les différentes filières métier de la Caisse Fédérale du CMNE afin d'informer les membres du comité du suivi de la qualité attribuée aux données et des actions engagées,
  - Participe aux comités Base de données du pôle Entreprises et des entités belges du Groupe,
  - Participe et collabore aux groupes de travail organisés aux niveaux confédéral et interfédéral, visant à mettre en œuvre et à organiser le contrôle de l'ensemble des filières et la pérennité des outils mis en place.

### 2.4. LE DISPOSITIF DE CONTRÔLE COMPTABLE ET FINANCIER

En 1<sup>er</sup> niveau, la direction comptable s'est dotée des moyens de s'assurer de la qualité des données produites ou transmises pour l'ensemble de ses missions. En 2<sup>ème</sup> niveau, la direction du contrôle permanent met en œuvre le suivi qualité des contrôles de 1<sup>er</sup> niveau et réalise des contrôles complémentaires.

Le Président du Conseil d'administration  
de la Caisse Fédérale du Crédit Mutuel Nord Europe

**André HALIPRÉ**

## CONSULTATION DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE SUR L'ENVELOPPE GLOBALE DES RÉMUNÉRATIONS, PRÉVUE PAR L'ARTICLE L.511-73 DU CODE MONÉTAIRE ET FINANCIER

L'article L.511-73 du Code Monétaire et Financier prévoit une consultation de l'assemblée générale sur l'enveloppe globale des rémunérations, versées durant l'exercice écoulé, de toutes natures, des dirigeants responsables, au sens de l'article L.511-13, et des catégories de personnel, incluant les preneurs de risques et les personnes exerçant une fonction de contrôle, ainsi que tout salarié qui, au vu de ses revenus globaux, se trouve dans la même tranche de rémunération, dont les activités professionnelles ont une incidence significative sur le profil de risque de l'entreprise ou du Groupe. L'assemblée générale de la Caisse Fédérale du Crédit Mutuel Nord Europe du 28 avril 2016 doit donner un avis au travers de la résolution n°5 sur cette enveloppe dont le montant est de 2 012 000 euros au titre de l'exercice 2015 et qui comprend les rémunérations fixes et variables versées.

## CAISSE FÉDÉRALE DU CRÉDIT MUTUEL NORD EUROPE

4 Place Richebé  
59000 Lille

Société anonyme coopérative de crédit à capital variable

**Rapport des commissaires aux comptes  
établi en application de l'article L. 225-235 du Code de commerce,  
sur le rapport du président du conseil d'administration**

Mesdames, Messieurs,

En notre qualité de Commissaires aux Comptes de la société Caisse Fédérale du Crédit Mutuel Nord Europe et en application des dispositions de l'article L. 225-235 du Code de commerce, nous vous présentons notre rapport sur le rapport établi par le Président de votre société conformément aux dispositions de l'article L. 225-37 du Code de commerce au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2015.

Il appartient au Président d'établir et de soumettre à l'approbation du conseil d'administration un rapport rendant compte des procédures de contrôle interne et de gestion des risques mises en place au sein de la société et donnant les autres informations requises par l'article L. 225-37 du Code de commerce relatives notamment au dispositif en matière de gouvernement d'entreprise.

Il nous appartient :

- De vous communiquer les observations qu'appellent de notre part les informations contenues dans le rapport du président, concernant les procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière ;
- D'attester que le rapport comporte les autres informations requises par l'article L. 225-37 du Code de commerce, étant précisé qu'il ne nous appartient pas de vérifier la sincérité de ces autres informations.

Nous avons effectué nos travaux conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France.

**Informations concernant les procédures  
de contrôle interne et de gestion des risques  
relatives à l'élaboration et au traitement  
de l'information comptable et financière**

Les normes d'exercice professionnel requièrent la mise en œuvre de diligences destinées à apprécier la sincérité des informations concernant les procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière contenues dans le rapport du Président.

Ces diligences consistent notamment à :

- Prendre connaissance des procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière sous-tendant les informations présentées dans le rapport du Président ainsi que de la documentation existante ;
- Prendre connaissance des travaux ayant permis d'élaborer ces informations et de la documentation existante ;
- Déterminer si les déficiences majeures du contrôle interne relatif à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière que nous aurions relevées dans le cadre de notre mission font l'objet d'une information appropriée dans le rapport du Président.

Sur la base de ces travaux, nous n'avons pas d'observation à formuler sur les informations concernant les procédures de contrôle interne et de gestion des risques de la société relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière contenues dans le rapport du Président du conseil d'administration, établi en application des dispositions de l'article L. 225-37 du Code de commerce.

**Autres informations**

Nous attestons que le rapport du Président du conseil d'administration comporte les autres informations requises à l'article L. 225-37 du Code de commerce.

Fait à Neuilly-sur-Seine et à La Défense, le 06 avril 2016

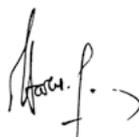
**Les Commissaires aux Comptes**

**DELOITTE & ASSOCIÉS**

**MAZARS**



Sylvie Bourguignon



Michel Barbet-Massin



Nicolas De Luze

# RAPPORT FINANCIER 2015



# RAPPORT FINANCIER

BILAN	page 114
RÉSULTAT	page 116
FLUX DE TRÉSORERIE NETTE	page 118
VARIATION DES CAPITAUX PROPRES	page 120
ANNEXE AUX COMPTES CONSOLIDÉS	page 122
RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES (SUR LES COMPTES CONSOLIDÉS)	page 181



## BILAN : ACTIF AU 31/12/15

En milliers d'euros

	Note	31/12/15	31/12/14 corrigé *	Variation	
<b>Caisse, banques centrales - Actif</b>	<b>1</b>	<b>286 774</b>	<b>255 812</b>	<b>30 962</b>	<b>12,10 %</b>
<b>Actifs financiers à la juste valeur par résultat</b>	<b>2, 4, 6</b>	<b>12 212 024</b>	<b>12 320 940</b>	<b>(108 916)</b>	<b>(0,88) %</b>
- Effets publics et valeurs ass. - Trading		-	-	-	-
- Effets publics et valeurs ass. - JVO		331 478	-	331 478	n.s.
- Obligations et autres T.R.F. - Trading		-	6 248	(6 248)	(100,00) %
- Obligations et autres T.R.F. - JVO		3 352 150	3 854 317	(502 167)	(13,03) %
- Actions et autres T.R.V - Trading		212 333	213 189	(856)	(0,40) %
- Actions et autres T.R.V - JVO		8 156 542	8 154 531	2 011	0,02 %
- Prêts et créances sur EC - JVO		530	627	(97)	(15,47) %
- Prêts et créances sur la clientèle - JVO		-	-	-	-
- Dérivés et autres actifs fin. - Trading		158 991	92 028	66 963	72,76 %
<b>Instruments dérivés de couvert. - Actif</b>	<b>3, 4, 6</b>	<b>46 085</b>	<b>48 699</b>	<b>(2 614)</b>	<b>(5,37) %</b>
<b>Actifs financiers disponibles à la vente</b>	<b>5, 6, 10</b>	<b>7 001 327</b>	<b>7 303 106</b>	<b>(301 779)</b>	<b>(4,13) %</b>
- Effets publics et valeurs ass. - DALV		453 353	476 214	(22 861)	(4,80) %
- Obligations et autres T.R.F. - DALV		5 786 005	6 149 640	(363 635)	(5,91) %
- Actions, TAP et autres T.R.V. - DALV		559 158	491 470	67 688	13,77 %
- Participations et ATDLT - DALV		40 241	44 947	(4 706)	(10,47) %
- Parts dans les entreprises liées - DALV		162 570	140 835	21 735	15,43 %
<b>Prêts et créances sur les établissements de crédit</b>	<b>1</b>	<b>3 786 641</b>	<b>4 090 260</b>	<b>(303 619)</b>	<b>(7,42) %</b>
- Prêts sur les établissements de crédit		3 786 641	4 090 260	(303 619)	(7,42) %
- Oblig. et ATRF NC/marché actif - EC		-	-	-	-
<b>Prêts et créances sur la clientèle</b>	<b>8 &amp; 10</b>	<b>15 876 108</b>	<b>15 784 562</b>	<b>91 546</b>	<b>0,58 %</b>
- Prêts sur la clientèle		14 495 823	14 459 599	36 224	0,25 %
- Oblig. et ATRF NC/marché actif - CL		-	-	-	-
- Location financement bailleur - Op de CB		1 085 736	1 040 884	44 852	4,31 %
- Location financement bailleur - Op de LS		294 549	284 079	10 470	3,69 %
<b>Écart de rééval des PTF couverts en taux</b>	<b>3</b>	<b>38 416</b>	<b>47 220</b>	<b>(8 804)</b>	<b>(18,64) %</b>
<b>Actifs détenus jusqu'à l'échéance</b>	<b>9 &amp; 10</b>	<b>379 852</b>	<b>480 586</b>	<b>(100 734)</b>	<b>(20,96) %</b>
- Effets publics et valeurs ass. - DJM		14 055	13 661	394	2,88 %
- Obligations et autres T.R.F. - DJM		365 797	466 925	(101 128)	(21,66) %
<b>Actifs d'impôt courants</b>	<b>13</b>	<b>75 975</b>	<b>64 865</b>	<b>11 110</b>	<b>17,13 %</b>
<b>Actifs d'impôt différés</b>	<b>13</b>	<b>72 015</b>	<b>66 301</b>	<b>5 714</b>	<b>8,62 %</b>
<b>Comptes de régularisation et actifs divers</b>	<b>14</b>	<b>566 313</b>	<b>479 176</b>	<b>87 137</b>	<b>18,18 %</b>
- Autres actifs		442 488	390 572	51 916	13,29 %
- Comptes de régularisation - Actif		97 849	61 998	35 851	57,83 %
- Autres actifs d'assurance		25 976	26 606	(630)	(2,37) %
<b>Actifs non courants dest. à être cédés</b>		<b>7</b>	<b>307</b>	<b>(300)</b>	<b>(97,72) %</b>
<b>Participation aux bénéfices différée</b>	<b>19</b>	-	-	-	-
<b>Participations dans les entreprises MEE</b>	<b>15</b>	<b>171 709</b>	<b>161 115</b>	<b>10 594</b>	<b>6,58 %</b>
<b>Immeubles de placement</b>	<b>16</b>	<b>43 327</b>	<b>45 121</b>	<b>(1 794)</b>	<b>(3,98) %</b>
<b>Immobilisations corporelles et LF preneur</b>	<b>17</b>	<b>344 819</b>	<b>337 418</b>	<b>7 401</b>	<b>2,19 %</b>
- Immobilisations corporelles		344 819	337 418	7 401	2,19 %
- Location financement preneur		-	-	-	-
<b>Immobilisations incorporelles</b>	<b>17</b>	<b>40 572</b>	<b>50 044</b>	<b>(9 472)</b>	<b>(18,93) %</b>
<b>Écart d'acquisition</b>	<b>18</b>	<b>201 751</b>	<b>201 395</b>	<b>356</b>	<b>0,18 %</b>
<b>TOTAL DE L'ACTIF</b>		<b>41 143 715</b>	<b>41 736 927</b>	<b>(593 212)</b>	<b>(1,42) %</b>

\* Voir notes 14b, 22a et 29.

## BILAN : PASSIF AU 31/12/15

En milliers d'euros

	Note	31/12/15	31/12/14 corrigé *	Variation	
<b>Banques centrales - Passif</b>	<b>1</b>	-	-	-	-
<b>Passifs financiers à la juste valeur par résultat</b>	<b>2, 4, 6</b>	<b>234 628</b>	<b>200 959</b>	<b>33 669</b>	<b>16,75 %</b>
- Dettes envers les EC - JVO		4 755	4 755	-	-
- Dettes envers la clientèle - JVO		-	-	-	-
- Dettes représentées par un titre - JVO		123 139	115 385	7 754	6,72 %
- Dettes subordonnées - JVO		-	-	-	-
- Dérivés et autres passifs fin. - Trading		106 734	80 819	25 915	32,07 %
<b>Instruments dérivés de couvert. - Passif</b>	<b>3, 4, 6</b>	<b>131 006</b>	<b>147 097</b>	<b>(16 091)</b>	<b>(10,94) %</b>
<b>Dettes envers les E<sup>ts</sup> de crédit</b>	<b>1</b>	<b>2 354 634</b>	<b>2 190 951</b>	<b>163 683</b>	<b>7,47 %</b>
<b>Dettes envers la clientèle</b>	<b>8</b>	<b>15 977 967</b>	<b>15 675 733</b>	<b>302 234</b>	<b>1,93 %</b>
- Cptes créd. clientèle - CERS - À vue		9 570 261	9 733 622	(163 361)	(1,68) %
- Cptes créd. clientèle - CERS - À terme		1 835 254	1 514 812	320 442	21,15 %
- Cptes créd. clientèle - Autres - À vue		3 884 196	3 516 980	367 216	10,44 %
- Cptes créd. clientèle - Autres - À terme		688 256	910 319	(222 063)	(24,39) %
<b>Dettes représentées par un titre</b>	<b>12</b>	<b>3 759 108</b>	<b>4 612 251</b>	<b>(853 143)</b>	<b>(18,50) %</b>
- Dettes rep. par un T. - Bon de caisse		79 802	128 384	(48 582)	(37,84) %
- Dettes rep. par un T. - M. interb. & TCN		2 217 772	2 588 458	(370 686)	(14,32) %
- Dettes rep. par un T. - Emprunts oblig.		1 355 298	1 812 183	(456 885)	(25,21) %
- Dettes rep. par un T. - Autres		106 236	83 226	23 010	27,65 %
<b>Écart de réévaluation des portefeuilles couverts en taux</b>	<b>3</b>	<b>2 758</b>	<b>2 970</b>	<b>(212)</b>	<b>(7,14) %</b>
<b>Passifs d'impôt courants</b>	<b>13</b>	<b>91 310</b>	<b>69 652</b>	<b>21 658</b>	<b>31,09 %</b>
<b>Passifs d'impôt différés</b>	<b>13</b>	<b>68 185</b>	<b>75 953</b>	<b>(7 768)</b>	<b>(10,23) %</b>
<b>Comptes de régularisation et passifs divers</b>	<b>14</b>	<b>2 403 651</b>	<b>2 419 987</b>	<b>(16 336)</b>	<b>(0,68) %</b>
- Autres passifs		2 206 110	2 205 399	711	0,03 %
- Comptes de régularisation - Passif		197 541	214 588	(17 047)	(7,94) %
- Autres passifs d'assurance		-	-	-	-
<b>Dettes liées aux actifs dest. à être cédés</b>		-	-	-	-
<b>Prov. techniques des contrats d'assur.</b>	<b>19</b>	<b>12 587 681</b>	<b>13 124 406</b>	<b>(536 725)</b>	<b>(4,09) %</b>
<b>Provisions</b>	<b>20</b>	<b>146 730</b>	<b>139 602</b>	<b>7 128</b>	<b>5,11 %</b>
<b>Dettes subordonnées</b>	<b>21</b>	<b>667 554</b>	<b>522 272</b>	<b>145 282</b>	<b>27,82 %</b>
<b>Capitaux propres</b>		<b>2 718 503</b>	<b>2 555 094</b>	<b>163 409</b>	<b>6,40 %</b>
<b>Capitaux propres - Part du Groupe</b>	<b>22</b>	<b>2 665 075</b>	<b>2 497 762</b>	<b>167 313</b>	<b>6,70 %</b>
- Capital souscrit		1 266 263	1 295 202	(28 939)	(2,23) %
- Primes d'émission		2 750	2 750	-	-
- Réserves consolidées - Groupe		1 013 975	815 396	198 579	24,35 %
- Résultat - Groupe		211 591	226 029	(14 438)	(6,39) %
- Gains ou pertes latents - Groupe		170 496	158 385	12 111	7,65 %
<b>Capitaux propres - Intérêts minoritaires</b>		<b>53 428</b>	<b>57 332</b>	<b>(3 904)</b>	<b>(6,81) %</b>
- Réserves consolidées - Minoritaires		39 831	43 086	(3 255)	(7,55) %
- Résultat consolidé - Minoritaires		12 400	12 521	(121)	(0,97) %
- Gains ou pertes latents - Minoritaires		1 197	1 725	(528)	(30,61) %
<b>TOTAL DU PASSIF</b>		<b>41 143 715</b>	<b>41 736 927</b>	<b>(593 212)</b>	<b>(1,42) %</b>

\* Voir notes 14b, 22a et 29.

En milliers d'euros

	Note	31/12/15	31/12/14 corrige *	Variation	
<b>Produits d'intérêts et assimilés</b>	<b>24</b>	<b>1 156 920</b>	<b>1 209 315</b>	<b>(52 395)</b>	<b>(4,33) %</b>
- Int. & prod. ass. - Op. avec EC		43 137	55 866	(12 729)	(22,78) %
- Int. & prod. ass. - Op. avec clientèle		636 342	676 469	(40 127)	(5,93) %
- Int. & prod. ass. - Actifs fin. DALV		53 769	51 016	2 753	5,40 %
- Int. & prod. ass. - Actifs fin. DJM		7 737	15 511	(7 774)	(50,12) %
- Produits sur op. de crédit-bail et ass.		300 843	281 683	19 160	6,80 %
- Produits sur op. de LS		102 373	100 684	1 689	1,68 %
- Dérivés de couverture - Produits		12 719	28 086	(15 367)	(54,71) %
<b>Charges d'intérêts et assimilés</b>	<b>24</b>	<b>(650 476)</b>	<b>(678 989)</b>	<b>28 513</b>	<b>(4,20) %</b>
- Int. & charges ass. - Op. avec EC		(24 372)	(20 518)	(3 854)	18,78 %
- Int. & charges ass. - Op. avec clientèle		(150 930)	(186 280)	35 350	(18,98) %
- Int. & charges ass. - Dettes rep. titre		(71 475)	(83 562)	12 087	(14,46) %
- Int. & charges ass. - Dettes subord.		(2 515)	(3 483)	968	(27,79) %
- Charges sur op. de crédit-bail et ass.		(266 798)	(250 004)	(16 794)	6,72 %
- Charges sur op. de LS		(94 122)	(88 368)	(5 754)	6,51 %
- Dérivés de couverture - Charges		(40 264)	(46 774)	6 510	(13,92) %
<b>Commissions (Produits)</b>	<b>25</b>	<b>206 846</b>	<b>198 425</b>	<b>8 421</b>	<b>4,24 %</b>
<b>Commissions (Charges)</b>	<b>25</b>	<b>(58 375)</b>	<b>(60 121)</b>	<b>1 746</b>	<b>(2,90) %</b>
<b>Gains ou pertes nets sur portefeuille à la JV par résultat</b>	<b>26</b>	<b>24 213</b>	<b>53 665</b>	<b>(29 452)</b>	<b>(54,88) %</b>
- Solde net des op. / T. de transaction		7 395	14 173	(6 778)	(47,82) %
- Solde net des op. de change		2 417	2 663	(246)	(9,24) %
- Solde net des dérivés de trading		19 785	22 563	(2 778)	(12,31) %
- Solde net - Inefficacité dérivés de couv		(6 513)	(241)	(6 272)	n.s.
- Solde net des actifs financiers JVO		(14 597)	29 049	(43 646)	(150,25) %
- Solde net des passifs financiers JVO		4 680	-	4 680	n.s.
- Int. & prod. ass. - Actifs fin. JVO		17 528	3 382	14 146	418,27 %
- Int. & charges ass. - Passifs fin. JVO		(6 482)	(17 924)	11 442	(63,84) %
<b>Gains ou pertes nets sur actifs financiers DALV</b>	<b>27</b>	<b>22 901</b>	<b>22 957</b>	<b>(56)</b>	<b>(0,24) %</b>
- Revenus des titres à revenu variable		14 821	16 745	(1 924)	(11,49) %
- Oblig. et autres T.R.F. (dont EP)		1 022	2 529	(1 507)	(59,59) %
- Actions, TAP et autres T.R.V.		4 781	11 452	(6 671)	(58,25) %
- Participations, ATDLT, PEL		2 281	(7 769)	10 050	(129,36) %
- Autres gains et pertes / actifs fin		(4)	-	(4)	n.s.
<b>Produits des autres activités</b>	<b>28</b>	<b>1 975 612</b>	<b>1 972 707</b>	<b>2 905</b>	<b>0,15 %</b>
<b>Charges des autres activités</b>	<b>28</b>	<b>(1 504 172)</b>	<b>(1 565 572)</b>	<b>61 400</b>	<b>(3,92) %</b>
<b>PRODUIT NET BANCAIRE IFRS</b>		<b>1 173 469</b>	<b>1 152 387</b>	<b>21 082</b>	<b>1,83 %</b>
<b>Frais généraux IFRS</b>	<b>29</b>	<b>(819 319)</b>	<b>(788 780)</b>	<b>(30 539)</b>	<b>3,87 %</b>
- Charges de personnel		(451 971)	(438 800)	(13 171)	3,00 %
- Charges générales d'exploitation		(324 526)	(308 176)	(16 350)	5,31 %
- Dot/rep sur amts et prov. - Immos d'expl		(42 822)	(41 804)	(1 018)	2,44 %
<b>RÉSULTAT BRUT D'EXPLOITATION IFRS</b>		<b>354 150</b>	<b>363 607</b>	<b>(9 457)</b>	<b>(2,60) %</b>
<b>Coût du risque</b>	<b>30</b>	<b>(18 455)</b>	<b>(30 582)</b>	<b>12 127</b>	<b>(39,65) %</b>
<b>RÉSULTAT D'EXPLOITATION IFRS</b>		<b>335 695</b>	<b>333 025</b>	<b>2 670</b>	<b>0,80 %</b>
<b>QP de résultat des entreprises MEE</b>	<b>15</b>	<b>9 714</b>	<b>9 909</b>	<b>(195)</b>	<b>(1,97) %</b>
<b>Gains ou pertes nets sur autres actifs</b>	<b>31</b>	<b>(331)</b>	<b>(2 977)</b>	<b>2 646</b>	<b>(88,88) %</b>
- Solde net - Corr. val. immo corp incorp		(331)	(2 869)	2 538	(88,46) %
- Résultat sur entités conso (cession...)		-	(108)	108	(100,00) %
<b>Variations de valeur des écarts d'acq.</b>	<b>32</b>	<b>-</b>	<b>3 647</b>	<b>(3 647)</b>	<b>(100,00) %</b>
<b>RÉSULTAT AVANT IMPÔTS IFRS</b>		<b>345 078</b>	<b>343 604</b>	<b>1 474</b>	<b>0,43 %</b>
<b>Impôts sur le résultat</b>	<b>33</b>	<b>(121 087)</b>	<b>(105 054)</b>	<b>(16 033)</b>	<b>15,26 %</b>
<b>Gains &amp; pertes nets d'impôts / act aband</b>		<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
<b>RÉSULTAT NET TOTAL IFRS</b>		<b>223 991</b>	<b>238 550</b>	<b>(14 559)</b>	<b>(6,10) %</b>
<b>Résultat consolidé - Minoritaires</b>		<b>12 400</b>	<b>12 521</b>	<b>(121)</b>	<b>(0,97) %</b>
<b>RÉSULTAT NET</b>		<b>211 591</b>	<b>226 029</b>	<b>(14 438)</b>	<b>(6,39) %</b>

\* Voir notes 14b, 22a et 29.

## ÉTAT DU RÉSULTAT NET ET DES GAINS ET PERTES COMPTABILISÉS DIRECTEMENT EN CAPITAUX PROPRES AU 31/12/15

En milliers d'euros

	Note	31/12/15	31/12/14 corrigé *	Variation	
<b>Résultat Net</b>		223 991	238 550	(14 559)	(6,10) %
• Écarts de conversion		1 047	822	225	n.s.
• Réévaluation des actifs financiers disponibles à la vente		4 530	37 205	(32 675)	n.s.
• Réévaluation des instruments dérivés de couverture		3 597	(3 292)	6 889	n.s.
• Réévaluation des immobilisations		-	-	-	-
• QP des gains ou pertes latents ou différés sur MEE		946	629	317	n.s.
<b>TOTAL DES GAINS ET PERTES COMPTABILISÉS DIRECTEMENT EN CAPITAUX PROPRES</b>	<b>34, 35</b>	<b>10 120</b>	<b>35 364</b>	<b>(25 244)</b>	<b>N.S.</b>
• Écarts actuariels sur les régimes à prestations définies		1 463	(7 676)	9 139	n.s.
<b>TOTAL DES GAINS ET PERTES NON RECYCLABLES COMPTABILISÉS DIRECTEMENT EN CAPITAUX PROPRES</b>	<b>34, 35</b>	<b>1 463</b>	<b>(7 676)</b>	<b>9 139</b>	<b>N.S.</b>
<b>RÉSULTAT NET ET GAINS ET PERTES COMPTABILISÉS DIRECTEMENT EN CAPITAUX PROPRES</b>		<b>235 574</b>	<b>266 238</b>	<b>(30 664)</b>	<b>(11,52) %</b>
<i>dont part du Groupe</i>		223 702	253 268	(29 566)	n.s.
<i>dont part des minoritaires</i>		11 872	12 970	(1 098)	n.s.

\* Voir notes 14b, 22a et 29.

En millions d'euros

	IFRS 2014.12	IFRS 2015.12
Résultat net	242	224
Impôt	105	121
<b>Résultat avant impôts</b>	<b>347</b>	<b>345</b>
+/- Dotations nettes aux amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles	41	44
- Dépréciation des écarts d'acquisition et des autres immobilisations	5	0
+/- Dotations nettes aux provisions et dépréciations	10	-42
+/- Quote-part de résultat liée aux sociétés mises en équivalence	-10	-10
+/- Perte nette/gain net des activités d'investissement	11	-3
+/- Produits/charges des activités de financement	0	0
+/- Autres mouvements	-915	-52
<b>= Total des éléments non monétaires inclus dans le résultat net avant impôts et des autres ajustements</b>	<b>-858</b>	<b>-63</b>
+/- Flux liés aux opérations avec les établissements de crédit (a)	-107	378
+/- Flux liés aux opérations avec la clientèle (b)	-267	244
+/- Flux liés aux autres opérations affectant des actifs ou passifs financiers (c)	-2 166	-482
+/- Flux liés aux autres opérations affectant des actifs ou passifs non financiers	1 377	-55
- Impôts versés	-67	-111
<b>= Diminution/augmentation nette des actifs et passifs provenant des activités opérationnelles</b>	<b>-1 230</b>	<b>-26</b>
<b>TOTAL FLUX NET DE TRÉSORERIE GÉNÉRÉ PAR L'ACTIVITÉ OPÉRATIONNELLE (A)</b>	<b>-1 741</b>	<b>256</b>
+/- Flux liés aux actifs financiers et aux participations (d)	517	104
+/- Flux liés aux immeubles de placement (e)	2	1
+/- Flux liés aux immobilisations corporelles et incorporelles (f)	-60	-40
<b>TOTAL FLUX NET DE TRÉSORERIE LIÉ AUX ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT (B)</b>	<b>459</b>	<b>65</b>
+/- Flux de trésorerie provenant ou à destination des actionnaires (g)	-32	-51
+/- Autres flux nets de trésorerie provenant des activités de financement (h)	1 183	-326
<b>TOTAL FLUX NET DE TRÉSORERIE LIÉ AUX OPÉRATIONS DE FINANCEMENT (C)</b>	<b>1 151</b>	<b>-377</b>
<b>EFFET DE LA VARIATION DES TAUX DE CHANGE SUR LA TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENT DE TRÉSORERIE (D)</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
<b>Augmentation/diminution nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie (A + B + C + D)</b>	<b>-131</b>	<b>-56</b>
Flux net de trésorerie généré par l'activité opérationnelle (A)	-1 741	256
Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement (B)	459	65
Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement (C)	1 151	-377
Effet de la variation des taux de change sur la trésorerie et équivalent de trésorerie (D)	0	0
<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture</b>	<b>611</b>	<b>480</b>
Caisse, banques centrales (actif et passif)	448	256
Comptes (actif et passif) et prêts/emprunts à vue auprès des établissements de crédit	163	224
<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture</b>	<b>480</b>	<b>424</b>
Caisse, banques centrales (actif et passif)	256	287
Comptes (actif et passif) et prêts/emprunts à vue auprès des établissements de crédit	224	137
<b>VARIATION DE LA TRÉSORERIE NETTE</b>	<b>-131</b>	<b>-56</b>

En millions d'euros

	IFRS 2014.12	IFRS 2015.12
<b>(a) Les flux liés aux opérations avec les établissements de crédit se décomposent comme suit :</b>		
+/- Encaissements et décaissements liés aux créances sur les établissements de crédit (sauf éléments inclus dans la Trésorerie), hors créances rattachées	-122	229
+/- Encaissements et décaissements liés aux dettes envers les établissements de crédit, hors dettes rattachées	15	149
<b>(b) Les flux liés aux opérations avec la clientèle se décomposent comme suit :</b>		
+/- Encaissements et décaissements liés aux créances sur la clientèle, hors créances rattachées	-256	-45
+/- Encaissements et décaissements liés aux dettes envers la clientèle, hors dettes rattachées	-11	289
<b>(c) Les flux liés aux autres opérations affectant des actifs ou passifs financiers se décomposent comme suit :</b>		
+/- Encaissements et décaissements liés à des actifs financiers à la juste valeur par résultat	-1 768	172
+/- Encaissements et décaissements liés à des passifs financiers à la juste valeur par résultat	-5	8
- Décaissements liés aux acquisitions d'actifs financiers à RF disponibles à la vente	-145	-270
+ Encaissements liés aux cessions d'actifs financiers à RF disponibles à la vente	823	0
+/- Encaissements et décaissements liés à des instruments dérivés de couverture	0	0
+/- Encaissements et décaissements liés à des dettes représentées par un titre	-1 071	-392
<b>(d) Les flux liés aux actifs financiers et aux participations se décomposent comme suit :</b>		
- Décaissements liés aux acquisitions de filiales, nettes de la trésorerie acquise	0	0
+ Encaissements liés aux cessions de filiales, nettes de la trésorerie cédée	0	0
- Décaissements liés aux acquisitions de titres de sociétés mises en équivalence	-6	0
+ Encaissements liés aux cessions de titres de sociétés mises en équivalence	-2	0
+ Encaissements liés aux dividendes reçus	0	0
- Décaissements liés aux acquisitions d'actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance	-1 802	-2 390
+ Encaissements liés aux cessions d'actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance	2 306	2 491
- Décaissements liés aux acquisitions d'actifs financiers à RV disponibles à la vente	-11	-1
+ Encaissements liés aux cessions d'actifs financiers à RV disponibles à la vente	32	4
+/- Autres flux liés aux opérations d'investissement	0	0
+ Encaissements liés aux intérêts reçus, hors intérêts courus non échus	0	0
<b>(e) Les flux liés aux immeubles de placement se décomposent comme suit :</b>		
- Décaissements liés aux acquisitions d'immeubles de placement	-1	-1
+ Encaissements liés aux cessions d'immeubles de placement	3	1
<b>(f) Les flux liés aux immobilisations corporelles et incorporelles se décomposent comme suit :</b>		
- Décaissements liés aux acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles	-70	-48
+ Encaissements liés aux cessions d'immobilisations corporelles et incorporelles	10	7
<b>(g) Les flux de trésorerie provenant ou à destination des actionnaires se décomposent comme suit :</b>		
+ Encaissements liés aux émissions d'instruments de capital	-4	-29
+ Encaissements liés aux cessions d'instruments de capital	0	0
- Décaissements liés aux dividendes payés	-28	-22
- Décaissements liés aux autres rémunérations	0	0
<b>(h) Les autres flux nets de trésorerie provenant des activités de financement se décomposent comme suit :</b>		
+ Encaissements liés aux produits des émissions d'emprunts et des dettes représentées par un titre	1 218	355
- Décaissements liés aux remboursements d'emprunts et des dettes représentées par un titre	-402	-826
+ Encaissements liés aux produits des émissions de dettes subordonnées	367	145
- Décaissements liés aux remboursements de dettes subordonnées	0	0

N.B. : il est à noter que les variations des provisions techniques des contrats d'assurance-vie sont neutralisées dans les retraitements de dotations nettes aux provisions et figurent dans les décaissements liés aux acquisitions d'actifs financiers.

	Capital et réserves liées	
	Capital	Réserves liées au capital <sup>(1)</sup>
<b>Capitaux propres au 31 décembre 2013</b>	<b>1 298 462</b>	<b>2 750</b>
Correction comptable. Application IFRS2		
Variation de capital	-3 260	
Élimination des titres auto-détenus		
Émission d'actions de préférence		
Composante capitaux propres des instruments hybrides		
Composante capitaux propres des plans dont le paiement est fondé sur des actions		
Affectation du résultat 2013		
Distribution 2014 au titre du résultat 2013		
<b>SOUS-TOTAL DES MOUVEMENTS LIÉS AUX RELATIONS AVEC LES ACTIONNAIRES</b>	<b>-3 260</b>	<b>-</b>
Variations des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres <sup>(2)(3)</sup>		
Résultat 31 décembre 2014		
<b>SOUS-TOTAL</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
Effet des acquisitions et des cessions sur les intérêts minoritaires		
Changement de méthodes comptables		
Quote-part dans les variations de capitaux propres des entreprises associées et des co-entreprises mises en équivalence		
Variations des taux de conversion		
Autres variations		
<b>Capitaux propres au 31 décembre 2014</b>	<b>1 295 202</b>	<b>2 750</b>
Variation de capital	-28 939	
Élimination des titres auto-détenus		
Émission d'actions de préférence		
Composante capitaux propres des instruments hybrides		
Composante capitaux propres des plans dont le paiement est fondé sur des actions		
Affectation du résultat 2014		
Distribution 2015 au titre du résultat 2014		
<b>SOUS-TOTAL DES MOUVEMENTS LIÉS AUX RELATIONS AVEC LES ACTIONNAIRES</b>	<b>-28 939</b>	<b>-</b>
Variations des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres <sup>(2)(3)</sup>		
Résultat 31 décembre 2015		
<b>SOUS-TOTAL</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
Effet des acquisitions et des cessions sur les intérêts minoritaires		
Changement de méthodes comptables		
Quote-part dans les variations de capitaux propres des entreprises associées et des co-entreprises mises en équivalence		
Variations des taux de conversion		
Autres variations		
<b>Capitaux propres au 31 décembre 2015</b>	<b>1 266 263</b>	<b>2 750</b>

Les autres variations de réserves consolidées correspondent à l'écart entre le calcul théorique des dividendes et leur perception réelle (écart dû aux variations de périmètre et au mode de traitement en IFRS des options de vente des minoritaires).

<sup>(1)</sup> Comprend notamment les primes d'émission et la réserve légale de la société-mère, la composante capitaux propres des instruments hybrides de la société-mère et des plans dont le paiement est fondé sur des actions de la société-mère.

<sup>(2)</sup> Comprend notamment les variations de juste valeur des instruments financiers dérivés utilisés en couverture des flux de trésorerie et d'investissements nets en devises, ainsi que les variations de juste valeur des actifs disponibles à la vente et les variations de valeur des écarts actuariels sur la provision IFC (Indemnités de Fin de Carrière).

<sup>(3)</sup> Transfert au compte de résultat des variations de juste valeur des instruments dérivés de couverture, des actifs financiers disponibles à la vente lors de leur cession ou de leur dépréciation, de la réévaluation des immobilisations lors de leur cession.

En milliers d'euros

Réserves consolidées	Gains/pertes latents ou différés (nets d'IS)			Résultat net part du Groupe	Capitaux propres part du Groupe	Capitaux propres part des minoritaires	Total capitaux propres consolidés
	Liés à la réévaluation	Variations de valeur des instruments financiers					
		Variations de juste valeur des actifs disponibles à la vente	Variations de juste valeur des instruments dérivés de couverture				
<b>673 537</b>	<b>130</b>	<b>151 809</b>	<b>-20 793</b>	<b>184 102</b>	<b>2 289 997</b>	<b>55 093</b>	<b>2 345 090</b>
-4 018				-3 380	-7 398		-7 398
					-3 260		-3 260
					-		-
					-		-
					-		-
155 700				-155 700	-		-
				-28 402	-28 402		-28 402
<b>151 682</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-187 482</b>	<b>-39 060</b>	<b>-</b>	<b>-39 060</b>
	-7 692	33 589	-3 292		22 605	449	23 054
				229 409	229 409	12 521	241 930
<b>-</b>	<b>-7 692</b>	<b>33 589</b>	<b>-3 292</b>	<b>229 409</b>	<b>252 014</b>	<b>12 970</b>	<b>264 984</b>
979		3 188			4 167	-19 995	-15 828
-					-		-
-13 867		633			-13 234		-13 234
-		813			813	-	813
3 065	2	-2	-		3 065	9 264	12 329
<b>815 396</b>	<b>-7 560</b>	<b>190 030</b>	<b>-24 085</b>	<b>226 029</b>	<b>2 497 762</b>	<b>57 332</b>	<b>2 555 094</b>
297					-28 642		-28 642
					-		-
					-		-
					-		-
					-		-
203 691				-203 691	-		-
				-22 338	-22 338		-22 338
<b>203 988</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-226 029</b>	<b>-50 980</b>	<b>-</b>	<b>-50 980</b>
	1 464	5 039	3 597		10 100	-528	9 572
				211 591	211 591	12 400	223 991
<b>-</b>	<b>1 464</b>	<b>5 039</b>	<b>3 597</b>	<b>211 591</b>	<b>221 691</b>	<b>11 872</b>	<b>233 563</b>
-8 056		-24			-8 080	-32 016	-40 096
2 729					2 729		2 729
-3 710		944			-2 766		-2 766
-		1 091			1 091	-	1 091
3 628	-		-		3 628	16 240	19 868
<b>1 013 975</b>	<b>-6 096</b>	<b>197 080</b>	<b>-20 488</b>	<b>211 591</b>	<b>2 665 075</b>	<b>53 428</b>	<b>2 718 503</b>

# ANNEXE AUX COMPTES CONSOLIDÉS

(Établis selon les normes comptables IFRS  
adoptées par l'Union Européenne)

ARRÊTÉS AU 31 DÉCEMBRE 2015

CETTE ANNEXE  
EST DIVISÉE  
EN SIX PARTIES :

- I INFORMATIONS GÉNÉRALES
- II MÉTHODES ET PRINCIPES DE  
CONSOLIDATION, PÉRIMÈTRE
- III PRINCIPES COMPTABLES
- IV NOTES RELATIVES AUX POSTES  
DES ÉTATS FINANCIERS
- V INFORMATIONS SECTORIELLES
- VI AUTRES INFORMATIONS

# I INFORMATIONS GÉNÉRALES

Le Crédit Mutuel est une banque coopérative régie par la loi du 10 septembre 1947. Il n'appartient qu'à ses sociétaires, détenteurs d'une part sociale A qui permet à chacun de s'exprimer selon le principe « une personne, une voix » et notamment d'élire les administrateurs.

Les trois degrés - local, régional et national - de cette organisation non centralisée fonctionnent selon le principe de la subsidiarité : au niveau le plus proche du sociétaire, la Caisse locale exerce les principales fonctions d'une agence bancaire, les autres échelons effectuant les tâches que la Caisse locale ne peut assumer seule.

La traduction en consolidation de l'originalité capitalistique du Groupe est basée sur la détermination d'une entité consolidante qui traduit la communauté des sociétaires liée par des liens financiers de solidarité et de gouvernance communs.

L'entité consolidante du Groupe Crédit Mutuel Nord Europe est constituée de l'ensemble des Caisses locales, de la Caisse Fédérale du Crédit Mutuel Nord Europe et de la Fédération du Crédit Mutuel Nord Europe. La Fédération du Crédit Mutuel Nord Europe est affiliée à la Confédération Nationale du Crédit Mutuel. Les Caisses locales du Crédit Mutuel Nord Europe sont entièrement détenues par leurs sociétaires. La Fondation du Crédit Mutuel Nord Europe est également intégrée à l'entité consolidante.

L'activité du CMNE, qui s'étend sur le nord de la France, la Belgique et le Luxembourg, est l'élaboration, la gestion et la distribution de produits bancaires, d'assurance vie et IARD et de valeurs mobilières et immobilières.

Les états financiers sont présentés suivant le format préconisé par la recommandation n° 2013-04 de l'Autorité des Normes Comptables relative aux états de synthèse IFRS. Ils respectent les normes comptables internationales IFRS (International Financial Reporting Standards) telles qu'adoptées par l'Union Européenne.

Le Groupe applique depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2015 l'interprétation IFRIC 21 : comptabilisation des taxes (hors impôts sur le résultat) dès leur fait générateur, sans étalement prorata temporis.

Conformément à la norme IFRS 7-B6, les informations relatives à la gestion des risques figurent dans le rapport de gestion du Groupe.

### ► Recours à des estimations

La préparation des États Financiers du Groupe exige des responsables des métiers et des fonctions la formulation d'hypothèses et la réalisation d'estimations qui se traduisent dans la détermination des produits et des charges du compte de résultat comme dans l'évaluation des actifs et passifs du bilan et dans la confection des notes annexes qui leur sont relatives. Cet exercice suppose que les gestionnaires fassent appel à l'exercice de leur jugement et utilisent les informations disponibles à la date d'élaboration des États Financiers pour procéder aux estimations nécessaires. Les résultats futurs définitifs des opérations pour lesquelles les gestionnaires ont recouru à des estimations peuvent à l'évidence s'avérer sensiblement différents de celles-ci notamment en fonction de conditions de marché différentes et avoir un effet significatif sur les États Financiers.

Ainsi est-ce en particulier le cas :

- Des dépréciations opérées pour couvrir les risques de crédit inhérents aux activités d'intermédiation bancaire ;
- Du calcul de la valeur de marché des instruments financiers non cotés classés en « Actifs disponibles à la

vente » ou en « Instruments financiers en valeur de marché par résultat » à l'actif ou au passif, et plus généralement du calcul des valeurs de marché des instruments financiers pour lesquels cette information doit être portée dans les notes annexes aux États Financiers ;

- Des dépréciations d'actifs financiers à revenu variable classés dans la catégorie « disponibles à la vente » ;
- Des tests de dépréciation effectués sur les actifs incorporels ;
- De la pertinence de la qualification de certaines couvertures de résultat par des instruments financiers dérivés et de la mesure de l'efficacité des stratégies de couverture ;
- De l'estimation de la valeur résiduelle des actifs faisant l'objet d'opérations de location-financement ou de location simple et plus généralement des actifs amortis déduction faite de leur valeur résiduelle estimée ;
- De la détermination des provisions destinées à couvrir les risques de pertes et charges.

### FAITS MARQUANTS DE L'ANNÉE 2015

Aucun fait marquant ne s'est produit au cours de cette année.

# II MÉTHODES ET PRINCIPES DE CONSOLIDATION, PÉRIMÈTRE

## 1. PRINCIPES D'INCLUSION DANS LE PÉRIMÈTRE

Les principes généraux d'inclusion d'une entité dans le périmètre sont définis par IFRS 10, IFRS 11 et IAS28R. Le périmètre de consolidation est composé :

- Des entités contrôlées de manière exclusive : il y a présomption de contrôle exclusif lorsque le Groupe détient le pouvoir sur l'entité, est exposé, ou a droit, à des rendements variables en raison de ses liens avec l'entité et a la capacité d'exercer son pouvoir sur l'entité de manière à influencer sur les rendements qu'il obtient ;
- Des entités sous contrôle conjoint : le contrôle conjoint est le partage contractuellement convenu du contrôle exercé sur une entité, qui n'existe que dans le cas où les décisions concernant les activités clés requièrent le consentement unanime des parties partageant le contrôle. Deux parties ou plus qui exercent un contrôle conjoint constituent un partenariat, qui est soit une entreprise commune, soit une coentreprise :
  - Une entreprise commune est un partenariat dans lequel les parties qui exercent le contrôle conjoint ont des droits sur les actifs, et des obligations au titre des passifs, relatifs à l'entité : il s'agit de comptabiliser les actifs, passifs, produits et charges relatifs aux intérêts détenus dans l'entité,
  - Une coentreprise est un partenariat dans lequel les parties qui exercent un contrôle conjoint ont des droits sur l'actif net de l'entité : la coentreprise est comptabilisée selon la méthode de la mise en équivalence.
- Des entités sous influence notable : il s'agit des entités qui ne sont pas contrôlées par l'entité consolidante mais sur lesquelles il existe un pouvoir de participation aux politiques financière et opérationnelle.

## 2. MÉTHODES DE CONSOLIDATION

La méthode de consolidation pratiquée est différente selon que l'entité consolidante exerce un contrôle exclusif, conjoint ou une influence notable sur l'entreprise détenue.

Ainsi, et selon le type de contrôle, la méthode de consolidation peut être :

- L'intégration globale : cette méthode consiste à substituer à la valeur des titres chacun des éléments d'actif et de passif de chaque filiale et à isoler la part des intérêts minoritaires dans les capitaux propres et dans le résultat. Elle s'applique pour toutes les entités sous contrôle exclusif, y compris celles à structure de comptes différente, que l'activité se situe ou non dans le prolongement de celle de l'entité consolidante. Les intérêts minoritaires correspondent aux participations ne donnant pas le contrôle telles que définies par la norme IFRS 10 et intègrent les instruments qui sont des parts d'intérêts actuelles et qui donnent droit à une quote-part de l'actif net en cas de liquidation et les autres instruments de capitaux propres émis par la filiale et non détenus par le Groupe.
- Les OPCVM et SCPI, notamment ceux représentatifs des contrats en unités de comptes des entités d'assurance, sont comptabilisés en juste valeur par résultat. Les montants correspondants aux intérêts minoritaires figurent en « autres passifs » ;
- La mise en équivalence : elle consiste à substituer à la valeur des titres la quote-part du Groupe dans les capitaux propres et le résultat des entités concernées. Elle s'applique pour toutes les entités sous contrôle conjoint, qualifiées de co-entreprises ou pour toutes les entités sous influence notable.

### 3. PÉRIMÈTRE

Le périmètre de consolidation du Groupe CMNE au 31 décembre 2015 est détaillé dans les tableaux suivants qui indiquent la contribution de chaque entité au résultat du Groupe.

Périmètre de consolidation	Pays
<b>1. Entreprises à caractère financier</b>	
<b>1.1 Établissements de crédit</b>	
> Caisses de Crédit Mutuel + Caisse Fédérale du CMNE + Fédération du CMNE	France
> BCMNE (base consolidée) - 4 Place Richebé 59000 LILLE	France
> CMNE Belgium (base consolidée) - Boulevard de Waterloo, 16 - 1000 BRUXELLES	Belgique
<b>1.2 Établissements financiers autres que 1.1</b>	
> FCP Richebé Gestion - 173 Boulevard Haussmann - 75008 PARIS	France
> CMNE Home Loans FCT - 4 Place Richebé 59000 LILLE	France
<b>1.3 Autres entreprises à caractère financier</b>	
<b>2. Entreprises non financières</b>	
<b>2.1 Assurances</b>	
> Nord Europe Assurances (base consolidée) - 9 Boulevard Gouvion-S <sup>t</sup> -Cyr - 75017 PARIS	France
<b>2.2 Services</b>	
> Actéa Environnement - 5/7 Rue Frédéric Degeorge - 62000 ARRAS	France
> CMNE CAP Seniors - 4 Place Richebé - 59000 LILLE	France
> CMNE Environnement - 4 Place Richebé - 59000 LILLE	France
> CMN TEL - 4 Place Richebé - 59000 LILLE	France
> Euro-Information - 34 Rue du Wacken - 67000 STRASBOURG	France
> Financière Nord Europe - 4 Place Richebé - 59000 LILLE	France
> GIE CMN Prestations - 4 Place Richebé - 59000 LILLE	France
> L'Immobilière du CMN (base consolidée) - 4 Place Richebé - 59000 LILLE	France
> Sicorfé Maintenance - Rue Bourgelat - 62223 S <sup>t</sup> LAURENT BLANGY	France
> THEIA Viager - 455 Promenade des Anglais - 06299 NICE	France
> Transactimmo - 1 Rue Arnould de Vuez - 59000 LILLE	France
<b>2.3 Industrie</b>	
<b>2.4 Holding non financier</b>	
> Groupe La Française (base consolidée) - 173 Boulevard Haussmann - 75008 PARIS	France
> Nord Europe Participations et Investissements (base consolidée) - 4 Place Richebé - 59000 LILLE	France
<b>TOTAL</b>	

**Banque Commerciale du Marché Nord Europe** - 4 Place Richebé 59000 LILLE

Périmètre de consolidation servant de base aux éléments repris dans la consolidation publiable	Pays
<b>Banque Commerciale du Marché Nord Europe</b>	
> Bail Actéa - 19 Avenue le Corbusier - 59800 LILLE	France
> Nord Europe Lease - 19 Avenue le Corbusier - 59800 LILLE	France
> GIE BCMNE Gestion - 4 Place Richebé - 59000 LILLE	France
> Nord Europe Partenariat - 2 Rue Andréï Sakharov - BP148 - 76135 MONT-ST-AIGNAN	France
<b>TOTAL</b>	

<sup>(1)</sup> Méthode d'intégration : MEE : Mise En Equivalence ; IG : Intégration Globale

Le résultat 2014 présenté tient compte de la correction exposée note 22a

Date d'arrêté	Pourcentage		Contribution au résultat (milliers d'euros)	Méthode d'intégration <sup>(1)</sup>	Date d'arrêté	Pourcentage		Contribution au résultat (milliers d'euros)	Méthode d'intégration <sup>(1)</sup>
	contrôle	intérêt				contrôle	intérêt		
12/14	100	100	75 835	Mère	12/15	100	100	51 510	Mère
12/14	100	100	6 579	IG	12/15	100	100	18 040	IG
12/14	100	100	36 395	IG	12/15	100	100	31 277	IG
12/14	100	99,78	10 441	IG	12/15	100	100	5 640	IG
12/14	100	99,90	0	IG	12/15	100	100	0	IG
12/14	100	100	74 214	IG	12/15	100	100	71 322	IG
12/14	100	100	-2 183	IG	12/15	100	100	-215	IG
-	0	0	0	NC	12/15	100	100	0	IG
12/14	100	100	-14	IG	12/15	100	100	-26	IG
12/14	100	100	-25	IG	12/15	0	0	0	NC
12/14	10,15	10,15	7 115	MEE	12/15	10,15	10,15	8 588	MEE
12/14	100	100	86	IG	12/15	100	100	209	IG
12/14	100	100	0	IG	12/15	100	100	0	IG
12/14	100	100	428	IG	12/15	100	100	2 546	IG
12/14	34	34	112	MEE	12/15	34	34	108	MEE
12/14	80	80	-119	IG	12/15	80	80	-199	IG
12/14	100	100	-23	IG	12/15	100	100	-38	IG
12/14	98,46	98,46	15 148	IG	12/15	98,18	98,18	19 897	IG
12/14	100	100	2 040	IG	12/15	100	100	2 932	IG
				<b>226 029</b>					<b>211 591</b>

Date d'arrêté	Pourcentage		Contribution au résultat (milliers d'euros)	Méthode d'intégration <sup>(1)</sup>	Date d'arrêté	Pourcentage		Contribution au résultat (milliers d'euros)	Méthode d'intégration <sup>(1)</sup>
	contrôle	intérêt				contrôle	intérêt		
12/14	100	100	-2 536	IG	12/15	100	100	7 150	IG
12/14	100	100	6 339	IG	12/15	100	100	7 482	IG
12/14	100	100	2 690	IG	12/15	100	100	3 768	IG
12/14	100	100	0	IG	12/15	0	0	0	NC
12/14	99,65	99,65	86	IG	12/15	99,65	99,65	-360	IG
				<b>6 579</b>					<b>18 040</b>

**CMNE Belgium** - Boulevard de Waterloo, 16 - 1000 BRUXELLES

Périmètre de consolidation servant de base aux éléments repris dans la consolidation publiable	Pays
<b>CMNE Belgium</b>	Belgique
> BKCP Immo IT SCRL - Boulevard de Waterloo, 16 - 1000 BRUXELLES	Belgique
> Beobank Belgique - Boulevard Général Jacques, 263G - 1050 BRUXELLES	Belgique
> BKCP Securities SA - Avenue Louise 390 - 1050 BRUXELLES	Belgique
> BKCP Banque SA - Boulevard de Waterloo, 16 - 1000 BRUXELLES	Belgique
> Immo W16 - Boulevard de Waterloo, 16 - 1000 BRUXELLES	Belgique
> Mobilease - Boulevard de Waterloo, 16 - 1000 BRUXELLES	Belgique
> OBK SCRL - Graaf Van Vlaanderenplein, 19 - 9000 GAND	Belgique
<b>TOTAL</b>	

**Nord Europe Participations et Investissements** - 4 Place Richebé - 59000 LILLE

Périmètre de consolidation servant de base aux éléments repris dans la consolidation publiable	Pays
<b>Nord Europe Participations et Investissements</b>	France
> SCI Centre Gare	France
> Fininmad (Marchand de biens)	France
> Sofimmo 3	France
> Sofimpar	Belgique
<b>TOTAL</b>	

**Immobilier du CMN** - 4 Place Richebé 59000 LILLE

Périmètre de consolidation servant de base aux éléments repris dans la consolidation publiable	Pays
> SCI CMN	France
> SCI CMN 1	France
> SCI CMN 2	France
> SCI CMN 3	France
> SCI CMN Location	France
> SCI CMN Location 2	France
> SCI RICHEBE INKERMANN	France

**Nord Europe Assurances** - 9 Boulevard Gouvion-St- Cyr - 75017 PARIS

Périmètre de consolidation servant de base aux éléments repris dans la consolidation publiable	Pays
<b>Nord Europe Assurances</b>	France
> ACMN IARD - 4 Place Richebé - 59000 LILLE	France
> ACMN-VIE - 9 Boulevard Gouvion-St- Cyr - 75017 PARIS	France
> Courtage Crédit Mutuel Nord Europe - 4 Place Richebé - 59000 LILLE	France
> CP-BK Reinsurance SA - Avenue de la gare, 65 - 1611 LUXEMBOURG	Luxembourg
> Nord Europe Life LUXEMBOURG - Rue Charles Martel 62 - 2134 LUXEMBOURG	Luxembourg
> Nord Europe Retraite - 4 Place Richebé - 59000 LILLE	France
> North Europe Life Belgium - 11 Boulevard de la Plaine - 1050 BUXELLES	Belgique
> SPV Jarna - 9B Boulevard Prince Henri - 1724 Luxembourg	Luxembourg
> Vie Services - 9 Boulevard Gouvion-St- Cyr - 75017 PARIS	France
<b>TOTAL</b>	

<sup>(1)</sup> Méthode d'intégration : MEE : Mise En Equivalence ; IG : Intégration Globale

Date d'arrêté	Pourcentage		Contribution au résultat (milliers d'euros)	Méthode d'intégration <sup>(1)</sup>	Date d'arrêté	Pourcentage		Contribution au résultat (milliers d'euros)	Méthode d'intégration <sup>(1)</sup>
	contrôle	intérêt				contrôle	intérêt		
12/14	100	100	-2 165	IG	12/15	100	100	-1 374	IG
12/14	95,87	95,87	-3 057	IG	12/15	95,92	95,92	-4 440	IG
12/14	100	100	14 849	IG	12/15	100	100	31 181	IG
12/14	100	100	-19	IG	12/15	100	100	-22	IG
12/14	100	100	25 443	IG	12/15	100	100	4 201	IG
12/14	100	100	609	IG	12/15	100	100	420	IG
12/14	100	100	-5	IG	12/15	100	100	-12	IG
12/14	100	99,99	740	IG	12/15	100	99,99	1 323	IG
				<b>36 395</b>					<b>31 277</b>

Date d'arrêté	Pourcentage		Contribution au résultat (milliers d'euros)	Méthode d'intégration <sup>(1)</sup>	Date d'arrêté	Pourcentage		Contribution au résultat (milliers d'euros)	Méthode d'intégration <sup>(1)</sup>
	contrôle	intérêt				contrôle	intérêt		
12/14	100	100	-633	IG	12/15	100	100	-985	IG
12/14	100	100	2 708	IG	12/15	100	100	3 920	IG
12/14	100	100	-27	IG	12/15	100	100	11	IG
12/14	100	100	-2	IG	12/15	100	100	-5	IG
12/14	100	100	-6	IG	12/15	100	100	-9	IG
				<b>2 040</b>					<b>2 932</b>

Date d'arrêté	Pourcentage		Méthode d'intégration <sup>(1)</sup>	Date d'arrêté	Pourcentage		Méthode d'intégration <sup>(1)</sup>
	contrôle	intérêt			contrôle	intérêt	
12/14	100	100	IG	12/15	100	100	IG
12/14	100	100	IG	12/15	100	100	IG
12/14	100	100	IG	12/15	100	100	IG
12/14	100	100	IG	12/15	100	100	IG
12/14	100	100	IG	12/15	100	100	IG
12/14	100	100	IG	12/15	100	100	IG
12/14	100	100	IG	12/15	100	100	IG

Date d'arrêté	Pourcentage		Contribution au résultat (milliers d'euros)	Méthode d'intégration <sup>(1)</sup>	Date d'arrêté	Pourcentage		Contribution au résultat (milliers d'euros)	Méthode d'intégration <sup>(1)</sup>
	contrôle	intérêt				contrôle	intérêt		
12/14	100	100	322	IG	12/15	100	100	-2 655	IG
12/14	51	51	10 402	IG	12/15	51	51	10 020	IG
12/14	100	100	56 175	IG	12/15	100	100	56 004	IG
12/14	100	100	337	IG	12/15	100	100	280	IG
12/14	100	100	2 519	IG	12/15	100	100	3 646	IG
12/14	100	100	3 830	IG	12/15	100	100	2 399	IG
12/14	100	100	21	IG	12/15	100	100	1	IG
12/14	100	100	503	IG	12/15	100	100	1 627	IG
-	0	0	0	NC	12/15	100	98,18	0	IG
12/14	77,5	77,5	105	IG	12/15	0	0	0	NC
				<b>74 214</b>					<b>71 322</b>

Groupe La Française - 173 Boulevard Haussmann - 75008 PARIS

Périmètre de consolidation servant de base aux éléments repris dans la consolidation publiable	Pays
<b>Groupe La Française</b>	France
> 2A - 5 Boulevard de la Madeleine - 75008 PARIS	France
> Alger Management Ltd - 50 Broadway - LONDON	Royaume-Uni
> CD Partenaires - 16 Place de la Madeleine - 75008 PARIS	France
> Convictions Asset-management - 15 bis Rue de Marignan - 75008 PARIS	France
> CMH Gestion - 88 Rue Cardinet - 75017 PARIS	France
> FCT LFP Créances Immobilières - 173 Boulevard Haussmann - 75008 PARIS	France
> Forum Holding BV - Fred. Roeskestraat 123, 1076 EE - AMSTERDAM	Pays-Bas
> Forum Partners Investment Management Limited - 1700 E Putnam Ave, Old Greenwich, CT 06870 1366, Deleware - USA	États Unis d'Amérique
> GIE Groupe La Française - 173 Boulevard Haussmann - 75008 PARIS	France
> Groupe Cholet-Dupont - 16 Place de la Madeleine - 75008 PARIS	France
> La Française AM - 173 Boulevard Haussmann - 75008 PARIS	France
> La Française AM Finance Services - 173 Boulevard Haussmann - 75008 PARIS	France
> La Française AM GP - 173 Boulevard Haussmann - 75008 PARIS	France
> La Française AM ICC - 173 Boulevard Haussmann - 75008 PARIS	France
> La Française AM Iberia - C/ Joaquin Costa 26 - 28002 MADRID	Espagne
> La Française AM International - 4A Rue Henri Schnadt - 2530 LUXEMBOURG	Luxembourg
> La Française Bank - 4A Rue Henri Schnadt - 2530 LUXEMBOURG	Luxembourg
> La Française Global Real Estate Investment Management Limited - 12 Berkeley Street - LONDON	Royaume-Uni
> La Française Inflection Point - 173 Boulevard Haussmann - 75008 PARIS	France
> La Française Investment Solutions - 173 Boulevard Haussmann - 75008 PARIS	France
> La Française Real Estate Managers - 173 Boulevard Haussmann - 75008 PARIS	France
> La Française Real Estate Partners - 173 Boulevard Haussmann - 75008 PARIS	France
> LFF Real Estate Partners Limited - 16 Berkeley Street - LONDON	Royaume-Uni
> LFP Nexity Services Immobiliers - 147 Boulevard Haussmann - 75008 PARIS	France
> LFP SV - 4A rue Henri Schnadt - 2530 LUXEMBOURG	Luxembourg
> New Alpha Asset-management - 173 Boulevard Haussmann - 75008 PARIS	France
> NEXT Advisor - 173 Boulevard Haussmann - 75008 PARIS	France
> Nouvelles Expertises et Talents AM - 173 Boulevard Haussmann - 75008 PARIS	France
> Siparex Proximité Innovation - 173 Boulevard Haussmann - 75008 PARIS	France
> Société Holding Partenaires - 173 Boulevard Haussmann - 75008 PARIS	France
> UFG PM - 173 Boulevard Haussmann - 75008 PARIS	France
> Tages Capital LLP - 39 S' James' Street - LONDON	Royaume-Uni
> Inflection Point Capital Management Ltd - 125 Old Broad Street - LONDON	Royaume-Uni
> JKC Capital Management Ltd - 34-37 Connaught Road Central - HONG-KONG SAR	Hong-kong
> OPCI Raspail - 173 Boulevard Haussmann - 75008 PARIS	France
> SCI Raspail Vavin Invest - 173 Boulevard Haussmann - 75008 PARIS	France
<b>TOTAL</b>	

<sup>(1)</sup> Méthode d'intégration : MEE : Mise En Equivalence ; IG : Intégration Globale

Le résultat 2014 présenté tient compte de la correction exposée note 22a

Date d'arrêt	Pourcentage		Contribution au résultat (milliers d'euros)	Méthode d'intégration <sup>(1)</sup>	Date d'arrêt	Pourcentage		Contribution au résultat (milliers d'euros)	Méthode d'intégration <sup>(1)</sup>
	contrôle	intérêt				contrôle	intérêt		
12/14	98,46	98,46	-6 067	IG	12/15	98,18	98,18	-9 381	IG
-	0	0	0	NC	12/15	20	19,63	-645	MEE
-	0	0	0	NC	12/15	50	49,09	-191	MEE
12/14	100	74,02	164	IG	12/15	74,87	73,50	118	IG
12/14	30,00	29,54	115	MEE	12/15	30,00	29,45	-184	MEE
12/14	24,48	20,79	18	MEE	12/15	0	0	0	NC
12/14	100	98,86	367	IG	12/15	58,37	58,37	-416	IG
12/14	24,64	24,26	9	MEE	12/15	24,64	24,19	-414	MEE
12/14	24,64	24,26	39	MEE	12/15	24,64	24,19	173	MEE
12/14	100	98,46	188	IG	12/15	100	98,18	0	IG
12/14	33,73	33,21	1 060	MEE	12/15	33,73	33,12	976	MEE
12/14	100	98,46	8 340	IG	12/15	100	98,17	6 488	IG
12/14	100	98,46	2 199	IG	12/15	100	98,18	3 830	IG
12/14	100	98,46	445	IG	12/15	100	98,17	998	IG
12/14	100	98,46	-140	IG	12/15	0	0	0	NC
12/14	66,00	64,99	228	IG	12/15	66,00	64,80	66	IG
12/14	100	98,47	276	IG	12/15	100	98,18	161	IG
12/14	100	99,08	-727	IG	12/15	100	98,91	816	IG
12/14	100	98,46	-989	IG	12/15	100	98,18	-1 309	IG
12/14	51,00	73,86	422	IG	12/15	51,00	75,23	1 175	IG
12/14	65,00	64,00	2 093	IG	12/15	65,00	63,81	3 557	IG
12/14	86,25	84,92	4 805	IG	12/15	95,96	94,21	4 814	IG
12/14	65,00	55,20	86	IG	12/15	65,00	61,23	553	IG
12/14	56,67	55,00	-12	IG	12/15	56,67	60,24	-117	IG
12/14	24,64	20,92	241	MEE	12/15	24,64	23,21	207	MEE
12/14	100	98,46	59	IG	12/15	0	0	0	NC
12/14	100	98,46	893	IG	12/15	100	98,18	1 855	IG
12/14	100	98,46	-82	IG	12/15	100	98,18	-5	IG
12/14	100	98,46	1 017	IG	12/15	100	98,18	4 302	IG
12/14	46,46	45,75	221	MEE	12/15	46,46	45,61	283	MEE
12/14	51,00	50,22	-3	IG	12/15	0	0	0	NC
12/14	100	84,92	-25	IG	12/15	100	94,21	-15	IG
12/14	40,00	39,38	1 221	MEE	12/15	40,00	39,27	1 206	MEE
12/14	49,00	48,25	-456	MEE	12/15	49,00	51,35	-429	MEE
12/14	50,00	49,23	132	MEE	12/15	50,00	49,09	-19	MEE
12/14	100	99,73	-943	IG	12/15	100	99,68	1 038	IG
12/14	100	99,71	-46	IG	12/15	100	99,67	406	IG
			<b>15 148</b>					<b>19 897</b>	

## ▷ Variations intervenues sur le périmètre au cours de l'exercice 2015

Entrées	Nom de l'entreprise
Acquisition	2A
	Alger Management Ltd
Création	SPV Jarna
	CMNE CAP Senior

Sorties	
Cession	La Française AM ICC
	CMH Gestion
Dissolution	GIE BCMNE Gestion
	LFP SV
	Vie services
TUP ou fusion	Société Holding Partenaires
	CMN TEL

Changement de dénomination		
La Française des Placements	devient	La Française AM

▷ Entités consolidées par consolidation simplifiée dans le cadre de l'application de la norme IFRS 10

En milliers d'euros

	Pays	31/12/14		31/12/15	
		% d'intérêt	Intérêts minoritaires constatés	% d'intérêt	Intérêts minoritaires constatés
<b>OPCVM</b>					
Axa IM ILS FUND G	Luxembourg	36,03 %	34 375		0
CMNE SELECTIONS	France	35,70 %	2 345		0
CONVICTIONS CLASSIC B	France	50,29 %	10 751	59,39 %	10 649
DIADEME GLOBAL SELECTION (A)	France	90,00 %	4 800	56,20 %	35 086
ELIXIME JANVIER 2015	France	99,81 %	53		0
ELIXIME JANVIER 2016	France	99,87 %	28	99,80 %	40
FCPR NORD-EUROPE 1	France	52,25 %	1 823	52,25 %	1 432
LFP RENDEMENT GLOBAL 2022 R US	Luxembourg	74,02 %	172		0
LF AM LFP MUL O BC C.	Luxembourg	99,47 %	564	43,02 %	175 233
LF AM LFPFSGIRE ID D.	Luxembourg	92,83 %	1 807		0
LFIP LEADERS EMERGENTS	Luxembourg	69,91 %	172		0
LFIP MULTI TRENDS	France	48,09 %	9 266	42,67 %	13 364
LFIP TREND OPPORTUNITIES	Luxembourg	81,61 %	2 546		0
LFIS VISION CREDIT OPP. I EUR	Luxembourg	55,24 %	62 593	51,60 %	113 984
LFP ACTIONS MONDE FCP	France	48,23 %	20 275	55,07 %	14 301
LFP ALLOCATION 7 (R)	France	61,50 %	35 397		0
LFP ALLOCATION VOLATILITE PI	France	84,16 %	3 991	99,80 %	45
LFP ALLOCATION VOLATILITE PR	France	97,97 %	630	98,10 %	680
LFP ALTERAM EVENT	France	83,36 %	20 668	73,50 %	31 367
LFP ALTERAM MULTI ARBITRAGE II	France	86,00 %	12 237	94,48 %	4 522
LFP ALTERAM MULTI ARBITRAGES	France	86,07 %	23 761	65,45 %	58 608
LFP COUSSIN OPPORTUN.FCP 3DEC	France	99,85 %	11		0
LFP FONCIERES EUROPE (R)	France	56,47 %	1 989	52,51 %	2 932
LFP HORIZON 2014	France	86,91 %	1 333		0
LFP INFLATION PLUS	France	41,53 %	11 136	41,26 %	11 520
LFP LIBROBLIG FCP 5DEC	France	84,54 %	10 829		0
LFP MULTISTRATEGIES OBLIGATAIR	France	38,86 %	2 315		0
LFP OBLIGATIONS EMERGENTES P	France	51,35 %	6 881		0
LFP OBLIGATIONS LT	France	36,87 %	19 835		0
LFP OPPORTUNITY DELFF EUR HGH	Luxembourg	59,01 %	7 671	35,12 %	21 742
LFP PATRIMOINE FLEXIBLE R	France	90,73 %	28 909	76,50 %	104 727
LFP PREMIUM EMERGENTS R	France	96,53 %	362	44,40 %	12 537
LFP PROFIL PERFORMANCE R	France	73,41 %	17 012	74,18 %	16 858
LFP PROFIL REGULARITE R	France	87,71 %	11 480	56,35 %	100 155
LFP S&P Capital IQ Fund - LFP R2P Global High Yield I CAP EUR	Luxembourg	99,80 %	1		0
LFP S&P Capital IQ Fund - LFP R2P Global High Yield R CAP USD	Luxembourg	97,61 %	15		0
LFP SELECTION EMERGING	France	50,57 %	66		0
LFP TRESORERIE ACTIV R	France	38,54 %	86 307		0
LFP TRESORERIE B FCP 4DEC	France	94,56 %	263		0
LFP TRESORERIE MOYEN TERME R	France	99,31 %	502		0
NEXT INVEST	France	54,55 %	57 153		0
NORD OUEST ENTREPRENEURS 4	France	80,82 %	481		0
SWELL CLAS.GTAA FD UCITS S FCP	France	98,86 %	177		0
SWELL SOFT GTAA FUND	France	99,93 %	27		0

En milliers d'euros

	Pays	31/12/14		31/12/15	
		% d'intérêt	Intérêts minoritaires constatés	% d'intérêt	Intérêts minoritaires constatés
UFG IC FUND	Luxembourg	44,12 %	26 055	47,81 %	17 819
LFP RENDEMENT EMER	France			42,41 %	11 693
LFP EUROP INFLAT, B	France			76,16 %	29 133
LFP GRANDS VIGNOBLES	France			62,95 %	8 094
LFP COUSSIN OPPORT	France			99,94 %	11
LF INDEX VARIABLE S	France			42,75 %	122 090
DELFF EXPANSION 2022	France			45,45 %	11 055
NEW ALPHA FINTECH A	France			60,61 %	260
LFP R2P I HEDGE	Luxembourg			63,30 %	18 469
LFIS VISION ABSOLUTE	Luxembourg			97,84 %	2 996
LF AM LFPFSGIRE ID	Luxembourg			89,27 %	96
LFP ALLOC CLASSI EUR	Luxembourg			60,08 %	17 470
LFIS VISION UCITS RISK PREMIA	Luxembourg			81,30 %	11 959
LF LUX MAS INC RD D	Luxembourg			37,46 %	24 933
PREDIREC IMMO IV	France			89,66 %	10 911
<b>SOUS-TOTAL</b>			<b>539 064</b>		<b>1 016 772</b>
<b>SCPI</b>					
CR. MUT. PIERRE 1	France	37,47 %	513 413		0
LFP EUROPEAN FUND OF FUNDS SI.	France	91,49 %	1 959	91,49 %	2 101
LFP GRANDS VIGNOBLES	France	62,95 %	8 108		0
LFP IMMO SR 2	France	35,82 %	25 081		0
LFP OPSIS ASSURANCE	France	98,41 %	317		0
LFP PIERRE	France	55,70 %	302 870	44,98 %	374 899
PIERRE EXPANSION	France	84,53 %	5 811		0
SCI PERENNITE PIERRE	France	92,39 %	13 042		0
SCPI LFP EUROPIMMO	France	70,71 %	2 341		0
SCPI PIERVAL SANTE	France	77,16 %	2 125		0
UFG PIXEL 1	France	80,57 %	8 127	57,14 %	13 081
<b>SOUS-TOTAL</b>			<b>883 193</b>		<b>390 081</b>
<b>OPCI</b>					
LFP OPSIS PATRIMOINE PARTENAIRES	France	47,95 %	21 374	50,08 %	20 016
<b>SOUS-TOTAL</b>			<b>21 374</b>		<b>20 016</b>
<b>TOTAL CONSOLIDATION SIMPLIFIÉE</b>			<b>1 443 631</b>		<b>1 426 869</b>

## 4. PRINCIPES DE CONSOLIDATION

### ► Retraitements et éliminations

Les opérations réciproques significatives sont éliminées entre entités consolidées par intégration globale. Sont considérés comme significatifs les montants supérieurs à 200 milliers d'euros en charges et produits et 1 000 milliers d'euros en ce qui concerne le bilan et les engagements. Il est à souligner que, lorsque des titres émis par une entité consolidée sont détenus par les compagnies d'assurance du Groupe en tant que placements représentatifs de contrats libellés en unités de comptes, ils ne sont pas éliminés ; ceci permet de matérialiser l'adossement actif – passif de ce type de contrats d'assurance vie.

Les résultats de cessions internes font également l'objet d'éliminations.

D'une manière générale, les principes comptables du Groupe sont appliqués dans l'ensemble des entités consolidées.

### ► Conversion des comptes en devises étrangères

Les comptes consolidés du Groupe CMNE sont établis en euros. Tous les éléments d'actif ou de passif, monétaires et non monétaires, sont convertis au cours de change en vigueur à la date de clôture de l'exercice. La différence sur le capital, les réserves et le report à nouveau est inscrite dans les capitaux propres dans le compte « Réserves de conversion ». Les produits et les charges sont convertis au cours moyen de la période. Les différences de conversion en résultant sont inscrites directement dans le compte « Réserves de conversion ».

### ► Regroupements d'entreprises et évaluation des écarts d'acquisition

Conformément à IFRS 3R, à la date de prise de contrôle d'une nouvelle entité, les actifs et les passifs ainsi que les passifs éventuels identifiables de l'entité acquise, qui satisfont aux critères de comptabilisation des normes IFRS, sont évalués à leur juste valeur à la date d'acquisition, à l'exception des actifs non courants classés comme actifs détenus en vue de la vente, qui sont comptabilisés pour le montant le plus faible entre la juste valeur nette des coûts de vente et leur valeur nette comptable.

Le coût d'acquisition est égal à la juste valeur, à la date d'échange des actifs remis, des passifs encourus ou assumés et des instruments de capitaux propres émis en échange du contrôle de la société acquise. Les coûts directement afférents à l'opération sont comptabilisés dans le résultat de la période.

L'écart d'acquisition, ou survaleur, représente la différence entre le coût d'acquisition et la quote-part d'intérêt de l'acquéreur dans la juste valeur des actifs, passifs et passifs éventuels identifiables à la date d'acquisition. IFRS 3R permet la comptabilisation d'un écart d'acquisition total ou partiel, le choix s'effectuant pour chaque regroupement. Dans le premier cas, les intérêts minoritaires sont évalués à la juste valeur (méthode dite du *goodwill* total) ; dans le second, ils sont basés sur leur quote-part

dans les valeurs attribuées aux actifs et passifs de l'acquise (*goodwill* partiel). Si l'écart d'acquisition est positif, il est inscrit à l'actif et s'il est négatif, il est comptabilisé immédiatement en résultat, en « Variations de valeur des écarts d'acquisition ».

Les compléments de prix sont intégrés dans le coût d'acquisition pour leur juste valeur à la date de prise de contrôle, même s'ils présentent un caractère éventuel. Cet enregistrement est effectué par contrepartie des capitaux propres ou des dettes (en fonction du mode de règlement). Les révisions ultérieures de ces écarts sont enregistrées en résultat pour les dettes financières relevant de la norme IAS 39 et selon les normes appropriées pour les dettes ne relevant pas d'IAS 39. Dans le cas des instruments de capitaux propres, ces révisions ne donnent lieu à aucun enregistrement jusqu'au règlement.

Dans le cas d'une variation du pourcentage d'intérêt du Groupe dans une entité déjà contrôlée, l'écart entre le coût d'acquisition ou de cession des titres et la quote-part de capitaux propres consolidés que ces titres représentent à la date de leur acquisition ou cession est comptabilisé en capitaux propres.

Les écarts d'acquisition positifs font l'objet de tests de dépréciation afin de s'assurer qu'ils ne subissent pas de dépréciation durable. Ces variations de valeur s'apprécient au niveau des Unités Génératrices de Trésorerie (UGT) qui correspondent aux pôles d'activité du Groupe. Si la valeur recouvrable de l'unité génératrice de trésorerie à laquelle est affectée l'écart d'acquisition est inférieure à sa valeur comptable, une dépréciation est comptabilisée à hauteur de la différence. Cette dépréciation, constatée en résultat, est irréversible. La valeur recouvrable de l'UGT, déterminée dans le cadre de ces tests, est définie comme étant sa valeur de marché. La valeur de marché correspond au montant susceptible d'être obtenu de la cession de l'UGT dans les conditions de marché prévalant à la date d'évaluation. Les références au marché sont essentiellement constituées par la juste valeur des entités composant l'UGT appréciée au regard des formules des pactes d'actionnaires ou par les prix observés lors de transactions récentes sur des entités comparables ou bien encore établies par rapport à des multiples. Le cas échéant, la valeur recouvrable peut aussi être basée sur la valeur d'utilité. Celle-ci repose sur une estimation des flux futurs dégagés par l'UGT, tels qu'ils résultent des plans prévisionnels établis chaque année par les responsables de ces UGT et approuvés par la direction générale du Groupe, et des analyses d'évolution à long terme du positionnement relatif des activités concernées sur leur marché. Ces flux sont actualisés à un taux reflétant le niveau de rendement attendu par un investisseur sur le type d'activité et dans la zone géographique concernés.

### ► Impôts différés

En application d'IAS 12, des impôts différés sont constatés sur les différences temporaires entre les valeurs comptables des actifs et passifs du bilan et leurs valeurs fiscales. Les retraitements liés à l'application des normes IFRS font donc également l'objet de calcul d'impôts différés.

Les impôts différés actifs et passifs sont calculés selon la méthode du report variable par référence au taux de l'impôt sur les sociétés connu à la clôture de l'exercice et applicable au cours des exercices suivants.

Les actifs d'impôts différés ne sont retenus que lorsque leur récupération est probable grâce à l'existence d'un bénéfice imposable attendu.

Les impôts exigibles et différés sont comptabilisés comme un produit ou une charge d'impôt dans le compte de résultat,

à l'exception de ceux relatifs aux gains ou pertes latents sur actifs disponibles à la vente et aux variations de valeur des instruments dérivés désignés en couverture de résultats futurs, pour lesquels les impôts différés correspondants sont imputés en capitaux propres. Les impôts différés actifs ou passifs sont compensés quand ils trouvent leur origine au sein d'une même entité ou groupe fiscal, relèvent de la même autorité fiscale, et lorsqu'il existe un droit légal de compensation.

Les impôts différés ne font pas l'objet d'une actualisation.

## 5. ÉTABLISSEMENT DU TABLEAU DE FLUX DE TRÉSORERIE

La présentation retenue utilise la méthode indirecte. Le résultat, pour la détermination des flux de trésorerie nets provenant des activités opérationnelles, est ajusté pour tenir compte des éléments sans effet de trésorerie et des éléments pour lesquels l'effet de la trésorerie consiste en flux de trésorerie d'investissement ou de financement.

La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont définis d'après leurs caractéristiques intrinsèques que sont la disponibilité immédiate ou la conversion à très court terme en un montant connu de liquidités dont la valeur ne risque pas de changer de façon significative.

La trésorerie comprend les fonds en caisse ainsi que les dépôts et emprunts auprès de la Banque Centrale.

Les équivalents de trésorerie sont composés des prêts et emprunts à vue ou au jour le jour, contractés avec des établissements de crédit.

Les différents flux de trésorerie relatifs à un exercice sont classés, d'après la logique d'intention, en activités opérationnelles, d'investissement et de financement, sachant qu'une opération unique peut inclure des flux classés dans des activités différentes.

Les flux de trésorerie opérationnels sont ceux issus des activités d'exploitation qui contribuent à la formation de l'essentiel du résultat, y compris les activités de marché pour compte propre. Figurent à ce titre parmi les activités opérationnelles, les flux de trésorerie liés aux titres en juste valeur par résultat ainsi que les titres à revenus variables, constitutifs de placements à court terme ou relatifs aux activités de portefeuille, et les titres à revenu fixe disponibles à la vente.

Les flux liés aux autres opérations affectant des actifs ou passifs financiers incluent les variations des actifs et passifs financiers en juste valeur par résultat pour la variation de leur juste valeur.

Par défaut, les flux de trésorerie qui ne répondent pas aux définitions d'investissement ou de financement sont classés sous cette activité.

Les activités d'investissement sont définies comme l'acquisition et la sortie d'actifs à long terme et des autres placements qui ne sont pas inclus dans les équivalents de trésorerie ou dans les activités opérationnelles. Y figurent notamment les titres de participation et les autres titres à revenu variable détenus à long terme qui ne sont pas liés aux activités de portefeuille ainsi que les titres à revenu fixe détenus jusqu'à maturité.

Les flux liés aux activités de financement comprennent les mouvements sur capital et les mouvements liés aux émissions ou remboursements d'emprunts ou de dettes subordonnées. Par option, les titres du marché interbancaire et les titres de créances négociables sont classés avec les activités opérationnelles.

N'étant pas constitutifs de ressources affectées aux activités qui les génèrent, les revenus (intérêts et dividendes) provenant des activités d'investissement ainsi que les intérêts liés aux activités de financement sont rattachés aux activités opérationnelles. Les produits de cessions restent, quant à eux, rattachés à l'activité auxquels ils se rapportent pour leur montant avant impôt.

# III PRINCIPES COMPTABLES

## ► Prêts et créances

Les prêts et créances sont des actifs financiers à revenu fixe ou déterminable, non cotés sur un marché actif, qui ne sont pas destinés à la vente dès leur acquisition ou leur octroi. Ils comprennent les prêts consentis directement ou la quote-part dans le cadre de prêts syndiqués, les prêts acquis et les titres de dettes non cotés. Ils sont comptabilisés à leur valeur de marché (ou équivalent) lors de leur entrée dans le bilan qui est généralement le montant net décaissé à l'origine. Les taux appliqués aux crédits octroyés sont présumés être des taux de marché dans la mesure où les barèmes sont ajustés en permanence en fonction notamment des taux de la grande majorité des établissements concurrents.

Ces encours sont valorisés au coût amorti en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif.

Les commissions directement liées à la mise en place du prêt, reçues ou versées ayant une nature d'intérêt sont étalées sur la durée du prêt selon la méthode du taux d'intérêt effectif et sont inscrites au compte de résultat parmi les rubriques d'intérêts.

Les commissions perçues dans le cadre de renégociations commerciales de prêts font l'objet d'un étalement. La renégociation entraîne la modification ou la décomptabilisation de l'ancien prêt.

La restructuration d'un prêt suite aux difficultés financières du débiteur entraîne la novation du contrat. Suite à la définition de cette notion par l'Autorité Bancaire Européenne, le Groupe l'a intégré dans les systèmes d'information afin que les définitions comptable et prudentielle soient harmonisées. Les éléments chiffrés figurent en rapport de gestion.

La juste valeur des prêts et créances est communiquée dans l'annexe à chaque date d'arrêté : elle correspond à l'actualisation des flux futurs estimés à partir d'une courbe de taux zéro coupon qui comprend le coût de signature inhérent au débiteur.

### ▷ Dépréciation et provision individuelle sur les prêts et créances

Une dépréciation est constatée dès lors qu'il existe une preuve objective de dépréciation résultant d'un ou de plusieurs événements survenus après la mise en place du prêt - ou d'un groupe de prêts - susceptibles de générer une perte. Une analyse est faite à chaque arrêté contrat par contrat. La dépréciation est égale à la différence entre la valeur comptable et la valeur actualisée au taux d'intérêt d'origine du prêt des flux futurs estimés tenant compte de l'effet des garanties. En cas de taux variable, c'est le dernier taux contractuel connu qui est retenu.

L'existence d'échéances dues et impayées depuis plus de 3 mois ou 6 mois pour l'immobilier et les collectivités locales ou de comptes courants irréguliers depuis plus de 3 mois représente une preuve objective d'un événement de perte.

De même lorsqu'il est probable que le débiteur ne pourra pas rembourser la totalité des sommes dues ou lorsqu'il y a déchéance du terme ou encore en cas de liquidation judiciaire une indication objective de perte est identifiée.

Les dotations sur dépréciation et provision sont enregistrées dans le coût du risque. Les reprises de dépréciation et provision sont enregistrées en coût du risque pour la partie relative à la variation du risque et en marge d'intérêts pour la partie relative au passage du temps. La dépréciation vient en moins de l'actif pour les prêts et créances et la provision est inscrite au passif parmi les provisions pour les engagements de financement et de garantie.

Les créances irrécouvrables sont inscrites en pertes et les dépréciations et provisions correspondantes font l'objet d'une reprise.

### ▷ Dépréciation collective sur les prêts et créances

Les prêts à la clientèle non dépréciés sur une base individuelle sont regroupés par portefeuilles homogènes. Les encours sensibles font l'objet d'une dépréciation, sur la base des pertes en cas de défaut et de la probabilité de défaut jusqu'à maturité observées en interne ou en externe et appliquées aux encours. Elle est comptabilisée en déduction des encours correspondants à l'actif et les variations de l'exercice sont enregistrées dans la rubrique « Coût du risque » du compte de résultat.

### ► Intérêts pris en charge par l'État de certains prêts

Dans le cadre de mesures d'aides au secteur agricole et rural, ainsi qu'à l'acquisition de logement, certaines entités du Groupe accordent des prêts à taux réduits, fixés par l'État. Par conséquent, ces entités perçoivent de l'État une bonification égale au différentiel de taux qui existe entre le taux accordé à la clientèle et un taux de référence prédéfini. De ce fait, il n'est pas constaté de décote sur les prêts bénéficiant de ces bonifications.

Les modalités de ce mécanisme de compensation sont réexaminées périodiquement par l'État.

Les bonifications perçues de l'État sont enregistrées sous la rubrique " Intérêts et produits assimilés " et réparties sur la durée de vie des prêts correspondants, conformément à l'IAS 20.

### ► Garanties financières et engagements de financement

Les garanties financières sont assimilées à un contrat d'assurance lorsqu'elles prévoient des paiements spécifiques à effectuer pour rembourser leur titulaire d'une perte qu'il encourt en raison de la défaillance d'un débiteur spécifié à effectuer un paiement à l'échéance en vertu d'un instrument de dette.

Conformément à IFRS 4, ces garanties financières restent évaluées selon les normes françaises, soit en hors-bilan, dans l'attente d'un complément normatif qui devrait parfaire le dispositif actuel. Par conséquent, ces garanties font l'objet d'une provision au passif en cas de sortie de ressource probable.

En revanche, les contrats de garanties financières qui prévoient des paiements en réponse aux variations d'une variable financière (prix, notation ou indice de crédit...) ou d'une variable non financière, à condition que dans ce cas la variable ne soit pas spécifique à une des parties au contrat, entrent dans le champ d'application d'IAS 39. Ces garanties sont alors traitées comme des instruments dérivés.

Les engagements de financement qui ne sont pas considérés comme des instruments dérivés au sens de la norme IAS 39 ne figurent pas au bilan. Ils font toutefois l'objet de provisions conformément aux dispositions de la norme IAS 37.

### ► Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie regroupent les comptes de caisse, les dépôts, les prêts et emprunts à vue auprès des banques centrales et des établissements de crédit.

Dans le cadre du tableau des flux de trésorerie, les OPCVM sont classés en activité « opérationnelle » et ne font donc pas l'objet d'un reclassement en trésorerie.

### ► Opérations en devises

Les actifs et passifs financiers libellés dans une devise autre que la devise locale sont convertis au taux de change à la date d'arrêt.

### ▷ Actifs ou passifs financiers monétaires

Les gains ou pertes de change provenant de ces conversions sont comptabilisés dans le compte de résultat, sous la rubrique « Gains ou pertes nets sur portefeuille à la juste valeur par résultat ».

### ▷ Actifs ou passifs financiers non monétaires

Les gains ou pertes de change provenant de ces conversions sont comptabilisés dans le compte de résultat sous la rubrique « Gains ou pertes nets sur portefeuille à la juste valeur par résultat » si l'élément est classé en juste valeur par résultat ou parmi les « Plus ou moins-values latentes ou différées » lorsqu'il s'agit d'actifs financiers disponibles à la vente.

### ► Opérations de location

#### ▷ Opérations dans lesquelles CMNE est crédit bailleur

Les contrats sont classés en location financement lorsqu'ils conduisent, en substance, à transférer au preneur la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété du bien loué. La valeur actuelle des paiements dus au titre du contrat, augmentée le cas échéant de la

valeur résiduelle, est enregistrée comme une créance. Les loyers perçus sont répartis sur la durée du contrat de location - financement en les imputant en amortissement du capital et en intérêts de façon à ce que le revenu net représente un taux de rentabilité constant sur l'encours résiduel. Le taux utilisé est le taux d'intérêt implicite.

Les contrats de location simple sont des contrats pour lesquels l'essentiel des risques et avantages de l'actif mis en location n'est pas transféré au preneur. Le bien est comptabilisé à l'actif du bailleur en immobilisations et amorti linéairement sur la période de location.

#### ▷ Opérations dans lesquelles CMNE est crédit preneur

Les immobilisations d'exploitation financées au moyen de contrats de location - financement sont comptabilisées à l'actif du bilan en immobilisations corporelles pour un montant égal à la juste valeur, ou si celle-ci est inférieure, à la valeur actualisée des paiements minimaux à effectuer au titre de la location. La contrepartie est enregistrée au passif du bilan. Ces immobilisations sont amorties sur la durée prévue pour des biens de même catégorie.

### ► Titres acquis

#### ▷ Détermination de la juste valeur des instruments financiers

La juste valeur est le montant auquel un actif pourrait être vendu ou un passif transféré, entre des parties bien informées et consentantes agissant dans des conditions de concurrence normales.

Lors de la comptabilisation initiale d'un instrument, la juste valeur est généralement le prix de transaction.

Lors des évaluations ultérieures, cette juste valeur doit être déterminée. La méthode de détermination à appliquer varie selon que l'instrument est négocié sur un marché considéré comme actif ou pas.

#### Instruments négociés sur un marché actif

Lorsque les instruments sont négociés sur un marché actif, la juste valeur est déterminée en fonction des prix cotés car ils représentent alors la meilleure estimation possible de la juste valeur. Un instrument financier est considéré comme coté sur un marché actif si des cours sont aisément et régulièrement disponibles (auprès d'une bourse, d'un courtier, d'un intermédiaire ou encore sur un système de cotation) et que ces prix représentent des transactions réelles et intervenant régulièrement sur le marché dans des conditions de concurrence normale.

#### Instruments négociés sur un marché non actif

Les données observables sur un marché sont à retenir, tant qu'elles reflètent la réalité d'une transaction dans des conditions normales à la date d'évaluation, et qu'il n'est pas nécessaire d'ajuster cette valeur de manière trop importante. Dans les autres cas, le Groupe utilise des données non observables, « *mark-to-model* ».

Lorsqu'il n'y a pas de données observables ou lorsque les ajustements des prix de marché nécessitent de se baser sur des données non observables, l'entité peut utiliser des

hypothèses internes relatives aux flux de trésorerie futurs et de taux d'actualisation, comprenant les ajustements liés aux risques que le marché intégrerait. Ces ajustements de valorisation permettent d'intégrer, notamment, des risques qui ne seraient pas appréhendés par le modèle, des risques de liquidité associés à l'instrument ou au paramètre concerné, des primes de risque spécifiques destinées à compenser certains surcoûts qu'induirait la stratégie de gestion dynamique associée au modèle dans certaines conditions de marché. Lors de l'établissement des ajustements de valeur, chaque facteur de risque est considéré individuellement et aucun effet de diversification entre risques, paramètres ou modèles de nature différente n'est pris en compte. Une approche de portefeuille est le plus souvent retenue pour un facteur de risque donné.

Dans tous les cas, les ajustements sont pratiqués par le Groupe de manière raisonnable et appropriée, en ayant recours au jugement.

### ▷ Classification comptable des titres

Les titres peuvent être classés dans l'une des catégories suivantes :

- Actifs financiers à la juste valeur par résultat ;
- Actifs financiers disponibles à la vente ;
- Actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance ;
- Prêts et créances.

La classification dans l'une ou l'autre de ces catégories traduit l'intention de gestion du Groupe et détermine les règles de comptabilisation des instruments.

### ▷ Actifs et passifs financiers à la juste valeur par résultat

#### Critère de classement et règles de transfert

La catégorie des « Instruments financiers évalués en juste valeur par résultat » comprend :

#### Les instruments financiers détenus à des fins de transaction

Il s'agit principalement des instruments qui ont été acquis pour être revendus ou rachetés à court terme ou sont intégrés à un portefeuille d'instruments financiers gérés globalement pour lequel un calendrier effectif récent de prise de bénéfice à court terme existe ou bien encore constituent un instrument dérivé non qualifié de couverture.

Les conditions de marché peuvent conduire le Groupe Crédit Mutuel Nord Europe à revoir sa stratégie de placement et l'intention de gestion de ces titres. Ainsi, lorsqu'il apparaît inopportun de céder des titres initialement acquis dans un objectif de cession à court terme, ces titres peuvent faire l'objet d'un reclassement, dans le respect des dispositions spécifiques prévues par l'amendement IAS 39 d'octobre 2008. Les transferts vers les catégories « Actifs financiers disponibles à la vente » ou « Actifs financiers détenus jusqu'à échéance » sont autorisés en cas de situation exceptionnelle. Les transferts vers la catégorie « Prêts et créances » sont conditionnés à l'intention et la capacité du Groupe de détenir ces titres dans un avenir prévisible ou jusqu'à leur échéance et au respect des critères inhérents à la définition de la catégorie comptable des « Prêts et créances » (pas de cotation sur un marché actif). Aucun transfert de ce type n'a

eu lieu depuis 2008 ; ils ont eu pour objectif de traduire au mieux la nouvelle intention de gestion de ces instruments et de refléter de manière plus fidèle leur impact sur le résultat du Groupe.

#### Les instruments financiers classés par choix dès l'origine, et de façon irrévocable, à la juste valeur par résultat.

Ce classement peut s'appliquer dans les cas suivants :

- Instruments financiers contenant un ou plusieurs dérivés incorporés séparables ;
- Instrument présentant, sans application de la juste valeur, une incohérence de traitement comptable par rapport à un autre instrument lié ;
- Instruments appartenant à un groupe d'actifs financiers évalués et gérés en juste valeur.

Le Groupe a utilisé cette option notamment dans le cadre de contrats en unité de comptes des activités d'assurance par cohérence avec le traitement s'appliquant aux passifs.

#### Base d'évaluation et comptabilisation des charges et produits

Les titres classés en « Actifs et passifs à la juste valeur par résultat » sont comptabilisés lors de leur entrée au bilan à leur juste valeur, ainsi que lors des arrêtés ultérieurs, et ce jusqu'à leur cession. Les variations de juste valeur et les revenus perçus ou courus sur les titres à revenu fixe classés dans cette catégorie sont enregistrés au compte de résultat sous la rubrique « Gains ou pertes nets sur instruments financiers à la juste valeur par résultat ».

Les achats et ventes de titres évalués en juste valeur par résultat sont comptabilisés en date de règlement. Les variations de juste valeur entre la date de transaction et la date de règlement sont comptabilisées en résultat. L'évaluation du risque de contrepartie sur ces titres est prise en compte dans la juste valeur.

En cas de transfert vers l'une des trois autres catégories, la juste valeur de l'actif financier à sa date de reclassement devient son nouveau coût ou coût amorti. Aucun gain ou perte comptabilisé avant la date du transfert ne peut être repris.

### ▷ Actifs financiers disponibles à la vente

#### Critère de classement et règles de transfert

Les actifs financiers disponibles à la vente comprennent les actifs financiers non classés en « Prêts et créances », ni en « Actifs financiers détenus jusqu'à maturité » ni en « Juste valeur par résultat ».

Les titres à revenu fixe peuvent être reclassés en « Actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance » en cas de modification de l'intention de gestion, et sous réserve qu'ils satisfassent aux conditions d'éligibilité de cette catégorie, ou en « Prêts et créances » en cas de modification de l'intention de gestion, de capacité de détention du titre dans un avenir prévisible ou jusqu'à son échéance et sous réserve qu'ils satisfassent aux conditions d'éligibilité de cette catégorie. Le Groupe n'a pas pratiqué de reclassement depuis 2008.

### Base d'évaluation et comptabilisation des charges et produits

Ces actifs sont comptabilisés au bilan à leur juste valeur au moment de leur acquisition et lors des arrêts ultérieurs, jusqu'à leur cession. Les variations de juste valeur sont enregistrées dans une rubrique spécifique des capitaux propres « Gains ou pertes latents ou différés », hors revenus courus. Ces gains ou pertes latents comptabilisés en capitaux propres ne sont constatés en compte de résultat qu'en cas de cession ou de dépréciation durable. Lors de la cession, ces gains ou pertes latents précédemment comptabilisés en capitaux propres sont constatés en compte de résultat sous la rubrique « Gains ou pertes nets sur actifs financiers disponibles à la vente », ainsi que les plus et moins-values de cession. Les achats et ventes de titres sont comptabilisés en date de règlement.

En cas de transfert de la catégorie « Actifs financiers disponibles à la vente » vers les catégories « Actifs financiers détenus jusqu'à échéance » ou « Prêts et créances » d'instruments ayant une échéance fixe, et en l'absence de dépréciation, les gains ou pertes latents antérieurement différés en capitaux propres sont amortis sur la durée de vie résiduelle de l'actif. En cas de transfert d'instruments n'ayant pas une échéance fixe vers la catégorie « Prêts et créances », les gains et pertes latents antérieurement différés sont maintenus en capitaux propres jusqu'à la cession des titres.

Les revenus courus ou acquis des titres à revenu fixe sont comptabilisés en résultat, selon la méthode du taux d'intérêt effectif, dans la rubrique « Intérêts et produits assimilés ». Les dividendes perçus sur les titres à revenu variable sont enregistrés en compte de résultat dans la rubrique « Gains ou pertes nets sur actifs financiers disponibles à la vente ».

### Dépréciation et risque de crédit

#### Dépréciation durable, spécifique aux actions et autres instruments de capitaux propres

Une dépréciation est constatée sur les actifs financiers à revenu variable disponibles à la vente en cas de baisse prolongée et significative de la juste valeur par rapport au coût.

S'agissant de titres à revenus variables, le Groupe CMNE considère qu'une dévalorisation du titre d'au moins 40 % par rapport à son coût d'acquisition, ou sur une période de plus de 24 mois consécutifs, entraîne une dépréciation, à l'exception des cas où l'appréciation de la juste valeur faite par le Groupe ne reflète pas une perte probable de tout ou partie du montant investi. L'analyse est effectuée ligne à ligne. L'exercice du jugement intervient également pour les titres ne remplissant pas les critères ci-dessus mais pour lesquels la Direction estime que la recouvrabilité du montant investi ne peut raisonnablement être attendue dans un avenir proche. La perte est constatée en résultat, dans la rubrique « Gains ou pertes nets sur actifs disponibles à la vente ». Toute baisse ultérieure est également comptabilisée en compte de résultat.

Les dépréciations durables des actions ou autres instruments de capitaux propres passées en résultat sont irréversibles tant que l'instrument est porté au bilan. En cas d'appréciation ultérieure, celle-ci sera constatée en capitaux propres dans la rubrique « Gains ou pertes latents ou différés ».

### Dépréciation au titre du risque de crédit

Les dépréciations sur actifs financiers à revenu fixe disponibles à la vente (obligations notamment) sont comptabilisées dans le poste « Coût du risque ». En effet, seule l'existence d'un risque de crédit peut conduire à déprécier ces instruments à revenu fixe, la dépréciation en cas de perte due à une simple hausse des taux n'étant pas admise. En cas de dépréciation, l'intégralité des moins-values latentes cumulées en capitaux propres doit être constatée en résultat. Ces dépréciations sont réversibles ; toute appréciation postérieure, liée à un événement survenu après la constatation de la dépréciation, est également constatée en compte de résultat dans la rubrique « Coût du risque » en cas d'amélioration de la situation de crédit de l'émetteur.

### ▷ Actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance Critère de classement et règles de transfert

Cette catégorie comprend les titres à revenu fixe ou déterminable ayant une date d'échéance fixe que le Groupe CMNE a l'intention et la capacité de détenir jusqu'à l'échéance. Les éventuelles opérations de couverture du risque de taux d'intérêt mises en place sur cette catégorie de titres ne sont pas éligibles à la comptabilité de couverture définie par la norme IAS 39.

Par ailleurs, les possibilités de cession ou de transfert de titres de ce portefeuille sont très limitées compte tenu des dispositions prévues par la norme IAS 39, sous peine d'entraîner le déclassement de l'ensemble du portefeuille au niveau Groupe et d'interdire l'accès à cette catégorie pendant deux ans.

### Base d'évaluation et comptabilisation des charges et produits

Les titres classés dans cette catégorie sont initialement comptabilisés à leur juste valeur, puis valorisés au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif, qui intègre l'amortissement des primes et décotes ainsi que les frais d'acquisition s'ils sont significatifs.

Les achats et ventes de titres sont comptabilisés en date de règlement.

Les revenus perçus sur ces titres sont présentés sous la rubrique « Intérêts et produits assimilés » du compte de résultat.

### Risque de crédit

Une dépréciation est constatée dès lors qu'il existe une indication objective de dépréciation de l'actif, résultant d'événements survenus postérieurement à la comptabilisation initiale et susceptibles de générer une perte (risque de crédit avéré). Une analyse est effectuée à chaque arrêté, titre par titre. La dépréciation est évaluée par comparaison entre la valeur comptable et la valeur actualisée au taux d'intérêt effectif des flux futurs intégrant les garanties. Elle est constatée dans le compte de résultat à la rubrique « Coût du risque ». Toute appréciation postérieure, liée à un événement survenu après la constatation de la dépréciation, est également constatée en compte de résultat dans la rubrique « Coût du risque ».

## ► Hiérarchie de juste valeur

Il existe trois niveaux de juste valeur des instruments financiers :

- **Niveau 1 :** prix cotés sur des marchés actifs pour des actifs ou des passifs identiques ; sont notamment concernés les titres de créances cotés par au moins quatre contributeurs et les dérivés cotés sur un marché organisé ;
- **Niveau 2 :** des données autres que les prix cotés visés au niveau 1, qui sont observables pour l'actif ou le passif concerné, soit directement (à savoir des prix) ou indirectement (à savoir des données dérivées de prix). Sont notamment présentés en niveau 2 les swaps de taux d'intérêt dont la juste valeur est généralement déterminée à l'aide de courbes de taux fondées sur les taux d'intérêt du marché observés à la date d'arrêté ;
- **Niveau 3 :** des données relatives à l'actif ou au passif, qui ne sont pas des données observables de marché (données non observables). Figurent notamment dans cette catégorie les titres de participations non consolidées détenus ou non via les entités de capital risque, dans les activités de marché, les titres de créances cotés par un seul contributeur et les dérivés utilisant principalement des paramètres non observables...

L'instrument est classé au même niveau de la hiérarchie que le plus bas niveau déterminé par le paramètre le plus important dans le modèle de juste valeur prise dans son ensemble. Compte tenu de la diversité et de la volumétrie des instruments valorisés en niveau 3, la sensibilité de la juste valeur à la variation des paramètres serait peu significative.

## ► Actifs non courants destinés à être cédés

Lorsque le Groupe décide de vendre des actifs non courants, et lorsqu'il est hautement probable que cette vente interviendra dans les douze mois, ces actifs sont présentés séparément au bilan dans le poste « Actifs non courants destinés à être cédés ». Les passifs qui leur sont éventuellement liés sont présentés séparément dans le poste « Dettes liées aux actifs non courants destinés à être cédés ».

Dès lors qu'ils sont classés dans cette catégorie, les actifs non courants et groupes d'actifs et de passifs sont évalués au plus bas de leur valeur comptable et de leur juste valeur minorée des coûts de vente.

Les actifs concernés cessent d'être amortis. En cas de perte de valeur constatée sur un actif ou un groupe d'actifs et de passifs, une dépréciation est constatée en résultat. Les pertes de valeur comptabilisées à ce titre sont réversibles.

## ► Dérivés et comptabilité de couverture

### Détermination de la juste valeur des dérivés

La majorité des dérivés de gré à gré, swaps, accords de taux futurs, caps, floors et options simples est valorisée selon des modèles standards, communément admis (méthode d'actualisation des flux futurs, modèle de *Black and Scholes*, techniques d'interpolation), fondés sur des données observables dans le marché (par exemple des courbes de taux). La valorisation de ces modèles est

ajustée afin de tenir compte des risques de liquidité et de crédit associés à l'instrument ou au paramètre concerné, des primes de risque spécifiques destinées à compenser certains surcoûts qu'induirait la stratégie de gestion dynamique associée au modèle dans certaines conditions de marché et le risque de contrepartie (CVA) présent dans la juste valeur positive des dérivés de gré à gré. Ce dernier inclut le risque de contrepartie propre (DVA) présent dans la juste valeur négative des dérivés de gré à gré.

Lors de l'établissement des ajustements de valeur, chaque facteur de risque est considéré individuellement et aucun effet de diversification entre risques, paramètres ou modèles de nature différente n'est pris en compte. Une approche de portefeuille est le plus souvent retenue pour un facteur de risque donné.

Les dérivés sont comptabilisés en actifs financiers lorsque la valeur de marché est positive, en passifs financiers lorsqu'elle est négative.

S'agissant des principes retenus pour la partie relative au calcul des DVA et CVA, il est considéré que :

- Les opérations internes au Groupe ne sont pas concernées du fait des règles de solidarité qui s'appliquent au sein du Groupe Crédit Mutuel-CIC ;
- Les calculs effectués ont permis d'établir que l'impact des opérations collatéralisées (exclusivement interbancaires) n'est pas ou peu significatif, selon les règles de calcul utilisées.

De ce fait, aucune DVA / CVA n'est enregistrée à cet arrêté.

### Classification des dérivés et comptabilité de couverture

#### ▷ Dérivés classés en actifs et passifs financiers à la juste valeur par résultat

Par défaut, tous les dérivés non qualifiés d'instruments de couverture selon les normes IFRS sont classés dans les catégories « Actifs ou passifs financiers à la juste valeur par résultat », même si économiquement, ils ont été souscrits en vue de couvrir un ou plusieurs risques.

#### Dérivés incorporés

Un dérivé incorporé est une composante d'un instrument hybride qui, séparé de son contrat hôte, répond à la définition d'un dérivé. Il a notamment pour effet de faire varier certains flux de trésorerie de manière analogue à celle d'un dérivé autonome.

Ce dérivé est détaché du contrat hôte qui l'abrite pour être comptabilisé séparément en tant qu'instrument dérivé en juste valeur par résultat lorsque les conditions suivantes sont réunies :

- Il répond à la définition d'un dérivé ;
- L'instrument hybride abritant ce dérivé incorporé n'est pas évalué en juste valeur par résultat ;
- Les caractéristiques économiques du dérivé et ses risques associés ne sont pas considérés comme étroitement liés à ceux du contrat hôte ;
- L'évaluation distincte du dérivé incorporé à séparer est suffisamment fiable pour fournir une information pertinente.

### Comptabilisation

Les gains et pertes réalisés et latents sont comptabilisés au compte de résultat dans la rubrique « Gains ou pertes nets sur instruments financiers à la juste valeur par résultat ».

### ▷ Comptabilité de couverture

La norme IAS 39 permet trois formes de relation de couverture. Le choix de la relation de couverture est effectué en fonction de la nature du risque couvert.

La couverture de juste valeur permet de couvrir l'exposition aux variations de juste valeur des actifs ou passifs financiers.

La couverture de flux de trésorerie sert à couvrir l'exposition aux variations des flux de trésorerie d'actifs ou passifs financiers, d'engagements fermes ou de transactions futures. Le CMNE a recours à la couverture de flux de trésorerie notamment pour le TSS émis en 2004.

La couverture d'investissements nets en devises est comptabilisée comme la couverture de flux de trésorerie, elle n'a pas été utilisée par le Groupe.

Les dérivés de couverture doivent satisfaire aux différents critères requis par la norme IAS 39 pour être comptablement qualifiés d'instruments de couverture. L'instrument de couverture et l'élément couvert doivent tous deux être éligibles à la comptabilité de couverture.

La relation entre l'élément couvert et l'instrument de couverture doit être formellement documentée, dès la mise en place de la relation de couverture. Cette documentation spécifie notamment les objectifs de gestion du risque de la Direction, la nature du risque couvert, la stratégie sous-jacente ainsi que les modalités de mesure de l'efficacité de couverture.

L'efficacité de cette couverture doit être démontrée lors de la mise en place de la relation de couverture puis tout au long de sa durée de vie, au moins à chaque date d'arrêt. Le rapport entre la variation de valeur ou de résultat de l'instrument de couverture et celle de l'élément couvert doit se situer dans un intervalle de 80 à 125 %. Le cas échéant, la comptabilité de couverture cesse d'être appliquée et ce, sur base prospective.

### Couverture de juste valeur d'actifs ou de passifs financiers identifiés :

Dans le cas d'une relation de couverture de juste valeur, les dérivés sont réévalués à leur juste valeur par contrepartie du compte de résultat dans la rubrique « Gains ou pertes nets sur instruments financiers en juste valeur par résultat » symétriquement à la réévaluation des éléments couverts en résultat, liée au risque couvert. Cette règle s'applique également si l'élément couvert est comptabilisé au coût amorti ou s'il s'agit d'un actif financier classé en « Actifs financiers disponibles à la vente ». Les variations de juste valeur de l'instrument de couverture et de la composante risque couverte se compensent partiellement ou totalement, il ne reste en résultat que l'éventuelle inefficacité de la couverture.

La partie correspondant au réescompte de l'instrument financier dérivé est portée au compte de résultat dans la rubrique « Produits et charges d'intérêts » symétriquement aux produits ou charges d'intérêts relatifs à l'élément couvert.

En cas d'interruption de la relation de couverture ou de non respect des critères d'efficacité, la comptabilité de couverture cesse d'être appliquée sur une base prospective. Les dérivés de couverture sont transférés en « Actifs ou passifs financiers à la juste valeur par résultat » et sont comptabilisés selon les principes applicables à cette catégorie. La valeur au bilan de l'élément couvert n'est postérieurement plus ajustée pour refléter les variations de juste valeur. Dans le cas d'instruments de taux identifiés initialement couverts, la réévaluation est amortie sur sa durée de vie résiduelle. Si les éléments couverts ne figurent plus au bilan du fait notamment de remboursements anticipés, les ajustements cumulés sont immédiatement portés en compte de résultat.

### Dérivés de macro-couverture

Le Groupe utilise les possibilités offertes par la Commission Européenne pour la comptabilisation de ses opérations de macro-couverture. En effet, les modifications apportées par l'Union Européenne à la norme IAS 39 (« *carve-out* ») permettent d'inclure les dépôts à vue de la clientèle dans les portefeuilles de passifs à taux fixes couverts et de ne mesurer aucune inefficacité en cas de sous-couverture. Les dépôts à vue sont intégrés en fonction des lois d'écoulement définies par la gestion de bilan.

Pour chaque portefeuille d'actifs ou de passifs financiers portant un taux fixe, l'échéancier des dérivés de couverture est mis face à celui des éléments couverts, pour vérifier qu'il n'y a pas de sur-couverture.

Le traitement comptable des instruments dérivés de macro-couverture de juste valeur est similaire à celui des dérivés de couverture de juste valeur.

Les variations de juste valeur des portefeuilles couverts sont enregistrées au bilan dans la rubrique « Écart de réévaluation des portefeuilles couverts en taux » par la contrepartie du compte de résultat.

### Couverture de flux de trésorerie

Dans le cas d'une relation de couverture de flux de trésorerie, les dérivés sont réévalués au bilan en juste valeur par contrepartie des capitaux propres pour la partie efficace. La partie considérée comme inefficace est enregistrée au compte de résultat dans la rubrique « Gains ou pertes nets sur instruments financiers à la juste valeur par résultat ».

Les montants enregistrés en capitaux propres sont repris en résultat dans la rubrique « Produits et charges d'intérêts » au même rythme que les flux de l'élément couvert affectent le résultat.

Les éléments couverts restent comptabilisés conformément aux règles spécifiques à leur catégorie comptable. En cas d'interruption de la relation de couverture ou de non respect des critères d'efficacité, la comptabilité de couverture cesse d'être appliquée. Les montants cumulés inscrits en capitaux propres au titre de la réévaluation du dérivé de couverture sont maintenus en capitaux propres jusqu'à ce

que la transaction couverte affecte elle-même le résultat ou lorsqu'il est déterminé qu'elle ne se réalisera pas ; ces montants sont alors transférés en résultat.

En cas de disparition de l'élément couvert, les montants cumulés inscrits en capitaux propres sont immédiatement transférés en résultat.

### ► Immobilisations et amortissements

Les immobilisations inscrites au bilan comprennent les immobilisations corporelles et incorporelles d'exploitation ainsi que les immeubles de placement. Les immobilisations d'exploitation sont utilisées à des fins de production de services ou administratives. Les immeubles de placement sont des biens immobiliers détenus pour en retirer des loyers et/ou pour valoriser le capital investi. Ils sont enregistrés de la même façon que les immeubles d'exploitation, selon la méthode du coût historique.

Les immobilisations sont comptabilisées à leur coût d'acquisition augmenté des frais directement attribuables et nécessaires à leur mise en état de marche en vue de leur utilisation.

Après comptabilisation initiale, les immobilisations sont évaluées selon la méthode du coût historique, c'est à dire à leur coût diminué du cumul des amortissements et des pertes éventuelles de valeur.

Lorsqu'une immobilisation est composée de plusieurs éléments pouvant faire l'objet de remplacement à intervalles réguliers, ayant des utilisations différentes ou procurant des avantages économiques selon un rythme différent, chaque élément est comptabilisé séparément dès l'origine et chacun des composants est amorti selon un plan d'amortissement qui lui est propre. La durée d'utilité des immobilisations étant généralement égale à la durée de vie économique attendue du bien, il n'est pas constaté de valeur résiduelle.

Les fourchettes de durées d'amortissement retenues sont :

<b>Immobilisations corporelles</b>	
Constructions - gros œuvre structure (en fonction du type d'immeuble concerné)	10 - 30 ans
Constructions - équipements	10 - 25 ans
Agencements et installations	5 - 15 ans
Mobilier et matériel de bureau	5 - 10 ans
Matériel de sécurité	3 - 10 ans
Matériel roulant	3 - 5 ans
Matériel informatique	3 - 5 ans
<b>Immobilisations incorporelles</b>	
Logiciels acquis ou créés en interne	1 - 3 ans

Les immobilisations amortissables font l'objet de tests de dépréciation lorsqu'à la date de clôture des indices de pertes de valeur sont identifiés. Les immobilisations non amortissables (comme les droits au bail) font l'objet d'un test de dépréciation une fois par an.

S'il existe un tel indice de dépréciation, la valeur recouvrable de l'actif est comparée à sa valeur nette comptable. En cas de perte de valeur, une dépréciation est constatée

en compte de résultat ; elle modifie la base amortissable de l'actif de manière prospective. La dépréciation est reprise en cas de modification de l'estimation de la valeur recouvrable ou de disparition des indices de dépréciation. La valeur nette comptable après reprise de perte de valeur ne peut pas être supérieure à la valeur nette comptable qui aurait été calculée si aucune perte de valeur n'avait été comptabilisée.

Les dépréciations concernant les immobilisations d'exploitation sont comptabilisées sous la rubrique « Dotations/reprises sur amortissements et provisions des immobilisations d'exploitation » du compte de résultat.

Les dépréciations concernant les immeubles de placement sont comptabilisées sous la rubrique « Charges des autres activités » (pour les dotations) et « Produits des autres activités » (pour les reprises) du compte de résultat.

Les plus et moins-values de cession des immobilisations d'exploitation sont enregistrées au compte de résultat sur la ligne « Gains ou pertes nets sur autres actifs ».

Les plus et moins-values de cession des immeubles de placement sont enregistrées au compte de résultat sur la ligne « Produits des autres activités » ou « Charges des autres activités ».

La juste valeur des immeubles de placement est communiquée dans l'annexe à chaque date d'arrêté : elle repose sur une évaluation de ces immeubles par référence au marché, effectuée par des experts indépendants.

### ► Actifs non courants destinés à être cédés et activités abandonnées

Un actif non courant (ou groupe d'actifs) satisfait aux critères de définition des actifs destinés à être cédés, s'il est disponible en vue d'être vendu et, si sa vente est hautement probable et interviendra dans les douze mois.

Les actifs et passifs liés sont présentés sur deux lignes distinctes du bilan, dans les rubriques « actifs non courants destinés à être cédés » et « dettes liées aux actifs non courants destinés à être cédés ». Ils sont comptabilisés au plus faible de leur valeur comptable et de leur juste valeur diminuée des coûts de cession et ne sont plus amortis.

Lorsqu'une perte de valeur est constatée sur ce type d'actifs et de passifs, une dépréciation est enregistrée en résultat.

Des activités sont considérées comme abandonnées, lorsqu'il s'agit d'activités destinées à être cédées, d'activités arrêtées, et de filiales qui ont été acquises uniquement dans la perspective d'être vendues. Elles sont présentées sur une ligne distincte du compte de résultat, dans la rubrique « Gains et pertes nets d'impôts sur activités abandonnées ».

### ► Contrats d'épargne réglementée

Les Comptes d'Épargne Logement (CEL) et les Plans Épargne Logement (PEL) sont des produits réglementés français accessibles à la clientèle (personnes physiques). Ces produits associent une phase d'épargne rémunérée ouvrant des droits à un prêt immobilier dans une seconde phase. Ils génèrent des engagements de deux ordres pour l'établissement distributeur :

- Un engagement de rémunération future de l'épargne à un taux fixe (uniquement sur les PEL, le taux de rémunération des CEL étant assimilable à un taux variable, périodiquement révisé en fonction d'une formule d'indexation) ;
- Un engagement d'accord de prêt aux clients qui le demandent, à des conditions prédéterminées (PEL et CEL).

Ces engagements ont été estimés sur la base de statistiques comportementales des clients et de données de marché. Une provision est constituée au passif du bilan afin de couvrir les charges futures liées aux conditions potentiellement défavorables de ces produits, par rapport aux taux d'intérêt offerts à la clientèle des particuliers pour des produits similaires, mais non réglementés en termes de rémunération. Cette approche est menée par génération homogène en termes de conditions réglementées de PEL et de CEL. Les impacts sur le résultat sont inscrits parmi les intérêts versés à la clientèle.

### ► Dettes représentées par un titre

Les dettes représentées par un titre (bons de caisse, titres du marché interbancaire, emprunt obligataire...), non classées en juste valeur par résultat sur option, sont comptabilisées, à l'origine, à leur valeur d'émission, le cas échéant, diminuée des coûts de transaction.

Ces dettes sont ensuite valorisées au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

### ► Activités d'assurance

Les principes comptables et les règles d'évaluation propres aux actifs et passifs générés par l'émission des contrats d'assurance sont établis conformément à la norme IFRS 4. Elle s'applique également aux contrats de réassurance, émis ou souscrits, et aux contrats financiers comportant une clause discrétionnaire de participation aux bénéfices.

Les autres actifs détenus et passifs émis par les sociétés d'assurance consolidées par intégration globale suivent les règles communes à tous les actifs et passifs du Groupe.

#### ▷ Actifs

Les actifs financiers, immeubles de placement et immobilisations suivent les méthodes de comptabilisation décrites par ailleurs.

En revanche, les actifs financiers représentant les provisions techniques afférentes aux contrats en unités de compte sont présentés en « Actifs financiers à la juste valeur par résultat ».

#### ▷ Passifs

Les provisions techniques des contrats en unité de compte sont évaluées, à la date de clôture, sur la base de la valeur de réalisation des actifs servant de supports à ces contrats.

Les provisions des contrats d'assurance non-vie correspondent aux primes non acquises (portion des primes émises relative aux exercices ultérieurs) et aux sinistres à payer.

Les contrats d'assurance bénéficiant d'une clause de participation aux bénéfices discrétionnaire font l'objet d'une « comptabilité reflet ». La provision pour participation aux bénéfices différée en résultant représente la quote-part des plus et moins-values des actifs revenant aux assurés. Ces provisions pour participation aux bénéfices différée sont présentées au passif ou à l'actif, par entité juridique et sans compensation entre entités du périmètre. À l'actif, elles figurent dans un poste distinct et leur recouvrabilité est jugée sur le fondement d'une analyse des flux futurs de trésorerie en tenant compte d'hypothèses de taux servis à la clientèle et de collecte cohérente avec le business plan établi par les compagnies.

À la date de clôture, un test de suffisance du passif comptabilisé sur ces contrats (nets des autres éléments d'actifs ou de passifs liés, tels que les frais d'acquisition reportés et les valeurs de portefeuille acquises) est réalisé : il est vérifié que le passif comptabilisé est suffisant pour couvrir les flux de trésorerie futurs estimés à cette date. Une insuffisance éventuelle des provisions techniques est constatée en résultat de la période (et serait reprise ultérieurement le cas échéant).

### ▷ Compte de résultat

Les produits et charges comptabilisés au titre des contrats d'assurance émis par le Groupe sont présentés dans les postes « Produits des autres activités » et « Charges des autres activités ».

Les produits et charges relevant des activités pour compte propre des entités d'assurance sont comptabilisés dans les rubriques qui leur sont relatives.

### ► Provisions

Les dotations et reprises de provisions sont classées par nature dans les postes de charges et produits correspondants.

Une provision est constituée lorsqu'il est probable qu'une sortie de ressources représentative d'avantages économiques sera nécessaire pour éteindre une obligation née d'un événement passé et lorsque le montant de l'obligation peut être estimé de façon fiable. Le montant de cette obligation est actualisé le cas échéant pour déterminer le montant de la provision.

Les provisions constituées par le Groupe couvrent notamment :

- Les risques opérationnels ;
- Les engagements sociaux ;
- Les risques d'exécution des engagements par signature ;
- Les litiges et garanties de passif ;
- Les risques fiscaux ;
- Les risques liés à l'épargne logement.

### ► Avantages au personnel

Les avantages au personnel sont comptabilisés selon la norme IAS 19R. Les dispositions se traduisent pour les avantages postérieurs à l'emploi à prestations définies par :

- La constatation immédiate des écarts actuariels en gains ou pertes latents ou différés comptabilisés en capitaux propres et des modifications de régime en résultat ;
- L'application aux actifs du régime du taux d'actualisation de la dette ;
- Un renforcement des informations à présenter en annexe.

Les engagements sociaux font l'objet, le cas échéant, d'une provision comptabilisée dans le poste « Provisions ». Sa variation est comptabilisée dans le compte de résultat dans le poste « Charges de personnel », à l'exception de la part résultant des écarts actuariels qui est comptabilisée en « Gains ou pertes latents ou différés », en capitaux propres.

### ▷ Avantages postérieurs à l'emploi à prestations définies

Il s'agit des régimes de retraite, préretraite et retraite complémentaires dans lesquels le Groupe conserve une obligation formelle ou implicite d'assurer les prestations promises au personnel.

Les engagements sont calculés selon la méthode des unités de crédit projetées, qui consiste à affecter les droits à prestations aux périodes de services en application de la formule contractuelle de calcul des prestations du régime, puis actualisés à partir d'hypothèses démographiques et financières telles que :

- Le taux d'actualisation, déterminé par référence au taux d'émission des entreprises notées AA en fonction de la durée des engagements ;
- Le taux d'augmentation des salaires, évalué en fonction des tranches d'âges, des catégories cadre/non cadre ;
- Les taux d'inflations, estimés par comparaison entre les taux de l'OAT et de l'OAT inflaté pour les différentes maturités ;
- Les taux de mobilité des salariés, déterminés par tranches d'âge, sur la base du ratio moyen sur 3 ans du nombre de démissions et licenciements rapporté au nombre de salariés présents à la clôture de l'exercice en CDI ;
- L'âge de départ en retraite : l'estimation est établie par individu sur la base de la date d'entrée réelle ou estimée dans la vie active et des hypothèses liées à la loi portant sur la réforme des retraites, avec un plafonnement maximum à 67 ans ;
- La mortalité selon la table INSEE TH/TF 00-02.

Les différences générées par les changements de ces hypothèses et par les différences entre les hypothèses antérieures et les réalisations constituent des écarts actuariels. Lorsque le régime dispose d'actifs, ceux-ci sont évalués à la juste valeur et impactent le résultat pour leur rendement attendu. L'écart entre le rendement réel et le rendement attendu constitue également un écart actuariel.

### ▷ Indemnités de fin de carrière

Les droits des salariés à l'indemnité de départ en retraite sont calculés en fonction du temps de présence et de la rémunération brute du salarié conformément à la convention collective applicable au Groupe.

Les engagements en matière d'indemnités de fin de carrière sont couverts par un contrat souscrit auprès d'une

compagnie d'assurance. L'écart entre le montant des droits des salariés et la valeur du contrat de couverture fait l'objet d'une provision déterminée en fonction des informations communiquées par l'assureur.

Les écarts actuariels sont comptabilisés en « Gains ou pertes latents ou différés », enregistrés en capitaux propres. Les réductions et liquidations de régime génèrent une variation de l'engagement qui est comptabilisée dans le compte de résultat de l'exercice.

### ► Paiements fondés sur base d'actions

Les paiements sur base d'actions concernent les transactions dont le paiement est fondé sur des actions émises par le Groupe, qu'ils soient dénoués par remise d'actions ou réglés en numéraire, le montant dépendant de l'évolution de la valeur des actions.

La charge supportée par le Groupe est évaluée sur la base de la juste valeur à la date de notification des options d'achat ou de souscription d'actions attribuées par certaines filiales. La charge globale du plan est déterminée en multipliant la valeur unitaire de l'option par le nombre estimé d'options qui seront émises au terme de la période d'acquisition des droits, compte tenu des conditions de présence des bénéficiaires.

La charge est constatée en frais de personnel dès la notification et fait l'objet d'un étalement sur la période d'acquisition des droits, sans attendre, le cas échéant, que les conditions nécessaires à l'attribution définitive soient remplies, ni que les bénéficiaires exercent leurs options.

Dans le cas des plans dénoués par remise d'actions, la contrepartie de la charge figure en augmentation des capitaux propres.

Pour les plans dénoués en numéraire, la contrepartie est enregistrée en dette. Ce passif fait l'objet d'une réévaluation jusqu'à son extinction, en fonction de la juste valeur de l'action. L'ajustement de valeur se fait également en frais de personnel.

### ► Dettes subordonnées

Les dettes subordonnées, à terme ou à durée indéterminée, sont séparées des autres dettes représentées par un titre, car leur remboursement en cas de liquidation du débiteur n'est possible qu'après désintéressement des autres créanciers. Ces dettes sont valorisées au coût amorti.

### ► Distinction dettes et capitaux propres

Selon l'interprétation IFRIC 2, les parts de sociétaires sont des capitaux propres si l'entité dispose d'un droit inconditionnel de refuser le remboursement ou s'il existe des dispositions légales ou statutaires interdisant ou limitant fortement le remboursement. En raison des dispositions statutaires et légales existantes, les parts sociales, émises par les structures composant l'entité consolidante du CMNE, sont comptabilisées en capitaux propres.

Les autres instruments financiers émis par le Groupe sont comptablement qualifiés d'instruments de dettes dès lors qu'il existe une obligation contractuelle pour le Groupe de délivrer de la trésorerie aux détenteurs de titres. C'est notamment le cas pour tous les titres subordonnés émis par le Groupe.

# IV NOTES RELATIVES AUX POSTES DES ÉTATS FINANCIERS

(Les notes sont présentées en milliers d'euros)

## 1. NOTES RELATIVES AU BILAN

### Note 1 : Caisse, Banques Centrales, Établissements de crédit

#### 1a. Prêts et créances sur établissements de crédit

	31/12/15	31/12/14	Variation	
<b>Caisse, Banques centrales</b>				
Banques centrales	190 594	161 677	28 917	17,89 %
<i>dont réserves obligatoires</i>	190 594	55 612	134 982	242,72 %
Caisse	96 180	94 135	2 045	2,17 %
<b>TOTAL</b>	<b>286 774</b>	<b>255 812</b>	<b>30 962</b>	<b>12,10 %</b>
<b>Prêts et créances sur les établissements de crédit</b>				
Comptes réseau Crédit Mutuel <sup>(1)</sup>	2 351 853	2 583 323	-231 470	-8,96 %
Autres comptes ordinaires	154 467	183 628	-29 161	-15,88 %
Prêts	1 022 963	1 021 346	1 617	0,16 %
Autres créances	58 180	94 337	-36 157	-38,33 %
Pensions	175 000	175 000	0	0,00 %
Créances dépréciées sur base individuelle	0	46	-46	-100,00 %
Créances rattachées	24 178	32 580	-8 402	-25,79 %
<b>TOTAL</b>	<b>3 786 641</b>	<b>4 090 260</b>	<b>-303 619</b>	<b>-7,42 %</b>

<sup>(1)</sup> Concerne principalement les encours de reversement CDC (LEP, LDD, Livret bleu, Livret A)

#### 1b. Dettes envers les établissements de crédit

	31/12/15	31/12/14	Variation	
<b>Banques centrales</b>				
Banques centrales	0	0	0	n.s.
<b>TOTAL</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>n.s.</b>
<b>Dettes envers les établissements de crédit</b>				
Autres comptes ordinaires	49 010	20 345	28 665	140,89 %
Emprunts	1 016 277	1 968 711	-952 434	-48,38 %
Autres dettes	210 564	17 335	193 229	n.s.
Pensions	1 075 000	175 000	900 000	514,29 %
Dettes rattachées	3 783	9 560	-5 777	-60,43 %
<b>TOTAL</b>	<b>2 354 634</b>	<b>2 190 951</b>	<b>163 683</b>	<b>7,47 %</b>

## Note 2 : Actifs et passifs financiers à la juste valeur par résultat

### 2a. Actifs financiers à la juste valeur par résultat

	31/12/15			31/12/14		
	Transaction	Juste valeur sur option	Total	Transaction	Juste valeur sur option	Total
<b>Titres</b>	<b>212 333</b>	<b>11 840 170</b>	<b>12 052 503</b>	<b>219 437</b>	<b>12 008 848</b>	<b>12 228 285</b>
• Effets publics	0	331 478	331 478	0	0	0
• Obligations et autres titres à revenu fixe	0	3 352 150	3 352 150	6 248	3 854 317	3 860 565
– Cotés	0	3 297 073	3 297 073	6 248	3 801 536	3 807 784
– Non cotés	0	55 077	55 077	0	52 781	52 781
• Actions et autres titres à revenu variable	212 333	8 156 542	8 368 875	213 189	8 154 531	8 367 720
– Cotés	212 333	8 124 240	8 336 573	213 189	8 154 531	8 367 720
– Non cotés	0	32 302	32 302	0	0	0
<b>Instruments dérivés</b>	<b>158 991</b>	<b>0</b>	<b>158 991</b>	<b>92 028</b>	<b>0</b>	<b>92 028</b>
<b>Autres actifs financiers</b>		<b>530</b>	<b>530</b>		<b>627</b>	<b>627</b>
<b>TOTAL</b>	<b>371 324</b>	<b>11 840 700</b>	<b>12 212 024</b>	<b>311 465</b>	<b>12 009 475</b>	<b>12 320 940</b>

### 2b. Passifs financiers à la juste valeur par résultat

	31/12/15	31/12/14	Variation	
Passifs financiers détenus à des fins de transaction	106 734	80 819	25 915	32,07 %
Passifs financiers à la juste valeur sur option par résultat	127 894	120 140	7 754	6,45 %
<b>TOTAL</b>	<b>234 628</b>	<b>200 959</b>	<b>33 669</b>	<b>16,75 %</b>

La ligne « Passifs financiers à la juste valeur sur option par résultat » correspond essentiellement aux obligations structurées émises par la CFCMNE jusqu'au 31 décembre 2012, classées dans cette catégorie du fait du dérivé qu'elles comprennent. À partir du 1<sup>er</sup> janvier 2013, les dérivés inclus dans les obligations structurées émises ont fait l'objet d'une comptabilisation séparée, en juste valeur par résultat, les obligations « vanille » étant, quant à elles, enregistrées au coût amorti.

	31/12/15			31/12/14		
	Valeur comptable	Montant dû à l'échéance	Écart	Valeur comptable	Montant dû à l'échéance	Écart
Titres émis	123 139	99 922	23 217	115 385	93 624	21 761
Dettes interbancaires	4 755	0	4 755	4 755	0	4 755
<b>TOTAL</b>	<b>127 894</b>	<b>99 922</b>	<b>27 972</b>	<b>120 140</b>	<b>93 624</b>	<b>26 516</b>

## Note 3 : Couverture

### 3a. Instruments dérivés de couverture

	31/12/15		31/12/14	
	Actif	Passif	Actif	Passif
Couverture de flux de trésorerie ( <i>Cash flow Hedge</i> )	158	35 929	546	45 187
Couverture de juste valeur (variation enregistrée en résultat)	45 927	95 077	48 153	101 910
<b>TOTAL</b>	<b>46 085</b>	<b>131 006</b>	<b>48 699</b>	<b>147 097</b>

### 3b. Écart de réévaluation des portefeuilles couverts en taux

Juste valeur	31/12/15	31/12/14	Variation
<b>Juste valeur du risque de taux d'intérêt par portefeuilles</b>			
D'actifs financiers	38 416	47 220	-8 804
De passifs financiers	2 758	2 970	-212

## Note 4 : Analyse des instruments dérivés

	31/12/15			31/12/14		
	Notionnel	Actif	Passif	Notionnel	Actif	Passif
<b>Instruments dérivés de transaction</b>						
<b>Instrument de taux</b>						
Swaps	9 013 265	143 428	82 323	8 202 726	88 483	66 085
Options et instruments conditionnels	0	15 563	24 411	0	3 545	14 734
<b>Instrument de change</b>						
Autres contrats fermes	0	0	0	0	0	0
<b>SOUS-TOTAL</b>	<b>9 013 265</b>	<b>158 991</b>	<b>106 734</b>	<b>8 202 726</b>	<b>92 028</b>	<b>80 819</b>
<b>Instruments dérivés de couverture</b>						
<b>Couverture de Fair Value Hedge</b>						
Swaps	3 537 520	45 927	95 077	3 056 120	48 153	101 910
<b>Couverture de Cash Flow Hedge</b>						
Swaps	885 700	158	35 929	1 275 700	546	45 187
<b>SOUS-TOTAL</b>	<b>4 423 220</b>	<b>46 085</b>	<b>131 006</b>	<b>4 331 820</b>	<b>48 699</b>	<b>147 097</b>
<b>TOTAL</b>	<b>13 436 485</b>	<b>205 076</b>	<b>237 740</b>	<b>12 534 546</b>	<b>140 727</b>	<b>227 916</b>

## Note 5 : Actifs financiers disponibles à la vente

### 5a. Actifs financiers disponibles à la vente

	31/12/15	31/12/14	Variation	
Effets publics	446 680	469 141	-22 461	-4,79 %
Obligations et autres titres à revenu fixe	5 700 445	6 052 082	-351 637	-5,81 %
• Cotés	5 170 848	5 553 624	-382 776	-6,89 %
• Non cotés	529 597	498 458	31 139	6,25 %
Actions et autres titres à revenu variable	558 159	491 470	66 689	13,57 %
• Cotés	105 501	134 619	-29 118	-21,63 %
• Non cotés	452 658	356 851	95 807	26,85 %
Titres immobilisés	202 811	185 782	17 029	9,17 %
• Titres de participations	24 800	30 957	-6 157	-19,89 %
• Autres titres détenus à long terme	15 441	13 990	1 451	10,37 %
• Parts dans les entreprises liées	162 570	140 835	21 735	15,43 %
Créances rattachées	93 232	104 631	-11 399	-10,89 %
<b>TOTAL</b>	<b>7 001 327</b>	<b>7 303 106</b>	<b>-301 779</b>	<b>-4,13 %</b>
<i>Dont plus ou moins values latentes constatées en capitaux propres</i>	246 238	253 843	-7 605	-3,00 %
<i>Dont titres à revenu fixe dépréciés</i>	3 336	2 921	415	14,21 %
<i>Dont dépréciation</i>	-5 995	-8 402	2 407	-28,65 %

En ce qui concerne les titres CIC, la valorisation est essentiellement fondée sur la « méthode de la somme des parties » (SOTP) ; selon ce calcul, la valeur d'une banque est égale à la somme de la valeur de chacun de ses métiers, déduction faite des coûts de holding. Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2014, la valeur ainsi déterminée est pondérée à 80 % et complétée par la prise en compte du cours de bourse à hauteur de 20 %. Cette méthode, agréée par l'AMF, conduit à retenir une valeur de 293 euros par action au 31 décembre 2015. Le montant publié en 2014 sur la ligne « Dont plus ou moins-values latentes constatées en capitaux propres » était de 190 030 milliers d'euros ; il correspondait uniquement à la part du Groupe dans ces plus ou moins-values, nette d'impôt. Par souci de cohérence avec les lignes précédentes de cette note, nous communiquons désormais le montant brut, parts Groupe et minoritaires confondus.

### 5b. Liste des principales participations non consolidées

		% détenu	Capitaux propres	Total bilan	PNB ou CA	Résultat
Groupe CIC	Coté	< 1	13 133 758	253 976 176	4 782 431	1 117 381
GACM	Non coté	< 1	9 359 101	105 953 204	1 565 501	740 054
CCCM Paris	Non coté	13	580 550	4 666 673	21 520	10 287

Données au 31/12/15

## 5c. Exposition au risque souverain

### Risque souverain grec

Il n'y a plus d'exposition au risque souverain grec dans le Groupe.

### Autres expositions souveraines relatives aux GIIPS (Greece, Ireland, Italy, Portugal, Spain)

Autres pays bénéficiant d'un plan de soutien

31/12/15		
Exposition nette*	Portugal	Irlande
Actifs à la juste valeur par résultat		
Actifs disponibles à la vente	3 099	9 050
Actifs détenus jusqu'à l'échéance		
<b>TOTAL</b>	<b>3 099</b>	<b>9 050</b>
<b>PLUS/MOINS VALUES CONSTATÉES EN CAPITAUX PROPRES</b>	<b>84</b>	<b>735</b>

31/12/14		
Exposition nette*	Portugal	Irlande
Actifs à la juste valeur par résultat		
Actifs disponibles à la vente	3 202	6 900
Actifs détenus jusqu'à l'échéance		
<b>TOTAL</b>	<b>3 202</b>	<b>6 900</b>
<b>PLUS/MOINS VALUES CONSTATÉES EN CAPITAUX PROPRES</b>	<b>168</b>	<b>160</b>

\* Exposition nette : après prise en compte des plus ou moins-values latentes et de la participation aux bénéfices différés revenant aux assurés pour la partie assurances.

Autres pays (exposition banques uniquement)

31/12/15		
Exposition nette*	Espagne	Italie
Actifs à la juste valeur par résultat		
Actifs disponibles à la vente		
Actifs détenus jusqu'à l'échéance		
<b>TOTAL</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
<b>PLUS/MOINS VALUES CONSTATÉES EN CAPITAUX PROPRES</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

31/12/14		
Exposition nette*	Espagne	Italie
Actifs à la juste valeur par résultat		
Actifs disponibles à la vente	4 001	5 772
Actifs détenus jusqu'à l'échéance		
<b>TOTAL</b>	<b>4 001</b>	<b>5 772</b>
<b>PLUS/MOINS VALUES CONSTATÉES EN CAPITAUX PROPRES</b>	<b>2</b>	<b>175</b>

\* Exposition nette : après prise en compte des plus ou moins-values latentes

## Note 6 : Hiérarchie de juste valeur

31/12/15	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total	Transferts* N1 => N2	Transferts* N2 => N1
<b>Actifs financiers</b>						
Disponibles à la vente	5 822 154	969 448	209 725	7 001 327	0	0
• Effets publics et valeurs assimilées - DALV	453 353	0	0	453 353	0	0
• Obligations et autres titres à revenu fixe - DALV	5 256 400	528 550	1 055	5 786 005	0	0
• Actions et autres titres à revenu variable - DALV	112 401	440 898	5 859	559 158	0	0
• Participations et ATDLT - DALV	0	0	40 241	40 241	0	0
• Parts entreprises liées - DALV	0	0	162 570	162 570	0	0
Transaction / JVO	9 163 905	3 048 119	0	12 212 024	0	0
• Effets publics et valeurs assimilées Juste valeur sur option	331 478	0	0	331 478	0	0
• Obligations et autres titres à revenu fixe Juste valeur sur option	475 245	2 876 905	0	3 352 150	0	0
• Actions et autres titres à revenu variable Transaction	200 640	11 693	0	212 333	0	0
• Actions et autres titres à revenu variable Juste valeur sur option	8 156 542	0	0	8 156 542	0	0
• Prêts et créances sur établissements de crédit Juste valeur sur option	0	530	0	530	0	0
• Dérivés et autres actifs financiers - Transaction	0	158 991	0	158 991	0	0
Instruments dérivés de couverture	0	46 085	0	46 085	0	0
<b>TOTAL</b>	<b>14 986 059</b>	<b>4 063 652</b>	<b>209 725</b>	<b>19 259 436</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
<b>Passifs financiers</b>						
Transaction / JVO	0	234 628	0	234 628	0	0
• Dettes envers les établissements de crédit Juste valeur sur option	0	4 755	0	4 755	0	0
• Dettes représentées par un titre Juste valeur sur option	0	123 139	0	123 139	0	0
• Dérivés et autres passifs financiers Transaction	0	106 734	0	106 734	0	0
Instruments dérivés de couverture	0	131 006	0	131 006	0	0
<b>TOTAL</b>	<b>0</b>	<b>365 634</b>	<b>0</b>	<b>365 634</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

31/12/14	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total	Transferts* N1 => N2	Transferts* N2 => N1
<b>Actifs financiers</b>						
Disponibles à la vente	6 072 294	1 046 705	184 107	7 303 106	0	0
• Effets publics et valeurs assimilées - DALV	476 214	0	0	476 214	0	0
• Obligations et autres titres à revenu fixe - DALV	5 459 599	688 586	1 455	6 149 640	0	0
• Actions et autres titres à revenu variable - DALV	136 481	354 545	444	491 470	0	0
• Participations et ATDLT - DALV	0	3 574	41 373	44 947	0	0
• Parts entreprises liées - DALV	0	0	140 835	140 835	0	0
Transaction / JVO	8 916 224	3 404 716	0	12 320 940	0	0
• Obligations et autres titres à revenu fixe Transaction	6 248	0	0	6 248	0	0
• Obligations et autres titres à revenu fixe Juste valeur sur option	542 256	3 312 061	0	3 854 317	0	0
• Actions et autres titres à revenu variable Transaction	213 189	0	0	213 189	0	0
• Actions et autres titres à revenu variable Juste valeur sur option	8 154 531	0	0	8 154 531	0	0
• Prêts et créances sur établissements de crédit Juste valeur sur option	0	627	0	627	0	0
• Dérivés et autres actifs financiers - Transaction	0	92 028	0	92 028	0	0
Instruments dérivés de couverture	0	48 699	0	48 699	0	0
<b>TOTAL</b>	<b>14 988 518</b>	<b>4 500 120</b>	<b>184 107</b>	<b>19 672 745</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
<b>Passifs financiers</b>						
Transaction / JVO	0	200 959	0	200 959	0	0
• Dettes envers les établissements de crédit Juste valeur sur option	0	4 755	0	4 755	0	0
• Dettes représentées par un titre Juste valeur sur option	0	115 385	0	115 385	0	0
• Dérivés et autres passifs financiers Transaction	0	80 819	0	80 819	0	0
Instruments dérivés de couverture	0	147 097	0	147 097	0	0
<b>TOTAL</b>	<b>0</b>	<b>348 056</b>	<b>0</b>	<b>348 056</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

\* Seuls les transferts significatifs sont renseignés, c'est-à-dire les transferts dont le montant est supérieur à 10 % du montant de la ligne « Total » pour la catégorie d'actif ou de passif concerné.

**Niveau 1 :** cours coté sur un marché actif.

**Niveau 2 :** cours de marchés actifs pour des instruments semblables et techniques de valorisation dont toutes les données importantes sont fondées sur des informations de marché observables,

**Niveau 3 :** valorisation sur la base de modèles internes contenant des données non observables significatives.

### Hiérarchie de juste valeur - Détail du niveau 3

31/12/15	Ouverture	Achats	Ventes	Transferts	Gains et pertes en résultat	Gains et pertes en capitaux propres	Autres mov.	Clôture	Transferts* N1, N2 => N3	Transferts* N3 => N1, N2
<b>Actifs financiers</b>										
Disponibles à la vente	184 107	2 260	-3 352	0	1 217	25 242	251	209 725	0	0
• Obligations et autres titres à revenu fixe - DALV	1 455	0	0	0	-400	0	0	1 055	0	0
• Actions, TAP et autres titres à revenu variable - DALV	444	0	0	0	0	5 354	61	5 859	0	0
• Participations et ATDLT - DALV	41 373	2 260	-3 352	0	1 617	-1 839	182	40 241	0	0
• Parts entreprises liées - DALV	140 835	0	0	0	0	21 727	8	162 570	0	0
Transaction / JVO	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Instruments dérivés de couverture	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
<b>TOTAL</b>	<b>184 107</b>	<b>2 260</b>	<b>-3 352</b>	<b>0</b>	<b>1 217</b>	<b>25 242</b>	<b>251</b>	<b>209 725</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
<b>Passifs financiers</b>										
Transaction / JVO	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Instruments dérivés de couverture	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
<b>TOTAL</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

31/12/14	Ouverture	Achats	Ventes	Transferts	Gains et pertes en résultat	Gains et pertes en capitaux propres	Autres mov.	Clôture	Transferts* N1, N2 => N3	Transferts* N3 => N1, N2
<b>Actifs financiers</b>										
Disponibles à la vente	164 383	10 906	-798	0	-354	10 304	-334	184 107	0	0
• Obligations et autres titres à revenu fixe - DALV	0	0	0	0	0	0	1 455	1 455	0	0
• Actions, TAP et autres titres à revenu variable - DALV	355	0	0	0	0	0	89	444	0	0
• Participations et ATDLT - DALV	30 680	10 906	-798	-444	-354	2 810	-1 427	41 373	0	0
• Parts entreprises liées - DALV	133 348	0	0	444	0	7 494	-451	140 835	0	0
Transaction / JVO	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Instruments dérivés de couverture	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
<b>TOTAL</b>	<b>164 383</b>	<b>10 906</b>	<b>-798</b>	<b>0</b>	<b>-354</b>	<b>10 304</b>	<b>-334</b>	<b>184 107</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
<b>Passifs financiers</b>										
Transaction / JVO	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Instruments dérivés de couverture	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
<b>TOTAL</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

\* Seuls les transferts les plus significatifs sont renseignés, c'est-à-dire les transferts dont le montant est supérieur à 10 % du montant de la ligne "Total" pour la catégorie d'actif ou de passif concerné.

### Note 7 : Compensation des actifs et passifs financiers

31/12/15	Montant brut des actifs financiers	Montant brut des passifs financiers compensés au bilan	Montants nets présentés au bilan	Montants liés non compensés au bilan			Montant net
				Impact des conventions-cadre de compensation	Instruments financiers reçus en garantie	Trésorerie reçue (cash collateral)	
<b>Actifs financiers</b>							
Dérivés	205 076	-	205 076	-97 618	-	-81 042	26 416
Pensions	175 000	-	175 000	-175 000	-	-	-
<b>TOTAL</b>	<b>380 076</b>	<b>-</b>	<b>380 076</b>	<b>-272 618</b>	<b>-</b>	<b>-81 042</b>	<b>26 416</b>

31/12/15	Montant brut des passifs financiers	Montant brut des actifs financiers compensés au bilan	Montants nets présentés au bilan	Montants liés non compensés au bilan			Montant net
				Impact des conventions-cadre de compensation	Instruments financiers donnés en garantie	Trésorerie versée (cash collateral)	
<b>Passifs financiers</b>							
Dérivés	237 740	-	237 740	-97 619	-	-50 000	90 121
Pensions	1 076 179	-	1 076 179	-175 000	-900 000	-	1 179
<b>TOTAL</b>	<b>1 313 919</b>	<b>-</b>	<b>1 313 919</b>	<b>-272 619</b>	<b>-900 000</b>	<b>-50 000</b>	<b>91 300</b>

31/12/14	Montant brut des actifs financiers	Montant brut des passifs financiers compensés au bilan	Montants nets présentés au bilan	Montants liés non compensés au bilan			Montant net
				Impact des conventions-cadre de compensation	Instruments financiers reçus en garantie	Trésorerie reçue (cash collateral)	
<b>Actifs financiers</b>							
Dérivés	140 727	-	140 727	-60 242	-	-60 250	20 235
Pensions	175 030	-	175 030	-175 030	-	-	-
<b>TOTAL</b>	<b>315 757</b>	<b>-</b>	<b>315 757</b>	<b>-235 272</b>	<b>-</b>	<b>-60 250</b>	<b>20 235</b>

31/12/14	Montant brut des passifs financiers	Montant brut des actifs financiers compensés au bilan	Montants nets présentés au bilan	Montants liés non compensés au bilan			Montant net
				Impact des conventions-cadre de compensation	Instruments financiers donnés en garantie	Trésorerie versée (cash collateral)	
<b>Passifs financiers</b>							
Dérivés	227 916	-	227 916	-79 084	-	-128 574	20 258
Pensions	175 261	-	175 261	-175 230	-	-	31
<b>TOTAL</b>	<b>403 177</b>	<b>-</b>	<b>403 177</b>	<b>-254 314</b>	<b>-</b>	<b>-128 574</b>	<b>20 289</b>

## NOTE 8 : Clientèle

### 8a. Prêts et créances sur la clientèle

	31/12/2015	31/12/14	Variation	
Créances saines	14 151 383	14 104 173	47 210	0,33 %
• Créances commerciales	18 189	15 377	2 812	18,29 %
• Autres concours à la clientèle	14 094 775	14 046 873	47 902	0,34 %
– Crédits à l'habitat	7 918 640	7 823 751	94 889	1,21 %
– Autres concours et créances diverses dont pensions	6 176 135	6 223 122	-46 987	-0,76 %
• Créances rattachées	38 419	41 923	-3 504	-8,36 %
Créances d'assurance et réassurance	15 473	12 363	3 110	25,16 %
Créances dépréciées sur base individuelle	966 024	1 034 161	-68 137	-6,59 %
<b>CRÉANCES BRUTES</b>	<b>15 132 880</b>	<b>15 150 697</b>	<b>-17 817</b>	<b>-0,12 %</b>
Dépréciations individuelles	-613 179	-660 827	47 648	-7,21 %
Dépréciations collectives	-23 878	-30 271	6 393	-21,12 %
<b>SOUS TOTAL I</b>	<b>14 495 823</b>	<b>14 459 599</b>	<b>36 224</b>	<b>0,25 %</b>
Location financement (investissement net)	1 392 069	1 340 798	51 271	3,82 %
• Mobilier	924 759	879 733	45 026	5,12 %
• Immobilier	458 140	449 896	8 244	1,83 %
• Créances dépréciées sur base individuelle	9 170	11 169	-1 999	-17,90 %
Dépréciations individuelles	-11 784	-15 835	4 051	-25,58 %
<b>SOUS TOTAL II</b>	<b>1 380 285</b>	<b>1 324 963</b>	<b>55 322</b>	<b>4,18 %</b>
<b>TOTAL</b>	<b>15 876 108</b>	<b>15 784 562</b>	<b>91 546</b>	<b>0,58 %</b>
<i>dont prêts participatifs</i>	0	0	0	n.s.
<i>dont prêts subordonnés</i>	0	0	0	n.s.

Les montants publiés en 2014 en « Location financement » au titre de « l'Immobilier » et des « Dépréciations individuelles » étaient respectivement de 443 208 milliers d'euros et -9 147 milliers d'euros. La variation de +/-6 688 milliers d'euros correspond au reclassement de certains postes de dépréciation qui se trouvaient précédemment nettés dans les créances.

### Opérations de location financement avec la clientèle

	31/12/14	Augmentation	Diminution	Autres	31/12/15
Valeur brute comptable	1 340 798	202 640	-151 199	-170	1 392 069
Dépréciations des loyers non recouvrables	-15 835	-3 877	7 928	0	-11 784
Valeur nette comptable	1 324 963	198 763	-143 271	-170	1 380 285

Pour la même raison que celle exposée dans le commentaire ci-dessus, les montants respectifs publiés au titre de la « Valeur brute comptable » et des « Dépréciations des loyers non recouvrables » étaient respectivement de 1 334 110 milliers d'euros et -9 147 milliers d'euros.

### 8b. Dettes envers la clientèle

	31/12/15	31/12/14	Variation	
Comptes d'épargne à régime spécial	11 391 403	11 226 721	164 682	1,47 %
• À vue	9 560 176	9 716 029	-155 853	-1,60 %
• À terme	1 831 227	1 510 692	320 535	21,22 %
Dettes rattachées sur comptes d'épargne	14 112	21 713	-7 601	-35,01 %
<b>SOUS-TOTAL</b>	<b>11 405 515</b>	<b>11 248 434</b>	<b>157 081</b>	<b>1,40 %</b>
Comptes à vue	3 779 495	3 435 446	344 049	10,01 %
Comptes et emprunts à terme	677 678	897 671	-219 993	-24,51 %
Dettes rattachées	10 949	13 224	-2 275	-17,20 %
Dettes d'assurance et de réassurance	104 330	80 958	23 372	28,87 %
<b>SOUS-TOTAL</b>	<b>4 572 452</b>	<b>4 427 299</b>	<b>145 153</b>	<b>3,28 %</b>
<b>TOTAL</b>	<b>15 977 967</b>	<b>15 675 733</b>	<b>302 234</b>	<b>1,93 %</b>

### Note 9 : Actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance

	31/12/15	31/12/14	Variation	
Titres	378 319	480 377	-102 058	-21,25 %
• Effets publics	10 004	10 003	1	0,01 %
• Obligations et autres titres à revenu fixe	368 315	470 374	-102 059	-21,70 %
– Cotés	160 086	175 375	-15 289	-8,72 %
– Non cotés	208 229	294 999	-86 770	-29,41 %
Créances rattachées	6 334	6 220	114	1,83 %
<b>TOTAL BRUT</b>	<b>384 653</b>	<b>486 597</b>	<b>-101 944</b>	<b>-20,95 %</b>
<i>dont actifs dépréciés</i>	<i>4 801</i>	<i>6 011</i>	<i>-1 210</i>	<i>-20,13 %</i>
Dépréciations	-4 801	-6 011	1 210	-20,13 %
<b>TOTAL NET</b>	<b>379 852</b>	<b>480 586</b>	<b>-100 734</b>	<b>-20,96 %</b>

### Note 10 : Évaluation des provisions pour dépréciation

	31/12/14	Dotation	Reprise	Autres	31/12/15
Prêts et créances sur la clientèle	-706 933	-53 385	109 520	1 957	-648 841
Titres à revenu fixe en AFS « disponibles à la vente »	-428	-427	0	0	-855
Titres à revenu variable en AFS « disponibles à la vente »	-7 974	-2 222	4 664	392	-5 140
Titres en HTM « détenus jusqu'à l'échéance »	-6 011	-7	1 217	0	-4 801
<b>TOTAL</b>	<b>-721 346</b>	<b>-56 041</b>	<b>115 401</b>	<b>2 349</b>	<b>-659 637</b>

Toujours du fait du reclassement de certaines dépréciations sur créances immobilières en location financement, le montant publié en 2014 sur la ligne « Prêts et créances sur la clientèle » était de -700 245 milliers d'euros, soit un écart de -6 688 milliers d'euros.

## Note 11 : Instruments financiers - Reclassements

Néant

La norme de suivi jusqu'à échéance des actifs reclassés ne s'impose qu'aux valeurs réaffectées à des rubriques de « Prêts ». N'ayant procédé qu'à des reclassements entre catégories de titres, le Groupe ne répond donc pas à ces critères et ne renseigne cet aspect que les années où il opère un reclassement.

## Note 12 : Dettes représentées par un titre

	31/12/15	31/12/14	Variation	
Bons de caisse	77 728	123 338	-45 610	-36,98 %
TMI & TCN	2 303 804	2 650 335	-346 531	-13,07 %
Emprunts obligataires	1 351 642	1 807 478	-455 836	-25,22 %
Dettes rattachées	25 934	31 100	-5 166	-16,61 %
<b>TOTAL</b>	<b>3 759 108</b>	<b>4 612 251</b>	<b>-853 143</b>	<b>-18,50%</b>

## Note 13 : Impôts

### 13a. Impôts courants

	31/12/15	31/12/14	Variation	
Actif (par résultat)	75 975	64 865	11 110	17,13 %
Passif (par résultat)	91 310	69 652	21 658	31,09 %

### 13b. Impôts différés

	31/12/15	31/12/14	Variation	
Actif (par résultat)	68 592	61 923	6 669	10,77 %
Actif (par capitaux propres)	3 423	4 378	-955	-21,81 %
Passif (par résultat)	28 882	27 684	1 198	4,33 %
Passif (par capitaux propres)	39 303	48 269	-8 966	-18,58 %

En Belgique, l'activation des impôts différés est plafonnée en fonction de l'estimation des résultats futurs. Au 31 décembre 2015, le montant non activé s'élève à 28 millions d'euros ; il était de 25 millions d'euros au 31 décembre 2014.

### Répartition des impôts différés par grandes catégories

	31/12/15		31/12/14	
	Actif	Passif	Actif	Passif
<b>Reports fiscaux déficitaires</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
<b>Différences temporaires sur</b>	<b>82 529</b>	<b>78 699</b>	<b>81 032</b>	<b>90 684</b>
• PV/MV différées sur titres disponibles à la vente	0	49 817	0	63 000
• Autres gains/pertes latents ou différés	13 937	0	14 795	0
• Provisions	57 448	6 122	45 660	2 704
• Réserve latente de location financement	646	6 606	1 000	1 573
• Résultats des sociétés transparentes	0	0	0	0
• Autres décalages temporaires	10 498	16 154	19 577	23 407
<b>Compensation</b>	<b>-10 514</b>	<b>-10 514</b>	<b>-14 731</b>	<b>-14 731</b>
<b>TOTAL DES ACTIFS ET PASSIFS D'IMPÔTS DIFFÉRÉS</b>	<b>72 015</b>	<b>68 185</b>	<b>66 301</b>	<b>75 953</b>

## Note 14 : Comptes de régularisation et actifs et passifs divers

## 14a. Comptes de régularisation et actifs divers

	31/12/15	31/12/14	Variation	
<b>Comptes de régularisation actif</b>				
Valeurs reçues à l'encaissement	4 491	7 500	-3 009	-40,12 %
Produits à recevoir	13 208	11 737	1 471	12,53 %
Comptes de régularisation divers	80 150	42 761	37 389	87,44 %
<b>SOUS-TOTAL</b>	<b>97 849</b>	<b>61 998</b>	<b>35 851</b>	<b>57,83 %</b>
<b>Autres actifs</b>				
Dépôts de garantie versés	203 131	159 562	43 569	27,31 %
Débiteurs divers	232 504	228 084	4 420	1,94 %
Stocks et assimilés	2 562	2 926	-364	-12,44 %
Autres emplois divers	4 291	0	4 291	n.s.
<b>SOUS-TOTAL</b>	<b>442 488</b>	<b>390 572</b>	<b>51 916</b>	<b>13,29 %</b>
<b>Autres actifs d'assurance</b>				
Provisions techniques - Part des réassureurs	25 976	26 606	-630	-2,37 %
<b>SOUS-TOTAL</b>	<b>25 976</b>	<b>26 606</b>	<b>-630</b>	<b>-2,37 %</b>
<b>TOTAL</b>	<b>566 313</b>	<b>479 176</b>	<b>87 137</b>	<b>18,18 %</b>

## 14b. Comptes de régularisation et passifs divers

	31/12/15	31/12/14	Variation	
<b>Comptes de régularisation passif</b>				
Comptes indisponibles sur opérations de recouvrement	29	9	20	222,22 %
Comptes d'ajustement sur devises	11	0	11	n.s.
Charges à payer	85 154	87 485	-2 331	-2,66 %
Produits constatés d'avance	69 452	76 968	-7 516	-9,77 %
Comptes de régularisation divers	42 895	50 126	-7 231	-14,43 %
<b>SOUS-TOTAL</b>	<b>197 541</b>	<b>214 588</b>	<b>-17 047</b>	<b>-7,94 %</b>
<b>Autres passifs</b>				
Comptes de règlement sur opérations sur titres	0	12	-12	-100,00 %
Versements restant à effectuer sur titres	387 956	414 832	-26 876	-6,48 %
Créditeurs divers	1 818 154	1 790 555	27 599	1,54 %
<b>SOUS-TOTAL</b>	<b>2 206 110</b>	<b>2 205 399</b>	<b>711</b>	<b>0,03 %</b>
<b>Autres passifs d'assurance</b>				
<b>SOUS-TOTAL</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>N.S.</b>
<b>TOTAL</b>	<b>2 403 651</b>	<b>2 419 987</b>	<b>-16 336</b>	<b>-0,68%</b>

Le montant publié au titre des « créiteurs divers » au 31 décembre 2014 était de 1 783 157 milliers d'euros. L'augmentation de 7 398 milliers d'euros correspond à l'impact de l'enregistrement de la dette envers certains salariés dans le cadre de la distribution d'actions gratuites par une société du Groupe (cf note 29). La valeur de cette dette au 31 décembre 2015 est de 11 971 milliers d'euros.

## Note 15 : Participations dans les entreprises mises en équivalence

### Quote-part dans le résultat net des entreprises mises en équivalence

31/12/15	Pays	% intérêt	Valeur de MEE	QP de résultat net	Dividendes reçus <sup>(1)</sup>	JV de la participation (si cotée)
<b>Entités sous influence notable</b>						
Euro Information	France	10,15	104 171	8 588	315	n.c.
Sicorfe Maintenance	France	34,00	1 499	108	0	n.c.
Siparex Proximité Innovation	France	45,61	2 184	288	218	n.c.
Convictions Asset-management	France	29,45	1 398	-187	0	n.c.
Groupe CHOLET-DUPONT	France	33,12	10 575	994	443	n.c.
LFP Nexity services immobiliers	France	23,21	26 028	220	0	n.c.
Forum Holdings B.V.	Pays-Bas	24,19	3 565	-422	0	n.c.
Forum Partners Investment Management Limited	U.S.A.	24,19	644	176	296	n.c.
Inflection Point Capital management Ltd	Grande-Bretagne	51,35	9 149	-409	0	n.c.
JKC Capital Management Ltd	Hong-kong	49,09	925	-19	0	n.c.
Tages Capital LLP	Grande-Bretagne	39,27	2 228	1 228	1 285	n.c.
2A	France	19,63	81	-657	0	n.c.
ALGER Management Ltd	Grande-Bretagne	49,09	515	-194	0	n.c.
La Française AM (écarts d'acquisition sur IPCM UK, Tages et Alger) <sup>(2)</sup>			585	-	-	n.c.
Nouvelles Expertises et Talents AM (écart d'acquisition sur JKC CM Ltd) <sup>(2)</sup>			1 257	-	-	n.c.
La Française Global REIM (écarts d'acquisition sur Forum BV et Forum IM) <sup>(2)</sup>			6 905	-	-	n.c.
<b>TOTAL</b>			<b>171 709</b>	<b>9 714</b>	<b>2 557</b>	<b>0</b>
31/12/14	Pays	% intérêt	Valeur de MEE	QP de résultat net	Dividendes reçus <sup>(1)</sup>	JV de la participation (si cotée)
<b>Entités sous influence notable</b>						
Euro Information	France	10,15	95 357	7 115	315	n.c.
CMH Gestion	France	20,79	85	21	13	n.c.
Sicorfe Maintenance	France	34,00	1 391	112	0	n.c.
Siparex Proximité Innovation	France	45,75	1 922	224	183	n.c.
Convictions Asset-management	France	29,54	1 585	117	0	n.c.
Groupe CHOLET-DUPONT	France	33,21	10 343	1 077	409	n.c.
LFP Nexity services immobiliers	France	20,92	25 759	283	0	n.c.
Forum Holdings BV	Pays-Bas	24,26	3 521	9	78	n.c.
Forum Partners Investment Management Limited	USA	24,26	856	40	47	n.c.
Inflection Point Capital management Ltd	Grande-Bretagne	48,25	9 147	-464	0	n.c.
JKC Capital Management Ltd	Hong-kong	49,23	1 133	134	0	n.c.
Tages Capital LLP	Grande-Bretagne	39,38	1 886	1 241	0	n.c.
La Française AM (écarts d'acquisition sur IPCM UK et Tages) <sup>(2)</sup>			366	-	-	n.c.
Nouvelles Expertises et Talents AM (écart d'acquisition sur JKC CM Ltd) <sup>(2)</sup>			1 257	-	-	n.c.
La Française Global REIM (écarts d'acquisition sur Forum BV et Forum IM) <sup>(2)</sup>			6 507	-	-	n.c.
<b>TOTAL</b>			<b>161 115</b>	<b>9 909</b>	<b>1 045</b>	<b>0</b>

<sup>(1)</sup> En trésorerie et en actions

<sup>(2)</sup> Conformément à IAS 28, les écarts d'acquisition constatés sur des entités sous influence notable sont inclus dans la valeur des titres mis équivalence.

## Données financières des principales entreprises mises en équivalence

31/12/15	Total bilan	PNB/CA	RBE	Résultat net	OCI	Capitaux propres
<b>Entités sous influence notable</b>						
Euro Information	1 184 418	973 075	101 966	59 934	77 488	983 276
Sicorfé Maintenance	6 279	7 231	407	317	0	4 409
Siparex Proximité Innovation	7 812	6 351	786	624	-227	4 704
Convictions Asset-management	7 104	6 622	-525	43	0	5 328
Groupe CHOLET-DUPONT	177 653	22 568	5 555	2 948	0	31 351
LFP Nexity services immobiliers	209 691	72 426	920	893	0	105 635
Forum Holdings BV	36 522	2 942	-1 318	-1 901	0	15 751
Forum Partners Investment Management Limited	34 209	19 938	1 444	792	0	2 845
Inflection Point Capital management Ltd	12 344	1 075	-385	-385	0	12 195
JKC Capital Management Ltd	23 545	17 592	-329	-329	0	15 612
Tages Capital LLP	10 434	13 388	3 470	3 070	0	5 570
2A	9 593	6 065	-3 285	-3 285	0	407
ALGER Management Ltd	1 998	564	-282	-282	0	756

31/12/14	Total bilan	PNB/CA	RBE	Résultat net	OCI	Capitaux propres
<b>Entités sous influence notable</b>						
Euro Information	1 079 320	936 857	106 818	67 650	70 003	918 961
CM Habitat Gestion	399	148	124	85	0	349
Sicorfe Maintenance	5 841	7 530	437	330	0	4 092
Siparex Proximité Innovation	7 052	6 902	1 089	482	-628	4 136
Convictions Asset-management	9 311	11 499	689	391	0	5 285
Groupe CHOLET-DUPONT	152 676	21 273	7 423	3 193	0	30 663
LFP Nexity services immobiliers	204 120	70 928	906	1 150	0	104 541
Forum Holdings B.V.	21 906	5 582	595	48	0	17 348
Forum Partners Investment Management Ltd	15 425	25 079	766	213	0	4 220
Inflection Point Capital management Ltd	12 136	876	-371	-371	0	11 980
JKC Capital Management Ltd	22 596	13 393	4 184	2 767	0	21 338
Tages Capital LLP	6 635	7 234	2 501	2 501	0	3 673

N.B. : Ces données correspondent aux informations individuelles résumées des entités et sont communiquées en devises.

## Rapprochement entre les informations financières résumées et la valeur de mise en équivalence

31/12/15	Capitaux propres en devise	Capitaux propres convertis en M€	Retraitements de consolidation	Écarts d'acquisition	Valeur de MEE
<b>Entités sous influence notable</b>					
Euro Information	983 276	983 276	-879 105	0	104 171
Sicorfé Maintenance	4 409	4 409	-2 910	0	1 499
Siparex Proximité Innovation	4 704	4 704	-2 520	0	2 184
Convictions Asset-management	5 328	5 328	-3 930	0	1 398
Groupe CHOLET-DUPONT	31 351	31 351	-20 776	0	10 575
LFP Nexity services immobiliers	105 635	105 635	-79 607	0	26 028
Forum Holdings BV	15 751	14 468	-10 903	0	3 565
Forum Partners Investment Management Limited	2 845	2 613	-1 969	0	644
Inflection Point Capital management Ltd	12 195	16 616	-7 467	0	9 149
JKC Capital Management Ltd	15 612	1 850	-925	0	925
Tages Capital LLP	5 570	5 570	-3 342	0	2 228
2A	407	407	-326	0	81
ALGER Management Ltd	756	1 030	-515	0	515
La Française AM (écarts d'acquisition sur IPCM UK, Tages et Alger)				585	585
Nouvelles Expertises et Talents AM (écart d'acquisition sur JKC CM Ltd)				1 257	1 257
La Française Global REIM (écarts d'acquisition sur Forum BV et Forum IM)				6 905	6 905
<b>TOTAL</b>		<b>1 177 257</b>	<b>-1 014 295</b>	<b>8 747</b>	<b>171 709</b>

31/12/14	Capitaux propres en devise	Capitaux propres convertis en M€	Retraitements de consolidation	Écarts d'acquisition	Valeur de MEE
<b>Entités sous influence notable</b>					
Euro Information	918 961	918 961	-823 604	0	95 357
CMH Gestion	349	349	-264	0	85
Sicorfé Maintenance	4 092	4 092	-2 701	0	1 391
Siparex Proximité Innovation	4 136	4 136	-2 214	0	1 922
Convictions Asset-management	5 285	5 285	-3 700	0	1 585
Groupe CHOLET-DUPONT	30 663	30 663	-20 320	0	10 343
LFP Nexity services immobiliers	104 541	104 541	-78 782	0	25 759
Forum Holdings BV	17 348	14 289	-10 768	0	3 521
Forum Partners Investment Management Limited	4 220	3 476	-2 620	0	856
Inflection Point Capital management Ltd	11 980	15 381	-6 234	0	9 147
JKC Capital Management Ltd	21 338	2 266	-1 133	0	1 133
Tages Capital LLP old	3 673	4 715	-2 829	0	1 886
La Française AM				366	366
Nouvelles Expertises et Talents AM				1 257	1 257
La Française Global Real Estate Investment Management Limited				6 507	6 507
<b>TOTAL</b>		<b>1 108 154</b>	<b>-955 169</b>	<b>8 130</b>	<b>161 115</b>

## Note 16 : Immeubles de placement

	31/12/14	Augmentation	Diminution	Autres	31/12/15
Coût historique	77 191	1 000	-200	0	77 991
Amortissement et dépréciation	-32 070	-2 715	121	0	-34 664
<b>MONTANT NET</b>	<b>45 121</b>	<b>-1 715</b>	<b>-79</b>	<b>0</b>	<b>43 327</b>

La juste valeur de ces immeubles (enregistrés au coût) est de 88 680 milliers d'euros au 31 décembre 2015 ; elle était de 73 406 milliers d'euros au 31 décembre 2014. Elle est déterminée à dire d'expert.

## Note 17 : Immobilisations corporelles et incorporelles

## 17a. Immobilisations corporelles

	31/12/14	Augmentation	Diminution	Autres	31/12/15
<b>Coût historique</b>					
Terrains d'exploitation	66 985	24	-887	0	66 122
Constructions d'exploitation	203 588	18 565	-14 802	61 639	268 990
Autres immobilisations corporelles	345 619	22 021	-17 614	-61 769	288 257
<b>TOTAL</b>	<b>616 192</b>	<b>40 610</b>	<b>-33 303</b>	<b>-130</b>	<b>623 369</b>
<b>Amortissement et dépréciation</b>					
Constructions d'exploitation	-108 678	-8 696	10 195	1 327	-105 852
Autres immobilisations corporelles	-170 096	-19 135	15 462	1 071	-172 698
<b>TOTAL</b>	<b>-278 774</b>	<b>-27 831</b>	<b>25 657</b>	<b>2 398</b>	<b>-278 550</b>
<b>MONTANT NET</b>	<b>337 418</b>	<b>12 779</b>	<b>-7 646</b>	<b>2 268</b>	<b>344 819</b>

## 17b. Immobilisations incorporelles

	31/12/14	Augmentation	Diminution	Autres	31/12/15
<b>Coût historique</b>					
Immobilisations générées en interne	73 341	2 764	0	-1 216	74 889
Immobilisations acquises	74 443	4 229	-3 255	-17	75 400
• Logiciels	34 442	3 467	-2 981	-152	34 776
• Autres	40 001	762	-274	135	40 624
<b>TOTAL</b>	<b>147 784</b>	<b>6 993</b>	<b>-3 255</b>	<b>-1 233</b>	<b>150 289</b>
<b>Amortissement et dépréciation</b>					
Immobilisations générées en interne	-49 284	-9 667	0	0	-58 951
Immobilisations acquises	-48 456	-6 751	3 095	1 346	-50 766
• Logiciels	-29 530	-4 221	2 822	144	-30 785
• Autres	-18 926	-2 530	273	1 202	-19 981
<b>TOTAL</b>	<b>-97 740</b>	<b>-16 418</b>	<b>3 095</b>	<b>1 346</b>	<b>-109 717</b>
<b>MONTANT NET</b>	<b>50 044</b>	<b>-9 425</b>	<b>-160</b>	<b>113</b>	<b>40 572</b>

## Note 18 : Écarts d'acquisition

	31/12/14	Augmentation	Diminution	Autres	31/12/15
Écart d'acquisition brut *	203 310	356	0	0	203 666
Dépréciations	-1 915	0	0	0	-1 915
<b>ÉCART D'ACQUISITION NET</b>	<b>201 395</b>	<b>356</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>201 751</b>

\* Dont 19 255 000 euros correspondant au cumul des amortissements au 01/01/05.

## Détail des écarts d'acquisition

Unités de Gestion de Trésorerie (U.G.T.)	Valeur de l'EA au 31/12/14	Augmentation	Diminution	Autres	Valeur de l'EA au 31/12/15
Belgique	2 343				2 343
Assurances	17 807				17 807
Gestion pour compte de tiers	180 520	356			180 876
Services et Autres	725				725
<b>TOTAL</b>	<b>201 395</b>	<b>356</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>201 751</b>

Une approche multi-méthodologique a été retenue pour effectuer les tests de dépréciation des écarts d'acquisition sur le pôle Gestion pour compte de tiers (qui représentent 90 % du total net du poste). Dans ce contexte et conformément aux recommandations de l'Autorité des Marchés Financiers, la juste valeur, établie par un cabinet extérieur, a été déterminée selon une approche multicritères : éléments de rentabilité et de risques propres, référence à des entreprises comparables dont la valeur est connue et formule de valorisation retenue dans les pactes d'actionnaires. Notamment, concernant la valorisation de cette UGT « Gestion pour compte de tiers », l'analyse en sensibilité de la méthode DCF au coût des fonds propres (+/-0,5 % par rapport à une hypothèse de base à 10 %) et au taux de croissance à l'infini (+/-0,2 % par rapport à une hypothèse de base à 2 %) conduit à une valeur comprise entre 501 millions d'euros et 597 millions d'euros.

## Note 19 : Provisions techniques des contrats d'assurance

	31/12/15	31/12/14	Variation	
Vie	10 700 284	11 299 847	-599 563	-5,31 %
Non vie	170 767	173 933	-3 166	-1,82 %
Unités de Compte	1 705 998	1 639 769	66 229	4,04 %
Autres	10 632	10 857	-225	-2,07 %
<b>TOTAL</b>	<b>12 587 681</b>	<b>13 124 406</b>	<b>-536 725</b>	<b>-4,09 %</b>
<i>Dont participation aux bénéfices différée passive</i>	<i>1 192 346</i>	<i>1 360 100</i>	<i>-167 754</i>	<i>-12,33 %</i>
Participation aux bénéfices différée active	0	0	0	n.s.
Part des réassureurs dans les provisions techniques	25 976	26 606	-630	-2,37 %
<b>PROVISIONS TECHNIQUES NETTES</b>	<b>12 561 705</b>	<b>13 097 800</b>	<b>-536 095</b>	<b>-4,09 %</b>

## Note 20 : Provisions

	31/12/14	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice (provision utilisée)	Reprises de l'exercice (provision non utilisée)	Variation de juste valeur	Autres variations	31/12/15
<b>Provisions pour risques</b>	<b>10 337</b>	<b>2 334</b>	<b>-1 794</b>	<b>-1 677</b>	<b>0</b>	<b>277</b>	<b>9 477</b>
• Sur engagements par signature	1 317	737	0	-598	0	-1	1 455
• Sur engagements de financement et de garantie	3 006	0	0	0	0	0	3 006
• Provision pour impôt	59	0	0	0	0	0	59
• Provisions pour litiges	3 674	1 011	-1 233	-599	0	-1	2 852
• Provisions pour risques sur créances diverses	2 281	586	-561	-480	0	279	2 105
<b>Autres provisions</b>	<b>34 279</b>	<b>6 558</b>	<b>-2 182</b>	<b>-1 784</b>	<b>0</b>	<b>-238</b>	<b>36 633</b>
• Provision pour épargne logement	6 106	2 533	0	0	0	0	8 639
• Provisions pour éventualité diverses	26 323	3 965	-2 182	-867	0	-240	26 999
• Autres provisions	1 850	60	0	-917	0	2	995
<b>Provisions pour engagements de retraite</b>	<b>94 986</b>	<b>12 890</b>	<b>-221</b>	<b>-4 369</b>	<b>-2 597</b>	<b>-69</b>	<b>100 620</b>
<b>TOTAL</b>	<b>139 602</b>	<b>21 782</b>	<b>-4 197</b>	<b>-7 830</b>	<b>-2 597</b>	<b>-30</b>	<b>146 730</b>

	31/12/13	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice (provision utilisée)	Reprises de l'exercice (provision non utilisée)	Variation de juste valeur	Autres variations	31/12/14
<b>Provisions pour risques</b>	<b>16 253</b>	<b>2 168</b>	<b>-764</b>	<b>-6 957</b>	<b>0</b>	<b>-363</b>	<b>10 337</b>
• Sur engagements par signature	1 034	883	0	-600	0	0	1 317
• Sur engagements de financement et de garantie	3 520	0	0	-514	0	0	3 006
• Provision pour impôt	1 515	0	0	-1 301	0	-155	59
• Provisions pour litiges	4 649	491	-132	-1 334	0	0	3 674
• Provisions pour risques sur créances diverses	5 535	794	-632	-3 208	0	-208	2 281
<b>Autres provisions</b>	<b>31 444</b>	<b>11 274</b>	<b>-1 810</b>	<b>-4 351</b>	<b>0</b>	<b>-2 278</b>	<b>34 279</b>
• Provision pour épargne logement	5 880	276	0	-50	0	0	6 106
• Provisions pour éventualité diverses	23 937	9 717	-1 810	-3 894	0	-1 627	26 323
• Autres provisions	1 627	1 281	0	-407	0	-651	1 850
<b>Provisions pour engagements de retraite</b>	<b>84 808</b>	<b>4 685</b>	<b>256</b>	<b>-6 658</b>	<b>11 894</b>	<b>1</b>	<b>94 986</b>
<b>TOTAL</b>	<b>132 505</b>	<b>18 127</b>	<b>-2 318</b>	<b>-17 966</b>	<b>11 894</b>	<b>-2 640</b>	<b>139 602</b>

La variation de juste valeur est liée à l'évolution des écarts actuariels sur les Indemnités de Fin de Carrière.

Tableau des provisions PEL/CEL

	0-4 ans	4-10 ans	+10 ans	Total
Montant des encours collectés au titre des PEL sur la phase épargne	833 094	229 603	415 269	1 477 966
Montant des provisions sur PEL	2 701	1 405	2 494	6 600
Montant des encours collectés au titre des CEL sur la phase épargne				240 122
Montant des provisions sur CEL				1 422
Dotations Provisions EL				(2 533)
Reprises Provisions EL				0
Montant des encours de crédits en vie octroyés au titre des PEL/CEL				37 711
Montant des provisions sur prêts PEL/CEL				617

Engagements de retraite et avantages similaires

	31/12/14	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Variation de juste valeur	Autres variations	31/12/15
<b>Engagements de retraite à prestations définies et assimilés hors caisses de retraite</b>						
Indemnités de fin de carrière	91 106	12 630	-4 447	-2 597	515	97 207
Compléments de retraite	1 639	257	0	0	-584	1 312
Primes liées aux médailles du travail (autres avantages à long terme)	2 241	3	-143	0	0	2 101
<b>TOTAL COMPTABILISÉ</b>	<b>94 986</b>	<b>12 890</b>	<b>-4 590</b>	<b>-2 597</b>	<b>-69</b>	<b>100 620</b>

	31/12/13	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Variation de juste valeur	Autres variations	31/12/14
<b>Engagements de retraite à prestations définies et assimilés hors caisses de retraite</b>						
Indemnités de fin de carrière	81 400	4 175	-6 364	11 894	1	91 106
Compléments de retraite	1 464	213	-38	0	0	1 639
Primes liées aux médailles du travail (autres avantages à long terme)	1 944	297	0	0	0	2 241
<b>TOTAL COMPTABILISÉ</b>	<b>84 808</b>	<b>4 685</b>	<b>-6 402</b>	<b>11 894</b>	<b>1</b>	<b>94 986</b>

La variation de juste valeur provient des écarts actuariels (voir tableau provisions ci-dessus)

Régime à prestations définies : principales hypothèses actuarielles		31/12/15	31/12/14
Taux d'actualisation <sup>(1)</sup>		2,00	1,70
Taux attendu d'augmentation des salaires		1,06	1,57

<sup>(1)</sup> Le taux d'actualisation est déterminé par référence au taux long terme des emprunts du secteur privé, estimé à partir de l'indice IBoxx.

Indemnités de fin de carrière

Variation de la dette actuarielle	31/12/14	Charges d'intérêt	Coût des services rendus de la période	Cotisations au régime	Écarts actuariels liés aux hypothèses		Paiement aux bénéficiaires	Autres (regroupements d'entreprise, liquidation)	31/12/15
					démog.	financ.			
Engagements	158 276	2 203	13 671		11	(1 291)	(9 387)	677	164 160
Contrat d'assurance *	67 170	1 143		2 891		1 316	(5 729)	162	66 953
<b>PROVISION</b>	<b>91 106</b>	<b>1 060</b>	<b>13 671</b>	<b>(2 891)</b>	<b>11</b>	<b>(2 607)</b>	<b>(3 658)</b>	<b>515</b>	<b>97 207</b>

Variation de la dette actuarielle	31/12/13	Charges d'intérêt	Coût des services rendus de la période	Cotisations au régime	Écarts actuariels liés aux hypothèses		Paiement aux bénéficiaires	Autres (regroupements d'entreprise, liquidation)	31/12/14
					démog.	financ.			
Engagements	144 110	3 359	1 660		12	17 643	(8 508)		158 276
Contrat d'assurance *	62 710	1 863		4 840		5 103	(7 346)		67 170
<b>PROVISION</b>	<b>81 400</b>	<b>1 496</b>	<b>1 660</b>	<b>(4 840)</b>	<b>12</b>	<b>12 540</b>	<b>(1 162)</b>	<b>0</b>	<b>91 106</b>

\* Hors Groupe et actifs gérés en externe

Une variation de plus/moins 50 points de base du taux d'actualisation conduirait à une baisse/augmentation de l'engagement de 8 139 milliers d'euros au 31/12/14 et de 9 158 milliers d'euros au 31/12/15.

Variations de la juste valeur des actifs du régime	31/12/14	Effet de l'actualisation	Rendement des actifs du régime au-delà du produit d'intérêt	Cotisations au régime	Paiement aux bénéficiaires	Autres (regroupements d'entreprise, liquidation)	31/12/15
Juste valeur des actifs du régime	67 170	1 316	1 143	2 891	(5 729)	162	66 953
<b>TOTAL</b>	<b>67 170</b>	<b>1 316</b>	<b>1 143</b>	<b>2 891</b>	<b>(5 729)</b>	<b>162</b>	<b>66 953</b>

Variations de la juste valeur des actifs du régime	31/12/13	Effet de l'actualisation	Rendement des actifs du régime au-delà du produit d'intérêt	Cotisations au régime	Paiement aux bénéficiaires	Autres (regroupements d'entreprise, liquidation)	31/12/14
Juste valeur des actifs du régime	62 710	5 103	1 863	4 840	(7 346)	0	67 170
<b>TOTAL</b>	<b>62 710</b>	<b>5 103</b>	<b>1 863</b>	<b>4 840</b>	<b>(7 346)</b>	<b>0</b>	<b>67 170</b>

Position nette		31/12/15	31/12/14
Dettes actuarielles		164 160	158 276
Juste valeur des actifs régime		66 953	67 170
<b>SOLDE NET</b>		<b>97 207</b>	<b>91 106</b>

Détails de la juste valeur des actifs du régime	31/12/15				
	Titres de dettes	Instruments de capitaux propres	Immobilier	Autres	Total
Actifs cotés sur un marché actif	47 946	12 651	0	0	60 597
Actifs non cotés sur un marché actif	0	0	5 920	436	6 356
<b>TOTAL</b>	<b>47 946</b>	<b>12 651</b>	<b>5 920</b>	<b>436</b>	<b>66 953</b>

Détails de la juste valeur des actifs du régime	31/12/14				
	Titres de dettes	Instruments de capitaux propres	Immobilier	Autres	Total
Actifs cotés sur un marché actif	34 709	26 534	0	0	61 243
Actifs non cotés sur un marché actif	0	0	5 078	849	5 927
<b>TOTAL</b>	<b>34 709</b>	<b>26 534</b>	<b>5 078</b>	<b>849</b>	<b>67 170</b>

La colonne "Autres" du détail des actifs correspond essentiellement à la trésorerie disponible à la date d'arrêté.

Engagements de retraite à prestations définies	Duration moyenne pondérée
Indemnités de fin de carrière	13,8

## Note 21 : Dettes subordonnées

	31/12/15	31/12/14	Variation	
Dettes subordonnées	511 600	366 600	145 000	39,55 %
Dettes subordonnées à durée indéterminée	150 654	151 952	-1 298	-0,85 %
Dettes rattachées	5 300	3 720	1 580	42,47 %
<b>TOTAL</b>	<b>667 554</b>	<b>522 272</b>	<b>145 282</b>	<b>27,82 %</b>

### Caractéristiques des principales dettes subordonnées

Type	Date Émission	Montant Émission	Montant fin d'exercice	Échéance
Titres Super Subordonnés à Durée Indéterminée CFCMNE	2004	150 000	150 000	-
• Détection Groupe CMNE		-18 320	-13 762	
TSR structurés CFCMNE (8 lignes)	2014	41 600	41 600	2024
TSR structurés CFCMNE (2 lignes)	2014	175 000	175 000	2026
TSR structurés CFCMNE (3 lignes)	2015	55 000	55 000	2025
TSR CFCMNE (1 ligne)	2015	40 000	40 000	2027
TSR structuré CFCMNE (1 ligne)	2015	50 000	50 000	2030
TSR ACMN-Vie	2014	150 000	150 000	2024
Autres			14 416	
Dettes rattachées			5 300	
<b>TOTAL</b>			<b>667 554</b>	

## Note 22 : Capitaux propres

### 22a. Capitaux propres part du Groupe (hors résultat et gains et pertes latents)

	31/12/15	31/12/14	Variation	
Capital et réserves liées au capital	1 269 013	1 297 952	-28 939	-2,23 %
• Capital	1 266 263	1 295 202	-28 939	-2,23 %
• Prime d'émission, apport, fusion, scission, conversion	2 750	2 750	0	0,00 %
Réserves consolidées	1 013 975	815 396	198 579	24,35 %
• Autres réserves (dont effets liés à la première application)	1 096 842	905 399	191 443	21,14 %
• Report à nouveau	-82 867	-90 003	7 136	-7,93 %
<b>TOTAL</b>	<b>2 282 988</b>	<b>2 113 348</b>	<b>169 640</b>	<b>8,03 %</b>

Le montant publié en « autres réserves » au 31 décembre 2014 était de 909 417 milliers d'euros. La diminution de 4 018 milliers d'euros correspond à l'impact de l'enregistrement de la partie concernant les années antérieures à 2014 de la dette envers certains salariés dans le cadre de la distribution d'actions gratuites par une société du Groupe. De la même manière, le résultat de 2014 a été corrigé d'une charge complémentaire de 3 380 milliers d'euros relative à l'évolution de la dette sur l'année (cf note 29).

### 22b. Gains ou pertes latents différés part du Groupe

	31/12/15	31/12/14	Variation	
<b>Gains ou pertes latents ou différés * liés aux :</b>				
• Actifs disponibles à la vente	195 221	189 262	5 959	3,15 %
• Dérivés de couverture (CFH)	-20 488	-24 085	3 597	-14,93 %
• Réserves de conversion	1 859	768	1 091	142,06 %
• Autres	-6 096	-7 560	1 464	-19,37 %
<b>TOTAL</b>	<b>170 496</b>	<b>158 385</b>	<b>12 111</b>	<b>7,65 %</b>

\* Soldes net d'IS et après traitement de la comptabilité reflect.

### 22c. Entités intégrées globalement ayant des minoritaires significatifs

31/12/15	Part des intérêts minoritaires dans les comptes consolidés				Informations financières relatives à l'entité intégrée globalement*			
	Pourcentage d'intérêt	Résultat net revenant aux minoritaires	Montant dans les capitaux propres des intérêts minoritaires	Dividendes versés aux minoritaires	Total bilan	Résultat net	OCI	PNB
ACMN IARD	49 %	9 628	31 010	7 301	193 734	19 648	2 262	47 551

\* Montants avant élimination des comptes et opérations réciproques.

31/12/14	Part des intérêts minoritaires dans les comptes consolidés				Informations financières relatives à l'entité intégrée globalement*			
	Pourcentage d'intérêt	Résultat net revenant aux minoritaires	Montant dans les capitaux propres des intérêts minoritaires	Dividendes versés aux minoritaires	Total bilan	Résultat net	OCI	PNB
ACMN IARD	49 %	9 994	25 759	5 538	194 027	19 827	3 176	47 999

\* Montants avant élimination des comptes et opérations réciproques.

Cette information est communiquée pour les entités dont la part des minoritaires représente au moins 10 % du total des intérêts minoritaires.

## Note 23 : Engagements donnés et reçus

Engagements donnés	31/12/15	31/12/14	Variation	
<b>Engagements de financement</b>				
Engagements en faveur d'établissements de crédit	51 996	54 496	-2 500	-4,59 %
Engagements en faveur de la clientèle	2 407 440	2 132 754	274 686	12,88 %
<b>Engagements de garantie</b>				
Engagements d'ordre d'établissements de crédit	67 442	436 003	-368 561	-84,53 %
Engagements d'ordre de la clientèle	397 960	320 648	77 312	24,11 %
<b>Engagements sur titres</b>				
Autres engagements donnés	1 448	1 288	160	12,42 %

Engagements reçus	31/12/15	31/12/14	Variation	
<b>Engagements de financement</b>				
Engagements reçus d'établissements de crédit	1 311 836	947 030	364 806	38,52 %
Engagements reçus de la clientèle	0	0	0	n.s.
<b>Engagements de garantie</b>				
Engagements reçus d'établissements de crédit	2 903 338	2 735 388	167 950	6,14 %
Engagements reçus de la clientèle	5 656 691	5 540 868	115 823	2,09 %
<b>Engagements sur titres</b>				
Autres engagements reçus	1 448	95 922	-94 474	-98,49 %

## Titres et valeurs donnés en pension

Titres et valeurs donnés en pension	31/12/15	31/12/14	Variation	
Actifs donnés en pension	351	195 800	-195 449	-99,82 %
Passifs associés	1 075 000	175 000	900 000	514,29 %
<b>TOTAL</b>	<b>1 075 351</b>	<b>370 800</b>	<b>704 551</b>	<b>190,01 %</b>

## Actifs donnés en garantie de passif

Autres actifs donnés en garantie de passif	31/12/15	31/12/14	Variation	
Titres prêtés	81 658	0	81 658	n.s.
Dépôts de garantie sur opérations de marché	203 131	159 562	43 569	27,31 %
<b>TOTAL</b>	<b>284 789</b>	<b>159 562</b>	<b>125 227</b>	<b>78,48 %</b>

## 2. NOTES RELATIVES AU COMPTE DE RÉSULTAT

## Note 24 : Intérêts et produits/charges assimilés

	31/12/15		31/12/14	
	Produits	Charges	Produits	Charges
Établissements de crédit & banques centrales	43 137	-24 372	55 866	-20 518
Clientèle	1 039 558	-511 850	1 058 836	-524 652
<i>Dont location financement et location simple</i>	403 216	-360 920	382 367	-338 372
Instruments dérivés de couverture	12 719	-40 264	28 086	-46 774
Actifs financiers disponibles à la vente	53 769		51 016	
Actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance	7 737		15 511	
Dettes représentées par un titre		-71 475		-83 562
Dettes subordonnées		-2 515		-3 483
<b>TOTAL</b>	<b>1 156 920</b>	<b>-650 476</b>	<b>1 209 315</b>	<b>-678 989</b>
<i>dont produits et charges d'intérêt calculés au TIE</i>	1 144 201	-610 212	1 181 229	-632 215
<i>dont intérêts sur passifs au cout amorti</i>		-610 212		-632 215

## Note 25 : Commissions

	31/12/15		31/12/14	
	Produits	Charges	Produits	Charges
Établissements de crédit	3 127	-180	4 382	-179
Clientèle	87 250	-1 440	73 076	-1 196
Titres	23 768	-4 456	21 292	-3 225
<i>Dont activités gérées pour compte de tiers</i>	3 519		3 771	
Instruments dérivés	5	0	6	0
Change	193	0	190	0
Engagements de financement et de garantie	135	-219	155	-216
Prestations de services	92 368	-52 080	99 324	-55 305
<b>TOTAL</b>	<b>206 846</b>	<b>-58 375</b>	<b>198 425</b>	<b>-60 121</b>

## Note 26 : Gains ou pertes sur instruments financiers à la juste valeur par résultat

	31/12/15	31/12/14	Variation	
Instruments de transaction	27 180	36 736	-9 556	-26,01 %
Instruments à la juste valeur sur option	1 129	14 507	-13 378	-92,22 %
Inefficacité des couvertures	-6 513	-241	-6 272	n.s.
• Sur couverture de juste valeur (FVH)	-6 513	-241	-6 272	n.s.
– Variations de juste valeur des éléments couverts	-7 479	39 933	-47 412	-118,73 %
– Variations de juste valeur des éléments de couverture	966	-40 174	41 140	-102,40 %
Résultat de change	2 417	2 663	-246	-9,24 %
<b>TOTAL DES VARIATIONS DE JUSTE VALEUR</b>	<b>24 213</b>	<b>53 665</b>	<b>-29 452</b>	<b>-54,88 %</b>
<i>dont dérivés de transaction</i>	19 785	22 563	-2 778	-12,31 %

## Note 27 : Gains ou pertes sur actifs financiers disponibles à la vente

	31/12/15			
	Dividendes	PV/MV réalisées	Dépréciation	Total
Effets publics, obligations et autres titres à revenu fixe		1 022	0	1 022
Actions et autres titres à revenu variable	9 478	2 419	2 362	14 259
Titres immobilisés	5 343	2 199	82	7 624
Autres	0	-4	0	-4
<b>TOTAL</b>	<b>14 821</b>	<b>5 636</b>	<b>2 444</b>	<b>22 901</b>

	31/12/14			
	Dividendes	PV/MV réalisées	Dépréciation	Total
Effets publics, obligations et autres titres à revenu fixe		2 529	0	2 529
Actions et autres titres à revenu variable	10 626	10 375	1 077	22 078
Titres immobilisés	6 119	-7 928	159	-1 650
Autres	0	0	0	0
<b>TOTAL</b>	<b>16 745</b>	<b>4 976</b>	<b>1 236</b>	<b>22 957</b>

## Note 28 : Produits et charges des autres activités

	31/12/15	31/12/14	Variation	
<b>Produits des autres activités</b>				
Contrats d'assurance	1 675 267	1 713 762	-38 495	-2,25 %
Immeubles de placement :	1 370	0	1 370	n.s.
• Reprises de provisions/amortissements	119	0	119	n.s.
• Plus values de cession	1 251	0	1 251	n.s.
Charges refacturées	15 135	14 332	803	5,60 %
Autres produits	283 840	244 613	39 227	16,04 %
<b>SOUS-TOTAL</b>	<b>1 975 612</b>	<b>1 972 707</b>	<b>2 905</b>	<b>0,15%</b>
<b>Charges des autres activités</b>				
Contrats d'assurance	-1 399 959	-1 479 966	80 007	-5,41 %
Immeubles de placement :	-2 714	-4 840	2 126	-43,93 %
• Dotations aux provisions/amortissements	-2 714	-4 839	2 125	-43,91 %
• Moins values de cession	0	-1	1	-100,00 %
Autres charges	-101 499	-80 766	-20 733	25,67 %
<b>SOUS-TOTAL</b>	<b>-1 504 172</b>	<b>-1 565 572</b>	<b>61 400</b>	<b>-3,92 %</b>
<b>TOTAL NET DES AUTRES PRODUITS ET CHARGES</b>	<b>471 440</b>	<b>407 135</b>	<b>64 305</b>	<b>15,79 %</b>

## Détail des produits nets des activités d'assurance

	31/12/15	31/12/14	Variation	
Primes acquises	1 209 577	1 207 290	2 287	0,19 %
Charges des prestations	-1 704 876	-1 061 699	-643 177	60,58 %
Variations des provisions	333 966	-402 409	736 375	-182,99 %
Autres charges et produits techniques et non techniques	-16 530	-4 903	-11 627	237,14 %
Produits nets des placements	453 171	495 517	-42 346	-8,55 %
<b>TOTAL</b>	<b>275 308</b>	<b>233 796</b>	<b>41 512</b>	<b>17,76 %</b>

## Note 29 : Frais généraux

	31/12/15	31/12/14	Variation	
Charges de personnel	-451 971	-438 800	-13 171	3,00 %
Autres charges	-367 348	-349 980	-17 368	4,96 %
<b>TOTAL</b>	<b>-819 319</b>	<b>-788 780</b>	<b>-30 539</b>	<b>3,87 %</b>

Le montant publié en « charges de personnel » au 31 décembre 2014 était de 435 420 milliers d'euros. L'augmentation de ces charges de 3 380 milliers d'euros correspond à l'impact de l'enregistrement de la variation 2014 de la dette envers certains salariés dans le cadre de la distribution d'actions gratuites par une société du Groupe (cf notes 14b et 22).

### 29a. Charges de personnel

	31/12/15	31/12/14	Variation	
Salaires et traitements	-268 050	-259 844	-8 206	3,16 %
Charges sociales	-129 301	-121 548	-7 753	6,38 %
Intéressement et participation des salariés	-28 769	-30 972	2 203	-7,11 %
Impôts, taxes et versements assimilés sur rémunérations	-25 595	-26 263	668	-2,54 %
Autres	-256	-173	-83	47,98 %
<b>TOTAL</b>	<b>-451 971</b>	<b>-438 800</b>	<b>-13 171</b>	<b>3,00 %</b>

Depuis 2012, quatre plans d'attribution gratuite d'actions ont été mis en place par une entité du Groupe. Les bénéficiaires sont choisis selon la nature et la technicité des fonctions qu'ils exercent. L'attribution est conditionnée au maintien du bénéficiaire en situation de salarié du pôle. Les droits résultant de l'attribution gratuite d'actions sont incessibles jusqu'au terme de la période d'acquisition. La période minimale d'acquisition est de deux ans (dix-huit mois pour le plan 2015) et la durée minimale de conservation à l'issue de la période d'acquisition est également de deux ans.

La Caisse Fédérale ayant pris l'engagement de racheter ces actions, sur option du porteur, ces émissions sont traitées en « *cash settled* » et la valeur des titres est enregistrée en charges de personnel à la date de notification, par contrepartie d'une dette dont la réévaluation à chaque arrêté et jusqu'à son extinction est également constatée en frais de personnel.

Les effets de ces plans d'attribution d'actions gratuites sont résumés dans les tableaux ci-dessous.

31/12/2015							
	Date d'attribution	Nombre d'actions		Valeur de rachat	Pourcentage d'acquisition	Charge de l'exercice	Dette cumulée
		Attribuées	Acquises				
Plan 2012	14/02/12	20 060	19 740	176,19	100 %	321	3 478
Plan 2013	15/04/13	18 147	18 147	176,19	100 %	719	3 197
Plan 2014 *	01/04/14	29 400	29 400	176,19	88 %	2 770	4 533
Plan 2015 *	16/09/15	29 710	29 710	176,19	15 %	763	763
<b>TOTAL</b>						<b>4 573</b>	<b>11 971</b>

\* Nombre d'actions acquises estimé.

31/12/2014							
	Date d'attribution	Nombre d'actions		Valeur de rachat	Pourcentage d'acquisition	Charge de l'exercice	Dette cumulée
		Attribuées	Acquises				
Plan 2012	14/02/12	20 060	19 740	159,91	100 %	162	3 157
Plan 2013	15/04/13	18 147	18 147	159,91	85 %	1 455	2 478
Plan 2014 *	01/04/14	29 400	29 400	159,91	38 %	1 763	1 763
<b>TOTAL</b>						<b>3 380</b>	<b>7 398</b>

\* Nombre d'actions acquises estimé.

### Effectifs moyens

	31/12/15	31/12/14	Variation	
Techniciens de la banque	2 419	2 551	-132	-5,17 %
Cadres	2 180	2 188	-8	-0,37 %
<b>TOTAL</b>	<b>4 599</b>	<b>4 739</b>	<b>-140</b>	<b>-2,95%</b>

### 29b. Autres charges d'exploitation

	31/12/15	31/12/14	Variation	
Impôts et taxes	-44 408	-31 959	-12 449	38,95%
Services extérieurs	-215 483	-198 433	-17 050	8,59%
Autres charges diverses	-64 635	-77 784	13 149	-16,90%
<b>TOTAL</b>	<b>-324 526</b>	<b>-308 176</b>	<b>-16 350</b>	<b>5,31%</b>

## 29c. Dotations/reprises sur amortissements et dépréciation des immobilisations corporelles et incorporelles

	31/12/15	31/12/14	Variation	
Amortissements :	-42 822	-39 101	-3 721	9,52 %
• Immobilisations corporelles	-27 833	-28 548	715	-2,50 %
• Immobilisations incorporelles	-14 989	-10 553	-4 436	42,04 %
Dépréciations :	0	-2 703	2 703	-100,00 %
• Immobilisations corporelles	0	-1 468	1 468	-100,00 %
• Immobilisations incorporelles	0	-1 235	1 235	-100,00 %
<b>TOTAL</b>	<b>-42 822</b>	<b>-41 804</b>	<b>-1 018</b>	<b>2,44 %</b>

## Note 30 : Coût du risque

31/12/15	Dotations	Reprises	Créances irrécouvrables couvertes	Créances irrécouvrables non couvertes	Recouvrement sur créances apurées	TOTAL
Établissements de crédit	0	0	0	-923	0	-923
Clientèle	-50 537	101 830	-65 943	-2 932	489	-17 093
• Location financement	-1 376	2 475	-1 571	-25	15	-482
• Autres - clientèle	-49 161	99 355	-64 372	-2 907	474	-16 611
<b>SOUS-TOTAL</b>	<b>-50 537</b>	<b>101 830</b>	<b>-65 943</b>	<b>-3 855</b>	<b>489</b>	<b>-18 016</b>
Actifs fin. détenus jusqu'à l'échéance	-7	1 217	0	0	0	1 210
Actifs fin. disponibles à la vente	-427	0	-1 206	0	0	-1 633
Autres	-1 687	1 704	-24	-9	0	-16
<b>TOTAL</b>	<b>-52 658</b>	<b>104 751</b>	<b>-67 173</b>	<b>-3 864</b>	<b>489</b>	<b>-18 455</b>

31/12/14	Dotations	Reprises	Créances irrécouvrables couvertes	Créances irrécouvrables non couvertes	Recouvrement sur créances apurées	TOTAL
Établissements de crédit	0	0	0	-1 059	0	-1 059
Clientèle	-71 673	59 151	-16 993	-3 835	581	-32 769
• Location financement	-1 079	2 247	-1 504	-915	0	-1 251
• Autres - clientèle	-70 594	56 904	-15 489	-2 920	581	-31 518
<b>SOUS-TOTAL</b>	<b>-71 673</b>	<b>59 151</b>	<b>-16 993</b>	<b>-4 894</b>	<b>581</b>	<b>-33 828</b>
Actifs fin. détenus jusqu'à l'échéance	-11	13	0	0	0	2
Actifs fin. disponibles à la vente	0	305	0	0	0	305
Autres	-2 011	5 002	0	-52	0	2 939
<b>TOTAL</b>	<b>-73 695</b>	<b>64 471</b>	<b>-16 993</b>	<b>-4 946</b>	<b>581</b>	<b>-30 582</b>

## Note 31 : Gains ou pertes sur autres actifs

	31/12/15	31/12/14	Variation	
Immobilisations corporelles et incorporelles	-331	-2 869	2 538	-88,46 %
• Moins-values de cession	-1 484	-3 453	1 969	-57,02 %
• Plus-values de cession	1 153	584	569	97,43 %
Gains ou pertes nets sur titres consolidés	0	-108	108	-100,00 %
<b>TOTAL</b>	<b>-331</b>	<b>-2 977</b>	<b>2 646</b>	<b>-88,88 %</b>

## Note 32 : Variations de valeur des écarts d'acquisition

	31/12/15	31/12/14	Variation	
Dépréciation des écarts d'acquisition	0	0	0	n.s.
Ecart d'acquisition négatif passé en résultat	0	3 647	-3 647	-100,00 %
<b>TOTAL</b>	<b>0</b>	<b>3 647</b>	<b>-3 647</b>	<b>-100,00 %</b>

## Note 33 : Impôt sur les bénéfices

### 33a. Décomposition de la charge d'impôt

	31/12/15	31/12/14	Variation	
Charge d'impôt exigible	-122 360	-85 834	-36 526	42,55 %
Charge d'impôt différé	1 248	-19 129	20 377	-106,52 %
Ajustements au titre des exercices antérieurs	25	-91	116	-127,47 %
<b>TOTAL</b>	<b>-121 087</b>	<b>-105 054</b>	<b>-16 033</b>	<b>15,26 %</b>

### 33b. Rapprochement entre les charges d'impôt effective et théorique

	31/12/15		31/12/14	
Taux d'impôt théorique	131 129	38,00 %	131 854	38,00 %
Impact du taux réduit sur les plus values à long terme	-6 418	-1,86 %	-6 495	-1,87 %
Impact des taux d'imposition spécifiques des entités étrangères	-408	-0,12 %	-1 134	-0,33 %
Impact du <i>carry back</i>	0	0,00 %	0	0,00 %
Décalages permanents	-9 079	-2,63 %	-9 726	-2,80 %
Autres	5 863	1,70 %	-9 445	-2,72 %
<b>TAUX D'IMPÔT EFFECTIF</b>	<b>121 087</b>	<b>35,09 %</b>	<b>105 054</b>	<b>30,28 %</b>
Résultat taxable	345 078		346 984	
<b>CHARGE D'IMPÔT</b>	<b>121 087</b>	<b>35,09 %</b>	<b>105 054</b>	<b>30,28 %</b>

## 3. NOTES RELATIVES A L'ÉTAT DU RÉSULTAT NET ET DES GAINS ET PERTES DIRECTEMENT COMPTABILISÉS EN CAPITAUX PROPRES

### Note 34 : Recyclage des gains et pertes directement comptabilisés en capitaux propres

Mouvements	31/12/15	31/12/14
<b>Écarts de conversion</b>		
Reclassement vers le résultat	0	0
Autres mouvements	1 047	822
<b>SOUS-TOTAL</b>	<b>1 047</b>	<b>822</b>
<b>Réévaluation des actifs financiers disponibles à la vente</b>		
Reclassement vers le résultat	-659	-989
Autres mouvements	5 189	38 194
<b>SOUS-TOTAL</b>	<b>4 530</b>	<b>37 205</b>
<b>Réévaluation des instruments dérivés de couverture</b>		
Reclassement vers le résultat	0	0
Autres mouvements	3 597	-3 292
<b>SOUS-TOTAL</b>	<b>3 597</b>	<b>-3 292</b>
<b>Écarts actuariels sur les régimes à prestations définies</b>	<b>1 463</b>	<b>-7 676</b>
<b>Quote-part des gains ou pertes latents ou différés sur entreprises MEE</b>	<b>946</b>	<b>629</b>
<b>TOTAL</b>	<b>11 583</b>	<b>27 688</b>

### Note 35 : Impôt relatif à chaque composante des gains et pertes directement comptabilisés en capitaux propres

	31/12/15			31/12/14		
	Brut	Impôt	Net	Brut	Impôt	Net
Écarts de conversion	1 047	0	1 047	822	0	822
Réévaluation des actifs financiers disponibles à la vente	-8 650	13 180	4 530	53 411	-16 206	37 205
Réévaluation des instruments dérivés de couverture	7 634	-4 037	3 597	-5 239	1 947	-3 292
Écarts actuariels sur les régimes à prestations définies	2 597	-1 134	1 463	-11 884	4 208	-7 676
Quote-part des gains ou pertes latents ou différés sur entreprises MEE	1 046	-100	946	489	140	629
<b>TOTAL DES VARIATIONS DES GAINS ET PERTES COMPTABILISÉES DIRECTEMENT EN CAPITAUX PROPRES</b>	<b>3 674</b>	<b>7 909</b>	<b>11 583</b>	<b>37 599</b>	<b>-9 911</b>	<b>27 688</b>

# V INFORMATIONS SECTORIELLES

En matière d'information sectorielle, le CMNE communique sur deux niveaux. L'information par secteur d'activité constitue le premier niveau, et celle par secteur géographique le second niveau.

## ► Information sectorielle par activité (1<sup>er</sup> niveau)

Le Groupe CMNE est organisé selon six pôles d'activité :

- Bancassurance France ;
- Bancassurance Belgique ;
- Entreprises ;
- Assurances ;
- Gestion pour compte de tiers ;
- Services et activités diverses.

Le détail des entités composant chacun de ces pôles d'activité est donné dans les tableaux suivants :

Société	Activité	2014			2015		
		% Intérêt	% Contrôle	Méthode	% Intérêt	% Contrôle	Méthode
<b>Bancassurance France</b>							
Crédit Mutuel Nord Europe	Établissement de crédit	100,00	100,00	Sté mère	100,00	100,00	Sté mère
Cumul SCI	Immobilier	100,00	100,00	IG	100,00	100,00	IG
FCP Richebé Gestion	Fonds dédié	99,78	100,00	IG	100,00	100,00	IG
CMNE Home Loans FCT	Établissement de crédit	99,90	100,00	IG	100,00	100,00	IG
GIE CMN Prestations	Groupement de moyens	100,00	100,00	IG	100,00	100,00	IG
SA Immobilière du CMN	Immobilier	100,00	100,00	IG	100,00	100,00	IG
THEIA	Immobilier	80,00	80,00	IG	80,00	80,00	IG
CMNE CAP SENIORS	Immobilier	0,00	0,00	NC	100,00	100,00	IG
<b>Bancassurance Belgique</b>							
CMNE Belgium	Opérations financières	100,00	100,00	IG	100,00	100,00	IG
BKCP Immo IT SCRL	Sociétés de Moyens	95,87	95,87	IG	95,92	95,92	IG
BKCP Securities	Gestion de patrimoine	100,00	100,00	IG	100,00	100,00	IG
Beobank	Établissement de crédit	100,00	100,00	IG	100,00	100,00	IG
BKCP Banque SA	Établissement de crédit	100,00	100,00	IG	100,00	100,00	IG
Immo W16	Gestion immobilière	100,00	100,00	IG	100,00	100,00	IG
Mobilease	Leasing mobilier	100,00	100,00	IG	100,00	100,00	IG
OBK SCRL	Opérations financières	99,99	100,00	IG	99,99	100,00	IG
<b>Entreprises</b>							
BCMNE	Établissement de crédit	100,00	100,00	IG	100,00	100,00	IG
Bail Actéa	Crédit bail mobilier	100,00	100,00	IG	100,00	100,00	IG
Nord Europe Lease	Crédit bail immobilier	100,00	100,00	IG	100,00	100,00	IG
GIE BCMNE Gestion	Groupement de moyens	100,00	100,00	IG	0,00	0,00	NC
Nord Europe Partenariat	Capital Développement	99,65	99,65	IG	99,65	99,65	IG

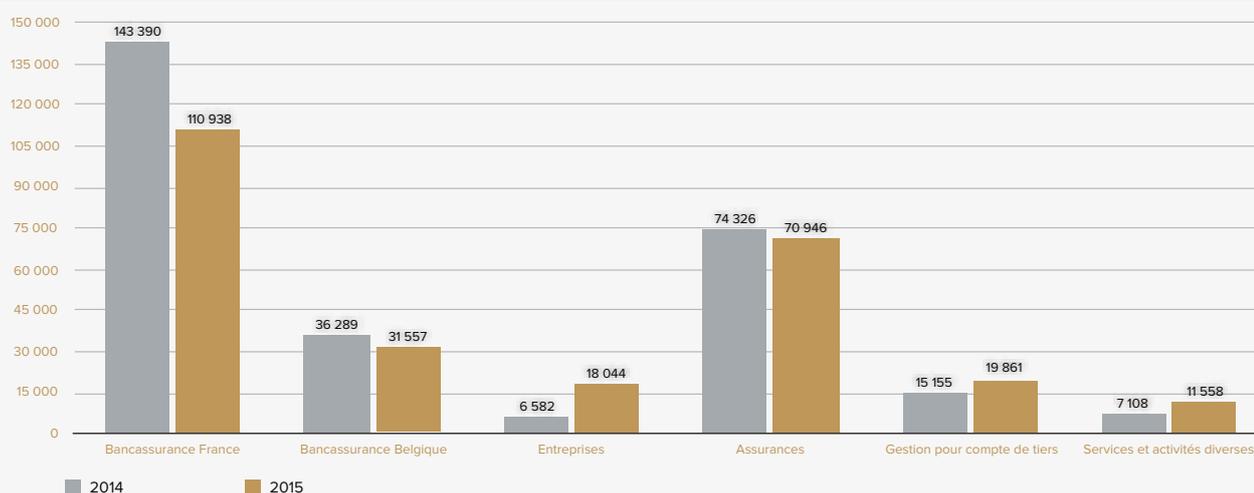
Société	Activité	2014			2015		
		% Intérêt	% Contrôle	Méthode	% Intérêt	% Contrôle	Méthode
<b>Assurances</b>							
Nord Europe Assurances	Gestion collect. assurance	100,00	100,00	IG	100,00	100,00	IG
ACMN IARD	Assurance	51,00	51,00	IG	51,00	51,00	IG
ACMN-Vie	Assurance	100,00	100,00	IG	100,00	100,00	IG
CP - BK Reinsurance	Ré assurance	100,00	100,00	IG	100,00	100,00	IG
Courtage CMNE	Courtage assurance	100,00	100,00	IG	100,00	100,00	IG
Nord Europe Life Luxembourg	Assurance	100,00	100,00	IG	100,00	100,00	IG
Nord Europe Retraite	Gestion PERP	100,00	100,00	IG	100,00	100,00	IG
North Europe Life Belgium	Assurance	100,00	100,00	IG	100,00	100,00	IG
SPV JARNA	Gestion d'actifs	0,00	0,00	NC	98,18	100,00	IG
Vie Services	Serv. info. et de gestion	77,50	77,50	IG	0,00	0,00	NC
<b>Gestion pour compte de tiers</b>							
Groupe La Française	Gestion collective	98,46	98,46	IG	98,18	98,18	IG
2A	Gestion d'actifs	0,00	0,00	NC	19,63	20,00	MEE
Alger Management LTD	Gestion d'actifs	0,00	0,00	NC	49,09	50,00	MEE
CD Partenaires	Gestion d'actifs	74,02	100,00	IG	73,50	74,87	IG
CMH Gestion	Gestion collective	20,79	24,48	MEE	0,00	0,00	NC
Conviction Asset-management	Gestion collective	29,54	30,00	MEE	29,45	30,00	MEE
FCT LFP Créances Immobilières	Gestion d'actifs	98,86	100,00	IG	58,37	58,37	IG
Forum Holding BV	Gestion d'actifs	24,26	24,64	MEE	24,19	24,64	MEE
Forum Partners Investment Management LLC	Gestion d'actifs	24,26	24,64	MEE	24,19	24,64	MEE
GIE Groupe La Française	Groupement de moyens	98,46	100,00	IG	98,18	100,00	IG
Groupe Cholet-Dupont	Gestion d'actifs	33,21	33,73	MEE	33,12	33,73	MEE
Inflection Point Capital Management UK LD	Gestion d'actifs	48,25	49,00	MEE	51,35	49,00	MEE
JKC Capital Management Limited	Gestion d'actifs	49,23	50,00	MEE	49,09	50,00	MEE
La Française AM	Gestion collective	98,46	100,00	IG	98,17	100,00	IG
La Française AM Finance Services	Immobilier	98,46	100,00	IG	98,18	100,00	IG
La Française AM GP	Gestion d'actifs	98,46	100,00	IG	98,17	100,00	IG
La Française AM IBERIA	Gestion d'actifs	64,99	66,00	IG	64,80	66,00	IG
La Française AM ICC	Recouvr. de créances	98,46	100,00	IG	0,00	0,00	NC
La Française AM International	Gestion de patrimoine	98,47	100,00	IG	98,18	100,00	IG
La Française Bank	Établissement de crédit	99,08	100,00	IG	98,91	100,00	IG
La Française Global REIM	Gestion d'actifs	98,46	100,00	IG	98,18	100,00	IG
La Française Inflection Point	Gestion d'actifs	73,86	51,00	IG	75,23	51,00	IG
La Française Investment Solutions	Gestion d'actifs	64,00	65,00	IG	63,81	65,00	IG
La Française Real Estate Managers	Gestion collective	84,92	86,25	IG	94,21	95,96	IG
La Française Real Estate Partners	Gestion d'actifs	55,20	65,00	IG	61,23	65,00	IG
LFF Real Estate Partners Limited	Gestion d'actifs	55,00	56,67	IG	60,24	56,67	IG
LFP Nexity Services Immobiliers	Gestion immobilière	20,92	24,64	MEE	23,21	24,64	MEE
LFP SV	Gestion d'actifs	98,46	100,00	IG	0,00	0,00	NC
New Alpha Asset-management	Gestion d'actifs	98,46	100,00	IG	98,18	100,00	IG
NEXt Advisor	Gestion d'actifs	98,46	100,00	IG	98,18	100,00	IG
Nouvelles Expertises et Talents AM	Capital Développement	98,46	100,00	IG	98,18	100,00	IG
OPCI Raspail	Gestion immobilière	99,73	100,00	IG	99,68	100,00	IG
SCI Raspail Vavin Invest	Gestion immobilière	99,71	100,00	IG	99,67	100,00	IG
Siparex Proximité Innovation	Gestion collective	45,75	46,46	MEE	45,61	46,46	MEE
Société Holding Partenaires	Gestion d'actifs	50,22	51,00	IG	0,00	0,00	NC
TAGES Capital LLP	Gestion d'actifs	39,38	40,00	MEE	39,27	40,00	MEE
UFG PM	Gestion immobilière	84,92	100,00	IG	94,21	100,00	IG
<b>Services et activités diverses</b>							
Actéa Environnement	Gestion immobilière	100,00	100,00	IG	100,00	100,00	IG
CMN Environnement	Gestion immobilière	100,00	100,00	IG	100,00	100,00	IG
CMN Tél	Services	100,00	100,00	IG	0,00	0,00	NC
Euro Information SAS	Informatique	10,15	10,15	MEE	10,15	10,15	MEE
Financière Nord Europe	Gestion collective	100,00	100,00	IG	100,00	100,00	IG
Fininmad	Immobilier	100,00	100,00	IG	100,00	100,00	IG
NEPI	Opérations financières	100,00	100,00	IG	100,00	100,00	IG
SCI Centre Gare	Immobilier	100,00	100,00	IG	100,00	100,00	IG
Sicorfé Maintenance	Services	34,00	34,00	MEE	34,00	34,00	MEE
Sofimmo 3	Immobilier	100,00	100,00	IG	100,00	100,00	IG
Sofimpar	Immobilier	100,00	100,00	IG	100,00	100,00	IG
Transactimmo	Immobilier	100,00	100,00	IG	100,00	100,00	IG

## Résumé des contributions par pôles

	Contribution au PNB		Contribution au RBE		Contribution au résultat consolidé		Contribution au total bilan consolidé	
	2014	2015	2014	2015	2014	2015	2014	2015
Bancassurance France	510 865	498 564	187 160	173 454	143 390	110 938	20 351 296	20 333 172
Bancassurance Belgique	286 021	291 154	49 986	40 394	36 289	31 557	6 480 638	6 415 265
Entreprises	52 486	55 109	24 368	26 082	6 582	18 044	2 145 507	2 303 984
Assurances	208 422	205 178	130 603	126 706	74 326	70 946	15 998 769	15 825 922
Gestion pour compte de tiers	149 571	172 075	26 167	36 319	15 155	19 861	1 003 653	1 203 723
Services et activités diverses	2 628	5 760	980	4 133	7 108	11 558	151 372	164 416
Éliminations entre pôles	-57 606	-54 371	-55 657	-52 938	-56 821	-51 313	-4 394 308	-5 102 767
<b>TOTAL</b>	<b>1 152 387</b>	<b>1 173 469</b>	<b>363 607</b>	<b>354 150</b>	<b>226 029</b>	<b>211 591</b>	<b>41 736 927</b>	<b>41 143 715</b>

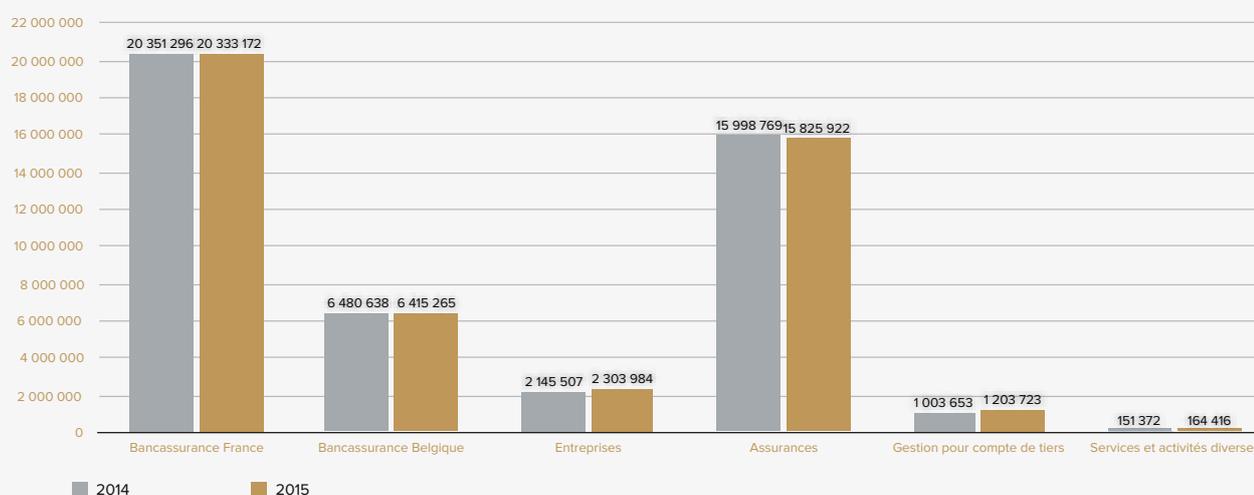
Le résultat 2014 présenté tient compte de la correction exposée en note 22a.

## Contribution au résultat (avant éliminations interpôles)



En milliers d'euros

## Contribution au total du bilan (avant éliminations interpôles)



En milliers d'euros

Synthèse bilan et résultat par pôles

ACTIF 31/12/14	Pôle Bancassurance France	Pôle Bancassurance Belgique	Pôle Entreprises	Pôle Assurances	Pôle Gestion pour compte de tiers	Pôle Services et activités diverses	Opérations spécifiques et éliminations	Total
Actifs financiers à la juste valeur par résultat	464 266	-	-	11 957 671	124 959	-	(225 956)	<b>12 320 940</b>
Instruments dérivés de couverture	103 654	2 591	-	-	-	-	(57 546)	<b>48 699</b>
Actifs financiers disponibles à la vente	3 468 163	1 725 856	9 354	3 817 455	84 667	29 008	(1 831 397)	<b>7 303 106</b>
Prêts et créances sur établissements de crédit	5 675 145	421 818	110 794	89 493	20 151	148	(1 971 477)	<b>4 346 072</b>
Prêts et créances sur la clientèle	9 641 849	4 121 964	2 003 558	50 890	260 152	-	(293 851)	<b>15 784 562</b>
Écart de réévaluation des portefeuilles couverts en taux	29 595	13 578	4 047	-	-	-	-	<b>47 220</b>
Actifs détenus jusqu'à l'échéance	441 064	39 522	-	-	-	-	-	<b>480 586</b>
Comptes de régularisation et actifs divers	348 384	55 373	16 947	75 630	143 387	2 344	(31 416)	<b>610 649</b>
Participations dans les entreprises MEE	-	-	-	-	64 367	96 748	-	<b>161 115</b>
Immobilisations corporelles et incorporelles	179 176	97 593	807	1 990	132 698	22 400	(2 081)	<b>432 583</b>
Écarts d'acquisition	-	2 343	-	5 640	173 272	724	19 416	<b>201 395</b>
<b>TOTAL</b>	<b>20 351 296</b>	<b>6 480 638</b>	<b>2 145 507</b>	<b>15 998 769</b>	<b>1 003 653</b>	<b>151 372</b>	<b>(4 394 308)</b>	<b>41 736 927</b>

ACTIF 31/12/15	Pôle Bancassurance France	Pôle Bancassurance Belgique	Pôle Entreprises	Pôle Assurances	Pôle Gestion pour compte de tiers	Pôle Services et activités diverses	Opérations spécifiques et éliminations	Total
Actifs financiers à la juste valeur par résultat	425 794	-	-	11 815 480	231 611	-	(260 861)	<b>12 212 024</b>
Instruments dérivés de couverture	91 715	2 776	50	-	-	-	(48 456)	<b>46 085</b>
Actifs financiers disponibles à la vente	3 623 710	1 472 508	8 271	3 673 242	89 445	30 754	(1 896 603)	<b>7 001 327</b>
Prêts et créances sur établissements de crédit	5 703 554	466 370	115 164	190 428	37 256	3 780	(2 443 137)	<b>4 073 415</b>
Prêts et créances sur la clientèle	9 543 734	4 301 365	2 147 613	52 577	260 754	-	(429 935)	<b>15 876 108</b>
Écart de réévaluation des portefeuilles couverts en taux	23 924	11 417	3 075	-	-	-	-	<b>38 416</b>
Actifs détenus jusqu'à l'échéance	354 868	24 984	-	-	-	-	-	<b>379 852</b>
Comptes de régularisation et actifs divers	389 050	52 715	28 102	86 986	195 818	2 591	(40 952)	<b>714 310</b>
Participations dans les entreprises MEE	-	-	-	-	66 039	105 670	-	<b>171 709</b>
Immobilisations corporelles et incorporelles	176 823	80 787	1 709	1 569	149 172	20 897	(2 239)	<b>428 718</b>
Écarts d'acquisition	-	2 343	-	5 640	173 628	724	19 416	<b>201 751</b>
<b>TOTAL</b>	<b>20 333 172</b>	<b>6 415 265</b>	<b>2 303 984</b>	<b>15 825 922</b>	<b>1 203 723</b>	<b>164 416</b>	<b>(5 102 767)</b>	<b>41 143 715</b>

PASSIF 31/12/14	Pôle Bancassurance France	Pôle Bancassurance Belgique	Pôle Entreprises	Pôle Assurances	Pôle Gestion pour compte de tiers	Pôle Services et activités diverses	Opérations spécifiques et éliminations	Total
Passifs financiers à la juste valeur par résultat	249 747	1 435	-	2	73 488	-	(123 713)	<b>200 959</b>
Instruments dérivés de couverture	144 198	55 708	4 737	-	-	-	(57 546)	<b>147 097</b>
Dettes envers les établissements de crédit	2 496 946	42 620	1 480 166	69 913	168 146	14 813	(2 081 653)	<b>2 190 951</b>
Dettes envers la clientèle	9 773 821	5 479 751	373 673	85 090	3 060	-	(39 662)	<b>15 675 733</b>
Dettes représentées par un titre	4 623 063	55 977	2 543	-	258 555	-	(327 887)	<b>4 612 251</b>
Écart de réévaluation des portefeuilles couverts en taux	-	2 970	-	-	-	-	-	<b>2 970</b>
Comptes de régularisation et passifs divers	550 757	118 897	94 741	1 692 926	139 423	896	(32 048)	<b>2 565 592</b>
Provisions techniques des contrats d'assurance	-	-	-	13 141 378	-	-	(16 972)	<b>13 124 406</b>
Provisions	16 790	57 076	3 845	10 474	2 617	25	48 775	<b>139 602</b>
Dettes subordonnées	370 126	109 891	-	203 017	-	-	(160 762)	<b>522 272</b>
Intérêts minoritaires	397	3 465	28	35 913	17 320	-	209	<b>57 332</b>
Capitaux propres hors résultat (part du Groupe)	1 982 061	516 559	179 192	685 730	325 889	128 530	(1 546 228)	<b>2 271 733</b>
Résultat de l'exercice (part du Groupe)	143 390	36 289	6 582	74 326	15 155	7 108	(56 821)	<b>226 029</b>
<b>TOTAL</b>	<b>20 351 296</b>	<b>6 480 638</b>	<b>2 145 507</b>	<b>15 998 769</b>	<b>1 003 653</b>	<b>151 372</b>	<b>(4 394 308)</b>	<b>41 736 927</b>

PASSIF 31/12/15	Pôle Bancassurance France	Pôle Bancassurance Belgique	Pôle Entreprises	Pôle Assurances	Pôle Gestion pour compte de tiers	Pôle Services et activités diverses	Opérations spécifiques et éliminations	Total
Passifs financiers à la juste valeur par résultat	265 355	1 219	-	2	150 158	-	(182 106)	<b>234 628</b>
Instruments dérivés de couverture	126 776	48 854	3 832	-	-	-	(48 456)	<b>131 006</b>
Dettes envers les établissements de crédit	2 749 340	175 126	1 643 479	190 304	224 261	17 858	(2 645 734)	<b>2 354 634</b>
Dettes envers la clientèle	10 201 051	5 361 248	353 446	109 236	659	-	(47 673)	<b>15 977 967</b>
Dettes représentées par un titre	3 770 361	37 225	1 541	-	253 891	-	(303 910)	<b>3 759 108</b>
Écart de réévaluation des portefeuilles couverts en taux	-	2 758	-	-	-	-	-	<b>2 758</b>
Comptes de régularisation et passifs divers	421 846	111 856	97 833	1 747 352	202 686	1 314	(19 741)	<b>2 563 146</b>
Provisions techniques des contrats d'assurance	-	-	-	12 599 898	-	-	(12 217)	<b>12 587 681</b>
Provisions	69 464	61 876	4 383	9 148	1 746	113	-	<b>146 730</b>
Dettes subordonnées	516 775	44 525	-	303 016	-	-	(196 762)	<b>667 554</b>
Intérêts minoritaires	(78)	(1 663)	27	40 640	14 429	-	73	<b>53 428</b>
Capitaux propres hors résultat (part du Groupe)	2 101 344	540 684	181 399	755 380	336 032	133 573	(1 594 928)	<b>2 453 484</b>
Résultat de l'exercice (part du Groupe)	110 938	31 557	18 044	70 946	19 861	11 558	(51 313)	<b>211 591</b>
<b>TOTAL</b>	<b>20 333 172</b>	<b>6 415 265</b>	<b>2 303 984</b>	<b>15 825 922</b>	<b>1 203 723</b>	<b>164 416</b>	<b>(5 102 767)</b>	<b>41 143 715</b>

Les données 2014 présentées tiennent compte de la correction exposée notes 14b et 22a

COMPTE DE RÉSULTAT 31/12/14	Pôle Bancassurance France	Pôle Bancassurance Belgique	Pôle Entreprises	Pôle Assurances	Pôle Gestion pour compte de tiers	Pôle Services et activités diverses	Opérations spécifiques et éliminations	Total
<b>PRODUIT NET BANCAIRE</b>	<b>510 865</b>	<b>286 021</b>	<b>52 486</b>	<b>208 422</b>	<b>149 571</b>	<b>2 628</b>	<b>(57 606)</b>	<b>1 152 387</b>
Frais généraux	(323 705)	(236 035)	(28 118)	(77 819)	(123 404)	(1 648)	1 949	<b>(788 780)</b>
<b>RÉSULTAT BRUT D'EXPLOITATION</b>	<b>187 160</b>	<b>49 986</b>	<b>24 368</b>	<b>130 603</b>	<b>26 167</b>	<b>980</b>	<b>(55 657)</b>	<b>363 607</b>
Coût du risque	(17 058)	(2 860)	(10 825)	-	501	(340)	-	<b>(30 582)</b>
<b>RÉSULTAT D'EXPLOITATION</b>	<b>170 102</b>	<b>47 126</b>	<b>13 543</b>	<b>130 603</b>	<b>26 668</b>	<b>640</b>	<b>(55 657)</b>	<b>333 025</b>
Quote-part de résultat des entreprises MEE	-	-	-	-	2 682	7 227	-	<b>9 909</b>
Gains ou pertes sur autres actifs	(2 772)	117	(30)	-	(208)	(84)	-	<b>(2 977)</b>
Variations de valeur des écarts d'acquisition	-	-	-	3 647	-	-	-	<b>3 647</b>
<b>RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔT</b>	<b>167 330</b>	<b>47 243</b>	<b>13 513</b>	<b>134 250</b>	<b>29 142</b>	<b>7 783</b>	<b>(55 657)</b>	<b>343 604</b>
Impôts sur les bénéfices	(23 947)	(11 086)	(6 931)	(49 899)	(11 352)	(675)	(1 164)	<b>(105 054)</b>
Gains & pertes nets d'impôts/activités abandonnées	-	-	-	-	-	-	-	-
<b>RÉSULTAT NET TOTAL</b>	<b>143 383</b>	<b>36 157</b>	<b>6 582</b>	<b>84 351</b>	<b>17 790</b>	<b>7 108</b>	<b>(56 821)</b>	<b>238 550</b>
Intérêts minoritaires	(7)	(132)	-	10 025	2 635	-	-	<b>12 521</b>
<b>RÉSULTAT NET (part du Groupe)</b>	<b>143 390</b>	<b>36 289</b>	<b>6 582</b>	<b>74 326</b>	<b>15 155</b>	<b>7 108</b>	<b>(56 821)</b>	<b>226 029</b>

COMPTE DE RÉSULTAT 31/12/15	Pôle Bancassurance France	Pôle Bancassurance Belgique	Pôle Entreprises	Pôle Assurances	Pôle Gestion pour compte de tiers	Pôle Services et activités diverses	Opérations spécifiques et éliminations	Total
<b>PRODUIT NET BANCAIRE</b>	<b>498 564</b>	<b>291 154</b>	<b>55 109</b>	<b>205 178</b>	<b>172 075</b>	<b>5 760</b>	<b>(54 371)</b>	<b>1 173 469</b>
Frais généraux	(325 110)	(250 760)	(29 027)	(78 472)	(135 756)	(1 627)	1 433	<b>(819 319)</b>
<b>RÉSULTAT BRUT D'EXPLOITATION</b>	<b>173 454</b>	<b>40 394</b>	<b>26 082</b>	<b>126 706</b>	<b>36 319</b>	<b>4 133</b>	<b>(52 938)</b>	<b>354 150</b>
Coût du risque	(13 795)	(4 572)	563	-	(13)	(212)	(426)	<b>(18 455)</b>
<b>RÉSULTAT D'EXPLOITATION</b>	<b>159 659</b>	<b>35 822</b>	<b>26 645</b>	<b>126 706</b>	<b>36 306</b>	<b>3 921</b>	<b>(53 364)</b>	<b>335 695</b>
Quote-part de résultat des entreprises MEE	-	-	-	-	1 018	8 696	-	<b>9 714</b>
Gains ou pertes sur autres actifs	(292)	340	7	-	(386)	-	-	<b>(331)</b>
Variations de valeur des écarts d'acquisition	-	-	-	-	-	-	-	-
<b>RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔT</b>	<b>159 367</b>	<b>36 162</b>	<b>26 652</b>	<b>126 706</b>	<b>36 938</b>	<b>12 617</b>	<b>(53 364)</b>	<b>345 078</b>
Impôts sur les bénéfices	(48 479)	(4 794)	(8 609)	(46 132)	(14 126)	(1 059)	2 112	<b>(121 087)</b>
Gains & pertes nets d'impôts/activités abandonnées	-	-	-	-	-	-	-	-
<b>RÉSULTAT NET TOTAL</b>	<b>110 888</b>	<b>31 368</b>	<b>18 043</b>	<b>80 574</b>	<b>22 812</b>	<b>11 558</b>	<b>(51 252)</b>	<b>223 991</b>
Intérêts minoritaires	(50)	(189)	(1)	9 628	2 951	-	61	<b>12 400</b>
<b>RÉSULTAT NET (part du Groupe)</b>	<b>110 938</b>	<b>31 557</b>	<b>18 044</b>	<b>70 946</b>	<b>19 861</b>	<b>11 558</b>	<b>(51 313)</b>	<b>211 591</b>

Le résultat 2014 présenté tient compte de la correction exposée note 22a

### ► Information sectorielle par zones géographiques (2<sup>ème</sup> niveau)

Au CMNE, cette analyse se recoupe avec l'information par activité. En effet, le Groupe exerce sur deux zones géographiques principales qui sont la France et la Belgique. Les informations concernant cette deuxième zone sont isolées dans le pôle d'activité Bancassurance Belgique.

# VI AUTRES INFORMATIONS

## ► Les normes

Les normes et interprétations adoptées par l'Union Européenne et non encore appliquées du fait de la date de survenance sont les suivantes :

- **Amendements à IAS 1 :** "Initiative concernant les informations à fournir", traitant essentiellement de la significativité des informations fournies. Applicable au 1<sup>er</sup> janvier 2016 ;
- **Amendements à IAS 16 :** "Clarification sur les modes d'amortissement". Applicable au 1<sup>er</sup> janvier 2016 ;
- **IFRS 9 :** Instruments financiers. Non encore adoptée.

La norme IFRS 9 Instruments Financiers publiée par l'IASB est appelée à remplacer la norme IAS 39 Instruments financiers : comptabilisation et évaluation. Elle définit de nouvelles règles en matière de classement et d'évaluation des instruments financiers, de dépréciation du risque de crédit des actifs financiers et de comptabilité de couverture, hors opérations de macro-couverture.

La norme IFRS 9 n'a pas encore été adoptée par l'Union Européenne au 31 décembre 2015. Elle entrera en vigueur de manière obligatoire pour les exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2018. Elle n'est donc pas appliquée au 31 décembre 2015.

La norme IFRS 9, pour sa partie relative à la dépréciation du risque de crédit, répond aux critiques soulevées par le modèle de pertes de crédit avérées de la norme IAS 39 d'une comptabilisation trop tardive et trop faible des pertes de crédit.

La norme IFRS 9 permet de passer d'un provisionnement de pertes de crédit avérées à un provisionnement de pertes de crédit attendues. Les dépréciations seront constatées, pour les actifs financiers n'ayant pas fait l'objet d'indications objectives de pertes à titre individuel, à partir d'historique de pertes observées mais aussi de prévisions raisonnables et justifiables des flux futurs de trésorerie.

Cette approche du risque de crédit plus prospective est déjà prise en compte lorsque des provisions collectives sont actuellement constatées sur des portefeuilles homogènes d'actifs financiers en application de la norme IAS 39. Elle a été confirmée par les résultats de la revue de qualité des actifs menée par la Banque Centrale Européenne au cours de l'exercice 2014.

Le Groupe Crédit Mutuel a lancé le chantier en mode projet au deuxième trimestre 2015 regroupant les différents acteurs (finance, risques, informatique...). Il intègre l'ensemble des activités concernées du Groupe, y compris les assurances pour lesquelles un report de l'application de la norme serait nécessaire, compte tenu des interactions avec la future norme IFRS 4 toujours en discussion au sein de l'IASB.

À ce stade du projet de mise en œuvre de la norme IFRS 9 essentiellement consacré à l'analyse de la norme, il n'est pas possible de chiffrer les impacts financiers potentiels de l'adoption de la norme.

## ► Juste valeur des instruments financiers comptabilisés au coût amorti

Les justes valeurs présentées sont une estimation à partir des paramètres observables à la date d'arrêt. Elles sont issues d'un calcul d'actualisation des flux futurs estimés à partir d'une courbe de taux qui comprend un coût de signature inhérent au débiteur.

Les instruments financiers présentés dans cette information sont les prêts et emprunts. Ils ne reprennent pas les éléments non monétaires (actions), les comptes de fournisseurs, les comptes de autres actifs, des autres passifs et les comptes de régularisation. Les instruments non financiers ne sont pas concernés par cette information.

La juste valeur des instruments financiers exigibles à vue et des contrats d'épargne réglementée de la clientèle est la valeur exigible par le client, c'est à dire sa valeur comptable.

Certaines entités du Groupe peuvent également appliquer des hypothèses : la valeur de marché est la valeur comptable pour les contrats dont les conditions se réfèrent à un taux variable, ou dont la durée résiduelle est inférieure ou égale à un an.

Nous attirons l'attention sur le fait que, hormis les actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance, les instruments financiers comptabilisés au coût amorti ne sont pas cessibles ou ne font pas dans la pratique l'objet de cession avant leur échéance. De ce fait, les plus-values ou les moins-values ne seront pas constatées.

Si toutefois, les instruments financiers comptabilisés au coût amorti devaient faire l'objet d'une cession, le prix de cette cession pourrait différer significativement de la juste valeur calculée à la date d'arrêt.

► Hiérarchie de Juste Valeur des instruments financiers évalués au coût amorti ou au coût au bilan

31/12/15	Valeur de marché	Valeur au bilan	Plus ou moins valeurs latentes	Niveau 1 de hiérarchie	Niveau 2 de hiérarchie	Niveau 3 de hiérarchie
<b>Actifs</b>	21 046 632	20 042 601	1 004 031	174 435	5 791 069	15 081 128
Prêts et créances sur établissements de crédit	3 606 592	3 786 641	-180 049	0	3 606 592	0
• Prêts et avances - EC	3 606 592	3 786 641	-180 049	0	3 606 592	0
Prêts et créances à la clientèle	17 051 855	15 876 108	1 175 747	0	1 970 727	15 081 128
• Prêts et avances - Clientèle	17 051 855	15 876 108	1 175 747	0	1 970 727	15 081 128
Actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance	388 185	379 852	8 333	174 435	213 750	0
<b>Passifs</b>	22 411 217	22 759 263	348 046	667 554	9 823 150	11 920 513
Dettes envers les établissements de crédit	2 327 985	2 354 634	26 649	0	2 327 985	0
Dettes envers la clientèle	15 649 749	15 977 967	328 218	0	3 729 236	11 920 513
Dettes représentées par un titre	3 765 929	3 759 108	-6 821	0	3 765 929	0
Dettes subordonnées	667 554	667 554	0	667 554	0	0

31/12/14	Valeur de marché	Valeur au bilan	Plus ou moins valeurs latentes	Niveau 1 de hiérarchie	Niveau 2 de hiérarchie	Niveau 3 de hiérarchie
<b>Actifs</b>	21 394 944	20 355 408	1 039 536	199 034	6 191 821	15 004 089
Prêts et créances sur établissements de crédit	3 959 693	4 090 260	-130 567	0	3 959 693	0
• Prêts et avances - EC	3 959 693	4 090 260	-130 567	0	3 959 693	0
Prêts et créances à la clientèle	16 940 535	15 784 562	1 155 973	0	1 936 446	15 004 089
• Prêts et avances - Clientèle	16 940 535	15 784 562	1 155 973	0	1 936 446	15 004 089
Actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance	494 716	480 586	14 130	199 034	295 682	0
<b>Passifs</b>	22 980 940	23 001 207	20 267	522 272	10 321 305	12 137 363
Dettes envers les établissements de crédit	2 166 851	2 190 951	24 100	0	2 166 851	0
Dettes envers la clientèle	15 514 071	15 675 733	161 662	0	3 376 708	12 137 363
Dettes représentées par un titre	4 777 746	4 612 251	-165 495	0	4 777 746	0
Dettes subordonnées	522 272	522 272	0	522 272	0	0

## ► Parties liées

En milliers d'euros

	31/12/15		31/12/14	
	Entités consolidées par intégration globale	Entités consolidées par mise en équivalence	Entités consolidées par intégration globale	Entités consolidées par mise en équivalence
<b>Actifs</b>				
Prêts et créances sur établissements de crédit	1 272 579	0	1 274 093	0
<i>dont comptes ordinaires</i>	36 433	0	8 348	0
Prêts et créances à la clientèle	0	0	8 887	0
Actifs à la juste valeur par résultat	26 911	0	205 339	0
Actifs disponibles à la vente	543 825	0	267 694	0
Actifs divers	35 367	0	35 640	0
<b>Passifs</b>				
Dettes envers les établissements de crédit	1 237 973	0	1 018 079	0
<i>dont comptes ordinaires</i>	38 274	0	18 870	0
Passifs à la juste valeur par résultat	31 470	0	31 439	0
Dettes envers la clientèle	4 453	0	0	0
Dettes représentées par un titre	87 815	0	25 017	0
Intérêts reçus	15 499	0	17 954	0
Intérêts versés	-13 430	0	-16 923	0
Commissions reçues	388	0	337	0
Commissions versées	0	-2 038	0	-764
Gains ou pertes nets sur actifs financiers DALV et JVR	-1 375	976	-15 309	920
Autres produits et charges	5 363	-920	8 571	-872
PNB	6 445	-1 982	-5 370	-716
Frais généraux	-5 070	-39 181	-4 878	-36 394
Engagements de financement donnés	25 723	0	25 723	0
Engagements de garantie donnés	8 893	0	19 450	0
Engagements de garanties reçus	0	0	2 610	0

La colonne « intégration globale » reprend les opérations déclarées par les entités consolidées selon cette méthode avec le reste du Groupe Crédit Mutuel (hors CMNE). La colonne « mise en équivalence » recense les opérations internes au CMNE, non éliminées du fait de la méthode de consolidation de ces entités.

## ► Dividendes

L'entité consolidante a prévu de verser, hors Groupe CMNE, 20 542 milliers d'euros.

## ► Rémunération des dirigeants

En milliers d'euros

Nature de la rémunération	Principaux dirigeants	
	31/12/15	31/12/14
Montants dûs		
Avantages du personnel à court terme	1 527	1 403
Avantages postérieurs à l'emploi *	-	-
Autres avantages à long terme	-	-
Indemnités de fin de contrat de travail	-	-
Paiements fondés sur des actions	n.a.	n.a.

\* Caisse Fédérale CMNE

**Caisse Fédérale CMNE**

Régime à prestations définies (art. 39) octroyant un supplément de retraite égal à 9 % du salaire brut perçu au cours des 12 derniers mois d'activité précédant le départ - hors gratification et prime - à condition d'être âgé de 65 ans et d'avoir obtenu la liquidation de ses pensions.

**Beobank**

Régime à cotisations définies, portant sur un engagement individuel de pension, dont le bénéficiaire profite jusqu'à la date de départ de l'entreprise. À la date de son départ, ou à la date prévue de sa retraite, l'affilié a droit aux réserves constituées par les primes acquises et par la participation bénéficiaire.

## ► Honoraires des commissaires aux comptes

	Membres du réseau Mazars		Deloitte et Associés		Membres d'autres réseaux	
	31/12/15	31/12/14	31/12/15	31/12/14	31/12/15	31/12/14
<b>AUDIT</b>						
Commissaires aux comptes, certification	466	473	1 231	1 101	55	106
Missions accessoires	216	0	22	4	13	1
<b>SOUS-TOTAL</b>	<b>682</b>	<b>473</b>	<b>1 253</b>	<b>1 105</b>	<b>68</b>	<b>107</b>
<b>AUTRES PRESTATIONS</b>						
Juridique, fiscal, social	0	0	14	97	300	421
Technologie de l'information	0	0	0	0	427	0
Autres	0	35	37	0	2	735
<b>SOUS-TOTAL</b>	<b>0</b>	<b>35</b>	<b>51</b>	<b>97</b>	<b>729</b>	<b>1 156</b>
<b>TOTAL</b>	<b>682</b>	<b>508</b>	<b>1 304</b>	<b>1 202</b>	<b>797</b>	<b>1 263</b>

## ► Événements postérieurs à la clôture

Aucun événement significatif n'est survenu entre le 31 décembre 2015 et la date de communication des comptes consolidés. Ces derniers ont été arrêtés par le Conseil d'Administration du 29 février 2016.

# GRUPE CRÉDIT MUTUEL NORD EUROPE

4 Place Richebé  
59000 Lille

Société anonyme coopérative de crédit à capital variable

## Rapport des Commissaires aux Comptes (sur les comptes consolidés)

Exercice clos le 31 décembre 2015

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2015, sur :

- Le contrôle des comptes consolidés du Groupe Crédit Mutuel Nord Europe, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- La justification de nos appréciations ;
- La vérification spécifique prévue par la loi.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

## 1. OPINION SUR LES COMPTES CONSOLIDÉS

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes consolidés. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes consolidés de l'exercice sont, au regard du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union Européenne, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière, ainsi que du résultat de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur la note I « Informations générales » qui expose les effets de la première application de l'interprétation IFRIC 21 relative à la comptabilisation des taxes.

## 2. JUSTIFICATION DES APPRÉCIATIONS

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

- Votre Groupe comptabilise des dépréciations et des provisions pour couvrir les risques de crédit et de contrepartie inhérents à ses activités (paragraphe III ainsi que notes 8, 10, 20 et 30 du paragraphe IV de l'annexe). Nous avons examiné le dispositif de contrôle relatif au recensement des expositions, au suivi des risques de crédit et de contrepartie, aux méthodologies de dépréciation, et à la couverture des pertes de valeur par des dépréciations individuelles et de portefeuille ;
- Les principes comptables et méthodes d'évaluation (paragraphe III de l'annexe), ainsi que les notes 2 à 7, 9 à 12, 22b, 24, 26, 27 et 30 du paragraphe IV de l'annexe, exposent les principes et méthodes comptables appliqués par votre Groupe relatifs aux positions sur titres et sur instruments financiers dérivés ainsi qu'aux opérations de couverture. Nous avons examiné le dispositif de contrôle relatif au classement comptable, à la détermination des paramètres utilisés pour la valorisation de ces positions et à la qualification comptable des opérations de couverture ;
- Comme indiqué au paragraphe III et dans les notes 19 et 28 du paragraphe IV de l'annexe, votre Groupe comptabilise des provisions techniques propres à l'activité d'assurance. Nous avons examiné les hypothèses et paramètres utilisés, ainsi que la conformité des évaluations obtenues avec les exigences de l'environnement réglementaire et économique ;
- Votre Groupe a procédé à des tests de dépréciation des écarts d'acquisition (note 4 du paragraphe II ainsi que notes 18 et 32 du paragraphe IV de l'annexe). Nous avons examiné les modalités de mise en œuvre de ces tests, les principales hypothèses et paramètres utilisés, ainsi que les estimations en résultant ;
- Votre groupe a comptabilisé des actifs d'impôts différés (note 4 du paragraphe II ainsi que notes 13b du paragraphe IV de l'annexe). Nous avons examiné les principales estimations et hypothèses ayant conduit à la reconnaissance de ces impôts différés.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes consolidés, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

## 3. VÉRIFICATION SPÉCIFIQUE

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, à la vérification spécifique prévue par la loi des informations données dans le rapport sur la gestion du Groupe.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Fait à Neuilly-sur-Seine et à La Défense, le 06 avril 2016

### Les Commissaires aux Comptes

**DELOITTE & ASSOCIÉS**



Sylvie BOURGUIGNON

**MAZARS**



Michel BARBET-MASSIN



Nicolas DE LUZE

**DELOITTE & ASSOCIÉS**

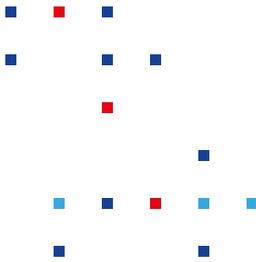
185 Avenue Charles de Gaulle - B.P. 136  
92 5245 Neuilly-sur-Seine Cedex

Société Anonyme à Conseil d'Administration  
Capital de 1 723 040 EUROS - RCS NANTERRE B 572 028 041

**MAZARS SAS**

61 Rue Henri Regnault  
92 075 Paris – La Défense Cedex

Société par actions simplifiée  
Capital de 37 000 EUROS - RCS NANTERRE 377 505 565



# INFORMATIONS JURIDIQUES ET ADMINISTRATIVES

ATTESTATION DU DIRECTEUR GÉNÉRAL	page 184
RENSEIGNEMENTS DE CARACTÈRE GÉNÉRAL	page 185
ASSEMBLÉES GÉNÉRALES DU 28 AVRIL 2016	page 188
TABLE DE CONCORDANCE	page 190
COORDONNÉES DES SOCIÉTÉS DU GROUPE	page 191



## Attestation du responsable de la publication du rapport annuel

---

J'atteste, à ma connaissance, que les comptes sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation, et que le rapport de gestion ci-joint présente un tableau fidèle de l'évolution des affaires, des résultats et de la situation financière de la société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation ainsi qu'une description des principaux risques et incertitudes auxquels elles sont confrontées.

Fait à Lille, le 25 avril 2016



**Éric CHARPENTIER**  
*Directeur Général*

La Caisse Fédérale du Crédit Mutuel Nord Europe est une Société Anonyme Coopérative de Crédit à capital variable, dont le siège social est à Lille, 4 place Richebé. Elle est régie par la Loi du 24 juillet 1867 sur les sociétés à capital variable, la Loi du 10 septembre 1947 portant statut de la coopération et la Loi bancaire du 24 janvier 1984 (intégrée dans le Code Monétaire et Financier depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2001).

La durée de la Caisse Fédérale est fixée à 99 années, à dater de son immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés dont le numéro est : RCS Lille Métropole 320 342 264.

Le Crédit Mutuel Nord Europe existe dans sa configuration actuelle depuis les regroupements intervenus en 1993 et 1994 entre trois Caisses Fédérales de Crédit Mutuel : Nord, Artois-Picardie et Champagne-Ardenne.

Les documents juridiques relatifs au Crédit Mutuel Nord Europe peuvent être consultés au siège social de la société, 4 place Richebé 59000 Lille.

## CONCERNANT LA SOCIÉTÉ

### ► Objet social

La Caisse Fédérale a pour but de gérer les intérêts communs des Caisses adhérentes et de leurs sociétaires ainsi que de faciliter le fonctionnement technique et financier des Caisses adhérentes.

Elle a notamment pour objet :

- D'accepter des dépôts de fonds de toutes personnes physiques et morales, particulièrement des Caisses adhérentes, et d'assurer tout recouvrement et paiement pour le compte de ses déposants ;
- D'établir entre les Caisses adhérentes, un mécanisme de compensation ;
- De faire aux Caisses adhérentes des avances avec ou sans affectation spéciale ;
- De faire des emplois de trésorerie ou d'épargne ;
- De se procurer les capitaux par emprunts, avances ou escomptes, émissions de titres participatifs ou d'emprunts obligataires, émissions de certificats coopératifs d'investissement, actions à intérêt prioritaire sans droit de vote soumises au régime de l'article 11 bis de la loi du 10 septembre 1947 - les avantages pécuniaires, étant, en pareil cas, fixés par décision du Conseil d'Administration - ainsi que par tout moyen autorisé par la loi de 1947 précitée et les textes subséquents ;
- De prendre toute participation dans toutes opérations se rattachant directement ou indirectement à l'objet social ;
- Et plus généralement, d'effectuer, tant pour son propre compte que pour le compte de ses Caisses adhérentes, toutes opérations conformément à son statut d'établissement de crédit, tous les services d'investissement, toutes activités de courtage et d'intermédiaire dans le domaine des opérations d'assurances.

### ► Répartition statutaire des bénéfices

La Caisse Fédérale est soumise aux dispositions prévues par le statut de la coopération : « les sommes disponibles, après imputation sur les excédents d'exploitation des versements aux réserves légales et du paiement des intérêts aux titres constituant le capital social, sont mises en réserve ou attribuées sous forme de subvention à d'autres coopératives ou œuvres d'intérêt général ou professionnel ».

### ► Tenue des assemblées générales

L'Assemblée Générale Ordinaire se réunit chaque année, avant le 31 mai. Elle peut être convoquée extraordinairement chaque fois que le Conseil d'Administration ou un quart des sociétaires le demande. Les motifs de la convocation doivent dans ce dernier cas, être présentés par écrit au Président du Conseil d'Administration.

L'Assemblée Générale est convoquée par le Président du Conseil d'Administration. Si le Président du Conseil d'Administration refusait de convoquer l'Assemblée Générale réclamée par un quart des sociétaires, ceux-ci pourraient donner mandat écrit à l'un d'entre eux pour procéder à cette convocation.

La convocation de l'Assemblée Générale est faite au moins quinze jours à l'avance par lettre individuelle ou par publication dans un journal d'annonces légales.

La convocation mentionnera les questions portées à l'ordre du jour et, le cas échéant, la liste des noms du quart des sociétaires qui auraient réclamé la convocation de l'Assemblée Générale.

L'ordre du jour est arrêté par le Conseil d'Administration. Il peut comporter, outre les propositions émanant du Conseil d'Administration, toute question présentée au Conseil six semaines au moins avant la convocation de l'Assemblée Générale sur la requête revêtue de la signature d'un dixième au moins du nombre total des sociétaires.

Il ne peut être mis en délibération dans toute Assemblée Générale que les objets portés à l'ordre du jour.

## CONCERNANT LE CAPITAL

### ► Capital social de la Caisse Fédérale

Le capital de la Caisse Fédérale est détenu en totalité par les Caisses locales de la Fédération du Crédit Mutuel Nord Europe.

Sont sociétaires de la Caisse Fédérale toutes les Caisses de Crédit Mutuel qui auront adhéré à la Fédération et qui, en outre :

- Ont été agréées et inscrites sur la liste des Caisses de Crédit Mutuel, tenue par la Confédération Nationale du Crédit Mutuel ;
- Ont souscrit au moins une action ;
- Ont accepté toutes les obligations imposées aux sociétaires par les présents statuts et par les règlements de la Caisse Fédérale ;
- Ont adhéré aux fonds de garantie, de solidarité ou autres, constitués entre toutes les Caisses affiliées à la dite Fédération.

Est admise comme sociétaire toute personne physique ou morale ayant souscrit au moins une part sociale. Pour être admis comme sociétaire, il faut être agréé par le Conseil d'Administration de la Caisse locale. Ce dernier n'a pas à faire connaître les motifs d'un refus d'admission.

Le capital social de la Caisse Fédérale doit être détenu à plus de 75 % par les Caisses adhérentes à la Fédération du Crédit Mutuel Nord Europe.

### ► Montant du capital souscrit, nombre et catégories de titres qui le représentent au niveau globalisé

Le capital social de la Caisse Fédérale est représenté par des parts sociales de 150 euros chacune. Au 31 décembre 2015, il est de 317 millions d'euros. Il est entièrement détenu par les Caisses locales et c'est le capital de ces dernières qui représente la solidité financière de l'ensemble du Groupe CMNE.

Le capital des Caisses locales est détenu par des sociétaires qui peuvent être des personnes physiques ou morales ayant souscrit au moins quinze parts sociales incessibles et soumises à l'agrément du Conseil d'Administration.

Le capital des Caisses locales est représenté par quatre types de parts et varie en raison de la négociabilité de certaines catégories de parts conformément au statut des sociétés mutualistes à capital variable :

- Les parts A, incessibles, d'une valeur nominale de 1 euro ;
- Les parts B, négociables, d'une valeur nominale de 1 euro ;
- Les parts C, négociables avec un préavis de 5 ans, d'une valeur nominale de 1 euro ;
- Les parts F, négociables avec un préavis de 5 ans, d'une valeur nominale de 500 euros.

Les parts A ne sont pas rémunérées. Les parts B, C et F peuvent être rémunérées par un intérêt versé annuellement, fixé par l'Assemblée Générale de chaque Caisse locale dans le respect des limites prévues par le statut de la coopération et selon les directives fixées par le Conseil d'Administration Fédéral dans le cadre du Règlement Général de Fonctionnement, règlement dont la valeur est identique à celle des statuts.

Au 31 décembre 2015, le capital social était de 1 266 millions d'euros.

### ► Variabilité du capital

Les parts B et les parts F ont cessé d'être commercialisées le 1<sup>er</sup> juin 2011. Les parts C et les parts F comportent un préavis de 5 ans à partir du moment où le sociétaire en demande le remboursement.

Au 31 décembre 2015, les titulaires de 26,75 % de l'encours de parts F avaient déclenché leur préavis de remboursement. Les parts C ont été créées par décision des Assemblées Générales des Caisses locales tenues en 2010 et ont vocation à remplacer progressivement les parts B. Cet objectif était atteint à 82 % à la fin de 2015.

Entre le 31 décembre 2014 et le 31 décembre 2015, le capital social a varié de la manière suivante :

En millions d'euros

Type de part	31/12/14	31/12/15
Parts A	67	61
Parts B	228	183
Parts C	939	975
Parts F	61	47

### ► Titres non représentatifs du capital

La Caisse fédérale émet régulièrement des titres complémentaires de capital (Tier 2 et équivalent). Le total des titres émis en 2015 était de 145 millions d'euros dont 40 millions d'euros auprès du réseau.

### ► Évolution du capital

En millions d'euros

31/12/11	31/12/12	31/12/13	31/12/14	31/12/15
1 268	1 318	1 298	1 295	1 266

### ► Répartition actuelle du capital et droits de vote

#### ▷ Au niveau de la Caisse Fédérale

Le capital est détenu en totalité par les 154 Caisses locales adhérant à la fédération. Le droit de vote est établi selon la règle : une voix de base plus une voix supplémentaire pour 1 000 sociétaires, sans que le total puisse dépasser 10 pour une même caisse.

#### ▷ Au niveau des Caisses locales

Le capital est détenu en totalité par les sociétaires dont le droit de vote est fondé sur la règle : un homme, une voix.

### ► Document d'information annuelle

Au cours de l'année 2015, la Caisse Fédérale du Crédit Mutuel Nord Europe a publié cinq documents contenant une information financière : en avril 2015, le rapport annuel relatif à l'exercice 2014, en juillet 2015, le dossier de présentation financière requis par la Banque de France pour les émetteurs de titres de créances négociables (CD et BMTN), en août 2015, l'information financière semestrielle au 30 juin et en décembre 2015, la documentation relative à son programme d'émission obligataire (EMTN).



# FÉDÉRATION DU CRÉDIT MUTUEL NORD EUROPE

4 Place Richebé  
59000 Lille

Association régie par la loi du 1er juillet 1901

## Assemblée Générale ordinaire du 28 avril 2016

### RÉSOLUTIONS

#### ► Première Résolution

L'Assemblée Générale, après avoir pris connaissance des rapports du Conseil d'Administration et des Commissaires aux Comptes, approuve les comptes de l'exercice 2015 dans leur forme et leur teneur qui se soldent par un excédent de recettes de 14 459,98 euros.

L'Assemblée Générale décide de l'affecter en totalité au report à nouveau et donne quitus aux Administrateurs de leur gestion.

#### ► Deuxième Résolution

L'Assemblée Générale constate qu'aux termes du rapport spécial des Commissaires aux Comptes, ceux-ci n'ont été avisés d'aucune convention nouvelle autorisée par le Conseil au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2015 et entrant dans le champ d'application des dispositions de l'article L.612-5 du Code de Commerce.

#### ► Troisième Résolution

L'Assemblée Générale, après avoir pris connaissance des rapports du Conseil d'Administration et des Commissaires aux Comptes, approuve les comptes sociaux globalisés du Groupe Crédit Mutuel Nord Europe, arrêtés à la date du 31 décembre 2015 tels qu'ils lui ont été présentés.

#### ► Quatrième Résolution

L'Assemblée Générale, après avoir pris connaissance des rapports du Conseil d'Administration et des Commissaires aux Comptes, approuve les comptes consolidés du Groupe Crédit Mutuel Nord Europe établis selon les normes IFRS et arrêtés à la date du 31 décembre 2015 tels qu'ils lui ont été présentés.

#### ► Cinquième Résolution

L'Assemblée Générale arrête le budget de la Fédération à 3 180 000 euros pour l'année 2016. La part des cotisations de chaque Caisse adhérente est fixée à 0,0157 % du montant moyen des capitaux gérés.

#### ► Sixième Résolution

L'Assemblée Générale, constate l'arrivée à échéance du mandat d'administrateur de Mesdames DEBOUBERT, POLVECHE, RIGAUT et de Messieurs VASSEUR, LELEU, BOUDET, VANBREMEERSCH.

Sur proposition du Comité des Nominations, l'Assemblée Générale décide de réélire, Mesdames DEBOUBERT, POLVECHE, RIGAUT et Monsieur VANBREMEERSCH pour une durée de trois ans, soit jusqu'à l'Assemblée Générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2018.

Lesquels déclarent accepter leur fonction.

Sur proposition du Comité des Nominations, l'Assemblée Générale décide également de nommer comme Administratrices, pour une durée de trois ans, soit jusqu'à l'Assemblée Générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2018 :

- Madame Vania FOSSAERT, Vice-Présidente du Conseil d'Administration de la Caisse de Pérenchies, domiciliée à Verlinghem, 164 Chemin de Messines ;
- Madame Catherine LAMBLIN-MESSIEN, Présidente du Conseil d'Administration de la Caisse de Cambrai, domiciliée à Cantaing-sur-Escaut, 1 Rue de Graincourt.

Lesquelles déclarent accepter leur fonction.

#### ► Septième Résolution

Tous pouvoirs sont donnés au porteur d'une copie ou d'un extrait du procès-verbal de la présente assemblée pour procéder à toutes les publications et formalités requises par la loi et les règlements.

# CAISSE FÉDÉRALE DU CRÉDIT MUTUEL NORD EUROPE

4 Place Richebé  
59000 Lille

Société Anonyme Coopérative de crédit à capital variable

## Assemblée Générale ordinaire du 28 avril 2016

### RÉSOLUTIONS

#### ► Première Résolution

L'Assemblée Générale, après avoir pris connaissance des rapports du Conseil d'Administration, de son Président et des Commissaires aux Comptes, approuve les comptes arrêtés à la date du 31 décembre 2015 tels qu'ils lui ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes ou mentionnées dans ces rapports.

En conséquence, elle donne aux administrateurs quitus entier et sans réserve de l'exécution de leur mandat pour ledit exercice.

#### ► Deuxième Résolution

L'Assemblée Générale, après avoir pris connaissance du rapport spécial des Commissaires aux Comptes, en prend acte et approuve les conventions visées à l'article L.225-38 du Code de Commerce.

#### ► Troisième Résolution

L'Assemblée Générale, sur proposition du Conseil d'Administration, décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2015 s'élevant à 77 300 588,20 euros, de la manière suivante :

- Réserve légale : 3 865 029,41 euros ;
- Réserves ordinaires : 73 435 558,79 euros.

#### ► Quatrième Résolution

L'Assemblée Générale constate que le capital social qui était de à 313 766 550 euros en fin d'exercice 2014 s'établit à 316 939 050 euros au 31 décembre 2015.

#### ► Cinquième Résolution

L'Assemblée Générale, après avoir pris connaissance du rapport du Conseil d'Administration à l'Assemblée, donne un avis favorable sur l'enveloppe globale des rémunérations de toutes natures versées durant l'exercice écoulé aux dirigeants responsables, au sens de l'article L.511-73, et aux catégories de personnel, incluant les preneurs de risques et les personnes exerçant une fonction de contrôle, ainsi que tout salarié qui, au vu de ses revenus globaux, se trouve dans la même tranche de rémunération, dont les activités professionnelles ont une incidence significative sur le profil de risque de l'entreprise ou du Groupe.

#### ► Sixième Résolution

L'Assemblée Générale, constate l'arrivée à échéance du mandat d'administrateur de Mesdames DEBOUBERT, POLVECHE, RIGAUT et de Messieurs VASSEUR, LELEU, BOUDET, VANBREMEERSCH.

Sur proposition du Comité des Nominations, l'Assemblée Générale décide de réélire, Mesdames DEBOUBERT, POLVECHE, RIGAUT et Monsieur VANBREMEERSCH pour une durée de trois ans, soit jusqu'à l'Assemblée Générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2018.

Lesquels déclarent accepter leur fonction.

Sur proposition du Comité des Nominations, l'Assemblée Générale décide également de nommer comme Administratrices, pour une durée de trois ans, soit jusqu'à l'Assemblée Générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2018 :

- Madame Vania FOSSAERT, Vice-Présidente du Conseil d'Administration de la Caisse de Pérenchies, domiciliée à Verlinghem, 164 Chemin de Messines ;
- Madame Catherine LAMBLIN-MESSIEN, Présidente du Conseil d'Administration de la Caisse de Cambrai, domiciliée à Cantaing-sur-Escout, 1 Rue de Graincourt.

Lesquelles déclarent accepter leur fonction.

#### ► Septième Résolution

Tous pouvoirs sont donnés au porteur d'une copie ou d'un extrait du procès-verbal de la présente Assemblée pour procéder à toutes les publications et formalités requises par la loi et les règlements.

TABLE DE CONCORDANCE		Pages
<b>RENSEIGNEMENTS DE CARACTÈRE GÉNÉRAL</b>		
• Attestation du Directeur Général		184
• Société		
– Renseignements de caractère général sur la société		185 à 187
• Capital		
– Particularités		186
– Tableau d'évolution du capital sur 5 ans		187
• Information financière		
– Document d'information annuelle		187
<b>CAPITAL ET DROITS DE VOTE</b>		
• Répartition actuelle du capital et des droits de vote		187
<b>ACTIVITÉ DU GROUPE</b>		
• Organisation du Groupe		9
• Chiffres clés du Groupe		7
• Informations chiffrées sectorielles		11 à 32
• Marchés et positionnement concurrentiel de l'émetteur		11 à 32
• Informations sociales		59 à 64
<b>FONDS PROPRES ET GESTION DES RISQUES</b>		
• Fonds propres		46-47
• Contrôle et audit		48-49
• Facteurs de risque		50 à 58
– Risque de crédit		50 à 52
– Risque de marché		53 à 57
– Risque opérationnels		58
<b>PATRIMOINE, SITUATION FINANCIÈRE ET RÉSULTATS</b>		
• Comptes consolidés		37 à 45 et 113 à 121
• Annexe aux comptes consolidés		122 à 180
• Rapport des Commissaires aux Comptes sur les comptes consolidés		181-182
• Rémunération des dirigeants		180
• Honoraires des Commissaires aux Comptes et des membres de leur réseau		180
• Ratios prudentiels réglementaires		7
<b>GOVERNEMENT D'ENTREPRISE</b>		
• Composition et mandats des organes d'administration et de direction		94 à 99
• Composition et fonctionnement des comités		96
• Rapport du Président sur le contrôle interne		100 à 109
• Rapport des Commissaires aux Comptes sur le contrôle interne		110
• Responsabilité sociale et environnementale		65 à 92
<b>ÉVOLUTION RÉCENTE ET PERSPECTIVES</b>		
• Évolution récente		33-34
• Perspectives		35-36

## SITUATION AU 28 AVRIL 2016

## PÔLE BANCASSURANCE FRANCE

## CAISSE FÉDÉRALE DU CRÉDIT MUTUEL NORD EUROPE (CFCMNE)

4 Place Richebé - 59000 Lille

Tél : 03 20 78 38 38

Fax : 03 20 30 86 59

Site Internet : [www.cmne.fr](http://www.cmne.fr)

- Président du Conseil d'Administration : **André HALIPRÉ**
- Directeur Général : **Éric CHARPENTIER**
- Directeur Général Délégué : **Christian NOBILI**

## PÔLE BANCASSURANCE BELGIQUE

## CRÉDIT MUTUEL NORD EUROPE BELGIUM (CMNE BELGIUM)

Boulevard de Waterloo, 16 - 1000 Bruxelles (Belgique)

Tél : 00 32 22 89 82 00

Fax : 00 32 22 89 89 90

- Président du Conseil d'Administration : **André HALIPRÉ**
- Président du Comité de Direction : **Éric CHARPENTIER**

## BKCP BANQUE SA

Boulevard de Waterloo, 16 - 1000 Bruxelles (Belgique)

Tél : 00 32 22 89 82 00

Fax : 00 32 22 89 89 90

Site Internet : [www.bkcp.be](http://www.bkcp.be)

- Président du Conseil d'Administration : **Éric CHARPENTIER**
- Président du Comité de Direction : **Christian NOBILI**

## BEOBANK NV/SA

Boulevard Général Jacques, 263 G - 1050 Bruxelles (Belgique)

Tél : 00 32 626 51 11

Fax : 00 32 626 55 84

Site internet : [www.beobank.be](http://www.beobank.be)

- Président du Conseil d'Administration : **Éric CHARPENTIER**
- Président du Comité de Direction : **Guy SCHELLINCK**

## PÔLE ENTREPRISES

## BCMNE

Banque Commerciale du Marché Nord Europe

4 Place Richebé - 59000 Lille

Tél : 03 28 02 56 77

Fax : 03 28 02 56 95

Site Internet : [www.bcmne.fr](http://www.bcmne.fr)

- Président du Conseil de Surveillance : **André HALIPRÉ**
- Président du Directoire : **Nicolas SALMON**

## BAIL ACTÉA

4 Place Richebé - 59000 Lille

Tél : 03 28 02 57 05

Fax : 03 28 02 56 99

Site Internet : [www.bail-actea.fr](http://www.bail-actea.fr)

- Président du Conseil d'Administration : **Nicolas SALMON**
- Directeur Général : **Bernard DUFERMONT**
- Directeur Général Délégué : **Jean-Charles DHAUSSY**

## NORD EUROPE LEASE

4 Place Richebé - 59000 Lille

Tél : 03 28 02 56 81

Fax : 03 28 02 56 96

- Président du Conseil d'Administration : **Nicolas SALMON**
- Directrice Générale : **Valérie-Marie AUBIN-VAILLANT**
- Directeur Général Délégué : **Bernard DUFERMONT**

## NORD EUROPE PARTENARIAT

4 Place Richebé - 59000 Lille

Tél : 02 35 59 44 20

Fax : 02 35 59 13 82

- Président du Conseil d'Administration : **Nicolas SALMON**
- Directeur Général : **Philippe AMOURIAUX**

## PÔLE ASSURANCES

## NORD EUROPE ASSURANCES

9 Boulevard Gouvion-Saint-Cyr - 75017 Paris

Tél : 01 43 12 90 90

Fax : 01 43 12 90 93

- Président du Conseil de Surveillance : **André HALIPRÉ**
- Président du Directoire : **Tristan GUERLAIN**

## ACMN-VIE

Assurances Crédit Mutuel Nord Vie

9 Boulevard Gouvion-Saint-Cyr - 75017 Paris

Tél : 01 43 12 90 90

Fax : 01 43 12 90 93

Site Internet : [www.acmnvie.fr](http://www.acmnvie.fr)

- Président du Conseil d'Administration : **Éric CHARPENTIER**
- Directeur Général : **Tristan GUERLAIN**

## NORD EUROPE LIFE LUXEMBOURG

62 Rue Charles Martel - L-2134 (Luxembourg)

Tél : 00 352 42 40 20 1

Fax : 00 352 42 40 20 44

Site Internet : [www.nellweb.com](http://www.nellweb.com)

- Président du Conseil d'Administration : **Éric CHARPENTIER**
- Administrateur Délégué : **Tristan GUERLAIN**

## ACMN IARD

Assurances Crédit Mutuel Nord Iard

4 Place Richebé - 59000 Lille

Tél : 03 20 78 38 38

Fax : 03 20 30 86 59

- Président du Conseil d'Administration : **Tristan GUERLAIN**
- Directrice Générale : **Odile EZERZER**

## CPBK REINSURANCE S.A.

74 Rue de Merl - L-2146 (Luxembourg)

Tél : 00 352 49 69 51 321

Fax : 00 352 49 69 51 333

- Présidente du Conseil d'Administration : **Odile EZERZER**

**COURTAGE CRÉDIT MUTUEL NORD EUROPE**

4 Place Richebé - 59000 Lille

Tél : 03 20 78 39 84

Fax : 08 20 36 09 00

- Président : **Tristan GUERLAIN**
- Directeur Général : **Jacques NOIZE**

**NORTH EUROPE LIFE BELGIUM**

11 Boulevard de la Plaine - 1050 Bruxelles (Belgique)

Tél : 00 32 789 42 00

Fax : 00 32 789 42 01

Site Internet : [www.nelb.be](http://www.nelb.be)

- Directrice Générale : **Myriam BILLENS**

## PÔLE GESTION POUR COMPTE DE TIERS

Situation au 31 mai 2016

**GROUPE LA FRANÇAISE**

128 Boulevard Raspail - 75006 Paris

Tél : 01 73 00 73 00

Fax : 01 73 00 73 01

Site Internet : [www.lafrancaise-group.com](http://www.lafrancaise-group.com)

- Président du Conseil de Surveillance : **André HALIPRÉ**
- Président du Directoire : **Xavier LÉPINE**
- Directeur Général : **Patrick RIVIÈRE**

**LA FRANÇAISE ASSET-MANAGEMENT**

128 Boulevard Raspail - 75006 Paris

Tél : 01 43 12 01 00

Fax : 01 43 12 01 20

Site Internet : [www.lafrancaise-group.com](http://www.lafrancaise-group.com)

- Président du Conseil de Surveillance : **Xavier LÉPINE**
- Présidente du Directoire : **Pascale AUCLAIR**

**LA FRANÇAISE REAL ESTATE MANAGERS**

128 Boulevard Raspail - 75006 Paris

Tél : 01 73 00 73 00

Fax : 01 73 00 73 01

Site internet : [www.lafrancaise-group.com](http://www.lafrancaise-group.com)

- Président du Conseil de Surveillance : **Xavier LÉPINE**
- Président du Directoire : **Marc BERTRAND**

**LA FRANÇAISE AM GESTION PRIVÉE**

173 boulevard Haussmann - 75008 Paris

Tél : 01 73 00 73 00

Fax : 01 73 00 73 01

- Président du Conseil de Surveillance : **Michel DIDIER**
- Président du Directoire : **Thierry SEVOUMIANS**
- Directeur Général : **Jacques BELLAMY-BROWN**

**LA FRANÇAISE GLOBAL REAL ESTATE INVESTMENT MANAGEMENT LIMITED**

78 Brook Street - London W1K5EF (Royaume-Uni)

Site internet : [www.lafrancaise-am-partenaires.com](http://www.lafrancaise-am-partenaires.com)

- Directeurs Généraux : **Xavier LEPINE,**  
**Patrick RIVIÈRE**  
**Philippe VERDIER**

**LA FRANÇAISE AM FINANCE SERVICES**

128 Boulevard Raspail - 75006 Paris

Tél : 01 73 00 73 00

Fax : 01 73 00 73 01

Site internet : [www.lafrancaise-am-partenaires.com](http://www.lafrancaise-am-partenaires.com)

- Président du Conseil de Surveillance : **Patrick RIVIÈRE**
- Président du Directoire : **Philippe LECOMTE**
- Directeurs Généraux : **Thierry SEVOUMIANS**  
**Benoît GIRARDON**

**LA FRANÇAISE INVESTMENT SOLUTIONS**

128 Boulevard Raspail - 75006 Paris

Tél : 01 73 00 75 75

Site internet : [www.lafrancaise-gis.com](http://www.lafrancaise-gis.com)

- Président du Conseil de Surveillance : **Pierre LASSERRE**
- Président du Directoire : **Xavier LÉPINE**
- Directeur Général : **Sofiane HAJ TAIEB**
- Directrice Générale déléguée : **Thouraya JARRAY**

**NOUVELLES EXPERTISES ET TALENTS AM**

125 Boulevard Raspail - 75006 Paris

Tél : 01 73 00 73 00

Fax : 01 73 00 73 01

Site internet : [www.next-am.com](http://www.next-am.com)

- Président du Conseil d'Administration : **Patrick RIVIÈRE**
- Directeurs Généraux : **Lior DERHY**  
**Antoine ROLLAND**

**NEXT ADVISOR**

128 Boulevard Raspail - 75006 Paris

Tél : 01 73 00 73 00

Fax : 01 73 00 73 01

Site internet : [www.nextadvisor.com](http://www.nextadvisor.com)

- Président du Conseil d'Administration : **Patrick RIVIÈRE**
- Directeurs Généraux : **Lior DERHY**  
**Grégory NEULAT**

**LA FRANÇAISE BANK**

2 Boulevard de la Foire - BP 1556 - L-1015 (Luxembourg)

Tél : 00 352 24 83 221

Fax : 00 352 44 98 83

Site internet : [www.lafrancaise-bank.com](http://www.lafrancaise-bank.com)

- Président du Conseil de Surveillance : **Pierre LASSERRE**
- Président du Directoire : **Patrick RIVIÈRE**



**Le présent rapport a été imprimé sur Satimat Green, papier mixte FSC® (40 %)/Recyclé (60 %) avec des encres à base végétale.**

En utilisant ce papier plutôt qu'un papier Couché standard non recyclé, notre impact environnemental est réduit de :

**419**

kg de matières envoyées en décharge

**48**

kg de CO<sup>2</sup>

**484**

km parcourus en voiture européenne moyenne

**9 828**

litres d'eau

**903**

kWh d'énergie

**680**

kg de bois



**Sources :** L'évaluation de l'empreinte carbone est réalisée par Labelia Conseil conformément à la méthodologie Bilan Carbone®. Les calculs sont issus d'une comparaison entre le papier recyclé considéré et un papier à fibres vierges selon les dernières données disponibles du European BREF (pour le papier à fibres vierges). Les résultats obtenus sont issus d'informations techniques et sont sujet à modification.

